

**BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**RAPPORT ANNUEL**

**2003**



# SOMMAIRE

CARTE DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC .....	13
ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE .....	16
ORGANIGRAMME DE LA BEAC .....	24
LE MOT DU GOUVERNEUR .....	29

## PREMIERE PARTIE

### EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE 35

<b>Chapitre I : Environnement international.....</b>	<b>37</b>
A. Vue générale.....	37
B. Conjoncture économique des principaux partenaires des États membres de la CEMAC .....	38
1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés .....	38
2. Conjoncture économique dans les autres régions .....	41
C. Evolution des marchés financiers, des changes et de l'or.....	43
1. Marchés monétaires .....	43
2. Marchés obligataires.....	44
3. Marchés boursiers .....	44
4. Marchés des changes .....	45
5. Marchés de l'or .....	45
D. Evolution des marchés des matières premières.....	46
<b>Chapitre II : Evolution économique et financière des pays de la CEMAC</b>	<b>49</b>
A. Vue générale .....	49
B. Croissance économique .....	50
1. Evolution de la demande globale .....	51
1.1. Demande intérieure .....	51
1.2. Demande extérieure nette .....	55
2. Evolution de l'offre globale.....	57

C.	Emploi – Salaires – Prix .....	64
	1. Evolution de l'emploi .....	64
	2. Evolution des salaires et des revenus .....	65
	3. Evolution des prix .....	66
D.	Finances publiques.....	69
	1. Orientation générale.....	69
	2. Exécution des budgets par État.....	70
E.	Secteur extérieur.....	74
	1. Balance des paiements.....	74
	2. Dette publique extérieure.....	79
	3. Compétitivité extérieure.....	84

## DEUXIEME PARTIE

### MONNAIE, CREDIT, SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER 89

<b>Chapitre I : Politique monétaire .....</b>	<b>91</b>	
A.	Formulation de la politique monétaire .....	91
	1. Cadre institutionnel.....	91
	2. Stratégie et orientation de la politique monétaire .....	92
B.	Mise en œuvre de la politique monétaire .....	10
	1. Objectifs monétaires et de crédit.....	100
	2. Fixation des plafonds des avances statutaires aux États.....	101
	3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC .....	104
	4. Réserves obligatoires .....	106
<b>Chapitre II : Evolution du marché monétaire.....</b>	<b>109</b>	
A.	Evolution des interventions de la Banque Centrale.....	109
	1. Injections de liquidités .....	109
	1.1. Evolution du Guichet A .....	109
	1.2. Evolution du Guichet B .....	110
	2. Ponctions de liquidités .....	110

B.	Evolution du marché interbancaire.....	114
	1. Evolution des transactions interbancaires.....	114
	2. Evolution des taux d'intérêt interbancaires.....	116
<b>Chapitre III : Evolution des agrégats monétaires et de crédit .....</b>		<b>119</b>
A.	Avoirs extérieurs nets du système monétaire.....	120
	1. Evolution des avoirs extérieurs officiels bruts.....	121
	2. Evolution des engagements officiels extérieurs .....	122
	3. Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC .....	122
	4. Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit	123
B.	Crédit intérieur net .....	124
	1. Crédits à l'économie .....	124
	1.1. Crédits à court terme .....	125
	1.2. Crédits à moyen terme .....	126
	1.3. Crédits à long terme.....	128
	2. Créances nettes sur les États .....	128
C.	Masse monétaire .....	132
	1. Evolution de la monnaie fiduciaire.....	133
	2. Evolution de la monnaie scripturale .....	134
	3. Evolution de la quasi-monnaie .....	135
<b>Chapitre IV: Situation du système bancaire .....</b>		<b>137</b>
A.	Vue d'ensemble .....	137
B.	Situation par pays .....	138
C.	Réformes du système bancaire et financier .....	145

**TROISIEME PARTIE** 151

**ADMINISTRATION, AUTRES ACTIVITES, COMPTES  
ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE**

<b>Chapitre I : Administration de la Banque .....</b>	<b>153</b>
A. Fonctionnement des Organes de Décision .....	153
1. Comité Ministériel .....	153
2. Conseil d'Administration .....	154
3. Comités Monétaires et Financiers Nationaux .....	156
B. Fonctionnement des Organes de Contrôle .....	157
1. Collège des Censeurs .....	158
2. Comité d'Audit .....	158
3. Commissariat aux comptes .....	158
C. Fonctionnement des Comités Nationaux des Balances des Paiements	159
D. Fonctionnement des Conseils Nationaux de Crédit (CNC) .....	160
E. Fonctionnement des Services .....	161
1. Réunion des Directeurs Nationaux et Centraux .....	161
2. Evolution des effectifs .....	162
3. Formation .....	163
3.1. Actions de formation continue, de perfectionnement et de recyclage .....	163
3.2. Stage de formation des Agents d'Encadrement Supérieur..	163
3.3. Actions de formation extérieure .....	163
3.4. Activités du Pôle-Dette .....	163
4. Gestion des immobilisations .....	165
5. Gestion du matériel monétaire .....	166
5.1. Circulation fiduciaire .....	166
5.2. Activité générale des caisses .....	166
5.3. Activités des salles de tri .....	167
5.4. Niveau des stocks .....	167
5.5. Billets exportés hors de leur territoire d'origine.....	167
6. Informatisation des services .....	170
6.1. Applications .....	170
6.2. Projet de Certification numérique .....	170
7. Communication.....	170

8. Contrôle des services .....	173
8. 1. Contrôle et suivi des Centres.....	173
8. 2. Supervision des passations de service .....	173
8. 3. Enquêtes menées.....	173
8. 4. Destruction de billets usés.....	173
8. 5. Formations – Stages - Séminaires .....	173
9. Activités juridiques et contentieux .....	173
10. Gestion des réserves extérieures.....	173
10.1. Gestion des réserves de change et de l’or de la Banque ..	174
10.2. Résultats de la Salle des Marchés .....	175
10.3. Missions d’assistance technique et d’audit.....	175
11. Activités de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC)	176
<b>Chapitre II : Autres missions et activités de la Banque .....</b>	<b>177</b>
A. Evolution du processus d’intégration régionale .....	177
1. Surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques .....	177
1.1. Résultats de la surveillance multilatérale au 30 juin 2003 ...	177
1.2. Résultats de la surveillance multilatérale au 31 décembre 2003.....	179
2. Projet de Marché Financier Sous-régional .....	184
2.1. Bourse des Valeurs Mobilières de l’Afrique Centrale (BVMAC).....	184
2.2. Commission de Surveillance du Marché Financier de l’Afrique Centrale (COSUMAF).....	184
B. Projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement .....	185
1. Mise en vigueur de l’accord de crédit IDA .....	185
2. Appels d’offres pour la fourniture des sous-systèmes .....	185
3. Centralisation des incidents de paiement.....	185
4. Poursuite des travaux du chantier juridique.....	186
5. Travaux du Comité Régional de Normalisation Financière (CORENOFI) .....	186
C. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme .....	186
D. Projet de Réforme du Système Comptable de la BEAC.....	187
1. Contexte et principes directeurs de la réforme .....	187
2. Orientations de la réforme .....	188
3. Organes de suivi du projet.....	189

4. Etat d'avancement du projet .....	189
4.1. Travaux de Bafoussam.....	189
4.2. Organisation de missions d'études.....	189
4.3. Assistance à la rédaction du cahier de charges .....	190
4.4. Information et consultation d'un cabinet conseil international en expertise-comptable.....	190
E. Concertation en matière économique et monétaire.....	195
1. Concertation économique.....	195
2. Concertation monétaire .....	198
F. Relations avec les autres Institutions .....	200
1. Organes et Institutions de la CEMAC .....	200
1.1. Conférence des Chefs d'Etat.....	200
1.2. Conseil des Ministres de l'UEAC .....	201
1.3. Secrétariat Exécutif de la CEMAC.....	202
1.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) .....	202
1.5. Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) .....	204
2. Institutions extérieures.....	209
2.1. Fonds Monétaire International et Banque Mondiale .....	209
2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)..	211
2.3. Banque des Règlements Internationaux (BRI) .....	211
2.4. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) .....	211
2.5. Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) .....	211
<b>Chapitre III : Comptes et résultats financiers de la Banque .....</b>	<b>213</b>
A. Bilan .....	213
1. Actif.....	213
1.1. Disponibilités extérieures à vue .....	213
1.2. Autres créances et avoirs en devises convertibles .....	213
1.3. Autres Correspondants .....	214
1.4. Encaisse-Or .....	214
1.5. Fonds Monétaire International .....	214
1.6. Créances sur les Trésors Nationaux.....	214
1.7. Créances sur les Banques.....	214
1.8. Valeurs Immobilisées .....	214
1.9. Ecart de dévaluation .....	215
1.10. FMI – Ajustement.....	215
1.11. Comptes d'ordre et divers.....	215



2. Passif .....	216
2.1. Billets et monnaies en circulation .....	216
2.2. Trésors et Comptables Publics Nationaux .....	216
2.3. Comptes des banques et institutions financières .....	216
2.4. Autres comptes courants .....	216
2.5. FMI – Allocations de DTS .....	216
2.6. Capital.....	216
2.7. Réserves.....	216
2.8. Provisions .....	217
2.9. Ecart de dévaluation .....	217
2.10. Comptes d’ordre et divers.....	217
B. Compte d’exploitation .....	219
1. Produits .....	219
2. Charges .....	220
3. Résultat de l’exercice.....	220
<b>Rapport du Commissaire aux Comptes.....</b>	<b>221</b>

## ANNEXES

Annexes Economiques	223
Annexes Monétaires	307
Autres Annexes	325

## LISTE DES ENCADRES

Encadré n° 1 : Point sur l'initiative PPTE en faveur des pays membres de la CEMAC .....	82
Encadré n° 2 : Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC .....	93
Encadré n° 3 : Politique des taux d'intérêt de la BEAC .....	95
Encadré n° 4 : Modalités d'application des réserves obligatoires.....	97
Encadré n° 5 : Présentation du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale.....	146
Encadré n° 6 : La Microfinance dans la CEMAC .....	147
Encadré n° 7 : Emission des billets de la nouvelle gamme 2002 .....	169
Encadré n° 8 : Site web de la BEAC .....	172
Encadré n° 9 : Les critères de la Surveillance Multilatérale dans la CEMAC	181
Encadré n° 10 : Etat d'avancement du Programme Sous-régional de Redressement Economique et Financier (PSR) .....	191
Encadré n° 11 : Communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC .....	205

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC
Tableau 2 :	Contribution de la demande globale à la croissance réelle
Tableau 3 :	Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel
Tableau 4 :	Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
Tableau 5 :	Solde budgétaire global, base engagements, hors dons
Tableau 6 :	Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
Tableau 7 :	Balance des paiements des Etats de la CEMAC
Tableau 8 :	Dettes publiques extérieures consolidées des Etats de la CEMAC
Tableau 9 :	Objectifs monétaires et de crédit
Tableau 10 :	Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement aux banques et utilisations
Tableau 11a :	Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque
Tableau 11b :	Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires
Tableau 12 :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 12 (suite) :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 13 a :	Evolution du volume des opérations réalisées sur le marché interbancaire
Tableau 13 a (suite) :	Evolution du volume des opérations réalisées sur le marché interbancaire
Tableau 13 b :	Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) dans la CEMAC et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)
Tableau 14 :	Situation monétaire résumée
Tableau 15 :	Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
Tableau 16 :	Evolution des avoirs extérieurs bruts officiels de la BEAC
Tableau 17 :	Evolution des engagements extérieurs de la BEAC
Tableau 18 :	Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
Tableau 19 :	Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit
Tableau 20 :	Evolution du crédit intérieur net
Tableau 21 :	Evolution des crédits à l'économie
Tableau 22 :	Evolution des crédits à court terme
Tableau 23 :	Evolution des crédits à moyen terme
Tableau 24 :	Evolution des crédits à long terme
Tableau 25 :	Evolution de la position nette des Etats vis-à-vis du système monétaire
Tableau 26 :	Evolution des créances nettes sur les Trésors Nationaux
Tableau 27 :	Evolution de la masse monétaire
Tableau 28 :	Evolution des composantes de la masse monétaire
Tableau 29 :	Evolution de la monnaie fiduciaire
Tableau 30 :	Evolution de la monnaie scripturale
Tableau 31 :	Evolution de la quasi-monnaie
Tableau 32 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC

Tableau 33 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Cameroun
Tableau 34 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la République Centrafricaine
Tableau 35 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo
Tableau 36 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon
Tableau 37 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée Equatoriale
Tableau 38 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad
Tableau 39 :	Evolution des effectifs par Pays ou Centre
Tableau 40 :	Statistiques des billets triés et des taux de récupération dans chaque dénomination
Tableau 41 :	Résultats de la Surveillance Multilatérale dans la CEMAC au 30 juin 2003
Tableau 42 :	Résultats de la Surveillance Multilatérale dans la CEMAC au 31 décembre 2003
Tableau 43 :	Evolution de la situation du Bilan de la Banque
Tableau 44 :	Evolution des produits de la Banque
Tableau 45 :	Evolution des charges de la Banque
Tableau 46 :	Compte de résultat de la Banque


## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Evolution de la croissance du PIB en termes réels des Etats membres de la CEMAC
Graphique 2 :	Evolution du taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
Graphique 3 :	Evolution du solde budgétaire global, base engagements, hors dons
Graphique 4 :	Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
Graphique 5 :	Evolution du taux d'endettement public extérieur (dette publique/PIB)
Graphique 6 :	Evolution du ratio du service de la dette (en % des exportations)
Graphique 7 :	Evolution du ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)
Graphique 8 :	Evolution de l'indice des cours des principales devises par rapport au Franc CFA (Base 100 :1993)
Graphique 9 :	Evolution du taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC
Graphique 10 :	Evolution du Taux de Change Effectif Réel (TCER) des pays de la CEMAC
Graphique 11 :	Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) dans la CEMAC et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et Euribor)
Graphique 12 :	Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
Graphique 13 :	Evolution des crédits à l'économie
Graphique 14 :	Evolution des créances nettes sur les Etats
Graphique 15 :	Evolution de la monnaie fiduciaire
Graphique 16 :	Evolution de la monnaie scripturale
Graphique 17 :	Evolution de la quasi-monnaie

# CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE







La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) est un établissement public multinational créé par les Conventions de Coopération Monétaire signées à Brazzaville les 22 et 23 novembre 1972, respectivement entre les cinq Etats fondateurs africains et entre ceux-ci et la France. Avec l'entrée de la Guinée Equatoriale au sein de la BEAC, le 1er janvier 1985, les textes initiaux ont été complétés le 24 août 1984 par le Traité entre les Etats fondateurs et celle-ci, d'une part, et par le protocole additionnel à la Convention de Coopération Monétaire entre les six Etats membres et la France, d'autre part.

La BEAC exerce le privilège exclusif de l'émission des billets et monnaies ayant cours légal et pouvoir libératoire dans les six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) :

- République du Cameroun ;
- République Centrafricaine ;
- République du Congo ;
- République Gabonaise ;
- République de Guinée Equatoriale ;
- République du Tchad.

Le présent rapport est consacré à ses activités dans l'ensemble des six Etats membres pendant l'exercice qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2003.

Tous les montants dont l'unité de compte n'est pas précisée sont exprimés en Francs CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) émis par la BEAC.

# COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2003)

## PRESIDENT

- M. **Michel MEVA'A M'EBOUTOU,**  
Ministre des Finances et du Budget  
YAOUNDE

## MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

- M. **Michel MEVA'A M'EBOUTOU,**  
Ministre des Finances et du Budget  
YAOUNDE
- M. **Martin Aristide OKOUDA,**  
Ministre des Affaires Economiques, de la Programmation  
et de l'Aménagement du Territoire  
YAOUNDE

Ministres représentant la République Centrafricaine

- M. **Jean-Pierre LE BOUDER,**  
Ministre d'Etat Chargé du Plan, de l'Economie, des Finances,  
du Budget et de la Coopération Internationale  
BANGUI
- M. **Daniel NDIRIFEI BOYSEMBE,**  
Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat Chargé du Plan, de  
l'Economie et de la Coopération Internationale  
BANGUI

Ministres représentant la République du Congo

- M. **Rigobert Roger ANDELY,**  
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget  
BRAZZAVILLE
- M. **Pierre MOUSSA,**  
Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration  
BRAZZAVILLE



## Ministres représentant la République Gabonaise

- M. **Paul TOUNGUI**,  
Ministre d'État, Ministre de l'Economie, des Finances,  
du Budget et de la Privatisation  
LIBREVILLE
- M. **Casimir OYE MBA**,  
Ministre d'État, Ministre de la Planification  
et de la Programmation du Développement  
LIBREVILLE

## Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

- M. **Marcelino OWONO EDU**,  
Ministre des Finances et du Budget  
MALABO
- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**,  
Ministre de l'Economie  
MALABO

## Ministres représentant la République du Tchad

- M. **IDRISS AHMED IDRISS**,  
Ministre de l'Economie et des Finances  
N'DJAMENA
- M. **MAHAMAT ALI HASSAN**,  
Ministre du Plan, du Développement et de la Coopération  
N'DJAMENA

**OBSERVATEURS**

(au 31 décembre 2003)

- M. **Jean NKUETE**, Secrétaire Exécutif de la CEMAC - BANGUI
- M. **ADAM MADJI**, Secrétaire Général de la COBAC - YAOUNDE

**RAPPORTEUR DU COMITE MINISTERIEL**

(au 31 décembre 2003)

- M. **Jean-Félix MAMALEPOT**, Gouverneur de la BEAC
- Suppléant : M. **Pacifique ISSOÏBEKA**, Vice-Gouverneur de la BEAC

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2003)

Président : **M. Jean-Félix MAMALEPOT**, Gouverneur de la BEAC  
Suppléant : **M. Pacifique ISSOÏBEKA**, Vice-Gouverneur de la BEAC  
Rapporteur : **M. GATA NGOULOU**, Secrétaire Général de la BEAC

## Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires :

- M. Camille EKINDI**,  
Conseiller technique à la Présidence de la République  
YAOUNDE
- M. Fritz Gérald NASAKO**,  
Secrétaire Général du Ministère des Mines,  
de l'Eau et de l'Energie  
YAOUNDE
- M. René MBAPPOU EDJENGUELE**,  
Président du Comité de Suivi des Programmes Economiques  
YAOUNDE
- M. Jean-Claude NGBWA**,  
Directeur de la Coopération Financière, de la Monnaie et des  
Assurances au Ministère des Finances et du Budget  
YAOUNDE

Suppléants <sup>1</sup> :

- M. Charlot MOUAHA II**,  
Secrétaire Permanent du Comité Technique de Suivi  
des Accords et Programmes (C.T.S.)  
YAOUNDE
- M. DONTSI**,  
Conseiller Technique dans les Services du Premier Ministre  
YAOUNDE
- Mme MVOM née ROUFAYI AISSATOU**,  
Economiste à la Direction de la Coopération Financière, de la  
Monnaie et des Assurances au Ministère des Finances et du  
Budget  
YAOUNDE

<sup>1</sup> Un Administrateur suppléant pour la République du Cameroun n'a pas été nommé au cours de l'année 2003.

## Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaire : M. **Richard LAKOE**,  
Chargé de Mission en matière de Banques,  
Assurances et des Relations avec les Institutions  
Financières Internationales au Ministère du Plan, de  
l'Economie, des Finances, du Budget et de la  
Coopération Internationale - BANGUI

Suppléant : M. **Casimir MAGALAMON**,  
Directeur Général de la Division des Synthèses et de  
la Gestion de l'Economie au Ministère du Plan, de  
l'Economie, des Finances, du Budget et de la  
Coopération Internationale - BANGUI

## Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaire : M. **Wilfrid Albert OSSIE**,  
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, des  
Finances et du Budget - BRAZZAVILLE

Suppléant : M. **Robert MASSAMBA-DEBAT**,  
Directeur Général du Crédit et des Relations  
Financières au Ministère de l'Economie,  
des Finances et du Budget - BRAZZAVILLE

## Administrateurs représentant la République Gabonaise

Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO**,  
Secrétaire Général Adjoint à la Présidence  
de la République - LIBREVILLE

M. **Paul BONGUE BOMA**,  
Directeur Général de l'Economie au Ministère  
de l'Economie, des Finances, du Budget  
et de la Privatisation - LIBREVILLE

Suppléants : M. **Ange Macaire LONGO**,  
Commissaire Général au Plan auprès du Ministre  
d'Etat chargé de la Planification et de la  
Programmation du Développement  
LIBREVILLE

M. **Lambert ONDO NDONG**,  
Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre  
LIBREVILLE

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaire : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**,  
Directeur Général de l'Economie au Ministère de  
l'Economie – MALABO

Suppléant : M. **Miguel ENGONGA OBIANG**,  
Directeur Général du Budget et des Retraités et  
Pensionnés de l'Etat au Ministère des Finances et du  
Budget – MALABO

Administrateurs représentant la République du Tchad

Titulaire : M. **AHMAT AWAD SAKINE**,  
Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique au  
Ministère de l'Economie et des Finances  
N'DJAMENA

Suppléant : M. **DJEKI BILIMI**,  
Directeur des Contrôles Economiques au Ministère de  
l'Economie et des Finances  
N'DJAMENA

Administrateurs représentant la République Française

Titulaires : M. **Marc-Olivier STRAUSS-KAHN**,  
Directeur Général des Etudes et des Relations  
Internationales, Banque de France -  
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 PARIS

Mme **Mireille GUIGAZ**,  
Directrice du Développement et de la Coopération  
technique au Ministère des Affaires Etrangères -  
20, Rue Monsieur - 75007 PARIS

Mme **Stéphane PALLEZ**,  
Chef de Service des Affaires Européennes  
et Internationales à la Direction du Trésor,  
Ministère de l'Economie, des Finances et de  
l'Industrie - 139, rue de Bercy - 75572 PARIS  
CEDEX 12

- Suppléants : M. **Emmanuel CARRERE**,  
Chef de Service de la Zone Franc à la Banque  
de France - 39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75001  
PARIS
- M. **Laurent FONTAINE**,  
Chargé de Mission des Appuis Financiers  
et des Etudes Economiques au Ministère des  
Affaires Etrangères  
20, rue Monsieur - 75007 - PARIS
- M. **Jérôme WALTER**,  
Chef de Bureau F2 - Direction du Trésor,  
Ministère de l'Economie, des Finances et de  
l'Industrie - 139, rue de Bercy – 75572  
PARIS CEDEX 12.

# COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2003)

- Titulaires :
- M. **Peter AKUMCHI AWA,**  
Directeur du Trésor au Ministère des Finances et du Budget - YAOUNDE
  - M. **Louis ALEKA RYBERT,**  
Conseiller Technique chargé du suivi de la Dette auprès du Ministre d'État, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation LIBREVILLE
  - M. **Jean-Paul DEPECKER,**  
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction du Trésor - Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - 139, rue de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12
- Suppléants :
- M. **Dieudonné EPO,**  
Inspecteur du Trésor, Payeur Général du Trésor au Ministère des Finances et du Budget YAOUNDE
  - M. **Juste-Valère OKOLOGO,**  
Directeur Général du Budget au Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation - LIBREVILLE
  - M. **Michel REVEYRAND,**  
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction du Trésor – Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie – 139, rue de Bercy – 75742 PARIS CEDEX 12

# COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2003)

## PRESIDENT

- Titulaires :
- M. **Richard LAKOE**,  
Chargé de Mission en matière de Banques,  
Assurances et des Relations avec les Institutions  
Financières Internationales au Ministère du Plan, de  
l'Economie, des Finances, du Budget et de la  
Coopération Internationale  
BANGUI
  - M. **Richard LAKOE**,  
Chargé de Mission en matière de Banques,  
Assurances et des Relations avec les Institutions  
Financières Internationales au Ministère du Plan, de  
l'Economie, des Finances, du Budget et de la  
Coopération Internationale  
BANGUI
  - M. **Peter AKUMCHI AWA**,  
Directeur du Trésor au Ministère des Finances et du  
Budget  
YAOUNDE
  - M. **Louis ALEKA RYBERT**,  
Conseiller Technique chargé du suivi de la Dette,  
auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des  
Finances, du Budget et de la Privatisation  
LIBREVILLE
  - M. **Jean-Paul DEPECKER**,  
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction du  
Trésor – Ministère de l'Economie, des Finances et de  
l'Industrie  
139, rue de Bercy - 75742 PARIS CEDEX 12
  - M. **Jean-Luc DELORME**,  
Inspecteur à la Banque de France – 39, rue Croix-des-  
Petits-Champs – 75001 PARIS
- Suppléants :
- M. **Casimir MAGALAMON**,  
Directeur Général de la Division des Synthèses et de  
la Gestion de l'Economie au Ministère du Plan, de  
l'Economie et de la Coopération Internationale  
BANGUI

- M. **Dieudonné EPO**,  
Inspecteur du Trésor, Payeur Général du Trésor au  
Ministère des Finances et du Budget  
YAOUNDE
- M. **Juste-Valère OKOLOGO**,  
Directeur Général du Budget au Ministère de  
l'Économie, des Finances, du Budget et de la  
Privatisation  
LIBREVILLE
- M. **Michel REVEYRAND**,  
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction du  
Trésor – Ministère de l'Économie, des Finances et de  
l'Industrie – 139, rue de Bercy  
75742 PARIS CEDEX 12
- M. **Daniel BESSON**,  
Commissaire du Gouvernement à la Mission de  
Contrôle des Activités Financières de la Direction du  
Trésor – Ministère de l'Économie, des Finances et de  
l'Industrie – 139, rue de Bercy  
75742 PARIS CEDEX 12

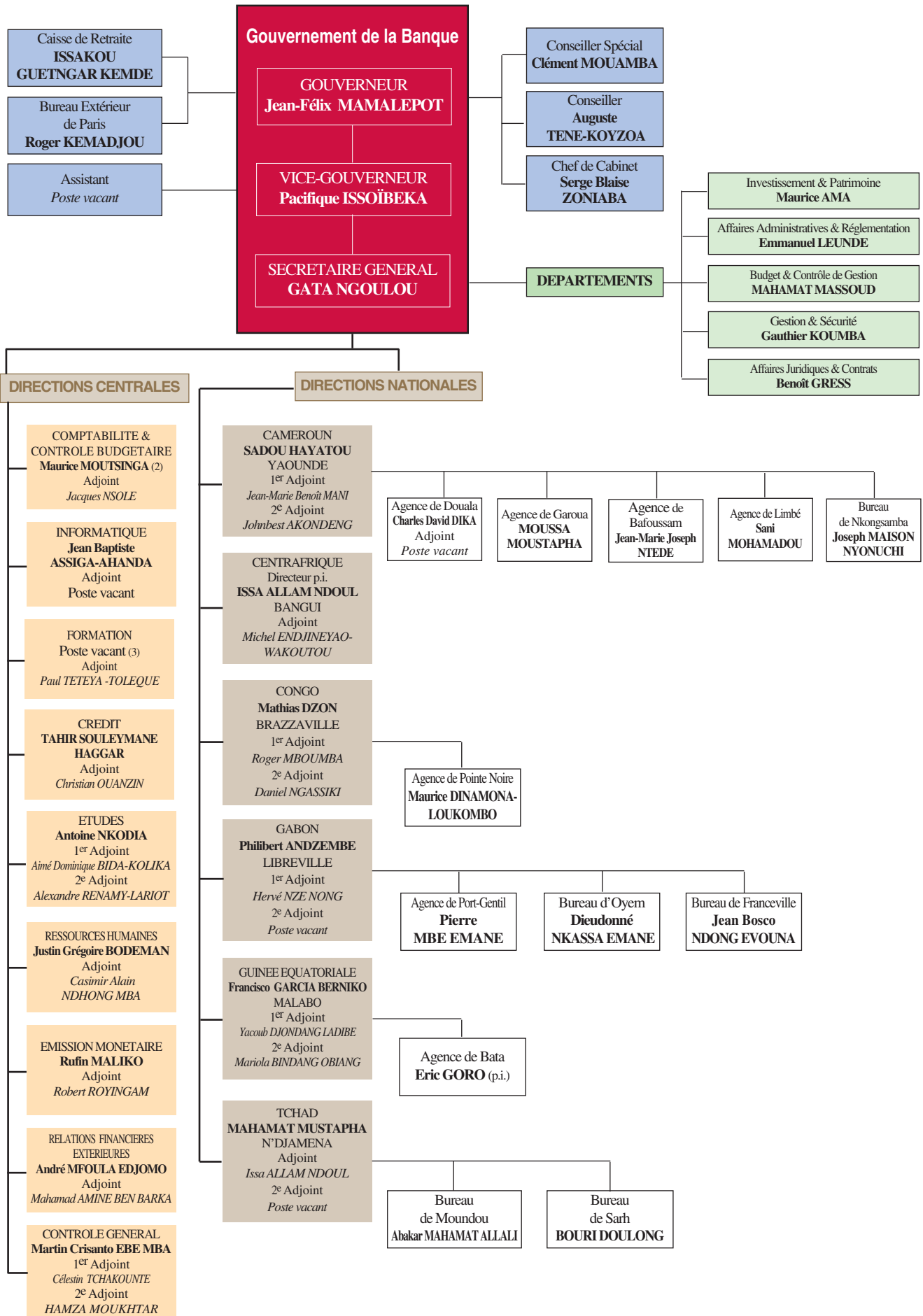
## **SECRETARIAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- M. **Maurice MOUTSINGA**,  
Directeur de la Comptabilité et du Contrôle  
Budgétaire, BEAC



# ORGANIGRAMME DE LA BEAC

au 31 décembre 2003



(2) Egalement Secrétaire des Conseils

(3) Intérim assuré par le Directeur des Ressources Humaines

# BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX  
B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun  
Téléphone : 223 40 30 - 223 40 60 - 223 35 73  
Télex : 88343 KN - 88505 KN ; télécopie : 223 33 29 - 223 33 50  
www.beac.int  
E-mail : beac@beac.int

## CAMEROUN

Indicatif international 237  
**Yaoundé** (Direction Nationale)  
BP : 83 - Tél. : 223-39-39 ; 223-05-11 ; 223-33-90 ;  
223-35-36 ; 223-47-95 ; 223-35-49 ; 223-09-78 ;  
223-29-07 ; 223-37-98 ; 222-14-29  
Télécopie : 223-33-80  
Télex : 88204 KN et 88556 KN  
E-mail : beacyde@beac.int

**Douala**  
BP : 1747 - Tél. : 342 33 24 ; 342-36-55 ; 342-31-65 ;  
342-86-31 ; 342-85-17  
Télécopie : 342-36-47  
Télex : 55257 KN ; 55003 KN  
E-mail : beacdla@beac.int

**Garoua**  
BP : 105 - Tél. : 227-13-45 ; 227-14-99  
Télécopie : 227-30-72  
Télex : 70602 KN et 70786  
E-mail : beacgou@beac.int

**Bafoussam**  
BP : 971 - Tél. : 344-17-57 ; 344-14-32 ; 344-65-01 ;  
344-26-04  
Télécopie : 344-29-84 ; 344-36-62  
Télex : 40044 KN ; 40045 KN  
E-mail : beacbf@beac.int

**Limbé**  
BP : 50 - Tél. : 333-22-30 ; 233-24-88 ; 333-21-22 ;  
333-28-10  
Télécopie : 333-25-93  
Télex : 30243 KN et 30302  
E-mail : beaclim@beac.int

**Nkongsamba**  
BP : 50 - Tél. : 349-13-98 ; 349-34-68 ; 349-39-93  
Télécopie : 349-13-98 ; 349-40-72  
Télex : 62285 KN et 62406 KN  
E-mail : beacnkg@beac.int

## CENTRAFRIQUE

Indicatif international 236  
**Bangui** (Direction Nationale)  
BP : 851 - Tél. : 61 24 00 ; 61 24 05 ; 61 24 10  
Télécopie : 61 19 95  
Télex : 5236 RC  
E-mail : beac30@intnet.cf

## CONGO

Indicatif international 242  
**Brazzaville** (Direction Nationale)  
BP : 126 - Tél. : 81-36-84 ; 81-10-73 ; 81-10-93 ;  
81-10-81 ; 81-11-49 ; 81-11-51 ; 81-36-82  
Télécopie : 81-10-94  
Télex : 5200 KG et 5577 KG  
E-mail : beacbzv@beac.int

**Pointe-Noire**  
BP : 751 - Tél. : 94-07-68 ; 94-13-68 ; 94-30-18 ;  
94-38-67 ; 94-11-74 ; 94-21-90  
Télécopie : 94-11-76  
Télex : 8444 KG et 8212 KG  
E-mail : beacpnr@beac.int

## GABON

Indicatif international 241  
**Libreville** (Direction Nationale)  
BP : 112 - Tél. : 76-13-52 ; 76-02-06 ; 76-11-05 ;  
76-11-06 ; 76-02-06 ; 74-45-47 ; 74-45-48 ; 74-45-49  
Télécopie : 74-45-63 ; 77-54-06  
Télex : 5215 GO  
E-mail : beaclbv@beac.int

**Port-Gentil**  
BP : 540 - Tél. : 55-00-74 ; 55-00-73 ; 55-20-85  
Télex : 8215 GO  
Télécopie : 55-59-67  
E-mail : beacpog@beac.int

**Franceville**  
BP : 129 - Tél. : 67-70-40  
Télex : 6704 GO  
Télécopie : 67-74-57  
E-mail : beacfcv@beac.int

**Oyem**  
BP : 489 - Tél. : 98-65-45 ; 98-65-46  
Télécopie : 98-65-47  
Télex : 7705 GO  
E-mail : beacoye@beac.int

---

### **GUINEE EQUATORIALE**

Indicatif international 240

**Malabo** (Direction Nationale)

BP : 501 - Tél. : (9) 20-10 ; (9) 20-11 ; 20-64

Télécopie : 9 20 06

Télex : 5407 EG

E-mail : beacmal@beac.int

**Bata**

BP : 21 - Tél. : (8) 24-75 ; (8) 26-52

Télex : 5202 EG

Télécopie : 8 23 60

E-mail : beacbat@beac.int

### **TCHAD**

Indicatif international 235

**N'Djamena** (Direction Nationale)

BP : 50 - Tél. : 52-41-76 ; 52-33-97 ; 52-26-71 ;

52-50-14 ; 52-21-65 ; 52-23-64

Télécopie : 52-44-87 ; 52-20-81

Télex : 5220 KD ; 5353 KD

E-mail : beacndj@beac.int

---

### **Moundou**

BP : 149 - Tél. : 69-14-16

Télex : 6205 KD

Télécopie : 69-13-98

E-mail : beacmdo@beac.int

**Sarh**

BP : 241 - Tél. : 68-14-01

Télex : 7204 KD

Télécopie : 68-11-22

E-mail : beacsrh@beac.int

### **FRANCE**

Indicatif international 33

**Paris** (Bureau Extérieur)

29, rue du Colisée 75008

Tél. : (1) 56-59-65-96 ; (1) 56-59-65-93

Télécopie : (1) 42-25-63-95

Télex (0420) 641-521 BACENAC

E-mail : beac@wanadoo.fr



## LE MOT DU GOUVERNEUR

### Président du Conseil d'Administration de la Banque



M. Jean-Félix MAMALEPOT,  
*Gouverneur de la BEAC*

L'activité de la Banque en 2003 s'est opérée dans un environnement économique international et sous-régional relativement favorable en comparaison de l'exercice 2002.

En effet, au niveau international, on retiendra que la croissance économique mondiale s'est située à 3,9 % en 2003 contre 3 % un an plus tôt à la faveur principalement d'une progression sensible des échanges commerciaux, de l'embellie observée sur les marchés financiers et du relâchement sensible des tensions inflationnistes, le tout dans un contexte géopolitique relativement apaisé.

Au niveau de la Sous-région, les six pays membres de la CEMAC ont affiché une croissance réelle du PIB de 4,1 % en 2003 contre 4,2 % un an auparavant dans un environnement économique mieux assaini du fait d'une inflation maîtrisée, de l'amélioration des finances publiques et enfin d'un recul sensible du déficit du compte courant.

Dans un climat de baisse des tensions socio-politiques et de poursuite plus hardie des réformes soutenues par les Institutions de Bretton Woods, la bonne tenue de la croissance économique en 2003 est le fruit d'une demande intérieure alimentée principalement par la consommation des ménages et le renforcement des

investissements pétroliers qui ont permis d'accroître assez substantiellement la production pétrolière de la Communauté avec l'entrée en production en juillet 2003 des gisements de Doba au Tchad.

En ce qui concerne l'inflation, la décélération observée l'année dernière s'est poursuivie avec un taux de 1,2 % contre 3 % en 2002 et 4,4 % en 2001, sous l'effet bénéfique d'une politique monétaire prudente et de l'accroissement de la production vivrière consécutivement à l'amélioration des conditions climatiques dans certains pays de la CEMAC.

L'assainissement des finances publiques a été également observé grâce à une augmentation des recettes publiques dans un contexte de compression remarquable des dépenses publiques dégagant ainsi un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 3,4 % du PIB contre 0,8 % en 2002.

Outre l'effet du pétrole, les autres recettes publiques se sont raffermies en liaison avec l'amélioration de l'activité économique accompagnée d'un effort dans le renforcement du rendement fiscal des administrations.

Au cours de la période sous revue, les comptes extérieurs se sont traduits par une réduction du déficit du compte des transactions courantes qui s'est situé à 7,3 % du PIB en 2003 contre 10,1 % en 2002 en raison de l'amélioration sensible de la balance commerciale.

Par ailleurs, la contraction des flux nets des capitaux a contribué à dégrader le déficit global de la balance des paiements de l'ensemble des pays de la CEMAC.

L'encours de la dette a baissé de 3 % par rapport à 2002, représentant 62,4 % du PIB contre 67,4 % un an plus tôt. Sur les quatre pays (Cameroun, Congo, République Centrafricaine, Tchad) éligibles à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), le Cameroun et le Tchad déjà arrivés au Point de Décision, ont amorcé la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), dans la finalité d'accéder au Point d'Achèvement.

Pour la troisième année consécutive, la compétitivité des économies des pays de la CEMAC s'est à nouveau dégradée en liaison avec la perte des positions concurrentielles induites principalement par la dépréciation du dollar américain et de la plupart des monnaies des pays concurrents sur les marchés des produits agricoles, miniers et forestiers.

Cette situation traduit la vulnérabilité récurrente des économies vis-à-vis des chocs extérieurs ; elle appelle l'urgence d'engager les politiques macroéconomiques de diversification des bases productives aux meilleurs coûts.

Le système bancaire de la CEMAC avec ses trente deux banques en activité affiche une quasi-stagnation par le total des bilans, une faible progression des dépôts de 1 % pour une hausse de 4,2 % des crédits à la clientèle dont les créances en souffrance se sont accrues de 7,6 % nécessitant un effort de provisionnement plus important.

Traduisant cette évolution, le taux de couverture des crédits par les dépôts, tout en étant confortable, s'est légèrement replié, à 142,1 % en 2003 contre 145,5 % en 2002.

Comme en 2002, les banques ont dégagé un excédent de trésorerie substantiel confirmant ainsi la surliquidité du système bancaire de la CEMAC.

Au regard des normes prudentielles édictées par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), les banques ont accompli des efforts importants mais qui restent à consolider notamment en ce qui concerne la norme relative à la division des risques. Selon le système de cotation des établissements de crédit, la situation d'ensemble du secteur bancaire est jugée satisfaisante avec une vingtaine de banques présentant une situation financière bonne.

La situation monétaire à fin décembre 2003 fait apparaître une baisse de 5,1 % des avoirs extérieurs nets du système monétaire qui reflète la dégradation du déficit global de la balance des paiements.

Le crédit intérieur net a progressé de 5,5 % sous l'effet conjugué de l'accroissement des créances nettes sur les Etats de 6,3 % et des crédits à l'économie de 5,1 %.

Reflétant ces évolutions, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 1,7 %.

La baisse relative observée depuis 2001 de la monnaie fiduciaire dans les disponibilités monétaires totales s'est encore confirmée en 2003 au profit principalement de la quasi-monnaie qui se situe à 35,9 % du total en 2003 contre 32,2 % en 2002.

Au 31 décembre 2003, les réserves brutes de change ont représenté 2,8 mois d'importations de biens CAF contre 3 mois en 2002. Le taux de couverture extérieure de la monnaie, quoique confortable, a légèrement régressé pour se situer à 64,93 % contre 66,58 % au 31 décembre 2002.

La politique monétaire de la BEAC au cours de l'exercice sous revue a maintenu son axe principal de stabilité des prix comme rappelé précédemment, tout en accompagnant la croissance amorcée dans les pays de la CEMAC.

Ce contexte m'a amené à réduire, le 2 décembre 2003, de trente points de base, le Taux Directeur de la Banque Centrale, à savoir le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) qui est revenu de 6,30 % à 6 %.

Les ponctions de liquidités sur le marché monétaire ont vu leur taux revenir de 2,70 % à 1,95 %, le 3 novembre 2003, pour tenir compte de l'évolution du loyer de l'argent dans la CEMAC et chez nos principaux partenaires économiques.

En ce qui concerne la politique des réserves obligatoires en vigueur depuis 2002, la discrimination entre les banques à situation de liquidité satisfaisante et celles à situation de liquidité fragile a été maintenue.

Au 31 décembre 2003, les montants ponctionnés par ce mécanisme ont représenté 29 % des réserves totales des banques contre 14,2 % au 31 décembre 2002.

Les réformes engagées au cours des années précédentes se sont poursuivies en 2003.

On relève ainsi l'adoption par la COBAC de plusieurs textes réglementaires visant à renforcer les normes prudentielles en vigueur.

S'agissant de la réforme des systèmes de paiement, l'année sous revue a été marquée, d'une part, par la mise en vigueur, le 8 avril 2003, du Crédit Banque Mondiale sur le guichet de l'Association Internationale de Développement, et d'autre part, par l'adoption, le 4 avril 2003, du Règlement CEMAC relatif aux systèmes, moyens et incidents de paiement, et le 14 avril 2003, d'une série de normes intéressant la profession bancaire par le Comité Régional de Normalisation Financière (CORENOFI).

En ce qui concerne la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'année 2003 a vu l'adoption, le 4 avril 2003, par le Comité Ministériel de l'UMAC, du Règlement portant Prévention et Répression du Blanchiment des Capitaux et du Financement du Terrorisme en Afrique Centrale. Ce texte a mis fin au vide juridique qui caractérisait ce domaine.

Le Projet du Marché Financier sous-régional a vu la mise en place de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), la création de la société anonyme BVMAC (Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale) et la poursuite des travaux de son siège à Libreville (Gabon).

La réforme du système comptable de la Banque s'est poursuivie avec la réalisation de plusieurs missions d'études auprès des partenaires extérieurs.

S'agissant de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, les organes prévus à cet effet auxquels fait partie la BEAC ont régulièrement publié les performances accomplies par les Etats membres de la CEMAC dans ce domaine.

L'assainissement progressif des économies et surtout des finances publiques devrait conduire au respect par les Etats des critères en vigueur.

En ce qui concerne l'administration de la Banque, les Organes habituels de Décision et de Contrôle qui ont fonctionné normalement se sont enrichis d'un Comité d'Audit dont la réunion inaugurale s'est tenue le 17 décembre 2003 à Douala.

Avec des effectifs quasiment stabilisés en 2003 par rapport à 2002, la Banque a pu accomplir les tâches lui incombant, tout en renforçant les actions de formation des agents de tous niveaux confondus.



La modernisation des services s'est poursuivie. La Banque a rendu opérationnelle la nouvelle application de consultation et d'édition de la Centrale des Risques bancaires, de même que le déploiement du nouveau logiciel sur la balance des paiements. Par ailleurs, le projet de certification numérique a été engagé.

La Banque a mis en circulation le 24 novembre 2003 les billets de la nouvelle gamme 2002. Ces nouveaux signes monétaires, conçus suivant les standards internationaux en la matière, recouvrent les coupures habituelles de 500, 1000, 2000, 5000 et 10 000 F, symbolisent par leur homogénéité l'intégration sous-régionale et l'éducation, et rappellent les principales ressources des pays de la CEMAC.

Les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2003 régulièrement approuvés par les organes compétents affichent les équilibres financiers de la BEAC.

Pour 2004, la croissance économique des pays de la CEMAC devrait se raffermir avec un taux escompté de plus de 7 % sous l'impulsion de la vigueur de la demande intérieure et du dynamisme du secteur pétrolier qui intègre désormais et de manière substantielle la production tchadienne.

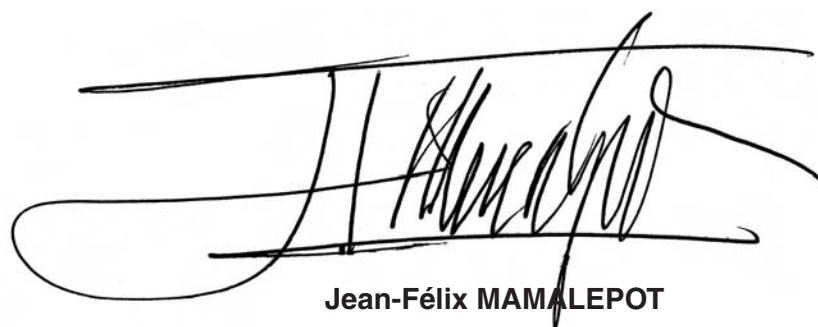
Cette évolution favorable s'accompagnerait d'un taux d'inflation d'environ 1,2 %, d'une consolidation de l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons et d'une réduction significative du déficit du compte courant.

Sur la même période, la situation monétaire se renforcerait avec un taux de couverture extérieure de plus de 70 %.

Cette tendance encourageante n'est pas inédite pour les pays de la CEMAC qui, dans le passé, ont déjà vécu ce scénario porteur.

Ainsi, pour réduire progressivement la vulnérabilité de nos économies très exposées aux chocs exogènes, ces bonnes perspectives sont à consolider par des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles toujours plus hardies pour garantir une croissance saine, durable et pérenne.

Le jeu en vaut la chandelle.



Jean-Félix MAMALEPOT



Première partie :

# **Evolution Economique et Financière**





# CHAPITRE I

## ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

### A. VUE GENERALE

Après avoir été hésitante au premier semestre 2003, la reprise économique mondiale s'est raffermie progressivement à partir du second semestre, notamment aux Etats-Unis et au Japon, sous fond d'embellie sur les marchés financiers et d'amélioration du contexte géopolitique permettant un retour de la confiance des entreprises et des ménages.

La croissance économique mondiale s'est située à 3,9 % en 2003, au lieu de 3,2 % prévu initialement, contre 3 % en 2002. Traduisant ce regain d'activité, les échanges commerciaux ont progressé de 4 % en 2003 contre 3,4 % en 2002.

Cette évolution encourageante de la croissance économique s'est accompagnée d'un relâchement des tensions inflationnistes. Le rythme de création d'emplois est resté cependant modéré, à cause notamment d'importants gains de productivité aux Etats-Unis ainsi que de certaines rigidités structurelles du marché du travail dans la Zone Euro.

Dans ce contexte, l'assouplissement des politiques monétaires et budgétaires s'est poursuivi dans les pays industrialisés afin de stimuler la demande intérieure et relancer l'activité économique.

Sur les principales places financières, les cours des actions ont

évolué favorablement aux dépens de ceux des obligations. Sur les marchés monétaires et obligataires, les taux d'intérêt se sont repliés en relation avec la politique de détente du loyer de l'argent des différentes banques centrales. Au niveau des marchés des changes, l'euro s'est apprécié vis-à-vis des principales devises tandis que le dollar américain s'est affaibli. Sur les marchés de l'or, les cours ont enregistré une sensible hausse.

La situation des marchés internationaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC a été dans l'ensemble favorable. Les cours du caoutchouc, du coton et de l'huile de palme se sont inscrits en hausse, grâce principalement à une forte progression de la demande des pays asiatiques, notamment en Chine. En ce qui concerne les bois tropicaux, les prix de la plupart des essences se sont raffermis tout au long de l'année. Sur le marché des minerais, les cours de l'aluminium se sont bien comportés de même que ceux du manganèse. S'agissant des marchés pétroliers, la bonne tenue des prix a été rendue possible par l'évolution de la situation militaire en Irak, la progression de la demande de brut des principaux pays de l'OCDE, les conditions météorologiques au Mexique, les mouvements sociaux au Venezuela et au Nigeria ainsi que les modifications de la politique de production des pays de l'OPEP.

## B. CONJONCTURE ECONOMIQUE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

### 1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés

En 2003, dans la majorité des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), la longueur de la conjoncture au premier semestre a cédé la place à une reprise économique graduelle au second semestre. Pour l'ensemble des pays membres, la croissance du PIB s'est établie à 2 % en 2003 contre 1,8 % en 2002 en raison du dynamisme de l'investissement privé, tandis que le taux de chômage a atteint 7,1 % contre 6,9 % un an plus tôt, en dépit des mesures d'incitation fiscale mises en œuvre pour stimuler les créations d'emplois. Le besoin financier des administrations publiques s'est aggravé à 3,8 % du PIB en 2003, contre 2,9 % en 2002, du fait notamment de l'impact des allègements fiscaux aux Etats-Unis et en France. Le déficit de la balance courante s'est alourdi de 1,4 % du PIB en 2003 contre 1,1 % un an plus tôt. En revanche, le taux d'inflation a été contenu à 2 % en 2003 contre 2,1 % en 2002, compte tenu de l'accroissement des capacités de production.

Aux **Etats-Unis**, la croissance économique a progressé de 2,4 % en 2002 à 3,1 % en 2003, sous l'impulsion de la hausse des dépenses publiques, du rebond de l'investissement privé et de la fermeté de la consommation des ménages. A l'inverse, le taux de chômage est passé de 5,8 % en 2002 à 6 % en 2003, du fait de la vague des suppressions d'emplois notamment dans le secteur manufacturier. Le besoin de financement des administrations publiques s'est creusé à 4,9 % du PIB

contre 3,4 % un an plus tôt, consécutivement aux allègements d'impôts et aux dépenses supplémentaires pour couvrir les opérations militaires et la reconstruction en Irak et en Afghanistan. De même, le déficit de la balance courante s'est établi à 5 % du PIB en 2003 contre 4,6 % une année auparavant, en liaison avec une hausse sensible des importations, et ce malgré la persistance de la dépréciation du dollar.

Les tensions inflationnistes ont augmenté, sous l'effet du renchérissement des produits énergétiques (pétrole et gaz naturel). L'accroissement des prix à la consommation a atteint 2,3 % en 2003 contre 1,6 % en 2002.

Au **Japon**, l'activité économique s'est progressivement redressée en 2003, soutenue par la vigueur de l'investissement privé et le dynamisme des exportations. Cependant, la consommation des ménages et la construction immobilière sont demeurées faibles, alors que l'investissement public a accusé une baisse. Le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 2,7 % en 2003 contre 0,2 % en 2002. Le taux de chômage s'est quasiment stabilisé à 5,3 % en 2003. L'excédent de la balance courante s'est accru de 2,8 % du PIB en 2002 à 2,9 % en 2003, tiré principalement par le dynamisme des exportations. En revanche, le déficit financier des administrations publiques s'est accentué de 7,1 % du PIB en 2002 à 7,4 % en 2003, en rapport avec les allègements fiscaux accordés aux entreprises.

Bien que la déflation se soit poursuivie pour la cinquième année consécutive, la hausse des prix réglementés, notamment ceux du riz, a contribué à ralentir le processus de baisse des prix en 2003. Le taux d'inflation est revenu de - 0,9 % en 2002 à - 0,2 % en 2003.

Au **Canada**, l'activité économique a connu un ralentissement, surtout au premier semestre 2003, du fait de l'épidémie de pneumopathie atypique, de la découverte d'un cas de maladie de la vache folle dans l'Alberta, de la panne d'électricité dans l'Ontario et des incendies de forêts en Colombie britannique. Ainsi, le taux de croissance du PIB est revenu de 3,3 % en 2002 à 1,8 % en 2003 et le taux de chômage s'est stabilisé à 7,6 % en 2003. Le solde positif des transactions courantes s'est replié de 2 % du PIB en 2002 à 1,9 % en 2003. A l'inverse, l'excédent financier des administrations publiques a légèrement augmenté, évoluant de 0,8 % du PIB en 2002 à 1 % en 2003, compte tenu du tassement des dépenses publiques. Le taux d'inflation a progressé de 2,2 % en 2002 à 2,8 % en 2003.

Dans l'**Union Européenne**, la croissance économique a fléchi au cours de l'exercice sous revue. En particulier, dans la Zone Euro, le PIB global s'est tassé de 0,9 % en 2002 à 0,5 % en 2003, suite à une baisse des exportations et des investissements. Le taux de chômage est passé de 8,4 % en 2002 à 8,8 % en 2003. Le déficit financier des administrations publiques a atteint 2,7 % du PIB en 2003 contre 2,3 % en 2002, suite au ralentissement économique et à la hausse des dépenses au titre des allocations de chômage et des charges sociales. L'excédent des transactions courantes pour l'ensemble de la zone s'est allégé de 1,1 % du PIB en 2002 à 0,4 % en 2003.

Le taux d'inflation s'est établi à 2,1 % en 2003 contre 2,3 % en 2002, en relation avec l'appréciation de l'euro et l'augmentation des capacités inutilisées de production.

Au **Royaume-Uni**, l'activité économique s'est contractée au premier semestre 2003, en liaison avec le recul de l'investissement productif et de la demande extérieure. Au second semestre, la conjoncture économique s'est améliorée, soutenue par la vigueur de la consommation des ménages. Au total, le PIB a progressé de 2,2% en 2003 contre 1,7 % en 2002. Le taux de chômage a diminué, particulièrement dans le secteur public, revenant de 5,2 % en 2002 à 5 % en 2003. Le déficit financier des administrations publiques est passé de 1,5 % du PIB en 2002 à 2,9 % en 2003, sous l'effet conjugué d'une baisse des rentrées fiscales et d'une augmentation des dépenses de l'Etat dans le but d'améliorer la performance des services publics, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le solde négatif des transactions courantes s'est aggravé de 1,8 % du PIB en 2002 à 2,7 % en 2003, en raison de la faible reprise dans les autres pays européens.

En rapport avec la hausse des prix de l'immobilier, l'inflation est ressortie à 1,4 % en 2003 contre 1,3 % en 2002.

En **Allemagne**, l'activité économique a stagné en 2003, après une légère hausse (+ 0,2 %) en 2002, du fait d'une forte baisse des exportations au premier semestre et de l'atonie persistante de la demande intérieure. Le taux de chômage a progressé de 8,1 % en 2002 à 8,7 % en 2003, reflétant l'existence des rigidités structurelles au niveau du marché du travail et du régime d'assurance-chômage. Le déficit financier des administrations publiques

s'est alourdi à 4,1 % du PIB en 2003 contre 3,5 % en 2002, en dépit de la mise en œuvre du programme d'assainissement budgétaire. L'excédent de la balance courante s'est réduit à 2,1 % du PIB en 2003 contre 2,7 % un an plus tôt, en relation avec la faiblesse des exportations.

La hausse des prix à la consommation s'est établie à 1 % en 2003 contre 1,3 % en 2002, eu égard notamment à l'appréciation de l'euro.

En **France**, le recul du PIB au premier semestre 2003 est imputable à la baisse des exportations et à l'affaiblissement de la demande intérieure. Le redressement de l'activité au second semestre est attribuable à un raffermissement de la demande globale. Au total, la croissance est revenue de 1,3 % en 2002 à 0,5 % en 2003. Le taux de chômage a atteint 9,7 % en 2003 contre 9 % en 2002. Compte tenu des allègements fiscaux, le déficit des administrations publiques s'est creusé à 4 % du PIB en 2003 contre 3,1 % un an plus tôt, restant au-dessus de l'objectif de 3 % du PIB défini dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance. L'excédent du compte courant s'est allégé de 2 % du PIB en 2002 à 0,9 % du PIB en 2003.

L'évolution des prix a été influencée par la canicule du mois d'août 2003, le renchérissement des produits frais en septembre et la surtaxation des cigarettes en octobre. L'inflation s'est située à 2,2 % en 2003 contre 1,9 % en 2002.

En **Italie**, l'activité s'est ralentie au premier semestre 2003, avant de se redresser à partir du troisième trimestre à la faveur de la hausse de la demande extérieure, de la reprise des investissements et de la progression de la consommation des ménages. Le

taux de croissance du PIB réel s'est établi à 0,4 % en 2003, comme en 2002. Le taux de chômage s'est replié à 8,8 % en 2003 contre 9,1 % en 2002, reflétant l'impact des réformes entreprises par le Gouvernement pour rendre plus flexible le marché du travail. Le besoin financier des administrations publiques s'est alourdi, passant de 2,5 % du PIB en 2002 à 2,7 % en 2003, sous l'effet d'un train de mesures visant notamment à stimuler la recherche et le développement ainsi qu'à relever les prestations versées aux familles ayant deux enfants ou plus. Le déficit des transactions courantes s'est aggravé à 1,2 % du PIB en 2003 contre 0,6 % en 2002, en relation avec une augmentation des importations plus importante que celle des exportations.

Les tensions inflationnistes se sont accrues de 2,6 % en 2002 à 2,8 % en 2003 soutenues par l'augmentation des coûts unitaires de main d'œuvre.

En **Espagne**, l'activité a été relativement plus favorable que dans la plupart des autres pays de l'Union Européenne, grâce au dynamisme de la consommation privée et des investissements dans le secteur des bâtiments et travaux publics. Le taux de croissance du PIB s'est situé à 2,4 % en 2003 contre 2 % en 2002 et le taux de chômage est revenu de 11,4 % du PIB en 2002 à 11,3 % en 2003. Le solde financier des administrations publiques est passé d'un déficit de 0,1 % du PIB en 2002 à un excédent de 0,3 % en 2003. En revanche, le solde négatif de la balance courante a progressé de 2,4 % du PIB en 2002 à 3 % en 2003, compte tenu de la détérioration de la compétitivité-prix des produits espagnols.

Sur le front des prix, les pressions inflationnistes se sont atténuées pour s'établir à 3,2 % en 2003 contre 3,6 %



en 2002, sous l'impulsion de la baisse des coûts de l'énergie et de l'appréciation de l'euro.

## 2. Conjoncture économique dans les autres régions

Dans la **Fédération de Russie**, l'activité économique s'est accélérée en 2003 suite à une hausse de la demande intérieure, impulsée par une forte stimulation budgétaire avant les échéances électorales (législatives de décembre 2003 et présidentielles de mars 2004). L'investissement s'est notamment accru dans l'industrie pétrolière, la métallurgie et les secteurs orientés vers le marché intérieur comme le bâtiment, les transports, les communications et le commerce de détail. Le taux de croissance du PIB s'est consolidé à 7,3 % en 2003 contre 4,4 % en 2002. Le repli des prix des produits énergétiques et l'appréciation continue du rouble face au dollar ont favorisé le processus de désinflation. En effet, la hausse des prix à la consommation est revenue de 15,8 % en 2002 à 13,7 % en 2003. L'excédent budgétaire a augmenté de 1 % du PIB en 2002 à 1,5 % en 2003, alors que celui du compte courant s'est stabilisé à 8,9 % du PIB en 2003, en relation avec une moindre progression des exportations.

Dans les **Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO)**, la croissance s'est progressivement redressée en 2003. L'activité a été soutenue, d'une part, par les exportations et, d'autre part, par la consommation privée encouragée par des hausses de salaires, notamment dans le secteur public, et par la désinflation qui a redonné du pouvoir d'achat aux ménages. Dans les dix pays devant adhérer à l'Union Européenne en mai 2004, le PIB réel a crû de 4,4 % en 2003, comme en 2002, et l'inflation

s'est décélérée de 15,3 % en 2002 à 9,5 % en 2003. Le déficit du solde courant s'est creusé de 3 % du PIB en 2002 à 3,8 % en 2003, en raison d'une forte hausse des importations.

Les **Economies Dynamiques d'Asie** ont été affectées au premier semestre 2003 par la guerre en Irak et l'épidémie du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS). L'activité économique s'est infléchie au deuxième semestre 2003, compte tenu du redémarrage aux Etats-Unis et du dynamisme de la Chine. Le taux de croissance de la zone s'est situé à 7,2 % en 2003 contre 6,2 % en 2002. Les craintes de déflation en début d'année 2003 ont été dissipées, et le taux d'inflation s'est inscrit à 2,5 % en 2003 contre 1,9 % un an plus tôt, en raison de la hausse des taux d'utilisation des capacités de production et de l'appréciation des cours des matières premières.

En **Chine**, en dépit du ralentissement induit par les effets de la pneumopathie atypique au deuxième trimestre 2003, la croissance du PIB réel a retrouvé son dynamisme, grâce à la vigueur de la consommation privée et de l'investissement, surtout dans les secteurs de l'automobile, la sidérurgie, la métallurgie, le textile et la haute technologie. Ainsi, le PIB a progressé de 8 % en 2002 à 8,4 % en 2003. Le taux d'inflation s'est situé à 0,6 % en 2003 contre - 0,8 % un an plus tôt. Le déficit financier des administrations centrales s'est allégé de 3 % du PIB en 2002 à 2,9 % en 2003. En revanche, l'excédent de la balance courante s'est déprécié de 2,9 % du PIB en 2002 à 1,2 % en 2003 du fait de la forte hausse des importations.

En **Amérique Latine**, après la récession observée en 2002, le redressement des économies s'est

affirmé en 2003, sous l'effet conjugué d'une hausse des exportations et des mesures d'ajustement budgétaire engagées dans de nombreux pays de la région. Le taux de croissance s'est situé à 1,1 % en 2003 contre - 0,1 % en 2002. Au Brésil, après le marasme enregistré au premier semestre, l'activité s'est redressée au second semestre, grâce aux progrès accomplis dans l'assainissement des finances publiques. La croissance du PIB s'est stabilisée à 1,5 % en 2003. En Argentine, l'économie a enregistré un rebond en 2003 suite au redémarrage des exportations et à la bonne tenue de la demande intérieure, plus particulièrement de l'investissement. Le taux de croissance du PIB est passé de - 10,9 % en 2002 à + 5,5 % en 2003. Au Mexique, l'activité économique du premier semestre 2003 a été peu soutenue, à cause de la faiblesse de la demande intérieure et des exportations de produits manufacturés vers les Etats-Unis. Le pays a retrouvé une croissance plus forte au second semestre sous l'effet de la reprise économique américaine et de l'assouplissement des conditions monétaires. Le PIB a augmenté de 0,7 % en 2002 à 1,5 % en 2003.

En **Afrique Subsaharienne**, la croissance en termes réels du PIB s'est ralentie à 2,8 % en 2003 contre 3,4 % en 2002, du fait principalement de la sécheresse (Ethiopie, Guinée, Mali, Rwanda), des conflits armés (Burundi, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire) et du recul de la production pétrolière ( Angola, Congo). Le déficit du compte courant s'est contracté à 3,5 % du PIB en 2003 contre 4 % en 2002, grâce à l'amélioration du solde commercial, tandis que le solde budgétaire négatif s'est atténué de 3 % du PIB à 2,3 % sur la même période. L'inflation a légèrement progressé de 12,3 % en 2002 à 13,3 % en 2003.

Dans l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, la situation économique a subi les effets, au premier semestre 2003, d'une conjonction de facteurs défavorables, en particulier une campagne agricole 2002-2003 marquée par un recul des productions vivrières et une baisse des exportations dans la plupart des Etats ainsi que l'impact de la crise en Côte d'Ivoire. Au deuxième semestre, des signes de reprise sont apparus dans certains pays, en relation notamment avec le redressement de la production industrielle et du commerce de détail. Globalement, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 2,1 % en 2003 contre 1,3 % en 2002. La décélération des prix, amorcée en 2002, s'est poursuivie au cours de l'année 2003, à la faveur de l'approvisionnement régulier des marchés en denrées alimentaires. Le taux d'inflation s'est situé à 1,3 % en 2003 contre 2,9 % en 2002. Le déficit budgétaire s'est allégé, revenant de 4,1 % du PIB en 2002 à 3,9 % un an plus tard, alors que le solde négatif des transactions courantes s'est aggravé à 3,8 % du PIB contre 2,4 % en 2002, du fait de la baisse des exportations.

Au **Nigeria**, la croissance s'est sensiblement redressée en 2003 favorisée tant par les secteurs pétrolier que non pétrolier. Le PIB a augmenté de 10,6 % en 2003 contre 1,5 % en 2002. Le besoin financier des administrations publiques s'est contracté de 5,1 % du PIB en 2002 à 2,7 % en 2003. Le déficit de la balance courante a reculé de 10,7 % du PIB à 2,8 % dans la même période. A l'inverse, l'indice des prix à la consommation a progressé de 13,7 % en 2002 à 14,4 % en 2003, sous l'effet de politiques budgétaire et monétaire expansionnistes.

En **Afrique du Sud**, l'activité a fléchi en 2003 suite au repli de la production des secteurs primaire et secondaire. La hausse du PIB s'est ralentie de 3 % en 2002 à 2,2 % en 2003. Le taux d'inflation s'est élevé à 7,7 % en 2003 contre 9,1 % en 2002, consécutivement au resserrement de la politique monétaire adopté en 2002 et

à l'appréciation du rand sud-africain. Le déficit public est passé de 2 % du PIB en 2002 à 1,1 % en 2003. En revanche, le solde des transactions courantes s'est dégradé, revenant d'un excédent de 0,3 % du PIB en 2002 à un déficit de 0,7 % du PIB en 2003, en liaison avec la forte progression des importations.

## C. EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS, DES CHANGES ET DE L'OR

Sur les marchés monétaires, la politique d'assouplissement des taux d'intérêt a été reconduite par les banques centrales des principaux pays industrialisés pour soutenir l'activité économique et prévenir le risque déflationniste. Les principales places financières ont été marquées par le désengagement des investisseurs des marchés obligataires au profit des marchés boursiers. Au niveau des marchés des changes, l'euro s'est apprécié vis-à-vis des principales devises, alors que le dollar s'est replié en raison du différentiel des taux d'intérêt, de l'incertitude du contexte international, ainsi que des déficits courant et budgétaire américains. Les cours de l'or ont fortement progressé, bénéficiant de son statut de valeur refuge.

### 1. Marchés monétaires

Aux **Etats-Unis**, la Réserve Fédérale américaine (FED) a procédé, au mois de juin 2003, à un abaissement de ses principaux taux directeurs de 25 points de base, afin de soutenir le redémarrage économique amorcé au second trimestre et d'éviter le risque déflationniste. Le taux au jour

le jour des Fonds Fédéraux (Fed Funds) a ainsi été ramené à 1 % et le taux d'escompte à 2 % en fin d'année, niveau historiquement bas depuis 1958, contre respectivement 1,25 % et 2,25 % en décembre 2002. Sur le marché interbancaire de New-York, le taux d'intérêt à trois mois s'est replié de 1,365 % à 1,257 %, en moyenne mensuelle entre janvier et décembre, de même que le taux à un mois est revenu de 1,361 % à 1,152 %, et enfin, le taux au jour le jour s'est contracté de 1,213 % à 0,96 %.

Dans la **Zone Euro**, la Banque Centrale Européenne (BCE) a procédé à une détente de sa politique monétaire à deux reprises en 2003. Elle a réduit ses taux directeurs de 25 points de base au premier trimestre en vue de relancer la croissance économique et de contenir le risque de déflation. Ensuite, elle a effectué un desserrement monétaire plus prononcé de 50 points de base au second trimestre, fixant le taux de refinancement à 2 %, le taux de facilité de dépôt à 1 % et le taux de prêt marginal à 3 %. Sur les marchés interbancaires européens, l'EONIA<sup>4</sup> a régressé de 71 points de base,

<sup>4</sup> EONIA : Euro Overnight Index Average ou taux au jour le jour des échanges réalisés sur le marché interbancaire de la Zone Euro.

ressortant en moyenne mensuelle à 2,07 % en décembre contre 2,78 % en janvier. L'Euribor<sup>5</sup> à un mois a reculé de 2,854 % à 2,131 %, pendant que l'Euribor à trois mois s'inscrivait à 2,142 % contre 2,832 % au début de l'année.

Au **Royaume Uni**, la Banque d'Angleterre a réduit, successivement le 6 février et le 10 juillet 2003, son taux de base d'un quart de point, pour le ramener à 3,5 %, son plus bas niveau depuis les années 50, dans un contexte de baisse des marchés boursiers et de ralentissement de la demande globale. Ensuite, le 06 novembre 2003, le taux directeur a été relevé d'un quart de point à 3,75 % eu égard à l'évolution du marché immobilier et à l'inflexion de la courbe de la consommation des ménages. Sur le marché interbancaire de Londres, le taux d'intérêt à trois mois est passé de 3,807 % en janvier à 4,016 % en décembre, tandis que le taux à un mois est revenu de 3,967 % à 3,890 % sur la même période.

Au **Japon**, la Banque Centrale a conservé en 2003 sa politique monétaire de taux bas, en maintenant son taux de base à 0,10 % et son taux au jour le jour sur le marché interbancaire à 0 %. De même, la politique d'assouplissement quantitatif s'est poursuivie en 2003, avec le relèvement à plusieurs reprises de l'objectif de la Banque du Japon pour les dépôts des banques auprès de ses guichets, en vue d'injecter plus de liquidités sur le marché monétaire.

Dans l'**UEMOA**, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé d'assouplir sa politique monétaire, en réduisant ses taux directeurs de 100 points de base le 07 juillet et de 50 points de base le 20 octobre 2003, compte tenu

des signes encourageants de la reprise économique dans la plupart des Etats de l'Union, d'une confirmation de la décélération des prix et d'une consolidation des réserves de change. Ainsi, le taux d'escompte et le taux des pensions ont été ramenés respectivement à 5 % et 4,5 %, alors que le taux moyen mensuel du marché monétaire est resté inchangé à 4,95 %.

## 2. Marchés obligataires

Les compartiments des emprunts d'Etat ont affiché une volatilité accrue durant l'année 2003, avec deux tendances opposées. D'abord, un premier semestre de détente des taux longs qui a été liée aux faibles perspectives économiques et au contexte géopolitique marqué, notamment par la crise irakienne. Ensuite, le deuxième semestre a été caractérisé par une tension sur les taux longs compte tenu de la divergence notable entre les Etats-Unis et la Zone Euro sur les projections de croissance induisant une correction sensible des titres obligataires, en relation avec l'ajustement des portefeuilles par les investisseurs institutionnels au profit des marchés des actions.

Aux **Etats-Unis**, le taux d'intérêt sur le marché obligataire (T-Note à 10 ans) a régressé de 31 points de base pour se situer à 4,373 %, alors que les taux ont baissé de 55 points de base en **France** (Obligations Assimilables du Trésor à 10 ans) pour se fixer à 4,349 % et de 76 points en **Allemagne** (Bund à 10 ans) pour atteindre 4,328 %.

## 3. Marchés boursiers

Après le repli observé au cours du premier trimestre 2003 dû au risque de l'épidémie du SRAS et de

<sup>5</sup> Euribor : Euro Interbank Offered Rate : moyenne arithmétique des taux auxquels les banques sont disposées à prêter de l'argent sur le marché interbancaire pour les échéances de un à douze mois. Avant l'avènement de l'Euro, le taux de référence était le PIBOR (Paris Interbank Offered Rate).

l'augmentation des tensions géopolitiques, les indices boursiers ont connu une tendance haussière au lendemain de l'intervention des troupes américaines en Irak à la mi-mars. Ce redressement a permis aux cours des actions de retrouver à peu près leur niveau de 1997-1998 aux Etats-Unis et en Zone Euro. L'origine de cette embellie boursière résulte des anticipations favorables de la reprise de l'économie mondiale et de la réallocation des actifs internationaux. Ainsi, après avoir délaissé les actions pour des placements monétaires et obligataires, les investisseurs institutionnels sont progressivement revenus sur les marchés boursiers.

A **New-York**, le Dow Jones a terminé l'année 2003 à 10 412 points, avec une hausse de 24,8 % par rapport au 31 décembre 2002.

En **Europe**, l'indice DJ Eurostoxx 50 s'est établi à 2 432 points le 31 décembre 2003, en augmentation de 12,9 % par rapport au 31 décembre 2002. Pour sa part, l'indice CAC 40 de la Bourse de **Paris** s'est situé à 3 558 points au 31 décembre 2003, soit une augmentation de 16,1 % par rapport au 31 décembre 2002.

#### 4. Marchés des changes

Durant l'année 2003, le dollar s'est fortement déprécié par rapport aux autres principales devises. Le différentiel des taux d'intérêt entre les Etats-Unis et la Zone Euro (1 % pour la FED contre 2 % pour la BCE), le climat géopolitique international caractérisé par la guerre en Irak et les risques d'attentats dans le reste du monde, ainsi que les craintes relatives au financement des déficits courant et budgétaire américains, ont été à

l'origine de cette contre-performance du billet vert. En effet, malgré la bonne progression du PIB et des autres indicateurs d'activité (production industrielle, indices de confiance, ventes au détail), la fragilité des facteurs structurels tels que la baisse des flux de capitaux vers les Etats-Unis a fait planer le doute sur le financement du déficit courant grandissant, en maintenant une pression baissière sur le dollar.

En revanche, la forte volatilité des marchés des changes a permis à l'euro qui s'échangeait à 1,0488 USD en fin décembre 2002, de se négocier à 1,2589 USD fin décembre 2003, soit une hausse de 20 %. La monnaie unique européenne s'est également appréciée par rapport aux autres devises. En effet, la parité EUR/JPY s'est également accrue de 8,3 %, passant de 124,405 JPY en fin décembre 2002 à 134,72 JPY en fin décembre 2003, en relation avec les interventions de la Banque du Japon visant à affaiblir le yen, pour favoriser les exportations japonaises. Par rapport à la livre sterling et au franc suisse, l'euro a progressé respectivement de 8 % et 7,5 %.

#### 5. Marchés de l'or

Les cours de l'or sont passés de 342,75 USD le 31 décembre 2002 à 417,25 dollar le 31 décembre 2003, soit une hausse de 21,7 % due à la montée de l'aversion au risque, les tensions géopolitiques, les scandales financiers, le choc lié à la pression baissière du dollar, ainsi que les intérêts des fonds d'investissement spéculatifs. Par ailleurs, les Banques Centrales asiatiques, dans leurs prises de position, ont attribué à l'or son rôle traditionnel de valeur refuge pour se protéger contre l'inflation.



## D. EVOLUTION DES MARCHES DES MATIERES PREMIERES

En 2003, la situation des marchés internationaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC a été dans l'ensemble favorable. En effet, l'indice composite des cours mondiaux des matières premières de la Communauté <sup>6</sup> a progressé de 12,2 % en moyenne annuelle en 2003 contre 2,2 % en 2002.

S'agissant du **cacao**, le prix moyen mensuel au jour le jour est revenu de 1,98 dollar/kg en décembre 2002 à 1,63 dollar/kg en décembre 2003, soit un recul de 17,6 %. La détérioration du marché international du cacao est imputable au ralentissement de la demande mondiale et à de meilleures récoltes, liées notamment à l'accalmie politique en Côte d'Ivoire et à une collecte record au Ghana, respectivement premier et deuxième producteurs mondiaux. Toutefois, les achats spéculatifs dus aux tensions persistantes en Côte d'Ivoire ont fait remonter légèrement les cours en fin d'année.

En ce qui concerne le **café**, le prix moyen mensuel au jour le jour s'est replié de 0,86 dollar/kg en décembre 2002 à 0,79 dollar/kg en juin 2003 avant de se redresser à 0,82 dollar/kg en décembre 2003. Cette dégradation au premier semestre 2003 s'explique par le niveau élevé de la production, attribuable à des conditions météorologiques favorables. Après une légère hausse au troisième trimestre, les cours ont de nouveau décliné en octobre et novembre, à cause des ventes spéculatives, de l'amélioration

du climat au Brésil et au Vietnam, ainsi que de l'importance des stocks des principaux clients. Néanmoins, en décembre 2003, les cours se sont relevés, grâce aux achats effectués en prévision du repli de la production brésilienne.

Sur le marché européen de la **banane** camerounaise, le prix moyen mensuel s'est situé à 0,42 euro le kg en décembre 2003 contre 0,31 euro/kg en décembre 2002, soit une hausse de 35,5 %. Ce pendant, le cours moyen s'est situé en 2003 au même niveau qu'en 2002, à 0,55 euro/kg. Plusieurs facteurs expliquent le maintien des cours à un niveau relativement bas par rapport au niveau moyen de 0,7 euro/kg atteint en 2001: un marché mondial structurellement excédentaire, un fléchissement de la demande dans les pays industrialisés d'Europe, en liaison notamment avec la forte hausse des températures durant l'été et une présence sur le marché de fruits concurrents et compétitifs (fraise, abricot, pêche...).

Après un premier semestre défavorable, les cours de l'**huile de palme** se sont nettement redressés. Le prix moyen mensuel est passé de 0,45 dollar/kg en décembre 2002 à 0,52 dollar/kg en décembre 2003, soit une augmentation de 15,6 %. Au deuxième trimestre 2003, la faiblesse des stocks des principaux producteurs (Malaisie et Indonésie) et la hausse de la demande ont induit un accroissement des prix de l'huile de palme. Ensuite, la forte baisse des achats en Inde et en Chine

<sup>6</sup> Indicateur calculé par la BEAC sur la base des cours exprimés en devises, en tenant compte du poids de chaque produit dans le total des exportations de la CEMAC

ainsi que l'importance des stocks en Malaisie ont contribué au recul des cours jusqu'en août. A partir de septembre, le redémarrage de la demande chinoise et le redressement du marché de l'huile de soja, produit de référence sur le marché des oléagineux, ont entraîné un relèvement des cours.

Après avoir atteint un pic à 0,2 dollar/kg en février 2003, les cours sont restés déprimés par la suite sur le marché international du **sucre**. Le prix moyen mensuel au jour le jour s'est contracté de 22,2 % entre décembre 2002 et décembre 2003, évoluant de 0,18 dollar/kg à 0,14 dollar/kg. La progression des cours enregistrée en début d'année résulte (i) de la constitution des stocks de sécurité dans la perspective de la guerre en Irak, (ii) du resserrement de l'offre européenne de sucre, et (iii) de l'annonce par le Brésil d'affecter une part de sa production de canne à sucre à la fabrication d'éthanol. L'atonie qui a suivi est imputable à l'importance des stocks chez les producteurs et à la faiblesse de la demande.

La tendance sur le marché mondial du **coton** s'est inscrite à la hausse. En effet, l'indice A « Cotton-Outlook <sup>7</sup> » a progressé de 38,1 % en moyenne mensuelle, passant de 1,18 dollar/kg en décembre 2002 à 1,63 dollar/kg en décembre 2003. Cette embellie des cours procède (i) du dynamisme de la demande chinoise, (ii) du redressement de la consommation aux Etats-Unis, (iii) du recul de l'offre en Afrique de l'Ouest perturbée par le conflit ivoirien, et (iv) des mauvaises conditions climatiques affectant la production chinoise. Cependant, les cours se sont légèrement repliés en décembre 2003 suite à des ventes

spéculatives déclenchées par la tension entre les Etats-Unis et la Chine sur la question des quotas à l'importation de produits textiles et par les attentats les 15 et 20 novembre 2003 en Turquie (sixième producteur mondial).

Après un ralentissement au premier semestre, les cours du **caoutchouc** ont fortement remonté au second semestre, évoluant de 0,53 dollar/kg en décembre 2002 à 0,95 dollar/kg en mars, 0,85 dollar/kg en juin et 1,25 dollar/kg en décembre 2003, soit une progression de 135,8 % en glissement annuel. Dans un premier temps, le fléchissement des prix a résulté de la hausse de l'offre de latex du fait de l'amélioration des conditions météorologiques. Dans un second temps, l'envolée des cours a découlé de (i) l'augmentation de la consommation chinoise, (ii) la diminution des stocks chez les fabricants de pneumatiques européens et américains, (iii) la perturbation des récoltes en Thaïlande et en Malaisie à cause des intempéries, (iv) l'instabilité socio-politique au Liberia, et (v) la création, en octobre 2003, d'une société commune chargée de gérer la production de la Thaïlande, de l'Indonésie et de la Malaisie.

Les cours mondiaux des **bois tropicaux en sciages** ont augmenté tout au long de l'année 2003, en dehors d'une légère baisse au début du second semestre. En Afrique Centrale, le prix moyen mensuel FOB du sapelli (Cameroun) a évolué de 457,49 dollars/m<sup>3</sup> en décembre 2002 à 613,42 dollars/m<sup>3</sup> en décembre 2003, soit une hausse de 34,1 %. Le cours de l'okoumé (Gabon) s'est accru de 23,6 %, passant de 270 dollars/m<sup>3</sup> en décembre 2002 à 333,7 dollars/m<sup>3</sup> en

<sup>7</sup> Qualité du coton d'Afrique du Centre et de l'Ouest

décembre 2003. Au premier semestre, la demande des pays asiatiques et européens est restée forte et les commandes ont afflué auprès des scieries. En revanche, à partir de juillet, le marché est devenu moins actif et la production a baissé, tout en demeurant suffisante pour satisfaire la demande en Europe et en Asie. Dès novembre, l'offre est restée en deçà de son niveau normal de la saison, en raison de mauvaises conditions climatiques qui ont perturbé l'approvisionnement régulier en bois brut.

L'évolution du contexte géopolitique a contribué à la volatilité des cours mondiaux du **pétrole brut**. En moyenne annuelle, les cours sont passés de 25,01 dollars/baril en 2002 à 28,79 dollars/baril en 2003, enregistrant une progression de 15,1 %. La hausse des prix du pétrole est attribuable au regain de tensions au Proche et au Moyen-orient, notamment avec la recrudescence des attentats en Irak, ainsi qu'à la résurgence des troubles socio-politiques au Nigeria et au Venezuela. A ces facteurs, se sont ajoutés, la vigueur de la demande au second semestre, suite à la reprise économique aux Etats-Unis et en Asie, la crainte d'un hiver rigoureux, la faiblesse des stocks de pétrole brut et de gaz naturel aux Etats-Unis, ainsi que le passage de plusieurs tempêtes au Mexique.

Les cours de l'**aluminium** ont évolué à la hausse tout au long de la période sous revue, à l'exception des baisses enregistrées en avril et en septembre. Le prix moyen mensuel est passé de 1,38 dollar/kg en décembre 2002 à 1,54 dollar/kg en décembre 2003, soit un accroissement de 11,6 %. Le relèvement des cours tient à (i) la fermeté de la demande chinoise dans les secteurs de l'automobile et de l'énergie, (ii) la progression de la consommation européenne, (iii) l'insuffisance de l'approvisionnement en bauxite, et (iv) le renchérissement de l'énergie en Amérique du Nord.

Durant les trois premiers trimestres de l'année 2003, le prix du **manganèse** a stagné, du fait des mesures protectionnistes prises dans le secteur de la sidérurgie, notamment aux Etats-Unis et en Europe, ainsi que de la vive concurrence entre les grands pays exportateurs, à savoir l'Australie (22,2 % de parts de marché) à égalité avec le Gabon, l'Afrique du Sud (18,7 %, le Ghana (15,2 %), le Brésil (9,9 %) et les autres pays (9,3 %). A partir du dernier trimestre 2003, le marché s'est redressé, bénéficiant de la tendance haussière sur les marchés de l'aluminium, du cuivre et du nickel, à la faveur du redémarrage de l'activité industrielle au niveau mondial et d'une demande chinoise dynamique. Au total, entre décembre 2002 et décembre 2003, les cours ont progressé de 33,3 %.



## CHAPITRE II

# EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES PAYS DE LA CEMAC

### A. VUE GÉNÉRALE

En 2003, la situation économique des pays membres de la CEMAC s'est caractérisée par une croissance économique relativement soutenue, une inflation maîtrisée, la poursuite de l'assainissement des finances publiques et un recul du déficit du compte extérieur courant.

- Le taux de croissance réel s'est élevé à 4,1 % en 2003, contre 4,2 % en 2002 ;
- Le taux d'inflation s'est établi, en moyenne annuelle, à 1,3 % en 2003, contre 3 % en 2002 ;
- L'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est fixé à 3,4 % du PIB en 2003, contre 0,8 % en 2002 ;
- Le taux de change effectif réel <sup>8</sup> s'est apprécié de 4,2 % en 2003 après une hausse de 3,2 % en 2002 ;

- Le déficit du compte courant est revenu de 10,1 % du PIB en 2002 à 7,3 % en 2003.

Cette performance résulte, au plan extérieur, d'une évolution favorable des termes de l'échange liée à une orientation à la hausse des cours mondiaux des principaux produits d'exportation des pays de la CEMAC et à une baisse des prix à l'importation dans un contexte de forte dépréciation du dollar. Au plan intérieur, elle s'explique par l'augmentation de la production pétrolière, notamment avec la mise en exploitation des gisements de Doba au Tchad, la poursuite de la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles dans le cadre des programmes pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance appuyés par les institutions de Bretton Woods, ainsi que la consolidation de la paix civile.

<sup>8</sup> Une variation positive correspond à une appréciation du taux de change effectif réel (TCER) et traduit une perte de compétitivité.

## B. CROISSANCE ECONOMIQUE

En 2003, la situation macro-économique des Etats membres de la CEMAC a été globalement favorable, avec une hausse du PIB réel de 4,1 % contre 4,2 % en 2002.

De ce fait, la progression du revenu réel par habitant est ressortie à 1,6 %. Le maintien de l'activité économique à un niveau satisfaisant résulte de la conjonction de plusieurs facteurs à savoir (i) l'appréciation des termes de l'échange<sup>9</sup>, (ii) la mise en production des gisements pétroliers de Doba au Tchad et la progression de la

production pétrolière en Guinée Equatoriale et au Gabon, et (iii) la poursuite de la mise en place des mesures prévues dans le cadre des programmes économiques et financiers conclus avec le FMI au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) au Cameroun et au Tchad. Néanmoins, au Congo, le ralentissement de l'activité a été causé par le tassement du secteur pétrolier, et en République Centrafricaine, le marasme économique a persisté du fait des tensions socio-politiques.

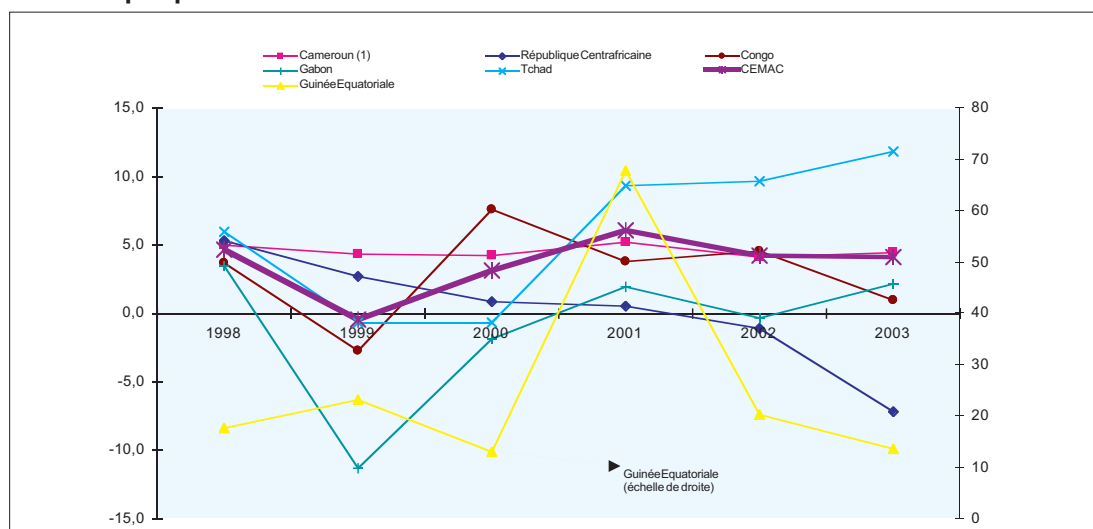
**Tableau 1 : Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC**  
(En pourcentage)

	1999	2000	2001	2002	2003
Cameroun (1)	4,4	4,2	5,2	4,1	4,5
République Centrafricaine	2,7	0,9	0,5	- 1,1	- 7,2
Congo	- 2,7	7,6	3,8	4,6	1,0
Gabon	- 11,3	- 1,9	2,0	- 0,3	2,2
Guinée Equatoriale	23,2	13,1	67,8	20,2	13,6
Tchad	- 0,6	- 0,7	9,4	9,7	11,9
<b>CEMAC</b>	<b>- 0,4</b>	<b>3,2</b>	<b>6,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire, allant du 1er juillet de l'année n au 30 juin n+1, sauf en 2002 et en 2003.

**Graphique 1 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC**



<sup>9</sup> L'indice des termes de l'échange est le rapport de l'indice des prix à l'exportation sur l'indice des prix à l'importation. Il traduit l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné, et reflète la compétitivité-prix d'un pays (indépendamment des effets quantités). Dans le cas de la CEMAC, son évolution est en grande partie liée à celle des prix exprimés en FCFA du pétrole, principal produit d'exportation.

## 1. Evolution de la demande globale

Contrairement à l'année 2002 où la demande extérieure nette était la locomotive de la croissance, la demande intérieure a été l'élément moteur de l'activité économique en 2003.

### 1.1. Demande intérieure

La demande intérieure a contribué positivement à la croissance, favorisée essentiellement par une progression de la consommation privée et des investissements pétroliers.

**Tableau 2 : Contribution de la demande globale à la croissance du PIB réel**

	(En pourcentage)				
	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>- 0,4</b>	<b>3,2</b>	<b>6,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>
<b>Demande intérieure, dont :</b>	<b>- 0,4</b>	<b>7,0</b>	<b>15,8</b>	<b>- 0,2</b>	<b>10,4</b>
Consommation totale	1,9	3,7	6,8	3,5	5,6
Consommation publique	- 0,8	0,9	1,0	0,8	- 0,7
Consommation privée	2,7	2,9	5,8	2,7	6,3
Investissements bruts	- 2,4	3,3	9,0	- 3,7	4,8
Investissements publics	- 1,9	0,8	1,0	- 0,1	- 0,6
Investissements privés	- 0,5	2,2	8,2	- 3,5	5,5
Secteur pétrolier	- 0,4	1,3	4,6	- 5,8	6,0
Secteur non pétrolier	- 0,1	0,8	3,6	2,3	- 0,5
Variation des stocks	- 0,1	0,3	- 0,2	- 0,1	0,0
<b>Demande extérieure nette, dont :</b>	<b>0,1</b>	<b>- 3,9</b>	<b>- 9,8</b>	<b>4,4</b>	<b>- 6,3</b>
Exportations des biens et services non facteurs	0,1	- 0,6	0,5	0,8	1,6
Importations des biens et services non facteurs	0,0	- 3,3	- 10,3	3,5	- 7,9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

#### • Consommation globale

La consommation globale a participé à la croissance dans la plupart des pays membres de la CEMAC, impulsée par la **consommation privée**, dont la contribution a été de 6,3 points, en rapport avec (i) la consolidation des revenus en milieu urbain et en zone rurale, (ii) le relâchement des tensions inflationnistes, (iii) les recrutements

effectués par les Etats dans les secteurs sociaux, les services de sécurité et les forces armées, et (iv) les créations d'emplois dans les secteurs sylvicole, industriel et commercial. Toutefois, en République Centrafricaine, la consommation des ménages a été affectée par l'accumulation des arriérés de salaires des agents de l'Etat et la chute des revenus due à la persistance des tensions socio-politiques.

La **consommation publique** a grevé la croissance de 0,7 point, traduisant particulièrement la gestion rigoureuse des ressources publiques par les Etats.

#### • Investissements bruts

Les investissements bruts ont participé à la croissance à raison de 4,8 points en 2003, du fait essentiellement d'un redressement de la formation brute de capital fixe (FBCF) du secteur pétrolier.

Les investissements publics ont pesé négativement sur la croissance de 0,6 point, à cause de la réduction en termes réels de 12,7 % des dépenses d'équipement de l'Etat, en particulier en République Centrafricaine, au Congo, au Gabon et au Tchad.

Au **Cameroun**, les dépenses en capital de l'Etat ont augmenté de 10,4 %, du fait d'une mobilisation plus importante des financements extérieurs et de la réalisation de projets dans le cadre de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). La FBCF du secteur public a porté principalement sur l'équipement de certains établissements d'enseignement technique, l'aménagement des voies annexes au pipeline Doba-Kribi, la construction des routes Ambam-Kye Ossi, Ambam-Eking, Biyi Eba-Meyo Kye, les travaux de bitumage de l'axe Nyamba-Banyo et la réalisation de deux ponts sur le Ntem à Eboro et Ngoazik.

En **République Centrafricaine**, les investissements publics ont chuté de 40,3 %, en raison de la suspension de plusieurs projets de travaux publics liée à la situation socio-politique et à l'attentisme des principaux bailleurs de fonds, notamment le Japon et l'Union Européenne. Néanmoins, la normalisation progressive de la situation sécuritaire a entraîné le maintien de

certains grands chantiers (stade de 20 000 places et logements sociaux).

Au **Congo**, les dépenses en capital du secteur public ont reculé d'un quart reflétant une baisse des ressources propres de l'Etat et des financements extérieurs. Les crédits budgétaires disponibles ont été alloués en priorité (i) à la construction des axes sous-régionaux (Ouessou-frontière Cameroun, Oyo-frontière Gabon, Djoudou-frontière RCA) et de nouveaux tronçons routiers (Bouansa-Mouyondzi-Moukoulou, Dongou-Boyéllé), (ii) à la remise en état des infrastructures hydrauliques, sanitaires, scolaires, ferroviaires et électriques, (iii) à l'assainissement des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, et (iv) à la poursuite de l'aménagement des aéroports de Dolisie et d'Ollombo ainsi que de la centrale hydroélectrique d'Imboulou sur la Léfini.

Au **Gabon**, la FBCF du secteur public a accusé une baisse de 37,8 % due à la réduction des crédits budgétaires et à la faible mobilisation des capitaux extérieurs. Cependant, les grands travaux de l'Etat ont porté sur les opérations liées à la préparation de la Fête Nationale, particulièrement dans les villes de Lambaréné et Mouila, la réhabilitation et l'équipement des édifices publics, la mise en œuvre du programme d'électrification villageoise en énergie solaire, ainsi que la poursuite du plan de construction et de réhabilitation des infrastructures routières.

En **Guinée Equatoriale**, les investissements publics ont augmenté de 24,2 %, en rapport avec l'édification de 500 logements sociaux, l'aménagement de la voie de contournement de la ville de Malabo, la réhabilitation de la route Bata-Sendje-Mbini et les travaux de mise en chantier de Malabo II. Par ailleurs, des ressources budgétaires ont été consacrées à la construction de

divers bâtiments dans la ville de Bata dans le cadre du programme de célébration de la Fête Nationale.

Au **Tchad**, les dépenses en capital de l'Etat ont régressé de 26,5 % à cause de la diminution de l'aide publique extérieure. Toutefois, les réalisations ont concerné des travaux d'infrastructures routière (bitumage de l'axe Kélo-Koutou et construction du tronçon Am-Timan / Haraze-Manguaigne) et aéroportuaire, le développement agropastoral, le renforcement des capacités énergétiques et l'extension du réseau des télécommunications.

La contribution des investissements du secteur privé non pétrolier a été négative de 0,5 point, compte tenu de l'achèvement de la construction de l'oléoduc Doba-Kribi, et dans une moindre mesure, de l'attentisme des milieux d'affaires en République Centrafricaine. Toutefois, l'accroissement des investissements dans les secteurs de la transformation du bois, de l'énergie, des industries manufacturières, des bâtiments et travaux publics ainsi que de la téléphonie mobile ont permis d'atténuer cette évolution.

Au **Cameroun**, les dépenses en capital du secteur privé non pétrolier ont diminué de 8,2 %, en liaison avec l'achèvement de la construction du Pipeline Tchad-Cameroun, le gel des programmes d'équipement de certaines entreprises découlant des difficultés d'approvisionnement en énergie électrique et le ralentissement des investissements des entreprises forestières par manque de grumes à transformer. Cependant, les opérateurs de téléphonie mobile ont accru les capacités de leurs réseaux pour faire face à une demande toujours en expansion. Enfin, la Cameroon Rail Ways (CAMRAIL) a procédé à

l'acquisition de nouveaux matériels ferroviaires destinés au transport des passagers, alors que la construction de complexes résidentiels et commerciaux s'est poursuivie à Douala et à Yaoundé.

En **République Centrafricaine**, la formation brute du capital fixe du secteur privé a enregistré une baisse de 5,4 %, du fait de la méfiance des opérateurs économiques qui ont gelé certains programmes d'investissement, suite aux tensions socio-politiques.

Au **Congo**, les dépenses en capital du secteur privé non pétrolier ont progressé de 40,8 %, grâce aux investissements effectués par les opérateurs (i) de la filière du bois, (ii) du secteur minier dans le cadre des projets de production et de transformation de magnésium dans le Kouilou par la société Magnesium Alloy et d'exploitation aurifère à Yangadou (Sangha) par la Société d'Exploitation Minière (SEM), (iii) dans les brasseries et les entreprises de téléphonie mobile, par l'acquisition de nouveaux équipements, et (iv) de cimenterie par la réhabilitation des installations de Loutété par la Société Nouvelle des Ciments du Congo (SONOCC).

Au **Gabon**, les investissements privés non pétroliers ont augmenté de 5,2 %, sous l'effet de la réalisation de certains projets, dans les secteurs minier et agro-industriel. Les sociétés sud-africaine Rangold, australienne Lafayette Mining, canadienne Golden Gram et américaine Golden Star ont procédé à l'installation de leur exploitation aurifère. De même, la Société Minière de Mabounié (SOMIMA) et le groupe britannique Reunion Mining ont démarré l'exploitation du gisement de niobium associé à des indices de phosphate dans la région de Mabounié. La société des Eaux de Léconi (EAULECO) a

amélioré ses installations en vue de la production de bouteilles de soda.

En **Guinée Equatoriale**, la FBCF du secteur privé non pétrolier s'est accrue de 20,1 %, compte tenu de l'augmentation des capacités de production des entreprises des BTP (Bouygues, Sogea, Scet-Cameroun, Sogeco, Incat et Atepa Technologie) pour répondre aux besoins des projets d'infrastructures publiques et au boom des constructions individuelles et des complexes hôteliers.

Au **Tchad**, les dépenses d'équipement du secteur privé non pétrolier en hausse de 16,4 %, ont concerné les investissements de renforcement des capacités de production réalisés par la Brasserie du Logone (BDL), la Manufacture des Cigarettes du Tchad (MCT) et la Compagnie Sucrière du Tchad (CST).

La FBCF du secteur pétrolier a progressé de deux tiers, contribuant à la croissance à hauteur de 6 points.

Au **Cameroun**, les investissements du secteur pétrolier ont progressé de 43,7 % grâce à la poursuite des travaux de recherche et d'exploration dans les périmètres de Douala/Kribi-Campo, de Mamfé et du Logone-Birni.

Au **Congo**, les dépenses d'équipement du secteur pétrolier se sont redressées de 8,3 % en relation avec (i) la mise en œuvre des programmes de développement et de production des nouveaux champs de Moho et Bilondo, (ii) l'exploitation du champ Mboundi Marine I par la firme Zetah MP Congo, et (iii) l'intensification des rendements des anciens puits d'Emeraude, Likouala, Nkossa, de Loango, Zatchi, Kitina, Djambala et Yombo.

Au **Gabon**, la FBCF du secteur pétrolier a reculé de 7,5 %. Toutefois, la politique menée par les compagnies pétrolières conjointement avec l'Etat visant à limiter le déclin de certains champs grâce à l'utilisation de nouvelles technologies et à encourager la prospection en haute mer a permis la poursuite de la Phase 3 du développement de Rabi-Kounga et la mise en production des gisements de Toucan et Olowi par Shell et Pioneer Ressources. Par ailleurs, les sociétés Elf, Agip, Perenco et Panafrican ont continué leurs travaux de recherche de forage, respectivement sur les permis de Mbinda, Mpolo, Olende, Gombe et Maghéna. Enfin, des investissements importants ont été réalisés par la Société Gabonaise de Raffinerie (SOGARA), en particulier l'installation d'une turbine à gaz.

En **Guinée Equatoriale**, les investissements du secteur pétrolier ont plus que doublé (+ 119,3 %), reflétant la dynamisation des programmes d'investissement des entreprises pétrolières (Exxon-Mobil, Ocean Energy) avec l'extension du champ de Zafiro ainsi que le développement des gisements de Zafiro-Ekanga à la frontière maritime avec le Nigeria. Cette évolution a également été renforcée par l'accroissement de la capacité de production de méthanol de la compagnie Atlantic Methanol Production (AMPCO), le développement des gisements de Ceiba par Amerada Hess et l'intensification des campagnes d'exploration par les firmes Chevron-Texaco, Petronas et Roc Oil Company.

Au **Tchad**, la FBCF du secteur pétrolier a reculé de 23,1 %, en rapport avec l'achèvement des travaux d'aménagement du pipeline Doba-Kribi. Néanmoins, des dépenses



d'équipement ont concerné la poursuite des travaux de recherche pétrolière dans la zone méridionale du pays et la mise en production des champs de Miandoum, Komé et Kolobo.

## 1.2. Demande extérieure nette

La demande extérieure nette a freiné la croissance à hauteur de 6,3 points, à cause principalement de la hausse des importations de biens et services non facteurs induite par une forte progression des commandes d'équipements des entreprises pétrolières. Les exportations de biens et services non facteurs ont faiblement contribué à la croissance en raison de la dépréciation du dollar américain, et ce malgré la hausse de la production pétrolière et l'augmentation des cours de l'or noir et des autres matières premières.

Au **Cameroun**, les exportations se sont élevées à 1 318,1 milliards en 2003, en léger accroissement (+0,7 %) par rapport à 2002. Les ventes de café ont progressé de 8,9 % suite au relèvement des cours. Les exportations de bois tropicaux ont augmenté de 9,8 %, soutenues par une hausse des tonnages de bois sciés. Les ventes de banane ont enregistré un accroissement de 28,7 % avec le redressement des quantités exportées. Les expéditions de caoutchouc ont connu une hausse de 20,6 % du fait de l'accroissement des tonnages vendus. A l'inverse, les exportations ont diminué pour le pétrole (- 8,9 %), le cacao (- 14 %), le coton (- 4,5 %) et l'aluminium (- 1,2 %) en raison d'un recul des quantités vendues. Le pétrole est cependant resté le principal produit d'exportation (39,8 % du total). Les importations ont fléchi de 3,4 %, revenant de 1 295 milliards en 2002 à 1 251,6 milliards en 2003, en liaison

essentiellement avec la diminution des biens d'équipements suite à l'achèvement de la construction du pipeline Tchad-Cameroun. Au total, l'excédent commercial a quasiment quintuplé, passant de 13,6 milliards en 2002 à 66,5 milliards en 2003.

En **République Centrafricaine**, les exportations ont chuté de près d'un tiers pour s'établir à 70,9 milliards, à cause des incidences néfastes du conflit interne qui a sérieusement affecté l'appareil productif. Les ventes de diamant brut se sont contractées de 21,2 % en 2003 en rapport avec l'atonie mondiale des pierres de joailleries et des nouvelles réglementations nationales en vigueur pour la commercialisation des gemmes. Les exportations de coton se sont effondrées de 6,4 milliards en 2002 à 0,6 milliard en 2003 et celles du café se sont repliées de 1 milliard en 2002 à 0,8 milliard en 2003. De même, les expéditions de grumes et de sciages ont reculé de 33,5 %. Les importations de marchandises ont baissé de 12,6 %, pour se fixer à 76 milliards en 2003. Ce repli est dû au marasme économique, à l'abaissement du revenu disponible des ménages et à la contraction des achats de produits pétroliers en 2003. L'excédent du commerce extérieur de 18 milliards en 2002 a fait place à un déficit de 5,1 milliard en 2003.

Au **Congo**, les exportations se sont établies à 1 461,1 milliards en 2003, en baisse de 8 % par rapport à 2002, compte tenu de l'amoindrissement de 8,9 % des ventes de pétrole brut, équivalant à 85,6 % du total, imputable principalement à une diminution du volume commercialisé. En revanche, les expéditions de bois tropicaux ont progressé de 4,9 % du fait d'une forte croissance des quantités commercialisées. Suite à un accroissement de 15,2 % des volumes exportés, les ventes de sucre ont

progressé de 13,3 %. Les importations se sont repliées de 5,3 % pour se situer à 449,9 milliards, consécutivement à la longueur de l'activité économique et à la réduction des commandes du secteur public. En conséquence, l'excédent de la balance commerciale a fléchi de 9,2 % pour se fixer à 1 011,2 milliards en 2003.

Au **Gabon**, les exportations ont atteint 1 842,3 milliards en 2003, en hausse de 1,9 % par rapport à l'année 2002, en liaison avec la progression des ventes de pétrole brut, équivalant à 80,5 % du total des exportations, attribuable au redressement des cours mondiaux du brut et à l'accroissement des volumes exportés. En revanche, les expéditions de bois tropicaux et de manganèse ont accusé des baisses de 14,2 % et 15,9 % respectivement en relation avec la dépréciation des prix de ces produits exprimés en franc CFA. Les importations ont régressé de 9,5 % pour se situer à 602 milliards, en rapport avec le fléchissement des investissements publics et la baisse des cours du dollar. Ainsi, l'excédent du commerce extérieur a augmenté de 8,7 % pour s'élever à 1 240,3 milliards en 2003.

En **Guinée Equatoriale**, les exportations se sont inscrites en hausse de 10,9 % en 2003 pour atteindre 1 714 milliards, sous l'effet principalement d'un accroissement de 11,7 % des ventes de pétrole brut, représentant 92 % du total, en relation avec une progression des quantités extraites. Par ailleurs, la commercialisation de méthanol a augmenté de 4,6 % sous l'impulsion du relèvement des volumes exportés. Les ventes de grumes et de bois débités ont fléchi de 6,6 % à cause de la baisse conjointe des quantités produites et du prix unitaire exprimé en franc CFA. Les

exportations de cacao se sont accrues de près de deux tiers en raison de la progression des volumes commercialisés. Les importations ont doublé pour se fixer à 711,7 milliards, du fait de la hausse de la consommation des ménages et de l'augmentation des commandes des secteurs pétrolier et public. Au total, l'excédent de la balance commerciale a régressé de 15,9 % pour revenir à 1002,3 milliards en 2003.

Au **Tchad**, les exportations ont plus que doublé, passant de 123,8 milliards en 2002 à 259,3 milliards en 2003, compte tenu essentiellement des premières cargaisons de pétrole brut (1,2 million de tonnes) issues des champs pétroliers de Doba, et correspondant à la moitié du total. Les ventes de coton fibre ont progressé de 5,4 %, en rapport avec la forte appréciation (+ 31,5 %) des cours mondiaux. Enfin, les expéditions de bétail sur pied se sont accrues de 5 % pour ne plus représenter que 21,1 % du total des exportations contre 42 % auparavant. Les importations ont baissé de 22,4 % pour atteindre 458,1 milliards en 2003, suite à la réduction des achats du secteur pétrolier. En définitive, le déficit du commerce extérieur s'est contracté de plus de moitié pour s'établir à 198,8 milliards en 2003.

## 2. Evolution de l'offre globale

En 2003, l'offre globale a été soutenue par les filières agricoles, le secteur pétrolier, les industries manufacturières et les services marchands. En revanche, l'activité a été morose dans la sylviculture et les bâtiments et travaux publics.



**Tableau 3 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel**

	(En pourcentage)				
	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>- 0,1</b>	<b>- 0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,0	- 0,1	0,6	0,3	0,8
Sylviculture	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,1	- 0,1
<b>Secteur secondaire</b>	<b>- 0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>3,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>
Pétrole	- 0,9	- 0,4	1,3	0,6	1,3
Industries manufacturières	0,5	0,6	0,9	0,5	0,4
Bâtiments et travaux publics	- 0,1	0,7	1,1	0,5	- 0,1
Autres	- 0,2	0,0	0,1	0,1	0,1
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>	<b>1,6</b>
Services marchands	0,5	2,0	2,0	2,0	1,1
Services non marchands	0,8	0,5	0,5	0,4	0,4
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>0,5</b>	<b>3,2</b>	<b>6,3</b>	<b>4,3</b>	<b>4,1</b>
Droits et taxes à l'importation	- 0,9	0,0	- 0,2	- 0,1	0,0
<b>PIB aux prix constants du marché de 1992</b>	<b>- 0,4</b>	<b>3,2</b>	<b>6,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>
Secteur pétrolier	- 0,9	- 0,4	1,3	0,6	1,3
Secteur non pétrolier	0,5	3,6	4,8	3,6	2,8

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

La contribution des secteurs à la croissance économique par pays se présente ainsi qu'il suit :

Au **Cameroun**, la croissance du PIB en termes réels a légèrement progressé, passant de 4,1 % en 2002 à 4,5 % en 2003, en rapport avec les bonnes performances dans le secteur agricole, l'industrie et les services marchands.

L'agriculture vivrière a contribué à la croissance à hauteur de 0,5 point en liaison avec (i) une pluviométrie suffisante, (ii) l'orientation phyto-

sanitaire appropriée (iii) la distribution d'outils agricoles plus performants, et (iv) le désenclavement des zones de cultures par la création et l'entretien des pistes rurales. Ainsi, la production agricole s'est accrue de 3,5 % durant la campagne agricole 2003-2004 avec des récoltes de 1 533 800 tonnes pour le manioc, 1 677 800 tonnes pour la banane plantain, 1 232 700 tonnes pour le macabo-taro, 954 600 tonnes pour le maïs et 344 200 tonnes pour le mil-sorgho.

Le concours de l'agriculture industrielle d'exportation à la croissance a été de 0,7 point en 2003, en raison d'une augmentation de l'ensemble des cultures, à l'exception du café. Cette évolution s'explique essentiellement par les bonnes conditions météorologiques et l'effet incitatif exercé sur les planteurs par la revalorisation des prix d'achat. Ainsi, pour la campagne 2003-2004, les récoltes se sont chiffrées à 154 300 tonnes pour le cacao, 233 900 tonnes pour le coton, 330 000 tonnes pour la banane, 42 400 tonnes pour le caoutchouc naturel et 55 100 tonnes pour le café.

L'apport de l'élevage et de la production animale a été de 0,1 point, grâce à (i) la création d'une centaine de puits dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord par le Comité de réhabilitation et de création des points d'eau pour le bétail, (ii) l'amélioration du suivi sanitaire des animaux, et (iii) l'accroissement de la demande locale et sous-régionale. Le cheptel, composé de bovins, ovins, caprins et porcins, s'est accru de 2,7 % pour se situer à 9 186 200 têtes, et la volaille a progressé de 2,4 % pour s'élever à 12 057 000 unités.

La participation de la sylviculture à la croissance a été de 0,1 point, du fait de la reprise des attributions des autorisations d'exploitation à certaines sociétés ayant mis sur pied des plans d'aménagement et de l'impact favorable des abattages issus des forêts communautaires. Ainsi, les ventes de bois transformés se sont inscrites en hausse de 14,9 % pour se fixer à 644 900 tonnes, alors que la production de grumes a accusé un repli de 10 % pour s'établir à 1,738 million de m<sup>3</sup>.

La filière des hydrocarbures a grevé la croissance de 0,2 point, à cause de la déplétion naturelle des

principaux gisements, notamment ceux du Rio del Rey et d'Ebome. La production de pétrole brut a ainsi fléchi de 5,8 % pour se situer à 4,9 millions de tonnes en 2003. Néanmoins, l'activité a été entretenue par la fermeté de l'industrie du raffinage.

Les industries manufacturières ont contribué à la croissance à hauteur de 0,6 point, grâce à la bonne tenue de la demande intérieure et sous-régionale, ainsi qu'à la normalisation progressive de la fourniture d'électricité.

Le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) a participé à la croissance à hauteur de 0,1 point, compte tenu de l'exécution satisfaisante du budget d'investissement de l'Etat et de la hausse de la construction immobilière.

Dans le secteur tertiaire, l'apport de 0,8 point des transports et des communications à la croissance résulte de l'expansion de la téléphonie mobile et de la densification du trafic routier interurbain. Les branches du commerce, des hôtels et des restaurants ont contribué à la croissance à raison de 0,7 point, en liaison avec le développement du tourisme et l'organisation de nombreux séminaires et colloques internationaux.

**En République Centrafricaine**, le marasme de l'économie s'explique essentiellement par le recul des activités sylvicoles, minières, industrielles et commerciales, en conséquence des troubles socio-politique. La croissance du PIB en termes réels s'est situé à - 7,2 % en 2003 contre - 1,1 % en 2002.

L'agriculture de subsistance a participé à l'activité à concurrence de 0,6 point, en relation avec le retour des populations déplacées et la restauration progressive de la sécurité dans les zones de culture. Au cours de la

campagne 2003-2004, la production vivrière a été de 579 800 tonnes de manioc, 125 800 tonnes d'arachides, 110 500 tonnes de maïs et 51 900 tonnes de mil et sorgho.

La contribution négative des cultures de rente à la croissance s'est élevée à 0,4 point, à cause de l'effondrement de la récolte de coton. En effet, la production cotonnière est estimée à 1 500 tonnes en 2003-2004 contre 14 000 tonnes en 2002-2003, en raison de la destruction totale du matériel de production de la Société Centrafricaine de Développement du Textile (SOCADETEX) et de l'accumulation des arriérés aux planteurs. A l'inverse, les achats de café ont plus que doublé pour se fixer à 6 000 tonnes en 2003-2004 du fait de la bonne tenue des cours mondiaux et des effets sur la filière du programme d'appui mise en œuvre par le gouvernement.

L'élevage a contribué pour 0,1 point à l'activité, en raison d'un croît naturel du cheptel de 0,6 % pour se fixer à 7,2 millions de têtes en 2003. Toutefois, la production animale a pâti des événements politico-militaires.

La sylviculture a obéré l'activité de 1 point en relation avec la décision des Autorités de suspendre plusieurs permis concédés aux exploitants forestiers. Ainsi, la production de grumes a chuté de 26,4 %, se situant à 478 500 m<sup>3</sup> en 2003, tandis que celle des sciages et contreplaqués s'est repliée de près de moitié pour s'établir à 46 000 m<sup>3</sup> en 2003.

Dans le secteur secondaire, les industries extractives ont érodé la croissance de 0,4 point, en liaison avec une baisse de 19,8 % de la production commercialisée de diamants (332 700 carats en 2003 contre 414 800 carats en 2002). Ce déclin procède (i) de l'insécurité dans les zones de

production, (ii) des difficultés d'approvisionnement en carburant, (iii) des mesures conservatoires en vue de l'assainissement de la filière diamantaire prises par les Autorités, notamment la suspension des concessions et des licences d'exploitation, et (iv) de la diminution des financements accordés aux collecteurs par les bureaux d'achats.

Les industries manufacturières ont grevé la croissance de 0,7 point, à cause de la baisse du volume d'activité dans les principales entreprises manufacturières. Ainsi, à fin décembre 2003, la production a diminué de 7,4 % pour la bière, de 17,4 % pour les boissons gazeuses, de 16,9 % pour les oléagineux, de 90 % pour les articles ménagers et de 24,6 % pour les tôles et faîtières en aluminium. Le secteur industriel a principalement été affecté par la faiblesse de la demande, les retards enregistrés dans la reconstruction des usines, les problèmes d'approvisionnement en consommations intermédiaires en rapport avec l'état du réseau routier, ainsi que la concurrence des produits frauduleusement importés.

La contribution des branches de l'hydraulique et de l'énergie à la croissance a été marginale du fait de la vétusté des installations de la Société d'Energie de Centrafrique (ENERCA) et de la Société de Distribution d'Eau en Centrafrique (SODECA), de la résurgence des branchements illicites et des tensions de trésorerie. Néanmoins, la fourniture d'électricité en 2003 par ENERCA s'est légèrement accrue (+ 0,5 %) et la production d'eau par la SODECA a augmenté de 35,5 %.

Le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) a obéré la croissance de 1,2 point, compte tenu de la suspension de la plupart des grands travaux publics causée par la faiblesse des ressources propres de

l'Etat et la rareté des financements extérieurs.

Le secteur tertiaire a pesé de 1,8 point sur la croissance sous l'effet de la baisse des revenus des ménages et de la diminution des activités sylvicole, minière et manufacturière.

Au **Congo**, le taux de croissance est revenu de 4,6 % en 2002 à 1 % en 2003 à cause de la récession des secteurs pétrolier et des bâtiments et travaux publics.

Les branches de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et de la pêche ont contribué à concurrence de 0,5 point à la croissance, en raison de la reprise des activités dans la région du Pool et de la dynamisation par les Autorités des filières agropastorales et halieutiques, notamment à travers la mise en œuvre du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) appuyé par la FAO. Pour sa part, la Société Agricole de Raffinage de Sucre (Saris Congo) a augmenté de 9,8 % la production de sucre brut qui s'est établie à 60 300 tonnes, grâce à une meilleure récolte, à l'augmentation de la capacité de raffinage avec un rendement plus élevé.

L'apport de la sylviculture à la croissance a été positif de 0,4 point, du fait de la progression des productions de grumes et de bois débités. En effet, les abattages ont augmenté de 6 % pour se situer à 1 250 000 m<sup>3</sup> en 2003, tandis que la fabrication de bois débités s'est accrue de 80,2 % pour se fixer à 306 300 m<sup>3</sup>. Ce regain est attribuable (i) à l'implantation de nouvelles sociétés dans la partie nord du pays notamment la Société Industrie de Transformation de Bois de la Likouala (ITBL), la Société Congolaise Arabe Lybienne (SOCALIB) et la Congolaise Agricole Industrielle de Bois (CIB), (ii) à la mise en exploitation de nouveaux permis par Taman, Man Fai Tai et la Forestière Agricole Industrielle

et Commerciale (FORALAC) dans le Niari, la Bouenza et la Lékoumou, (iii) aux travaux de développement et de remise en état des infrastructures effectués afin de limiter le transit des produits par le Cameroun, et (iv) au renforcement de la capacité de transport du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO). Cependant, l'activité forestière a été affectée par l'accroissement progressif des charges fiscales. De leur côté, les coupes de rondins d'eucalyptus ont régressé d'un quart pour atteindre 61 200 tonnes en 2003, en raison de la suspension durant une partie de l'année des activités de la société des Eucalyptus du Congo (ECO).

Les industries extractives ont obéré la croissance de 1,8 point, à cause de la baisse de 5,1 % de l'activité pétrolière qui s'est établie à 11,2 millions de tonnes en 2003. Ce repli est imputable au recul des extractions de brut des champs de Nkossa, Tchibouela et Tchibeli. Néanmoins, le déclin a été atténué par l'accroissement de la production des gisements d'Emeraude, Foukanda, Mwafi, Likalala, Kombi et Mboundi.

Les industries manufacturières ont participé pour 0,4 point à la croissance grâce à l'amélioration de la fourniture en énergie électrique, à la restauration des capacités de production des unités industrielles et à l'approvisionnement régulier des usines en carburants et matières premières avec la reprise progressive du trafic du CFCO.

L'apport de la branche électricité, gaz et eau à la croissance a été de 0,2 point en raison du renforcement progressif de la capacité de production de la Société Nationale d'Electricité (SNE) et de la Société Nationale de Distribution d'eau (SNDE) et de la progression de la consommation. Toutefois, ce secteur est resté confronté à la vétusté des installations et à la faiblesse des capacités de distribution

face à l'agrandissement de la demande des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. En conséquence, le pays est demeuré dépendant de moitié des importations d'énergie électrique de la République Démocratique du Congo (RDC) à partir du barrage d'Inga.

La contribution des bâtiments et travaux publics à la croissance a été marginale, du fait d'une contraction des ressources budgétaires (BTP) allouées aux travaux de réhabilitation des infrastructures de base.

Dans le secteur tertiaire, les filières du commerce, des restaurants et des hôtels ont concouru à la croissance à hauteur de 0,8 point compte tenu du dynamisme de la consommation et de la reprise du tourisme d'affaires. L'apport de la branche des transports et télécommunications à la croissance a été positif de 0,6 point en liaison avec (i) la consolidation du trafic ferroviaire induite par le retour de la sécurité dans la région du Pool, (ii) le renforcement du parc de matériel roulant du CFCO, (iii) la remise en service des gares, et (iv) l'expansion des réseaux de téléphonie cellulaire concomitamment avec la réhabilitation des installations de la Société des Télécommunications du Congo (SOTELCO).

Au **Gabon**, le taux de croissance en termes réels s'est situé à 2,2 % en 2003 contre - 0,3 % en 2002 attribuable à la relance des secteurs pétrolier, de l'énergie, des transports aériens et des télécommunications.

Dans le secteur primaire, l'agriculture, l'élevage et la pêche ont stimulé la croissance à hauteur de 0,2 point, en raison (i) du renforcement de la production vivrière et maraîchère lié aux efforts déployés par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD), (ii) de la création de nouvelles plantations de palmier à huile par la Société Industrielle du Gabon (SIG), (iii) de l'accroissement de la production

sucrière suite à l'extension des surfaces cultivables par la Sucrerie d'Afrique - Gabon (SUCAF), et (iv) de l'implantation de ranches, d'abattoirs et de fermes avicoles privées faisant place à la Société Gabonaise du Développement de l'Élevage (SOGADEL) et à la Société Industrielle d'Agriculture et d'Élevage de Boumango (SIAEB) liquidées. Cependant, les difficultés enregistrées par la Société d'Hévéaculture du Gabon (HEVEGAB) ont freiné la production de l'ensemble des plantations de Mitzic et de Bitam.

L'apport de la sylviculture et de l'industrie du bois à la croissance a été négatif de 0,1 point du fait du recul de la production de grumes causé par le relèvement de la fiscalité, les retards dans le processus de restructuration de la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG), l'abondance des stocks en Chine et la concurrence des pays de la Sous-région. En somme, les abattages se sont repliés de 4,5 % pour se fixer à 2,1 millions de m<sup>3</sup> en 2003. A l'inverse, l'industrie du bois s'est accrue de 33,3 % pour s'établir à 400 000 m<sup>3</sup> en rapport avec l'amélioration du taux de transformation locale (25 %) et la reprise du fonctionnement de la Compagnie Forestière du Gabon (CFG/CORA WOOD).

Dans le secteur secondaire, les industries extractives ont contribué pour 1,8 point à la croissance, compte tenu de la hausse de 6,3 % de la production de pétrole brut qui s'est élevée à 13,4 millions de tonnes en 2003. Ce redressement découle du développement des champs marginaux de Baudroie Nord, Turnix et Niungo ainsi que des investissements de récupération effectués sur les gisements de Rabi-Kounga. Sur le plan minier, la production de manganèse a progressé de 5,3 % pour se fixer à 2 millions de tonnes en 2003, en raison du marché très porteur de la Chine, et



ce malgré les tensions sociales au sein de la Compagnie Minière de l'Ogoué (COMILOG), la concurrence de l'Afrique du Sud et du Brésil ainsi que les perturbations des activités de l'usine d'Eramet à Boulogne (France), principale structure de traitement des extractions.

Le concours des industries manufacturières à la croissance a été de 0,1 point, en relation avec la bonne tenue des activités dans les secteurs de l'énergie, du raffinage, de la cimenterie et de la métallurgie, et ce en dépit des faibles performances de l'industrie agro-alimentaire causées par la fragilité financière de certaines entreprises et l'obsolescence de l'outil de production.

Les bâtiments et travaux publics (BTP) ont grevé la croissance à concurrence de 0,2 point, du fait principalement des ressources extérieures limitées affectées aux dépenses en capital de l'Etat.

La participation des services marchands a été faible sous l'effet de la récession de la sylviculture, de l'agro-alimentaire et des bâtiments et travaux publics. Toutefois, le secteur des télécommunications a dopé son activité grâce aux bonnes performances des opérateurs de téléphonie mobile. Par ailleurs, le transport aérien s'est redressé dans le sillage de la consolidation du trafic international.

En **Guinée Equatoriale**, la croissance du PIB réel s'est infléchi de 20,2 % en 2002 à 13,6 % en 2003, en rapport avec l'expansion des secteurs pétrolier, du méthanol, des bâtiments et travaux publics ainsi que des services marchands.

L'agriculture de subsistance a contribué à la croissance à hauteur de 0,1 point grâce au désenclavement des zones rurales et au programme de

renforcement de la sécurité alimentaire mis en œuvre par les Autorités. Néanmoins, la production agricole s'avère insuffisante pour satisfaire une demande croissante tirée par le boom pétrolier.

L'apport des cultures de rente a été de 0,1 point sous l'impulsion d'une hausse de 20 % de la production cacaoyère qui a atteint 2 400 tonnes en 2003-2004. Cette évolution est liée à la mise en exploitation de nouvelles plantations et à la revalorisation de 25 % du prix d'achat au planteur (750 francs CFA le Kg).

La contribution de la sylviculture a été négligeable, compte tenu de la mise en application par les Autorités de la Loi réglementant l'exploitation des ressources forestières. Ainsi, la production de grumes a fléchi de 1,9 % pour s'établir à 500 800 m<sup>3</sup> en 2003. En revanche, la fabrication de bois débités s'est accrue de près d'un tiers pour se situer à 27 700 m<sup>3</sup> influencée par l'agrandissement des usines de transformation locale.

La participation du secteur pétrolier à la croissance s'est élevée à 10,6 points, en raison du dynamisme des extractions d'huile brute. En effet, la production de pétrole brut a augmenté de 15,7 % pour s'établir à 13,3 millions de tonnes en 2003 du fait de l'extension du champ de Zafiro et de la mise en exploitation du puits de Serpentina par Exxon Mobil. L'apport de la branche du méthanol à la croissance a été de 0,8 point résultant d'une hausse de 6,1 % de la production de gaz naturel qui s'est située à 769 800 tonnes métrique, sous l'effet du renforcement des capacités de production de l'usine de Punta Europa.

Les bâtiments et travaux publics (BTP) ont contribué à hauteur de 0,4

point à la croissance, du fait de la hausse des dotations budgétaires allouées à l'aménagement des infrastructures du pays, de la poursuite des constructions individuelles et des logements sociaux.

Dans le secteur tertiaire, le concours des activités commerciales, de la restauration et du tourisme d'affaires a été de 0,2 point en liaison avec une forte demande intérieure soutenue par l'augmentation des revenus des ménages, l'accroissement du nombre des complexes hôteliers et l'organisation de nombreux séminaires internationaux.

Au **Tchad**, le taux de croissance en termes réels s'est raffermi, se situant à 11,9 % en 2003 contre 9,7 % en 2002, grâce à la relance des activités agricoles, à l'entrée en production des gisements pétroliers de Doba et à la bonne tenue des secteurs des bâtiments et travaux publics ainsi que du commerce.

Dans le secteur primaire, la contribution de l'agriculture vivrière à la croissance est redevenue positive de 2,4 points, en raison de la progression de 33,5 % des récoltes céréalières (pénicillaire, sorgho, berbère, maïs, riz paddy) estimées à un niveau record de 1 618 139 tonnes en 2003-2004. De même, les productions d'arachides et de manioc se sont accrues de 5 % pour s'élever respectivement à 435 600 et 366 500 tonnes. Ce regain est attribuable à la bonne répartition des pluies, à des conditions phytosanitaires satisfaisantes et à l'augmentation des surfaces cultivées.

L'apport des cultures de rente a été négatif de 0,4 point consécutivement à une baisse de 11 % de la production de coton graine qui est revenue à 120 000 tonnes au cours de la campagne 2003-2004 pénalisée par la

crise financière de la Société Cotonnière du Tchad (COTONTCHAD) et l'écoulement massif des récoltes vers les pays voisins dû au différentiel des prix d'achat défavorable. Par ailleurs, la production sucrière a fléchi de 2,3 % pour se fixer à 31 725 tonnes en 2003-2004 en raison des problèmes d'irrigation et de mauvais épandage des engrais.

L'élevage a participé à l'activité pour 0,3 point sous l'impulsion de l'accroissement naturel du cheptel, entretenu par l'abondance des pâturages, une meilleure disponibilité en eau, une couverture zoosanitaire favorable, le boom de la demande en bétail sur pied et en viande fraîche par les pays voisins. Au total, le cheptel (bovins, ovins, caprins, porcins, camelins et asins) est évalué à 16,3 millions de têtes en 2003 contre 15,9 millions de têtes en 2002.

Dans le secteur manufacturier, l'activité d'égrenage du coton fibre a obéré la croissance de 0,2 point à cause des tensions de trésorerie de la COTONTCHAD. Le concours des autres industries n'a été que de 0,1 point, limité par le déficit énergétique et l'intensification de la concurrence des produits importés. De même, les secteurs de l'eau et de l'électricité ont grevé la croissance de 0,2 point du fait d'une baisse de 20 % de la production de la Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité (STEE) liée aux difficultés de restructuration en cours.

Le secteur pétrolier a contribué pour 6,7 points à la croissance, grâce à la mise en production des gisements du bassin de Doba. En effet, la production de pétrole brut qui a démarré en juillet 2003 s'est élevée à 1,3 million de tonnes.

Les bâtiments et travaux publics (BTP) ont limité la croissance de 0,1 point sous l'effet de la réduction des

grands travaux de l'Etat et de la construction des investissements pétroliers liés au projet de Doba-Kribi.

Dans le secteur tertiaire, les activités commerciales et les autres services marchands ont contribué à la croissance à raison de 1,4 point compte tenu de la robustesse de la

demande globale. A l'inverse, les branches transports et télécommunications ont pesé sur la croissance à concurrence de 0,2 point suite à l'arrivée à terme des contrats des principaux sous-traitants dans le projet pétrolier, nonobstant l'expansion des activités des opérateurs de téléphonie cellulaire.

## C. EMPLOI - SALAIRES - PRIX

### 1. Evolution de l'emploi

Au **Cameroun**, l'emploi salarié dans le secteur privé s'est accru avec le dynamisme des activités dans les branches à forte intensité de main d'œuvre de l'agriculture, des bâtiments et travaux publics et des services marchands. Toutefois, cette progression a été limitée par la démobilisation des employés utilisés dans le cadre de la construction du pipeline Doba-Kribi. Dans le secteur public, le nombre de fonctionnaires a augmenté grâce aux recrutements dans les secteurs prioritaires de l'éducation, de la santé et de la sécurité.

En **République Centrafricaine**, les effectifs dans les secteurs public et privé ont été affectés par la chute de l'activité dans la plupart des filières en liaison avec les effets néfastes des perturbations socio-politiques.

Au **Congo**, les créations d'emplois ont été enregistrées dans les secteurs de la sylviculture, de l'industrie, de l'énergie et du commerce. Les effectifs du secteur public ont légèrement dépassé le niveau de 70 000 agents de l'Etat en raison des recrutements effectués dans les secteurs sociaux (santé, enseignement et affaires sociales).

Au **Gabon**, le nombre de fonctionnaires de l'Etat a augmenté de 8,9 %, passant de 41 059 agents en 2002 à 44 696 agents en 2003. Cette évolution est due aux recrutements opérés dans les secteurs de la santé, de la défense, de la sécurité et de l'éducation. Dans le secteur privé, des emplois ont été créés dans les filières du bois, des bâtiments et travaux publics, du commerce et des télécommunications.

En **Guinée Equatoriale**, les effectifs de l'Administration Publique se sont élevés à 7 727 agents, en hausse de 15,5 % par rapport à 2002, du fait de la poursuite des recrutements dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Dans le secteur privé, les créations d'emplois se sont poursuivies dans les branches des hydrocarbures, des bâtiments et travaux publics, du commerce et du tourisme.

Au **Tchad**, l'emploi salarié du secteur privé s'est nettement replié à cause de la démobilisation progressive du personnel des entreprises impliquées dans les travaux de développement du site de Doba arrivés en phase d'achèvement. Les effectifs de la fonction publique se sont accrus de 2,9 %, passant de 58 737 en 2002 à



60 437 fonctionnaires en 2003, dont environ 25 000 militaires, avec le recrutement de près de 2 700 agents de l'Etat dans les secteurs prioritaires, de l'éducation, de la santé et du développement rural.

## 2. Evolution des salaires et des revenus

Au **Cameroun**, les revenus versés aux fonctionnaires ont augmenté de 7,7 %, en liaison avec la poursuite des recrutements et l'application en année pleine des statuts particuliers de certains corps de l'Etat adoptés en 2001-2002. Les revenus des ménages ont également progressé avec la mise en place de la nouvelle convention collective des entreprises industrielles et le règlement partiel de la dette salariale titrisée de l'Etat. Toutefois, l'achèvement de la construction du pipeline Doba-Kribi a réduit les traitements des travailleurs occupés par ce projet. Dans les zones rurales, les revenus des paysans ont bénéficié de la bonne tenue des prix aux planteurs de cacao (1 356 FCFA/kg contre 1 020 FCFA un plus tôt) et de coton (186 FCFA/kg contre 175 FCFA une année auparavant) ainsi que de l'accroissement de la commercialisation des produits vivriers et maraîchers.

En **République Centrafricaine**, la masse salariale des agents de l'Etat s'est accrue, exprimée en base engagements, de 6,1 % sous l'impulsion des glissements catégoriels et de la réinsertion des militaires. Cependant, les revenus versés aux fonctionnaires se sont contractés, à cause de l'accumulation des arriérés de salaires. Cette situation a été exacerbée par la baisse des revenus des travailleurs du secteur privé liée au marasme économique.

Au **Congo**, les traitements et salaires de la fonction publique se sont repliés de 0,2 %, traduisant la volonté des Autorités de réduire le train de vie de l'Etat et les mesures d'assainissement du fichier de la solde. Dans le secteur privé, la consolidation des activités industrielles et commerciales a entraîné une appréciation des revenus.

Au **Gabon**, la masse salariale de l'Administration Centrale a progressé de 3,8 %, du fait notamment des paiements des présalaires<sup>10</sup> des enseignants de l'Education Nationale, des recrutements effectués dans la fonction publique ainsi que de la prise en charge des régularisations des situations administratives de certains agents de l'Etat. Les revenus des employés du secteur privé ont globalement augmenté avec l'application des plans sociaux dans les entreprises en restructuration.

En **Guinée Equatoriale**, les revenus des employés du secteur privé ont été revalorisés de 20 % en moyenne, suite à une décision du mois de mai 2003, avec effet rétroactif à partir de janvier 2003. La masse salariale de la fonction publique, quant à elle, a augmenté de 5,8 % en raison essentiellement de l'impact des glissements catégoriels et de la poursuite des recrutements des agents de l'Etat. Dans les zones rurales, le boom économique a également dopé les revenus tirés des activités agricoles, pastorales et halieutiques. A cet effet, les prix d'achat aux planteurs pour le cacao ont été fixés à 750 francs le kilogramme en 2003-2004 contre 600 francs en 2002-2003.

Au **Tchad**, les dépenses de personnel de l'Administration Publique se sont accrues de 15 % en liaison avec les avancements statutaires, les

<sup>10</sup> Les présalaires sont des allocations (demandées notamment par certaines organisations syndicales) versées aux étudiants pour compenser le revenu professionnel qu'ils ne peuvent acquérir du fait de leurs études.

recrutements de la fonction publique et la revalorisation de 10 % des salaires des agents de l'Etat et de 30 % de la solde du personnel militaire. En revanche, les revenus salariaux du secteur privé se sont réduits compte tenu de la compression d'une importante main d'œuvre liée à la fin des contrats des sous-traitances pétrolières. En milieu rural, le prix d'achat aux producteurs de coton graine a été ramené de 167 francs en 2002-2003 à 157,5 francs CFA/kg en 2003-2004 pour le coton de première qualité.

### 3. Evolution des prix

Au cours de l'année 2003, la décélération des tensions inflationnistes dans la CEMAC, perceptible depuis le deuxième semestre 2002, s'est confirmée. En effet, sur la base des chiffres fournis par les Administrations nationales chargées du suivi de l'évolution des prix, le taux d'inflation de la CEMAC, mesuré par la variation en moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation, s'est situé à 1,2 % en 2003 contre 3 % en 2002. En glissement annuel, il est ressorti à 0,1 % au 31 décembre 2003 contre 2,7 % douze mois plus tôt.

Le ralentissement des pressions sur les prix trouve son origine dans (i) l'accroissement soutenu de l'offre de produits vivriers consécutif à de meilleures conditions climatiques dans la Sous-région au cours de l'année 2003, (ii) la réhabilitation des circuits d'approvisionnement et de commercialisation des biens de consommation courante, notamment avec le retour à la stabilité socio-politique dans certains Etats membres, et (iii) la baisse des prix des produits importés rendue possible

par la dépréciation du dollar. Par ailleurs, la poursuite des politiques macro-économiques et des réformes structurelles visant l'assainissement des finances publiques et la relance des activités de production ont contribué à créer un cadre propice à la maîtrise des tensions inflationnistes dans la Communauté. L'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) a progressé, atteignant 2,8 % en glissement annuel en 2003 contre 1,9 % en 2002.

Globalement, par rapport aux principaux partenaires commerciaux, le différentiel d'inflation <sup>11</sup> des pays de la CEMAC s'est de nouveau amélioré pour se situer en moyenne à - 2 points contre - 1 point en 2002 .

Au **Cameroun**, l'évolution du niveau général des prix a été caractérisée par un relâchement progressif des tensions inflationnistes. En effet, l'indice national des prix à la consommation a progressé de 0,6 % en moyenne annuelle à fin décembre 2003 contre 2,8 % un an plus tôt. Cette évolution résulte de l'accroissement substantiel de l'offre de produits vivriers et maraîchers ainsi que d'un meilleur approvisionnement des marchés en biens de consommation courante. Ce ralentissement masque toutefois de fortes disparités observées dans les principales villes du pays. A fin décembre 2003, l'inflation s'est située en moyenne annuelle à - 3,3 % à Garoua contre 4,4 % en 2002 ; - 1,5 % à Bamenda contre 3,2 % en 2002 ; 0,5 % à Yaoundé contre 2,3 % en 2002 ; 2 % à Douala contre 2,3 % en 2002 et 3,5 % à Bafoussam, comme en 2002. Les principales composantes ayant impulsé cette baisse sont les postes « alimentation, boissons, tabacs » (- 1,7 %) et « habillement et

<sup>11</sup> Le différentiel d'inflation est la différence entre la progression des prix dans la CEMAC et celle des prix du pays partenaire. Le différentiel est dit défavorable lorsque l'inflation enregistrée dans la Communauté est supérieure à celle du pays partenaire ; en d'autres termes, lorsque l'écart d'inflation est positif.

chaussures » (-1,1 %). L'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) s'est repliée de 1,7 % en 2002 à 1,3 % en 2003.

En **République Centrafricaine**, l'évolution du niveau général des prix a connu deux phases au cours de l'année 2003, parallèlement à l'évolution de la conjoncture économique d'ensemble et à la situation socio-politique du pays. Au premier semestre 2003, la dynamique des prix s'est inscrite dans une phase de forte inflation, du fait des difficultés d'approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers, consécutives à l'insécurité sur les axes routiers. A partir de juillet 2003, les tensions sur les prix se sont ralenties à la faveur du relèvement de la production vivrière induit par de meilleures conditions climatiques, d'une part, et le retour progressif de la paix, d'autre part, avec pour corollaire un approvisionnement plus régulier des marchés urbains. Au total, l'indice des prix à la consommation des ménages nationaux a progressé de 4,2 % en 2003 contre 2,3 % en moyenne annuelle en 2002. Les composantes de l'indice des prix ayant contribué à la résurgence des pressions sur les prix sont principalement les postes « habillement et textiles » (+ 22,7 %) et « services » (+ 1,5 %). L'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) a connu une forte hausse, passant de 0,8 % en glissement annuel en 2002 à 8,7 % en décembre 2003.

Au **Congo**, une tendance baissière des tensions sur les prix a été observée en 2003. En effet, le taux d'inflation s'est établi en moyenne annuelle à - 1,2 % à fin décembre 2003 contre 3,8 % à fin décembre 2002. La réhabilitation des circuits de distribution des biens de consommation courante et le rétablissement progressif du trafic sur le Chemin de Fer Congo Océan

(CFCO) amorcé en septembre 2002, constituent les deux principales raisons de ce fléchissement d'ensemble des prix. Les composantes ayant contribué à cette baisse du niveau général des prix sont les postes « alimentation » (- 6,5 %) et « habillement » (- 1,5 %). Néanmoins, les prix ont connu, à Brazzaville, une décélération de 4,4 % à - 1,5 %, et à Pointe-Noire, une hausse de 1,6 % à 3,2 %. Hors alimentation et énergie, l'inflation sous-jacente s'est accrue, pour se situer à 9,5 % en glissement annuel au 31 décembre 2003 contre 2,7 % douze mois plus tôt.

Au **Gabon**, l'évolution du niveau général des prix à été marquée par une accélération des pressions inflationnistes. L'indice national des prix à la consommation a progressé de 0,2 % en 2002 à 2 % en moyenne annuelle en 2003, à cause de la pénurie de certains produits agro-alimentaires, suite aux perturbations survenues dans les activités d'AGROGABON, d'une part, et à la reprise de la demande intérieure, d'autre part. Les principales composantes à l'origine de cette tendance sont les postes « transport » (+ 21,8 %), « hygiène » (+ 10,2 %), « habillement » (+6,3%), « habitation » (+ 2%) et « alimentation » (+ 1,5 %). Hors alimentation et transport, l'inflation sous-jacente s'est élevée à 1,4 % en glissement annuel en 2003, soit quasiment le même niveau qu'en 2002 (1,5 %).

En **Guinée Equatoriale**, l'année 2003 a été caractérisée par la persistance des tensions inflationnistes, bien qu'en léger recul par rapport à 2002. En effet, l'indice des prix à la consommation des ménages nationaux s'est accru de 7,3 % en moyenne annuelle en 2003 contre 7,6 % en 2002. Ce niveau de pression sur les prix est imputable à la fermeté de la demande intérieure entretenue par la hausse de 20 % du salaire minimum

dans le secteur privé et les difficultés d'approvisionnement du pays en produits importés. La principale composante à l'origine de cette détente est le poste « transport », consécutivement à la réduction de 11 % des tarifs aériens dans le pays. L'inflation sous-jacente (hors alimentation et transport) s'est établie, en glissement annuel à 9,4 % en 2003 contre 3,8 % un an plus tôt.

Au **Tchad**, l'évolution du niveau général des prix a été marquée par une désinflation. En effet, l'indice des prix à la consommation s'est infléchi, passant de 5,2 % en 2002 en moyenne annuelle à - 1,8 % en 2003, en raison de

l'accroissement de l'offre de produits vivriers au cours du dernier trimestre de l'année 2003 et de la faiblesse de la demande intérieure dans la zone pétrolière de Doba. Les principales composantes ayant significativement évolué à la baisse sont les « produits alimentaires » (- 17,3 %), particulièrement les céréales (- 27,1 %), les équipements des ménages (- 10,5 %) et les transports (- 2,2 %). De même, les niveaux des prix des biens importés et des produits locaux ont respectivement baissé de 2,5 % et 1,5 %. L'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) s'est située à - 2,2 % en glissement annuel à fin 2003 contre 0,9 % en 2002.

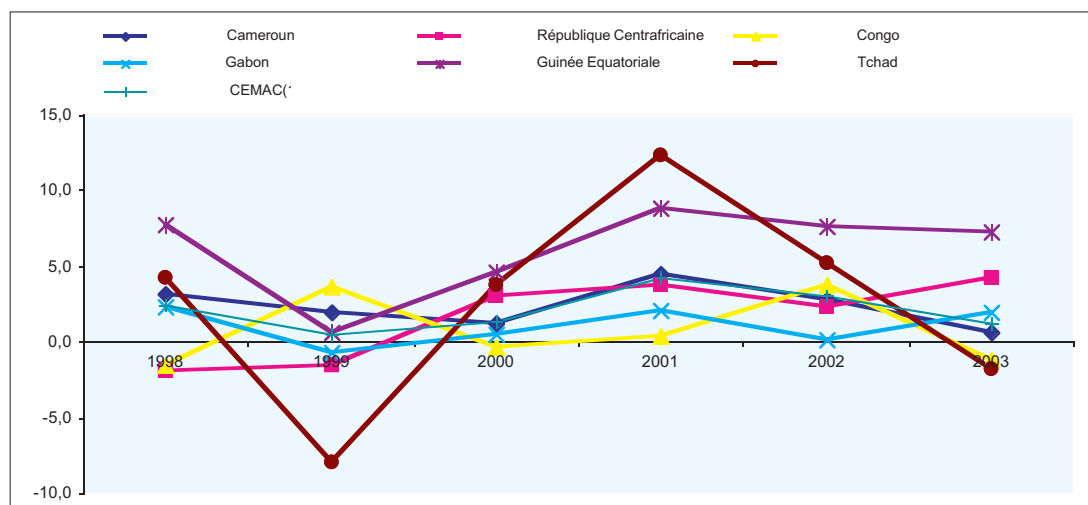
**Tableau 4 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC**  
(Variation en % de l'indice des prix à la consommation)

	1999	2000	2001	2002	2003
Cameroun	1,9	1,2	4,5	2,8	0,6
République Centrafricaine	- 1,5	3,1	3,8	2,3	4,2
Congo	3,6	- 0,3	0,4	3,8	- 1,2
Gabon	- 0,7	0,5	2,1	0,2	2,0
Guinée Equatoriale	0,6	4,6	8,8	7,6	7,3
Tchad	- 8,0	3,8	12,4	5,2	- 1,8
<b>CEMAC (1)</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>4,4</b>	<b>3,0</b>	<b>1,2</b>

Sources : Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

(1) Pondération des indices nationaux par le PIB .

**Graphique 2 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC**  
(Variation en moyenne annuelle)



## D. FINANCES PUBLIQUES

### 1. Orientation générale

En 2003, l'évolution des finances publiques des Etats membres de la CEMAC a été marquée par une progression des recettes budgétaires et une forte diminution des dépenses publiques. En conséquence, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est sensiblement accru, passant de 125,4 milliards en 2002 (0,8 % du PIB) à 601,2 milliards en 2003 (3,4 % du PIB).

Les grandes tendances ont été les suivantes :

- une progression de 3,9 % du niveau des recettes budgétaires, qui ont représenté 21 % du PIB en 2003, sous l'effet principalement de l'évolution favorable des recettes non pétrolières, en hausse de 8,4 %, grâce au raffermissement de l'activité économique et à l'amélioration des rendements de l'administration fiscale, attribuable à l'élargissement de l'assiette fiscale et à un meilleur

recouvrement des impôts et taxes par les régies financières. Toutefois, les recettes pétrolières sont ressorties en légère baisse (- 0,8 %), du fait essentiellement du recul des cours du dollar sur les marchés internationaux (- 16,6 %), qui a totalement annihilé les effets positifs de l'accroissement de la production de pétrole brut (+ 9 %) et de la bonne tenue des cours du baril (+ 15,1 %) ;

- une diminution de 9,9 % des dépenses budgétaires qui sont revenues de 20,5 % du PIB en 2002 à 17,6 % en 2003. Cette situation a découlé, d'une part, d'une baisse de 6,7 % des dépenses courantes primaires, en liaison avec le contrôle rigoureux des charges de fonctionnement dans le cadre des programmes économiques et financiers et, d'autre part, de la contraction de 15,2 % des dépenses en capital, imputable aux lenteurs enregistrées dans l'exécution des projets financés sur ressources

PPTTE au Cameroun et à la faible mobilisation des financements extérieurs au Congo et au Gabon, ainsi qu'à l'attentisme des bailleurs de fonds en République Centrafricaine ;

- une augmentation sensible (38 %) de l'excédent du solde primaire, passé de 5,4 % du PIB en 2002 à 7,1 % en 2003.

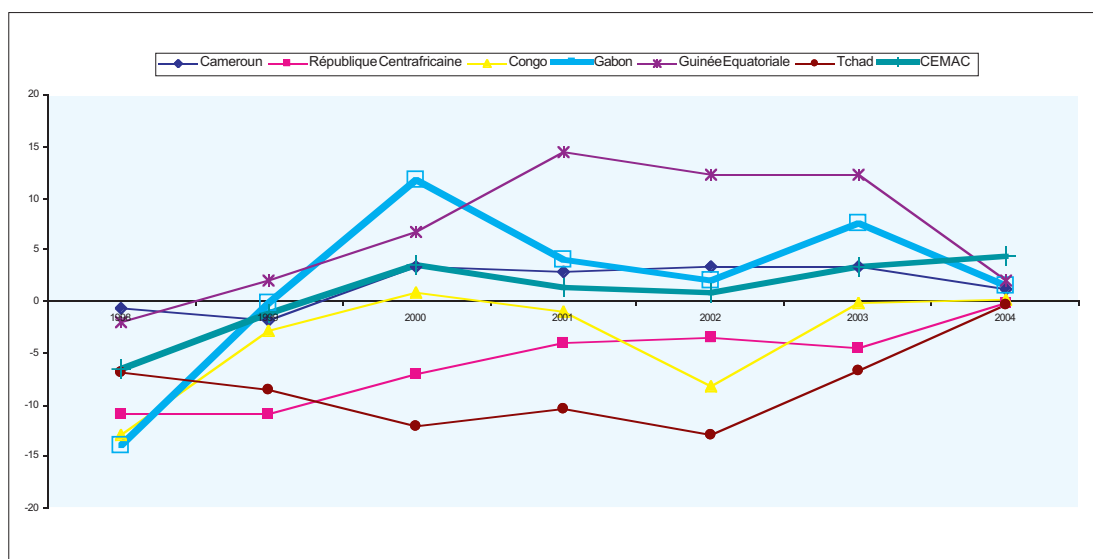
**Tableau 5 : Evolution du solde budgétaire global, base engagements, hors dons**  
(en % du PIB)

	1999	2000	2001	2002	2003
Cameroun (1)	1,9	3,4	2,8	3,3	3,4
République Centrafricaine	- 11,0	- 7,0	- 4,0	- 3,6	- 4,6
Congo	- 2,9	0,8	- 1,0	- 8,3	- 0,1
Gabon	- 0,2	11,8	4,0	2,1	7,5
Guinée Equatoriale	2,0	6,7	14,4	12,3	12,3
Tchad	- 8,5	- 12,1	- 10,4	- 13,0	- 6,7
<b>CEMAC</b>	<b>- 1,1</b>	<b>3,6</b>	<b>1,4</b>	<b>0,8</b>	<b>3,4</b>

Sources : Administrations nationales , FMI et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire, allant du 1er juillet de l'année n au 30 juin n+1, sauf en 2002 et 2003.

**Graphique 3 : Solde budgétaire global, base engagements, hors dons**  
(en % du PIB)



## 2. Exécution des budgets par Etat

Au **Cameroun**, les recettes budgétaires se sont établies à 1 363,3 milliards (17,1 % du PIB) en 2003 contre 1 343,2 milliards en 2002 (17,7 % du

PIB), en légère hausse de 1,5 %. Les recettes pétrolières sont revenues de 368,9 à 324,1 milliards, en liaison avec un recul de la production pétrolière. Les recettes non pétrolières ont augmenté de 6,7 % pour atteindre 1 039,2 milliards en 2003 contre 974,3 milliards l'exercice



précédent, grâce à la poursuite des réformes dans la gestion des finances publiques, en dépit des effets à court terme du réaligement de la période fiscale à compter du 1er janvier 2003. Les dépenses budgétaires, pour leur part, se sont stabilisées à 1 095,8 milliards en 2003 (13,8 % du PIB), dont 930,5 milliards de dépenses courantes et 154,9 milliards de dépenses en capital. Les dépenses courantes se sont repliées de 1,1 %, sous l'effet d'une contraction des postes des biens et services ainsi que des transferts et subventions qui ont compensé la hausse de la masse salariale de la fonction publique (420 milliards contre 389,9 milliards en 2002). En revanche, la progression de 22,5 % des dépenses en capital est due principalement à une mobilisation plus importante des financements extérieurs et à la réalisation de projets PPTE à hauteur de 26 milliards.

L'excédent budgétaire global, base engagements, de 267,5 milliards en 2003 (3,4 % du PIB) contre 248,6 milliards un an plus tôt (3,3 % du PIB) a permis aux Autorités de réduire les arriérés intérieurs de 9,3 milliards, ramenant de ce fait l'excédent budgétaire global, base caisse, à 258,2 milliards. Compte tenu d'un amortissement de la dette extérieure de 318 milliards et d'un désengagement net de l'Etat vis-à-vis du secteur intérieur de 331,7 milliards, le besoin de financement extérieur du budget pour l'exercice 2003 s'est chiffré à 391,5 milliards. Il a été couvert par les allègements de dettes (311,2 milliards), les prêts-projets (37,5 milliards), les dons courants (39,7 milliards) et les dons-projets (3,1 milliards).

En **République Centrafricaine**, les recettes budgétaires sont revenues de 78,5 milliards en 2002 (10,9 % du PIB) à 54,2 milliards en 2003 (7,8 % du PIB), soit une baisse de près d'un tiers. Cette

évolution défavorable est à relier au contexte socio-politique difficile que le pays a connu au cours de l'année, marqué par une récession et la persistance des arriérés salariaux dans la fonction publique. Ainsi, la forte dégradation de l'appareil de production qui s'en est suivie s'est traduite par un recul significatif des performances des entreprises, provoquant ainsi d'importants manques à gagner au niveau des taxes et autres impôts. Les dépenses budgétaires ont atteint 85,9 milliards en 2003 (12,4 % du PIB) contre 104,4 milliards un an plus tôt. Cette situation a découlé, pour une grande part, de la baisse de 3,9 % des dépenses courantes, reflétant les difficultés de l'Etat à assurer le fonctionnement efficace de l'administration, dans un contexte de raréfaction des ressources publiques. De leur côté, les dépenses en capital ont accusé une baisse sensible (-44,8 %) pour revenir à 19,5 milliards en 2003 contre 35,3 milliards en 2002, en liaison avec les tensions de trésorerie de l'Etat et les retards dans la normalisation des relations avec la Communauté financière internationale.

La gestion des finances publiques s'est soldée par un déficit budgétaire, base engagements, de 31,7 milliards en 2003 (4,6 % du PIB) contre 25,9 milliards en 2002 (3,6 % du PIB). Pour faire face à ce déficit et à l'amortissement de la dette extérieure de 17,4 milliards, des ressources extérieures ont été mobilisées à hauteur de 18 milliards (10 milliards d'aides, 3 milliards de ressources liées aux projets et 5 milliards de prêts-trésorerie) ainsi que des ressources intérieures nettes de 3,3 milliards. Il en est résulté une accumulation d'arriérés de paiements extérieurs de 23,1 milliards et intérieurs pour 4,7 milliards.

Au **Congo**, les recettes budgétaires se sont chiffrées à 603,6 milliards en 2003 (29,2 % du PIB) contre 571,7

milliards en 2002 (27,2 % du PIB), soit une augmentation de 5,6 %. Les recettes pétrolières ont atteint 421,6 milliards contre 397,5 milliards l'année précédente, soutenues par l'embellie des prix du baril, et ce malgré un repli de la production d'huile brute. Parallèlement, les recettes non pétrolières ont progressé de 4,5 %, s'établissant à 182 milliards contre 174,2 milliards une année auparavant, en raison des opérations de recouvrement forcé et des contrôles fiscaux effectués auprès des sous-traitants pétroliers. Toutefois, les performances de l'administration des impôts n'ont pas été à la hauteur des attentes, à cause du ralentissement économique, des dysfonctionnements du CFCO, de l'insuffisance des moyens des administrations fiscale et douanière ainsi que des retards enregistrés dans la collecte des taxes forestières. Pour leur part, les dépenses budgétaires se sont repliées de 18,8 %, à 606,1 milliards en 2003 (29,3 % du PIB) contre 746,5 milliards en 2002. Les dépenses courantes ont diminué de 16,4 %, en relation principalement avec la chute de plus d'un tiers des dépenses de biens et services (92,8 milliards). En outre, les dépenses en capital ont reculé d'un quart, en vue d'adapter le rythme d'engagement des dépenses en capital aux capacités financières ordinaires de l'Etat.

Le déficit budgétaire, base engagements, s'est fortement allégé, revenant de 174,8 milliards (8,3 % du PIB) en 2002 à 2,5 milliards en 2003 (0,1 % du PIB). En y ajoutant l'amortissement de la dette extérieure (169,3 milliards) et l'apurement des arriérés intérieurs (39,5 milliards), le besoin de financement de l'Etat est ressorti à 211,3 milliards. Il a été financé par un réaménagement de la dette extérieure à hauteur de 1,5 milliard, des

tirages extérieurs pour 31,5 milliards (dont 9,9 milliards au titre des dons, 13,9 milliards de prêts-projets et 7,7 milliards de prêts-trésorerie) et des tirages nets sur le système bancaire pour 1,1 milliard et non bancaire à raison de 13,1 milliards. L'insuffisance des ressources ainsi mobilisées a contraint le gouvernement à accumuler de nouveaux arriérés de paiements extérieurs d'un montant de 164,2 milliards.

Au **Gabon**, les recettes budgétaires de l'année 2003 se sont fixées à 1 049,1 milliards (30,4 % du PIB) contre 1 018,2 milliards en 2002 (30,4 % du PIB), soit une hausse de 3 %. Les recettes pétrolières ont accusé une baisse de 6,3 %, en rapport avec la dépréciation des cours du dollar qui n'a pas été compensée par la progression de la production pétrolière. Les recettes non pétrolières, quant à elles, ont fortement augmenté de 16,9 % grâce à l'amélioration continue du rendement de la TVA, et ce en dépit de la persistance des exonérations douanières obérant le niveau des importations taxables. Les dépenses de l'Etat se sont amenuisées de 16,8 %, revenant de 948,9 milliards en 2002 à 789,1 milliards en 2003 (22,9 % du PIB) dont 658,1 milliards de dépenses courantes et 131 milliards de dépenses en capital. Les charges courantes se sont repliées de 11,7 %, du fait de la baisse de 17,7 % des dépenses de biens et services et d'une chute de 26,1 % des transferts et subventions, combinées avec une diminution de 7,6 % des intérêts au titre de la dette publique. Toutefois, la masse salariale a progressé de 3,8 %. Enfin, les dépenses d'investissement ont régressé de 3,5 % suite aux difficultés de l'Etat à mobiliser les ressources auprès de la Communauté financière internationale.

En conséquence, l'excédent budgétaire, base ordonnancements<sup>12</sup>,

<sup>12</sup> La procédure d'exécution budgétaire comprend quatre phases : i) l'engagement qui correspond à l'acte par lequel l'Etat s'oblige envers un fournisseur à lui payer des biens et services (lancement d'un bon de commande), ii) la liquidation qui est la phase de détermination du montant exact de la facture après certification du service fait, iii) l'ordonnancement qui représente l'acte par lequel, après avoir liquidé les droits d'un créancier, le contrôleur donne l'ordre au comptable de payer sur la caisse et, iv) le paiement qui correspond à la phase de sortie effective d'argent après contrôle de la régularité des opérations (bonne imputation budgétaire) par le comptable. En raison des délais très courts qui existent entre les trois premières phases de la procédure d'exécution budgétaire au Gabon, les dépenses publiques sont appréhendées au niveau de l'ordonnancement.



s'est accru, passant de 69,3 milliards en 2002 (2,1 % du PIB) à 260 milliards en 2003 (7,5 % du PIB). Le besoin de financement global de l'Etat, qui s'est élevé à 112,2 milliards, après la prise en compte de l'amortissement de la dette extérieure de 198,6 milliards, du désengagement vis-à-vis du système non bancaire à hauteur de 104,8 milliards et de l'apurement des arriérés intérieurs pour 68,8 milliards, a été partiellement couvert par des emprunts extérieurs de 8,4 milliards, des dons courants de 1,2 milliard, des allègements de la dette extérieure de 37,8 milliards et des tirages sur le secteur bancaire de 11 milliards. Il en est résulté une accumulation d'arriérés extérieurs de 53,8 milliards.

En **Guinée Equatoriale**, les recettes budgétaires de 2003 sont ressorties à 471,2 milliards (27,2 % du PIB) contre 414,5 milliards en 2002 (23,9 % du PIB), soit un accroissement de 13,7 %. Cet essor est lié, d'une part, à une progression de 20,8 % des recettes non pétrolières (62,8 milliards), qui ont bénéficié des bonnes performances en matière de recouvrements des taxes indirectes (taxes sur le commerce international, impôts sur les biens et services) et, d'autre part, à l'expansion de 12,7 % des recettes pétrolières (408,4 milliards) découlant de la hausse de la production de l'or noir. Les dépenses budgétaires, pour leur part, se sont établies à 258,2 milliards en 2003 (14,9 % du PIB), en progression de 13,6 %, suite à l'augmentation de 34,3 % des dépenses en capital (170 milliards), destinées principalement aux investissements dans les secteurs prioritaires de la santé, de l'éducation et des infrastructures routières. En revanche, les dépenses courantes ont régressé de 12,3 % à 88,2 milliards, avec en particulier une baisse de 26,3 % des dépenses de biens et services. De plus, les intérêts au titre de la dette publique ont chuté de 20,5 %, alors que les

traitements et salaires de la fonction publique ont été relevés de 5,8 %.

La gestion des finances publiques s'est soldée par un excédent budgétaire, base engagements, de 213 milliards en 2003 (12,3 % du PIB) contre 187,2 milliards (12,3 % du PIB) l'année précédente. Cet excédent, augmenté du tirage net sur le système bancaire de 18,4 milliards, des prêts-projets de 0,2 milliard et des allègements de la dette extérieure de 47,4 milliards, a permis le règlement des arriérés intérieurs (3,4 milliards) et extérieurs (50,5 milliards), l'amortissement de la dette extérieure (4,3 milliards) et le désengagement net de l'Etat vis-à-vis du système non bancaire (220,8 milliards).

Au **Tchad**, les recettes budgétaires de l'année 2003 se sont situées à 132,9 milliards (8,4 % du PIB) contre 110 milliards en 2002 (8 % du PIB), en hausse de 20,8 %, sous l'effet des résultats encourageants enregistrés en matière de recouvrement, notamment auprès des compagnies intervenant dans le projet pétrolier de Doba. Toutefois, des difficultés ont persisté dans la gestion de la TVA et la lutte contre la fraude. Les dépenses budgétaires sont revenues de 289 milliards en 2002 (21 % du PIB) à 238 milliards (15,1 % du PIB), en recul de 17,6 %. Cette évolution est imputable aux dépenses d'investissements qui se sont repliées de 32,9 % suite en particulier au ralentissement temporaire du processus d'engagement des dépenses. En outre, les charges courantes ont baissé de 1,8 % en relation avec la diminution des dépenses de biens et services (28,5 milliards), ainsi que des transferts et subventions (18,2 milliards) qui ont plus que compensé la hausse des dépenses salariales (56,2 milliards).

Le déficit budgétaire, base engagements, est revenu de 179

milliards en 2002 (13 % du PIB) à 105,1 milliards (6,7 % du PIB). En y ajoutant l'amortissement de la dette publique extérieure (14,8 milliards), le paiement des arriérés intérieurs (12,3 milliards) et extérieurs (2 milliards), ainsi que le désengagement net vis-à-vis du secteur non bancaire (4,7 milliards), il est apparu un besoin de financement de 138,9

milliards couvert à hauteur de 125,9 milliards par des ressources extérieures comprenant des financements liés aux projets (73 milliards), des emprunts (27,3 milliards), des dons courants (24,5 milliards) et des allègements de la dette (1,1 milliard). Par ailleurs, le Gouvernement a obtenu 13 milliards de concours bancaires.

## E. SECTEUR EXTERIEUR

### 1. Balance des paiements

La balance des paiements consolidée de la CEMAC a été caractérisée par une amélioration de l'excédent commercial qui a atteint 3 116,4 milliards en 2003 contre 2 468,7 milliards en 2002, du fait de la progression des exportations notamment de la Guinée Equatoriale, et du Tchad et du recul des importations. Le déficit des services s'est allégé (- 1,1 %) pour se situer à 2 169 milliards en 2003, alors que le solde négatif des revenus s'est détérioré, passant de 2 067 milliards en 2002 à 2 379,8 milliards en 2003. Par ailleurs, les entrées nettes des transferts courants ont augmenté de plus de moitié pour se fixer à 149,4 milliards en 2003. En conséquence, le

déficit du compte des transactions courantes (transferts officiels inclus) s'est réduit à 1 283 milliards en 2003 (7,3 % du PIB) contre 1 689,9 milliards en 2002 (10,1 % du PIB). En raison d'une contraction des flux nets de capitaux de 1 058,1 milliards en 2002 à 903,6 milliards en 2003, le déficit global de la balance des paiements s'est dégradé, s'établissant à 578,2 milliards en 2003 contre 505 milliards en 2002. Il a été comblé par des financements exceptionnels de 558,6 milliards dont 185,3 milliards d'accumulation d'arriérés et 373,3 milliards de rééchelonnements principalement sur le service de la dette ; ce qui a permis une amélioration de la position extérieure des Autorités Monétaires de 9,4 milliards en 2003.

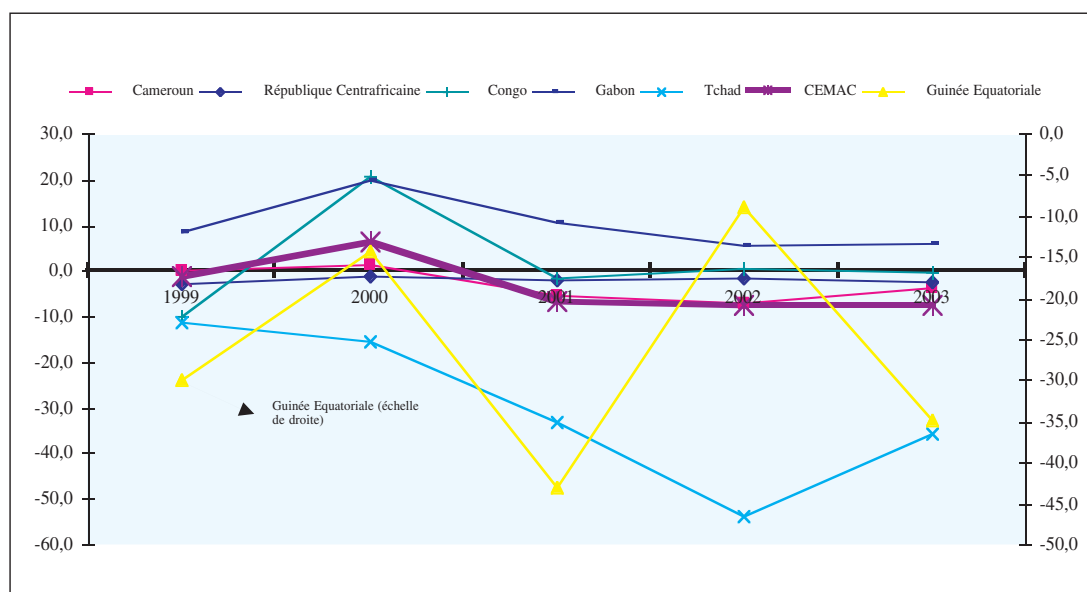
**Tableau 6 : Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)**  
( en % du PIB)

	1999	2000	2001	2001	2003
Cameroun (1)	- 3,3	3,2	- 0,5	- 7,0	- 3,8
République Centrafricaine	- 2,6	- 1,1	- 2,0	- 1,6	- 2,4
Congo	- 9,8	20,6	- 1,5	6,3	- 0,1
Gabon	8,5	19,9	10,7	5,4	6,0
Guinée Equatoriale	- 29,9	- 14,3	- 42,9	- 8,8	- 34,9
Tchad	- 11,3	- 15,3	- 33,1	- 96,4	- 35,8
<b>CEMAC</b>	<b>- 1,2</b>	<b>6,6</b>	<b>- 6,5</b>	<b>- 10,1</b>	<b>- 7,3</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, sauf en 2002 et 2003.

**Graphique 4 : Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)**  
(en % du PIB)



Au **Cameroon**, le déficit de la balance courante a sensiblement diminué en 2003, se situant à 304,5 milliards (3,8 % du PIB) contre 532,7 milliards en 2002 (7 % du PIB). Cet allègement s'explique principalement par la réduction importante du solde négatif des services (297,7 milliards en 2003 contre 446,3 milliards en 2002) et la stabilisation des paiements au titre des revenus à 206,3 milliards en 2003. Néanmoins, la légère hausse de l'excédent commercial, passant de 13,6 milliards en 2002 à 66,5 milliards en 2003 et la progression de près d'un quart des entrées nettes de transferts courants, en phase avec les dons octroyés dans le cadre de l'initiative PPTTE, ont également concouru à ce résultat. S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, le déficit de 72,9 milliards en 2003 s'est substitué à l'apport net de 179,8 milliards en 2002, à cause d'une réduction des entrées de capitaux privés et d'une aggravation de

l'amortissement de la dette. En définitive, le déficit global s'est alourdi, s'établissant à 361,8 milliards en 2003 contre 129,5 milliards en 2002. Il a été financé par une ponction de 50,6 milliards de la position extérieure des Autorités Monétaires et par des rééchelonnements du service de la dette de 311,2 milliards.

En **République Centrafricaine**, le déficit de la balance courante s'est creusé, atteignant 16,5 milliards en 2003 (2,4 % du PIB) contre 11,3 milliards en 2002 (1,6 % du PIB). Cette dégradation est due essentiellement à l'inflexion du solde de la balance commerciale, qui est revenue d'un excédent de 18,5 milliards en 2002 à un déficit de 5,1 milliards en 2003, en relation avec la baisse des exportations. Cependant, cette évolution a été modérée par l'allègement du solde négatif des services (43,4 milliards en 2003 contre 52,3 milliards en 2002), le repli de plus d'un

quart des intérêts au titre de la dette publique et la progression des transferts courants de l'extérieur, de 28,6 à 36,4 milliards. De même, les sorties nettes au titre du compte de capital et d'opérations financières se sont contractées de 23,6 milliards en 2002 à 2,9 milliards en 2003. En conséquence, le déficit global de la balance des paiements s'est allégé, revenant de 33 milliards en 2002 à 29,4 milliards en 2003. Il a été couvert par une diminution des réserves de change de 6,3 milliards et une accumulation d'arriérés de 23,1 milliards.

Au **Congo**, l'excédent des transactions courantes de 132,5 milliards (6,3 % du PIB) en 2002 a fait place à un déficit de 2,7 milliards (- 0,1 % du PIB) en 2003. Ce déclin est essentiellement imputable au recul de 1,2 % des exportations, à l'aggravation du solde négatif des services (460,3 milliards en 2003 contre 396,6 milliards en 2002) et des paiements au titre des revenus (546,1 milliards contre 464,1 milliards une année plus tôt). Les sorties nettes au titre du compte de capital et d'opérations financières se sont contractées de 319,1 à 48,7 milliards en raison de la progression des investissements directs étrangers. Au total, le déficit global s'est réduit à 160,2 milliards en 2003 au lieu de 245,7 milliards en 2002. Son financement a été assuré par une accumulation d'arriérés extérieurs de 164,2 milliards qui a induit une légère reconstitution de la position extérieure des Autorités Monétaires (5,5 milliards).

Au **Gabon**, l'excédent des transactions courantes s'est consolidé, passant de 179,9 milliards en 2002 (5,4 % du PIB) à 208,6 milliards en 2003 (6 % du PIB). Cette amélioration est la résultante d'une augmentation du solde positif de la balance commerciale (1 240,3 milliards en

2003 contre 1 141,4 milliards en 2002), dans un contexte caractérisé par la fermeté des cours du baril de pétrole. En revanche, le déficit des services s'est aggravé de 465,4 milliards en 2002 à 536,4 milliards en 2003 et les paiements au titre des revenus se sont stabilisés à 438,8 milliards. Les sorties nettes au titre du compte de capital et d'opérations financières ont légèrement progressé (+ 1,4 %) pour se situer à 257,8 milliards, du fait de la diminution des entrées de capitaux privés. En somme, le déficit global de la balance des paiements s'est rétréci, ressortant à 70,7 milliards en 2003 contre 138,7 milliards en 2002. Il a été financé par une accumulation d'arriérés extérieurs de 53,8 milliards, des rééchelonnements de 37,8 milliards contribuant ainsi à une amélioration des réserves de change de 20,9 milliards.

En **Guinée Equatoriale**, le déficit des transactions courantes a plus que quadruplé, passant de - 134 milliards (8,8 % du PIB) en 2002 à - 604,1 milliards (34,9 % du PIB) en 2003. Cette détérioration est due au doublement des importations (711,7 milliards en 2003 contre 353,3 milliards en 2002), à l'aggravation du solde négatif des services (565,2 milliards contre 411,4 milliards une année plus tôt) en liaison avec l'intensification des activités pétrolières d'exploration, de recherche et de développement, ainsi qu'à la hausse des sorties au titre des paiements des revenus (1 026 milliards contre 906,5 milliards un an auparavant). A l'inverse, l'apport du compte de capital et d'opérations financières a été multiplié par plus de cinq, évoluant de 136,1 milliards en 2002 à 758,7 milliards en 2003 grâce à des afflux considérables d'investissements directs par les firmes pétrolières de l'ordre de 831,5 milliards en 2003. Au total, la balance globale a dégagé un excédent de 71,1 milliards, qui s'est

traduit par une consolidation de la position extérieure nette des Autorités Monétaires de 68 milliards.

Au **Tchad**, le déficit des transactions courantes s'est réduit de près d'un quart, revenant de 1 324,3 milliards (96,4 % du PIB) en 2002 à 563,8 milliards (35,8% du PIB) en 2003, suite à l'allègement des déficits de la balance commerciale (198,8 milliards en 2003 contre 904,7 milliards en 2002) et des services (266 milliards en 2003 contre 420,5 milliards un an plus tôt) en liaison avec l'achèvement des travaux de construction du pipe-line entre Kribi et Doba. Par ailleurs, les transferts courants reçus de l'extérieur ont augmenté de 39,6 % pour atteindre 59,2 milliards en 2003. Toutefois, les

sorties au titre des revenus se sont alourdies, passant de 41,5 milliards en 2002 à 158,2 milliards en 2003 à cause essentiellement du remboursement des intérêts par les opérateurs pétroliers. Les entrées nettes de capitaux ont sensiblement fléchi, revenant de 1 339 milliards en 2002 à 527,2 milliards en 2003, en raison de la réduction des investissements pétroliers dans les champs de Doba. En définitive, le solde global est ressorti déficitaire de 27,2 milliards en 2003 après un excédent de 38,2 milliards en 2002. Il a été couvert par une ponction de la position extérieure des Autorités Monétaires de 28,1 milliards et un rééchelonnement de 1,1 milliard dans le cadre de l'initiative PPTTE.

**Tableau 7 : Balance des paiements des États de la CEMAC**  
(en milliards de FCFA)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC			
	2000/2001	2002	2003	2000	2002	2003	2000	2002	2003	2000	2002	2003	2000	2002	2003	2000	2002	2003	2000	2002	2003	
	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	
<b>COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES</b>																						
<b>Biens et Services</b>	-370,7	-532,7	-304,5	-11,8	-11,3	-16,5	-20,8	132,5	-2,7	379,5	179,9	208,6	-592,8	-134,0	-604,1	-418,6	-1 324,3	-563,8	-1 035,2	-1 689,9	-1 283,0	
<b>Biens</b>	-264,6	-432,7	-231,2	-31,5	-33,8	-48,5	487,9	611,7	550,9	898,1	676,0	703,9	333,5	780,2	437,1	-438,1	-1 325,2	-464,8	985,3	276,2	947,4	
Blé	48,0	13,6	66,5	25,8	18,5	-5,1	1 007,1	1 006,3	1 011,2	1 294,8	1 141,4	1 240,3	760,2	1 191,6	1 002,3	-239,4	-904,7	198,8	2 896,5	2 468,7	3 116,4	
Exportations	1 414,3	1 308,6	1 318,1	104,3	112,6	70,9	1 506,6	1 479,2	1 461,1	1 916,0	1 806,5	1 842,3	1 344,4	1 544,9	1 714,0	138,3	128,7	259,3	6 423,8	6 380,5	6 665,7	
Importations	-1 366,3	-1 295,0	-1 251,6	-78,5	-146,3	-76,0	-498,5	-470,9	-449,9	-621,2	-685,1	-602,0	-584,2	-353,3	-711,7	-377,7	-1 033,4	-458,1	-3 527,4	-3 671,4	-3 948,3	
Services	-312,6	-446,3	-297,7	-57,4	-52,3	-43,4	-519,2	-396,6	-460,3	-396,7	-465,4	-636,4	-426,7	-411,4	-565,2	-196,7	-420,5	-266,0	-1 911,3	-2 192,5	-2 169,0	
Fret et assurance	-74,9	-98,8	-61,3	-26,3	-27,8	-22,0	-70,1	-81,3	-77,6	-110,1	-110,9	-97,0	-84,1	-63,3	-127,8	-11,4	-92,5	-136,6	-376,8	-704,6	-822,3	
Autres Transports	-37,5	-53,5	-56,4	-34,6	-31,1	-38,8	-57,9	1,7	6,5	-8,7	-8,7	-8,4	-93,5	-9,3	-13,3	-9,8	-13,3	-17,6	-242,0	-92,2	-96,0	
Voyages	-36,9	-32,9	-30,4	-17,6	-18,4	-16,5	-31,4	-31,6	-32,7	-153,6	-162,5	-166,0	-119,1	-1,5	-1,7	-24,6	-38,3	-43,4	-276,1	-285,2	-290,7	
Autres services aux entreprises	-177,4	-275,6	-164,4	-5,9	-2,6	-1,4	-406,2	-287,8	-354,2	-131,5	-191,1	-272,1	-285,4	-335,9	-421,0	-167,4	-62,0	-84,2	-1 173,7	-1 154,9	-1 297,3	
Services fournis ou reçus par les administrations publiques	14,1	14,5	14,8	6,0	5,6	5,3	-2,2	2,4	-2,3	7,2	7,7	7,1	13,0	-1,4	-1,4	14,5	15,5	15,8	52,6	44,3	39,3	
<b>Revenus</b>	0,0	0,0	0,0	3,1	3,4	2,1	-13,9	-12,1	-20,9	-546,1	-461,2	-441,1	-438,8	-924,7	-906,5	-1 026,0	-16,5	-41,5	-158,2	-2 067,0	-2 379,8	
Rémunérations des salariés	-220,3	-207,7	-206,3	-8,7	-9,5	-6,5	-483,7	-452,0	-525,2	-453,8	-433,6	-431,1	-921,1	-867,8	-963,1	-12,5	-12,6	-127,4	-2 100,1	-1 984,1	-2 279,6	
Revenus des investissements	nd	nd	nd	-1,5	-0,8	0,0	-270,4	nd	nd	-133,0	nd	nd	-833,8	-857,8	-971,4	-3,2	9,5	0,8	nd	nd	nd	
Investissements directs	nd	nd	nd	0,0	0,0	0,0	0,2	nd	nd	-0,3	nd	nd	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	nd	nd	nd	
Investissements de portefeuille	nd	nd	nd	-7,2	-8,7	-6,5	-213,5	-156,4	-90,5	-320,5	-119,3	-111,1	-87,3	-2,6	-2,3	-9,3	-22,1	-128,2	nd	nd	nd	
Intérêts sur les autres investissements	-185,5	-174,5	-172,3	-6,6	-8,5	-6,0	-145,3	-120,7	-90,5	-283,0	-119,3	-111,1	-4,7	-2,6	-2,3	-8,5	-10,0	-10,3	-613,6	-435,6	-392,5	
dont Administrations Publiques	114,2	107,7	133,0	25,3	28,6	36,4	-11,2	-15,1	-7,5	-57,4	-55,0	-56,5	-1,5	-7,7	-15,2	35,9	42,4	59,2	105,3	100,9	148,4	
Transferts courants	102,7	93,4	115,8	22,8	27	31,8	-4,9	2,6	2,6	6,5	7,5	7,2	10,6	10,6	10,6	21,6	19,2	36,4	159,2	163,2	204,4	
Adm. Publiques	11,5	14,3	17,2	2,4	1,6	4,6	-6,3	-20,3	-10,1	-63,9	-62,5	-63,7	-12,1	-18,3	-25,8	14,3	22,9	22,8	-54,0	-62,3	-55,0	
Autres secteurs	185,1	179,8	-72,9	-19,7	-23,6	-2,9	-254,5	-319,1	-48,7	-492,2	-254,1	-257,8	630,7	136,1	758,7	406,1	1 339,0	527,2	455,4	1 058,1	903,6	
<b>COMPTES DE CAPITAL &amp; D'OPER. FINANCI.</b>	222	2,0	3,1	14,3	16,9	6,0	9,8	6,8	9,9	1,9	0,0	0,0	4,8	0,0	0,0	42,2	40,0	48,4	95,2	65,7	67,4	
Transferts de capital	222	2,0	3,1	14,3	16,9	6,0	9,8	6,8	9,9	1,7	0,0	0,0	4,7	0,0	0,0	40,4	38,3	47,4	87,0	64,5	66,4	
Administrations Publiques	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	-0,5	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	1,7	1,0	8,2	1,2	1,0	
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	-0,4	0,0	0,0	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,0	0,0	0,0	
Acq./cessions d'actifs non fin. non prod.	162,9	177,8	-76,0	-33,5	-40,8	-8,9	-263,8	-325,9	-58,6	-494,1	-254,1	-257,8	626,0	136,1	758,7	363,8	1 299,0	478,8	361,3	992,1	836,2	
Opér. Fin. autres que financ. du solde global	nd	nd	nd	3,8	3	1,9	52,3	91,0	201,0	-88,1	157,1	79,6	689,6	225,4	831,5	337,1	644,1	434,5	nd	nd	nd	
Investissements directs	nd	nd	nd	-0,3	-0,3	0,0	-8,5	0,0	-5,1	0,3	0,1	0,0	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	nd	nd	nd	
Investissements de portefeuille	162,9	177,8	-76,0	-37,1	-43,2	-10,8	-307,6	-416,9	-284,5	-426,3	-411,3	-337,4	-63,4	-89,3	-72,8	28,7	655,3	44,3	-644,7	-127,6	-707,2	
Autres investissements	-217,9	-224,8	-259,6	-17,1	-18,7	-11,4	-285,1	-230,2	-8,1	-211,4	-225,9	-208,0	-9,2	-5,4	-4,1	17,4	60,4	80,8	-723,4	-644,6	-410,4	
dont Emprunts LT/Administrations Publiques	-38,1	233,6	15,6	1,2	1,8	-10,0	-9,1	-59,1	-108,8	-84,4	-64,5	-21,5	-95,1	1,6	-83,5	6,4	23,5	9,4	-219,2	126,9	-198,8	
<b>ERREURS ET OMISSIONS</b>	-223,6	-129,5	-361,8	-30,3	-33	-29,4	-284,5	-245,7	-160,2	-197,0	-138,7	-70,7	37,0	3,7	71,1	-6,2	38,2	-27,2	-704,6	-505,0	-578,2	
<b>SOLDE GLOBAL DE LA BALANCE</b>	223,6	129,5	361,8	30,3	33	29,4	284,5	245,7	160,2	197,0	138,7	70,7	-37,0	-3,7	-71,1	6,2	38,2	27,2	704,6	505,0	578,2	
<b>FINANCEMENT DU SOLDE GLOBAL</b>	-83,8	-135,8	50,6	14,4	8,3	6,3	104,6	24,9	-5,5	119,1	-13,5	-20,9	-37,9	-4,1	-68,0	-3,0	-46,4	28,1	113,4	-166,6	-94	
Position extérieure des autorités monétaires	307,4	265,3	311,2	15,9	24,8	23,1	179,9	220,8	165,7	77,9	230,8	91,6	0,9	0,4	-3,1	9,2	8,2	-0,9	591,2	750,3	558,6	
Financements exceptionnels	307,4	849,4	311,2	0,0	0,0	0,0	63,7	10,6	1,5	0,0	13,5	37,8	0,0	0,0	0,0	47,4	0,0	5,4	1,1	371,1	373,3	
Réajustement et remises de dettes	-1,0	-584,2	0,0	0,0	24,9	23,1	58,9	210,2	164,2	0,0	217,3	53,8	0,0	0,4	-50,5	0,0	6,5	-2,0	57,9	-124,9	188,3	
Variation d'amortissements	0,0	0,0	0,0	15,9	-0,2	0,0	116,2	0,0	0,0	77,9	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	9,2	-3,8	0,0	220,2	-4,0	0,0	
Autres financements exceptionnels																						



## 2. Dette publique extérieure

L'encours global de la dette publique extérieure des Etats de la CEMAC a fléchi de 3 %, se situant à 10 888,4 milliards (62,4 % du PIB) en 2003 contre 11 228,5 milliards (67,4 % du PIB) en 2002.

Au **Cameroun**, le stock de la dette a reculé de 5,9 % pour se fixer à 3 545,9 milliards en 2003 (44,6 % du PIB). Néanmoins, le service de la dette a progressé de 7,2 % en 2003, s'établissant à 490,3 milliards (29,7 % des exportations) contre 457,2 milliards (28,1 % des exportations) en 2002. Dans la même période, le service de la dette par rapport aux recettes budgétaires est passé de 34 % à 36 %.

En **République Centrafricaine**, l'encours de la dette est passé de 679,7 milliards en 2002 (93,9 % du PIB) à 693,4 milliards en 2003 (100,2 % du PIB). Le service de la dette en valeur absolue est revenu de 27,3 milliards en 2002 à 23,4 milliards en 2003, mais il représente 43,2 % des recettes budgétaires et 29,3 % des exportations en 2003 contre respectivement 34,8 % et 23,7 % en 2002 en raison de la dégradation des finances publiques et des comptes extérieurs. La quasi-totalité du service de la dette n'a pas été honorée avec pour conséquence une accumulation d'arriérés de 23,1 milliards au cours de la période sous revue.

Au **Congo**, le stock de la dette a légèrement progressé, atteignant 3 939,4 milliards en 2003 (190,6 % du PIB) contre 3 921,5 milliards en 2002 (186,5 % du PIB). En raison du redressement des comptes publics et de l'aboutissement de renégociation de la dette gagée sur le pétrole, le service de la dette est passé de 422 milliards en 2002 à 263,7 milliards en 2003 et ne représente plus que 43,7 % des recettes budgétaires en 2003 contre 73,8 % en 2002. Parallèlement, il a représenté 16,7 % des exportations

contre 24,7 % un an plus tôt. Toutefois, la dette du pays reste insoutenable et des arriérés extérieurs ont été accumulés pour 164,2 milliards en 2003.

Au **Gabon**, l'encours de la dette s'est allégé de 2 052,4 milliards (61,3 % du PIB) en 2002 à 1 899,1 milliards en 2003 (55,1 % du PIB). Le service de la dette s'est contracté de 362,9 milliards en 2002 à 309,7 milliards en 2003. Rapporté aux recettes budgétaires, il a fléchi de 35,6 % en 2002 à 29,5% en 2003 en raison du redressement des comptes publics. Comparé aux exportations, le ratio s'est replié de 18,9 % à 15,8 % du fait de l'amélioration des échanges extérieurs. En 2003, le pays a accumulé des arriérés extérieurs de 53,8 milliards. Enfin, l'absence d'un accord avec le FMI n'a pas permis un traitement du service de la dette aux Clubs de Paris et de Londres.

En **Guinée Equatoriale**, le stock de la dette s'est établi à 119,9 milliards en 2003 (6,9 % du PIB) contre 150,8 milliards en 2002 (9,9 % du PIB). Le service de la dette est revenu de 7,8 milliards en 2002 à 6,6 milliards en 2003, représentant respectivement 1,4 % et 0,4 % des recettes budgétaires et des exportations en 2003 contre 1,9 % et 0,5 % en 2002, sous l'impulsion de l'amélioration des comptes publics et extérieurs.

Au **Tchad**, l'encours de la dette est passé de 654,5 milliards en 2002 (47,6 % du PIB) à 690,7 milliards en 2003 (43,8 % du PIB). A l'inverse, le service de la dette a été ramené de 30,8 milliards en 2002 à 25,1 milliards en 2003. Comparé aux recettes budgétaires, il a atteint 18,9 % en 2003 contre 28 % en 2002, et rapporté aux exportations, il s'est fixé à 8,1 % contre 18 %, en liaison avec l'amélioration des finances publiques et des comptes extérieurs. Le pays a néanmoins accumulé des arriérés extérieurs de 2 milliards en 2003.



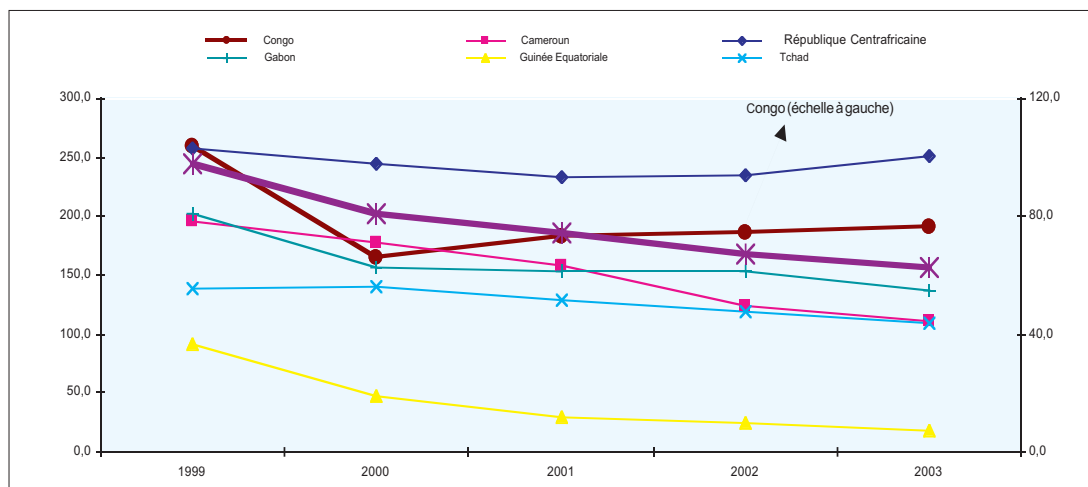
**Tableau 8 : Dette publique extérieure consolidée des États de la CEMAC (2000, 2001 et 2002)**

(en milliards de FCFA)

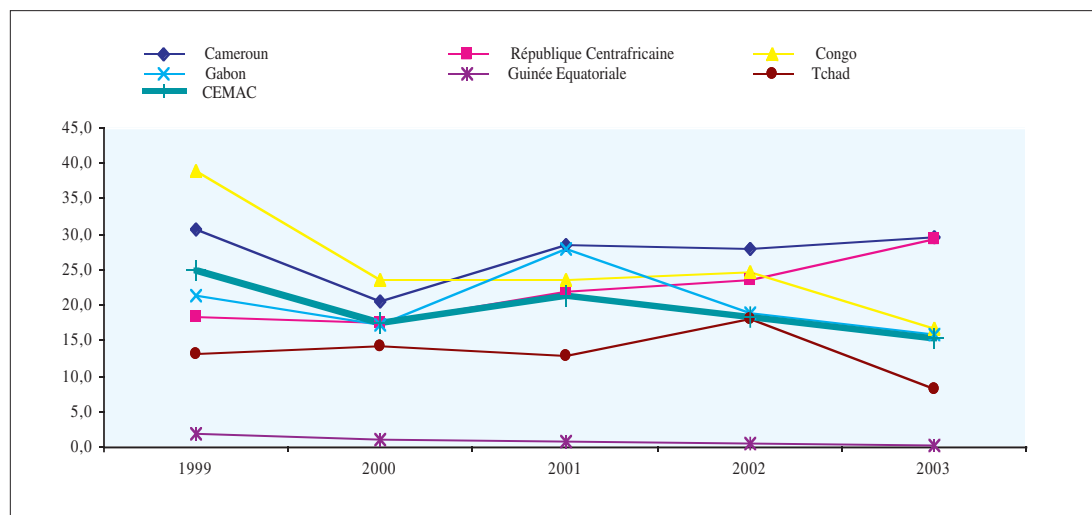
	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003
Encours de fin de période	4 525,8	3 769,6	3 545,9	672,3	679,7	693,4	3 738,4	3 921,5	3 939,4	2 058,2	2 052,4	1 899,1	155,6	150,8	119,9	626,0	654,5	690,7	11 776,3	11 228,5	10 888,4
dont arriérés sur les intérêts et le principal	584,2	0,0	584,2	115,4	141,6	164,8	2 062,4	2 266,9	2 341,1	73,8	291,1	326,0	62,2	62,6	12,1	3,8	4,0	2,0	2 901,8	2 766,2	3 430,2
Services dus	487,7	457,2	490,3	25,1	27,3	23,4	377,9	422,0	263,7	570,4	362,9	309,7	10,6	7,8	6,6	23,9	30,8	25,1	1 495,6	1 308,0	1 118,8
Indicateurs																					
Service dette/PIB	6,8 %	6,0 %	6,2 %	3,5 %	3,8 %	3,4 %	18,4 %	20,1 %	12,8 %	17,0 %	10,8 %	9,0 %	0,8 %	0,5 %	0,4 %	2,0 %	2,2 %	1,6 %	9,5 %	7,8 %	6,4 %
Service dette/recettes budgétaires	39,0 %	34,0 %	36,0 %	39,7 %	34,8 %	43,2 %	60,2 %	73,8 %	43,7 %	48,6 %	35,6 %	29,5 %	3,0 %	1,9 %	1,4 %	25,9 %	28,0 %	18,9 %	42,1 %	37,0 %	30,4 %
Service dette/exportations	28,6 %	28,1 %	29,7 %	21,9 %	23,7 %	29,3 %	23,6 %	24,7 %	16,7 %	28,0 %	18,9 %	15,8 %	0,8 %	0,5 %	0,4 %	12,9 %	18,0 %	8,1 %	21,4 %	18,4 %	15,3 %
Stock dette/PIB	63,5 %	49,6 %	44,6 %	93,1 %	93,9 %	100,2 %	182,5 %	186,5 %	190,6 %	61,2 %	61,3 %	55,1 %	11,9 %	9,9 %	6,9 %	51,3 %	47,6 %	43,8 %	74,6 %	67,4 %	62,4 %

**Sources** : Administrations nationales et BEAC

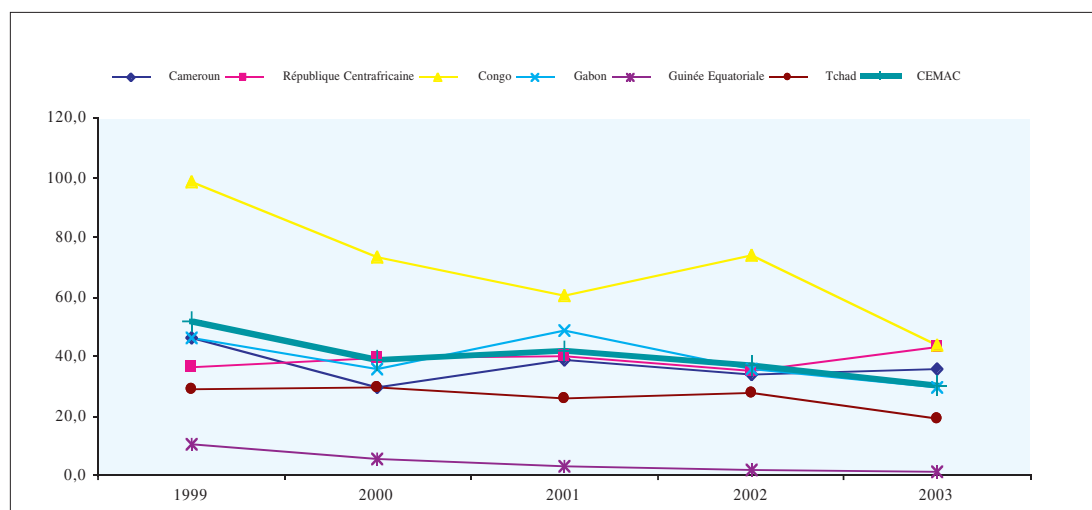
**Graphique 5 : Taux d'endettement public extérieur (dette publique/PIB)**



**Graphique 6 : Ratio du service de la dette (en % des exportations)**



**Graphique 7 : Ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)**



## Encadré n° 1 : Point sur l'initiative PPTTE en faveur des pays membres de la CEMAC

Le principal objectif de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (initiative PPTTE) est d'apporter une solution au surendettement des pays éligibles, en éliminant une bonne partie de leur dette dans un délai raisonnable pour la rendre soutenable et leur permettre ainsi de sortir du cycle de rééchelonnements. Le cadre de l'initiative offre également aux PPTTE un moyen d'utiliser les ressources dégagées par la diminution du service de la dette pour financer des dépenses de lutte contre la pauvreté.

Quatre pays membres de la CEMAC sont éligibles à ce programme. Le Cameroun et le Tchad ont atteint le Point de Décision de l'initiative PPTTE, respectivement en octobre 2000 et mai 2001. Ces deux pays ont entamé la mise en œuvre de leur Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), en vue de l'accession au Point d'Achèvement prévue courant 2004. Le Congo et la République Centrafricaine n'ont pas encore rempli les conditions nécessaires pour bénéficier de cette facilité. Quant au Gabon et à la Guinée Equatoriale, ils font partie des pays à revenu intermédiaire et, par conséquent, ne sont pas éligibles à l'Initiative PPTTE.

La situation des pays éligibles se présente comme suit :

### 1. Cameroun

Après son accession au Point de Décision, le Cameroun a engagé, de manière satisfaisante, les réformes requises dans le cadre du programme triennal soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC). Par ailleurs, le DSRP a été élaboré suivant un processus largement participatif. La version finale de ce document a été avalisée par les bailleurs de fonds à la fin du mois de juillet 2003. Dans ce cadre, le pays a commencé à bénéficier des allègements de sa dette qui lui ont permis de dégager des ressources pour financer les actions prévues dans le DSRP. Un rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté est prévu à la mi-2004.

Pour son accession au Point d'Achèvement prévue au courant du deuxième semestre 2004, le pays devrait mettre en place des procédures pour améliorer sa capacité d'absorption et corriger les faiblesses constatées dans la gestion des finances publiques.

## **2. Tchad**

A l'instar du Cameroun, le Tchad a engagé des réformes économiques dans le cadre de son programme FRPC, à la suite de son éligibilité au Point de Décision. S'agissant du DSRP, la version finale a été discutée par le FMI et la Banque Mondiale en novembre 2003. Une table ronde des bailleurs de fonds à Genève devrait se tenir à la mi-2004 pour entériner ce document. Toutefois, sa mise en œuvre est déjà engagée et devrait faire l'objet d'une première évaluation prévue en novembre 2004. Dans ce contexte, et sous réserve que le pays respecte les critères relatifs aux dépenses des secteurs prioritaires et au crédit à l'Etat du système bancaire, le Point d'Achèvement devrait intervenir à la fin de l'année 2004.

## **3. Congo**

Le Congo a entrepris, grâce au soutien financier de la Banque Mondiale et de la BAD, une large consultation avec la société civile en vue de l'élaboration d'un DSRP intérimaire. Ce travail s'inscrit dans la perspective de la conclusion, au courant de l'année 2004, d'un programme triennal soutenu par la FRPC, lequel ouvrirait la voie à l'éligibilité du pays à l'initiative PPTE.

## **4. République Centrafricaine**

En ce qui concerne la République Centrafricaine, la normalisation attendue de ses relations avec la Communauté financière internationale devrait ouvrir des perspectives pour la conclusion d'un programme financier avec le FMI et éventuellement pour son admission à l'Initiative PPTE.

### 3. Compétitivité extérieure

En 2003, pour la troisième année consécutive, la position compétitive des pays de la CEMAC s'est détériorée. En effet, l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER)<sup>13</sup> s'est apprécié de 4,2 % contre 3,2 % en 2002 et 3,5 % en 2001. Cette évolution résulte de la perte simultanée des positions concurrentielles sur le front des exportations (7,4 %) et des importations (2,5 %) imputable principalement à la dépréciation du dollar américain et de la plupart des monnaies des pays concurrents sur les marchés des produits agricoles, miniers et forestiers.

En effet, le dollar américain, monnaie de facturation de la plupart des produits d'exportation de la Sous-région s'est déprécié de 16,6 % ; le taux de change étant passé de 696,4 francs CFA en moyenne annuelle en 2002 à 580,5 francs CFA en 2003. Le real a reculé de près de moitié en 2003 après une dévalorisation de 30,4 % en 2002 et de 24,8 % en 2001, accroissant ainsi la compétitivité du Brésil sur les marchés du bois, de l'aluminium et du café. Le rouble a baissé de 22,2 % contre 12,8 % en 2002 permettant à la Russie de consolider ses positions concurrentielles sur le marché du diamant. Sur ce même marché, la présence de l'Afrique du sud a été renforcée par la baisse de 28,9 % en 2002 et 1,8 % en 2003 du rand. Enfin, le Nigeria, pays limitrophe de ceux de la CEMAC et fournisseur de biens de consommation, a vu le naira fléchir de 13,6 % en 2002 et 26,2 % en 2003. Les autres pays partenaires ont enregistré en 2003 une dépréciation de 11,6 % pour le yen

japonais, de 14,8 % pour le rupiah indonésien, de 20 % pour le yuan de la Chine populaire et le ringgit malaisien.

Toutefois, fait encourageant, le ralentissement des tensions inflationnistes dans la CEMAC, qui s'est traduit par un différentiel d'inflation<sup>14</sup> favorable vis-à-vis des principaux fournisseurs, a contribué à tempérer cette tendance de la compétitivité. Le taux de progression des prix à la consommation dans la CEMAC s'est situé, en glissement annuel, à fin décembre 2003 à 0,1 % contre 2,1 % dans la Zone Euro (dont 2,2 % pour la France) et 2,3 % aux Etats-Unis. Au Nigeria, la hausse des prix à la consommation s'est située à fin décembre 2003 à 14,2 % contre 13,7 % en 2002.

Les pertes de positions concurrentielles se sont situées par pays à 2,9 % au Cameroun, 6,7 % en République Centrafricaine, 1,9 % au Congo, 5,6 % au Gabon, 11,5 % en Guinée Equatoriale et 0,1 % au Tchad.

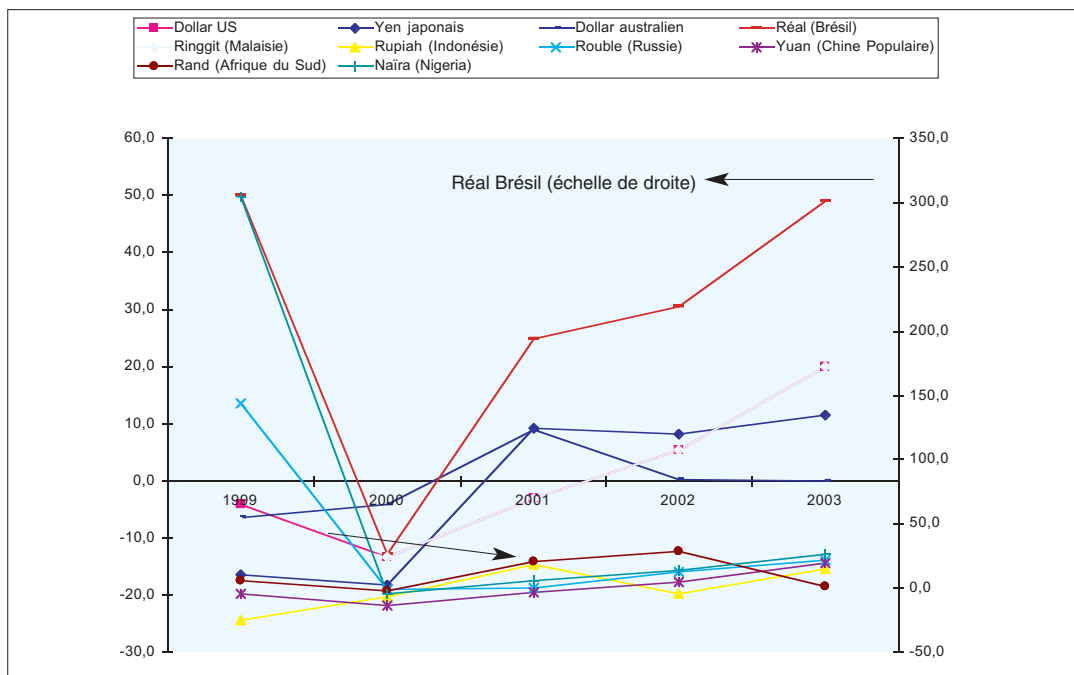
Au total, les marges de compétitivité cumulées de l'ensemble de la Communauté depuis la dévaluation de janvier 1994 (32 %) sont revenues de 16,9 % en 2002 à 13,5 % en 2003 ; soit une perte, en neuf ans, de 57,8 % des gains engendrés par la dévaluation. Les pays ayant enregistré les fortes chutes sont la Guinée Equatoriale et le Tchad où les marges de compétitivité ont reculé de 20,9 % et 27,3 % respectivement en 1994 à - 6,6 % et 4,9 % en 2003 à cause des tensions inflationnistes des dernières années.

<sup>13</sup> Une variation positive correspond à une appréciation du taux de change effectif réel et traduit une perte de compétitivité.

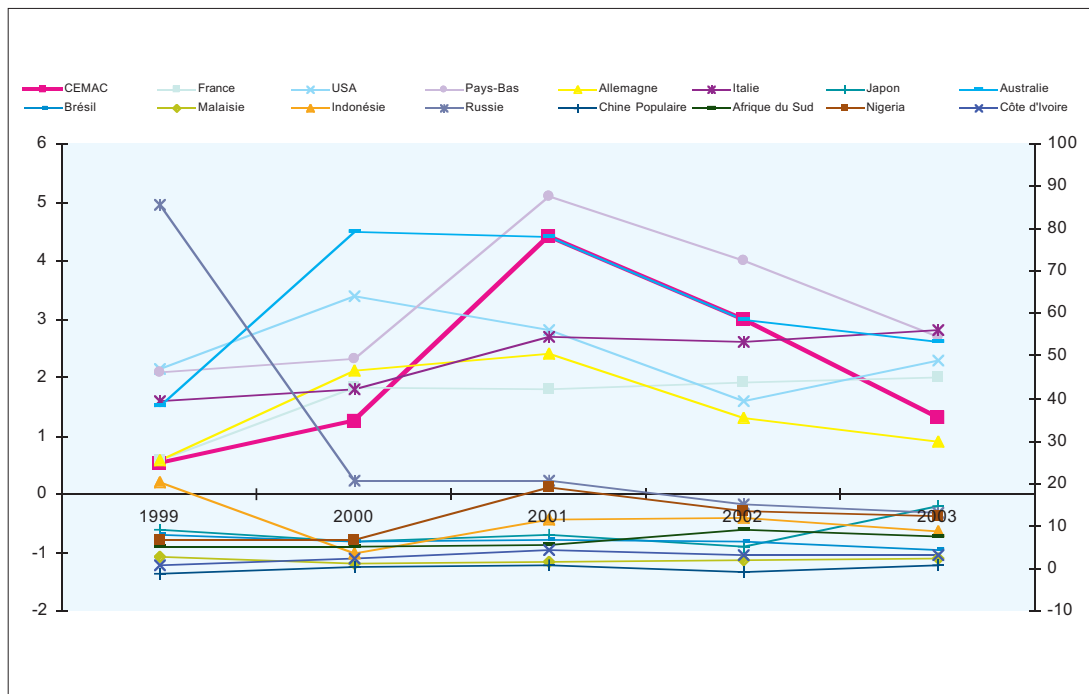
<sup>14</sup> Le différentiel d'inflation est la différence entre la progression des prix dans la CEMAC et celle des prix du pays partenaire. Le différentiel est dit défavorable lorsque l'inflation enregistrée dans la Communauté est supérieure à celle du pays partenaire ; en d'autres termes, lorsque l'écart d'inflation est positif.



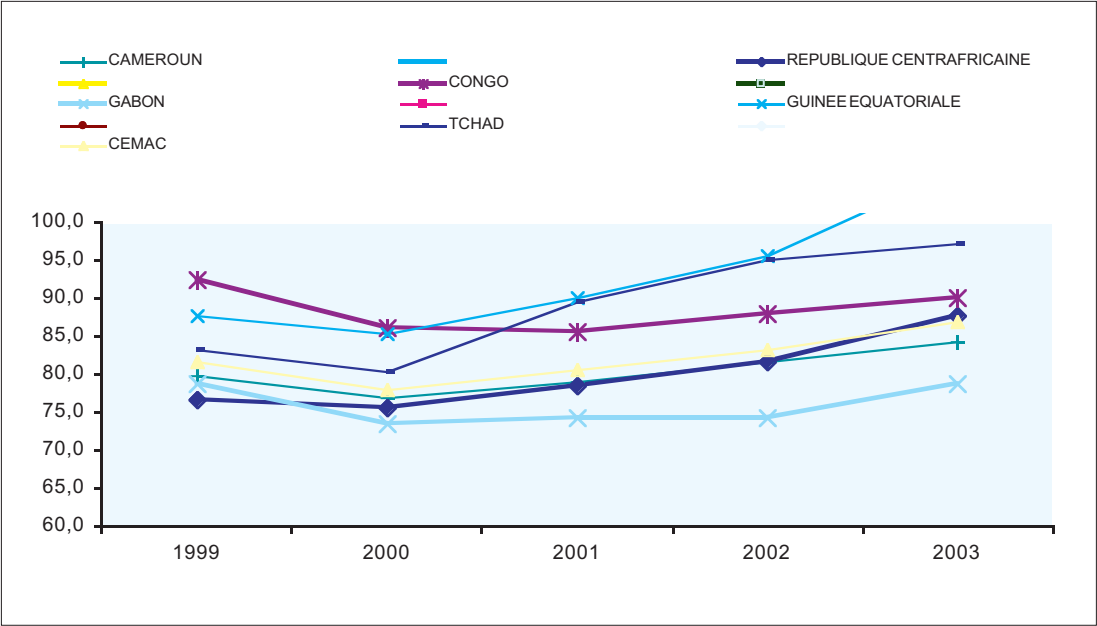
Graphique 8 : Evolution de l'indice des cours des principales devises par rapport au Franc CFA (Base 100 : 1993)



Graphique 9 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC

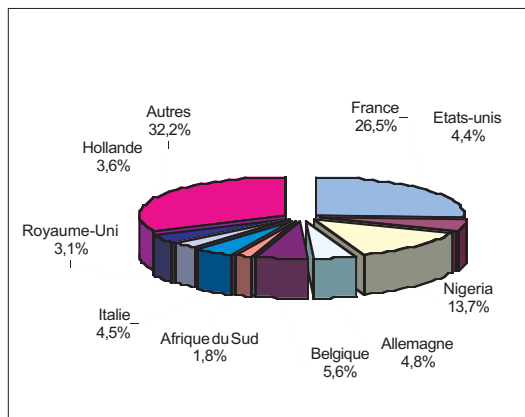


**Graphique 10 : Evolution du Taux de Change Effectif Réel (TCER) des pays de la CEMAC (base 100 : 1993)**

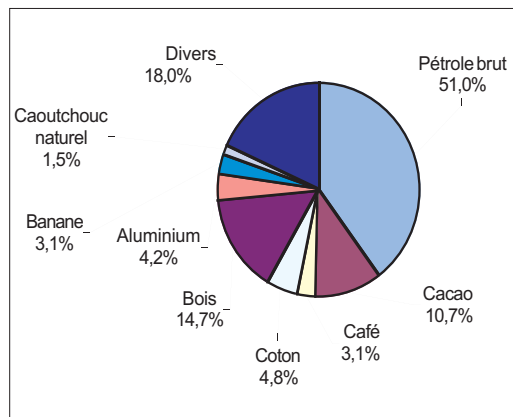




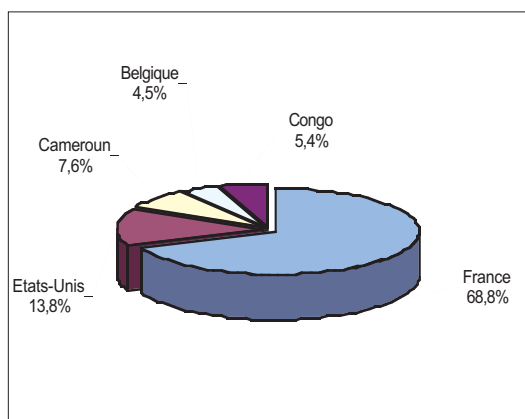
### Principaux partenaires commerciaux du Cameroun (fournisseurs) en 2003



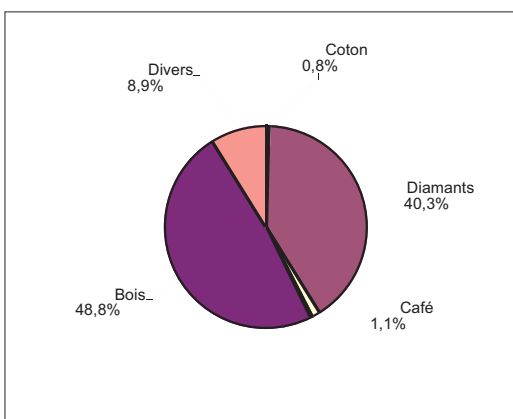
### Principales exportations (FOB) du Cameroun en 2003



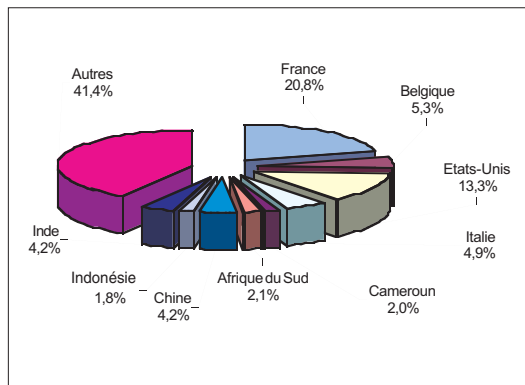
### Principaux partenaires commerciaux de la République Centrafricaine (fournisseurs) en 2003



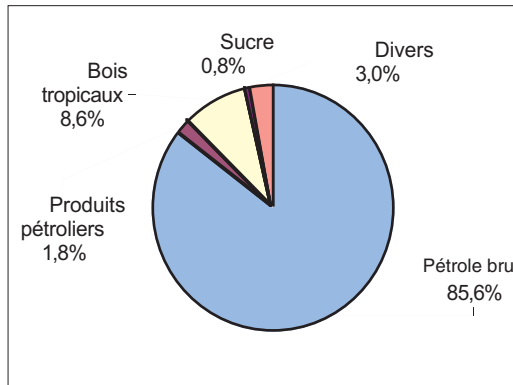
### Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine en 2003



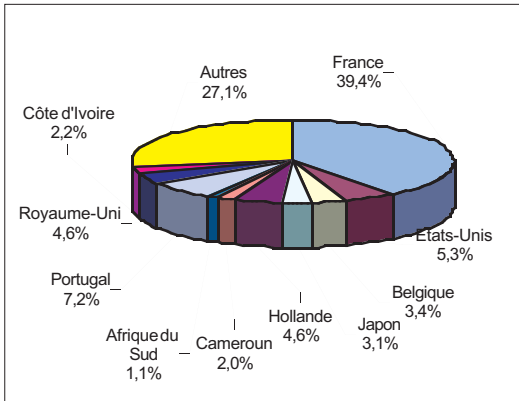
### Principaux partenaires commerciaux du Congo (fournisseurs) en 2003



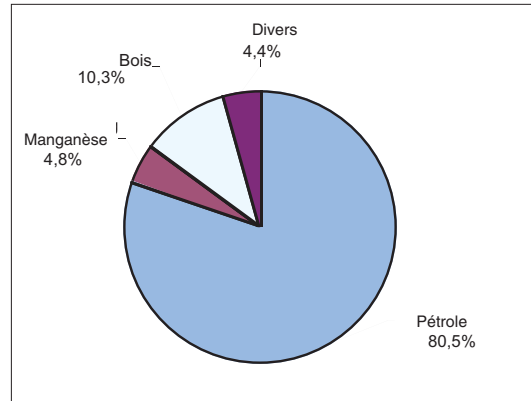
### Principales exportations (FOB) du Congo en 2003



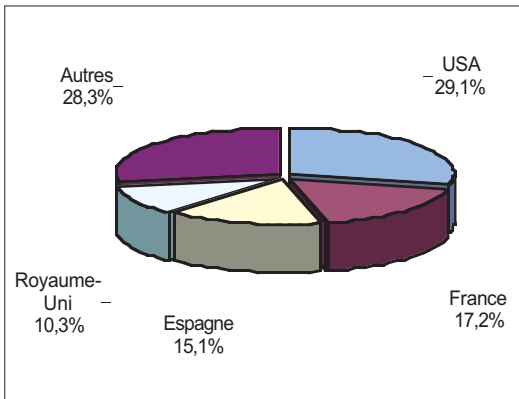
**Principaux partenaires commerciaux du Gabon (fournisseurs) en 2003**



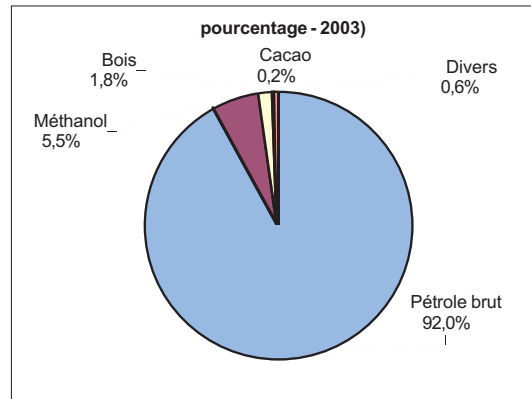
**Principales exportations (FOB) du Gabon en 2003**



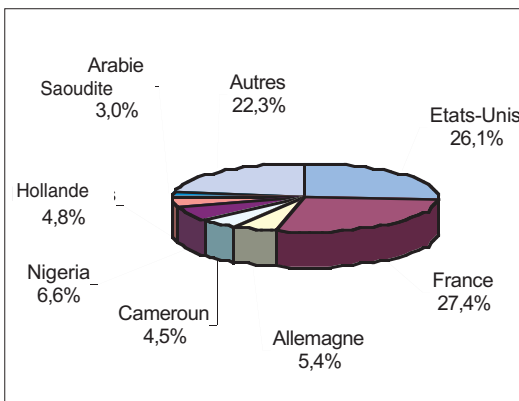
**Principaux partenaires commerciaux de la Guinée Equatoriale (fournisseurs) en 2003**



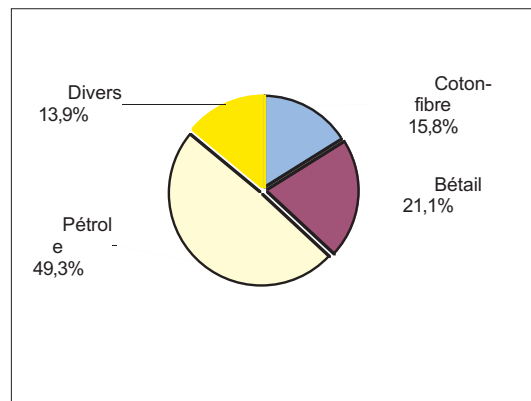
**Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale en 2003**



**Principaux partenaires commerciaux du Tchad (fournisseurs) en 2003**



**Principales exportations (FOB) du Tchad en 2003**



Deuxième partie :

# Monnaie, Crédit, Système Bancaire et Financier





# CHAPITRE I

## POLITIQUE MONETAIRE

### A. FORMULATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE

#### 1. Cadre institutionnel

La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale <sup>15</sup> (UMAC) et les Statuts de la BEAC confèrent à l'Institut d'Emission commun les pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre général des dispositions de la Zone Franc.

En effet, le régime de change des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale repose sur quatre principes de base :

- une parité fixe entre le franc CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) et l'euro<sup>16</sup> ;
- une convertibilité du franc CFA garantie par la France ;
- une liberté totale des transferts entre les pays de la Zone Franc ;
- et la mise en commun des réserves de change.

Conformément à ces principes de base, la gestion monétaire tient compte, en particulier, des dispositions précises relatives au fonctionnement du Compte d'Opérations. Ainsi, si le Compte d'Opérations est débiteur pendant trois mois consécutifs ou si le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue est demeuré, au cours de trois mois consécutifs, égal ou inférieur à 20 %, les dispositions ci-après entrent en vigueur de plein droit :

- a- les objectifs de refinancement sont réduits :
  - de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en Compte d'Opérations ;
  - de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en Compte

<sup>15</sup> La Convention régissant l'UMAC est entrée en vigueur le 25 juin 1999 lors de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC à Malabo. Les nouveaux Statuts de la BEAC sont, quant à eux, entrés en vigueur le 14 décembre 1999.

<sup>16</sup> Depuis le 1er janvier 1999, la parité est de 655,957 francs CFA pour 1 euro.

d'Opérations d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation (article 11 des Statuts).

- b- le Conseil d'Administration est immédiatement convoqué pour délibérer sur les mesures de redressement appropriées à mettre en œuvre dans les Etats à position débitrice.

Par ailleurs, l'article 18 des Statuts indique que le montant total des concours consentis par la Banque à un Etat membre de la CEMAC ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration de la BEAC fixe, pour chaque Etat membre, les objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2), assortis d'objectifs de refinancement à respecter en cohérence avec les évolutions prévisibles en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur, d'inflation et de finances publiques.

## 2. Stratégie et orientation de la politique monétaire

En vertu de l'article 1er de ses Statuts, l'objectif prioritaire de la politique monétaire de la BEAC est d'assurer la stabilité monétaire. De façon opérationnelle, cet objectif signifie un taux de couverture extérieure de la monnaie d'au moins 20 % et une faible progression du

niveau général des prix, la norme communautaire étant fixée à 3 %.

A cette fin, la BEAC suit l'évolution des agrégats monétaires et de crédit au regard des objectifs arrêtés dans le cadre des exercices annuels de programmation monétaire. Cependant, ces cibles ne constituent pas les seules références auxquelles est directement asservie la gestion des taux d'intérêt. En effet, la BEAC, comme la plupart des banques centrales, pour formuler son diagnostic et décider de l'orientation monétaire à mener, recourt à une large gamme d'indicateurs économiques et financiers dont le taux de couverture extérieure de la monnaie constitue la variable centrale.

Depuis l'instauration du marché monétaire en juillet 1994, l'action de politique monétaire de la BEAC s'exerce sur la liquidité bancaire, à travers le refinancement (Objectif de refinancement et taux d'intérêt) et les réserves obligatoires.

Au cours de l'année 2003, la politique monétaire commune a été mise en œuvre dans un environnement extérieur caractérisé par le raffermissement de la croissance de l'économie mondiale et la décrue des taux d'intérêt. Au plan interne, on a enregistré un léger accroissement des besoins de refinancement du système bancaire. Afin de réguler le niveau de la liquidité bancaire, le Gouverneur a fait usage des deux instruments indirects de politique monétaire dont la gestion lui a été confiée par délégation du Conseil d'Administration, à savoir les taux d'intérêt et les coefficients de réserves obligatoires.

## Encadré n° 2 : Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC

### 1. Objectifs de la politique monétaire

Conformément à l'article 1er de ses Statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est de garantir la stabilité monétaire. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. Pour la BEAC, dont la monnaie est rattachée à l'euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture extérieure de la monnaie suffisant (le seuil statutaire minimal est de 20 %).

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider de l'action à mener, la BEAC suit étroitement l'évolution des agrégats monétaires (taux de croissance de la masse monétaire et des crédits à l'économie). Elle affine son analyse en examinant la dynamique d'une large gamme d'indicateurs économiques et financiers<sup>17</sup>.

### 2. Les instruments de la politique monétaire

Depuis l'instauration du marché monétaire le 1er juillet 1994, la BEAC utilise des instruments indirects pour ses interventions. Ce mode d'action, qui repose sur un contrôle de la liquidité bancaire, s'exerce à travers la politique de refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) complétée par l'imposition des réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale).

#### A. La politique de refinancement

La politique de refinancement constitue le principal mode d'intervention de la BEAC. Mise en œuvre sous forme d'avances sur titres, elle revêt deux formes : une action par les quantités (objectif de refinancement) et/ou une action par les taux d'intérêt dans le cadre du marché monétaire sous-régional.

En ce qui concerne l'action par les quantités, la BEAC s'appuie sur l'exercice de la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec la réalisation des objectifs finals de la politique monétaire.

En effet, dans le cadre des accords de mobilisation, la BEAC distingue, parmi les titres de créances inscrits à l'actif des établissements

<sup>17</sup> Il s'agit notamment d'indicateurs sur la croissance économique, l'équilibre extérieur, l'inflation et les finances publiques.



de crédit, ceux qui peuvent servir de supports à ses concours. Elle arrête ainsi, de façon trimestrielle, un objectif de refinancement qui représente la limite maximale des avances qu'elle est disposée à accorder aux établissements éligibles au niveau 2 du marché monétaire. Cet objectif peut être dépassé si le taux de couverture de la monnaie est satisfaisant et s'il existe des facultés d'avances disponibles recensées au niveau des établissements de crédit. A cet effet, il est prévu un mécanisme d'interventions ponctuelles assorti de conditions de taux spéciales. En revanche, cet objectif devient un plafond rigide si le pays est en programme avec le FMI ou si le taux de couverture extérieure de la monnaie se dégrade profondément en se situant en deçà de 20 %.

L'action par les taux d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique des taux de la Banque. Ainsi, les avances sont accordées à un taux d'intérêt (TIAO)<sup>18</sup> fixé par le Gouverneur, par délégation du Conseil d'Administration, suivant les objectifs de la politique monétaire.

Par ailleurs, la BEAC ponctionne de la liquidité, par le biais des appels d'offres négatifs, à un taux d'intérêt fixé par le Gouverneur (Taux d'Intérêts sur les Placements ou TISP).

## **B. La politique des réserves obligatoires**

L'article 20 des Statuts de la BEAC prévoit que le Conseil d'Administration peut prendre toutes les dispositions pour imposer aux établissements de crédit la constitution des réserves obligatoires. Le recours aux réserves obligatoires vise à « mettre en banque » le système bancaire, c'est-à-dire à le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit. Ainsi, les réserves obligatoires, par leur action structurelle, sont un complément à la politique du refinancement.

<sup>18</sup> TIAO signifie Taux d'intérêt des appels d'offres. Il constitue le principal taux directeur de la BEAC.

### Encadré n° 3 : Politique des taux d'intérêt de la BEAC

Dans le cadre de la nouvelle politique des taux d'intérêt mise en place depuis 1990, la gestion des taux est plus dynamique et plus souple, le marché monétaire sous-régional constituant à cet égard le cadre approprié pour conduire la politique monétaire commune.

La structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire de la CEMAC est la suivante :

#### 1. Taux du marché interbancaire (Niveau 1 du marché monétaire)

Les taux du marché interbancaire sont totalement libres et sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande, sans intervention de la BEAC.

#### 2. Taux du compartiment des interventions de la BEAC (Niveau 2 du marché monétaire)

##### 2.1. Interventions en faveur des établissements de crédit

###### a. Injections de liquidités

###### 1. Sur le guichet A :

- Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé par le Gouverneur dans le cadre des opérations sur appels d'offres "à la française", en tenant compte de la conjoncture tant interne qu'externe. Il constitue le principal taux directeur de la Banque. Lorsqu'il résulte des forces du marché, le taux d'intérêt du marché interbancaire est un informateur des pouvoirs publics sur la situation monétaire et un guide pour l'action conjoncturelle. C'est la raison pour laquelle le coût de la monnaie centrale mise à la disposition du système bancaire devrait, dans la mesure du possible, tenir compte des taux pratiqués sur le compartiment interbancaire du marché monétaire.
- Le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) est égal au taux des appels d'offres majoré de 1,5 à 3 points.
- Le taux de pénalité (TP) est supporté par les établissements de crédit en cas de manquements graves à la réglementation bancaire, aux règles de distribution du crédit et, à titre exceptionnel, dans l'hypothèse d'un défaut de papier éligible.
- Le taux d'intérêt sur les interventions ponctuelles (TISIP) est inférieur au taux de pénalité (TP) et supérieur ou égal au taux d'intérêt sur les prises en pension (TIPP).
- Le taux d'intérêt sur les avances exceptionnelles garanties par la remise des certificats de placement est égal au TIAO.

###### 2. Sur le guichet B :

- Le Guichet B est réservé au refinancement des crédits à moyen terme destinés à l'investissement productif. En raison du caractère irrévocable

des crédits qui y sont mobilisés (la BEAC ne peut revenir sur les conditions de taux, de durée ou de refinancement), il se caractérise par une multitude de taux d'intérêt.

#### b. Ponctions de liquidités

Le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des établissements de crédit est fixé par le Gouverneur dans le cadre des opérations sur appels d'offres négatifs « à la française » en prenant en compte l'évolution des facteurs tant internes qu'externes de manière à limiter les sorties de capitaux sans pour autant créer une déprime au niveau des transactions interbancaires. Ce taux varie selon les échéances (7, 28 et 84 jours). Le taux de rémunération des dépôts spéciaux des organismes publics est égal au taux d'intérêt sur les placements à 7 jours.

### 2.2. Taux des avances aux Trésors Nationaux

Depuis le Conseil d'Administration du 18 novembre 1998, le Gouverneur a le pouvoir de manipuler les taux des avances aux Trésors dans les mêmes conditions que les taux des avances aux établissements de crédit. On distingue trois types de taux d'intérêt sur les concours aux Etats :

- le taux des avances aux Trésors à l'intérieur des avances statutaires, qui est égal au TIAO supporté par les banques ;
- le taux des avances en dépassement des plafonds statutaires (taux de pénalité aux Trésors) ;
- le taux d'intérêt applicable aux concours consolidés sur les Etats.

### 3. Conditions de banque

Depuis la réforme du 16 octobre 1990, la détermination des conditions de banque a été libéralisée. Le Conseil d'Administration du 19 mars 1997 oblige les établissements de crédit à publier leur taux de base bancaire et à afficher leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle. Le but de cette mesure est d'accroître la concurrence bancaire et l'efficacité de l'intermédiation financière. Ainsi, les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sont fixés librement par négociation entre les établissements de crédit et leurs clients, en respectant les bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM) qui relèvent de la compétence du Gouverneur.

A partir du 1er janvier 1996, ces deux bornes sont déterminées de la manière suivante :

- le TCM, fixé par le Gouverneur, s'applique aux petits épargnants qui sont définis comme étant les détenteurs des livrets d'un montant inférieur ou égal à 5 millions de francs CFA ;
- le TDM, qui s'applique à tous les établissements de crédit éligibles aux concours de la BEAC, est égal au taux de pénalité arrêté par le Gouverneur plus une marge fixe établie par le Conseil d'Administration du 24 novembre 1995.

Le Conseil d'Administration de la BEAC, lors de sa séance du 19 mars 1997, a recommandé à la COBAC de veiller à l'affichage par les banques de leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle et d'appliquer les sanctions disciplinaires à l'égard des établissements de crédit en infraction.

## Encadré n° 4 : Modalités d'application des réserves obligatoires

### - Le 04 mars 2003

Sur décision du Gouverneur n° 04/GR datée du 4 mars 2003, les coefficients des réserves obligatoires ont été modifiés et fixés ainsi qu'il suit à compter du 11 mars 2003 :

#### 1. Banques du Groupe I :

Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Guinée Equatoriale) :

Coefficient applicable aux dépôts à vue	: 7,75 % (au lieu de 6 %)
Coefficient applicable aux dépôts à terme	: 5,75 % (au lieu de 4 %)

#### 2. Banques du Groupe II :

Pays à situation de liquidité fragile (République Centrafricaine, Gabon et Tchad) :

Coefficient applicable aux dépôts à vue	: 5 % (au lieu de 3 %)
Coefficient applicable aux dépôts à terme	: 3 % (au lieu de 1,75 %)

S'agissant du cas particulier de la République Centrafricaine, il convient de noter que l'application des réserves obligatoires aux banques de ce pays a été provisoirement suspendue le 22 mai 2003.

### - Le 26 mars 2003

Le Conseil d'Administration approuve l'objectif global de refinancement de 59 500 millions pour le deuxième trimestre 2003 (avril-juin 2003).

### - Le 1er avril 2003

Sur décision du Gouverneur n° 07/GR datée du 1er avril 2003, les taux d'intervention de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sont réaménagés comme suit :

#### - Taux d'Intérêt sur les Placements (TISP) :

Placements à 7 jours	: 2,60 % (au lieu de 2,70 %)
Placement à 28 jours	: 2,60 % majoré de 1/16ème de point
Placements à 84 jours	: 2,60 % majoré de 2/16ème de point

#### - Taux de rémunération des dépôts spéciaux des organismes publics :

2,60 % (au lieu de 2,70 %)

#### - Les autres taux demeurent inchangés.

### - Le 8 mai 2003

Pour compter du vendredi 9 mai 2003, les taux d'intérêt sur les placements (TISP) à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sont réaménagés comme suit :

Placements à 7 jours	:	2,50 % (au lieu de 2,60 %)
Placement à 28 jours	:	2,50 % majoré de 1/16ème de point
Placements à 84 jours	:	2,50 % majoré de 2/16ème de point

- **Taux de rémunération des dépôts spéciaux des organismes publics :**  
2,50 % (au lieu de 2,60 %)

### - Le 17 juin 2003

Pour compter du mercredi 18 juin 2003, les taux d'intérêt sur les placements (TISP) à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sont réaménagés comme suit :

Placements à 7 jours	:	2,20 % (au lieu de 2,50 %)
Placement à 28 jours	:	2,20 % majoré de 1/16ème de point
Placements à 84 jours	:	2,20 % majoré de 2/16ème de point

- **Taux de rémunération des dépôts spéciaux des organismes publics :**  
2,20 % (au lieu de 2,50 %)

### - Le 11 juillet 2003

Le Conseil d'Administration révisé à la baisse l'objectif global de refinancement à 47 500 millions au titre de l'exercice 2003 et à 57 500 millions pour le 1er trimestre de 2004 :

### - Le 24 juillet 2003

Pour compter du lundi 28 juin 2003, les taux d'intérêt sur les placements (TISP) à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sont réaménagés comme suit :

Placements à 7 jours	:	2,05 % (au lieu de 2,20 %)
Placement à 28 jours	:	2,05 % majoré de 1/16ème de point
Placements à 84 jours	:	2,05 % majoré de 2/16ème de point

- **Taux de rémunération des dépôts spéciaux des organismes publics :**  
2,05 % (au lieu de 2,20 %)

### - Le 28 octobre 2003

Pour compter du lundi 03 novembre 2003, les taux d'intérêt sur les placements (TISP) à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sont réaménagés comme suit :

Placements à 7 jours	:	1,95 % (au lieu de 2,05 %)
Placement à 28 jours	:	1,95 % majoré de 1/16ème de point
Placements à 84 jours	:	1,95 % majoré de 2/16ème de point

- **Taux de rémunération des dépôts spéciaux des organismes publics :**  
1,95% (au lieu de 2,20% )

### - Le 1er décembre 2003

Sur décision du Gouverneur n° 19/GR datée du 1er décembre 2003, les taux d'intervention de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sont réaménagés comme suit :

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 6 % (au lieu de 6,30 %)
- Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP) : 7,80 % (au lieu de 8,30 %)
- Taux d'Intérêt sur Placements (TISP) à 7 jours : 1,95 % (inchangé)
- Taux d'Intérêt sur Placements (TISP) à 28 jours : 2,0125 % (inchangé)
- Taux d'Intérêt sur Placements (TISP) à 84 jours : 2,0750 % (inchangé)
- Taux de Pénalité aux Etablissements de Crédit (TP) : 15 % (inchangé)
- Taux Débiteur Maximum (TDM) : 18 % (inchangé)
- Taux Créditeur Minimum (TCM) : 5 % (inchangé).
- Taux des avances à l'intérieur du plafond statutaire : 6 % (au lieu de 6,30%)
- Taux de Pénalité (avances au-delà du plafond statutaire) : 10 % (au lieu de 10,50 %)
- Taux d'intérêt sur les dépôts spéciaux (Placements des organismes publics) :  
1,95 % (inchangé).

## B. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

En 2003, la politique monétaire de la BEAC a visé principalement la stabilité des prix et la promotion d'une croissance économique saine et soutenue dans les Etats membres.

### 1. Objectifs monétaires et de crédit

Dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire, la Banque a déterminé des objectifs monétaires et de crédit pour la période allant de janvier 2003 à décembre 2003. Comparativement aux niveaux fixés au dernier trimestre 2002, les objectifs de refinancement du premier trimestre 2003 ont été réduits au Gabon en relation avec le niveau de la liquidité des banques. Ils sont demeurés stables au Cameroun, en République Centrafricaine, au Congo et en Guinée Equatoriale, mais ont été revus à la hausse au Tchad pour se situer globalement à 57,5 milliards contre 51,5 milliards le trimestre précédent. Pour le deuxième trimestre, ces objectifs ont été abaissés au

Cameroun pour tenir compte de l'aisance de trésorerie des banques, ils ont été relevés au Gabon compte tenu des besoins ponctuels des établissements de crédit et maintenus inchangés dans les quatre autres Etats, se stabilisant en définitive au même niveau qu'au trimestre précédent, soit 57,5 milliards. Au troisième trimestre, l'objectif de refinancement du Tchad a été réduit, en raison de la baisse des besoins dans le cadre de la campagne cotonnière, fixant ainsi le niveau global de l'objectif à 47,5 milliards. Enfin, au quatrième trimestre, l'objectif de refinancement a été réduit au Cameroun, suite à la surliquidité des banques locales et il a de nouveau été relevé au Gabon pour faire face aux besoins des banques, laissant finalement l'objectif global inchangé à 47,5 milliards.

Les résultats de la programmation monétaire au cours de l'exercice 2003 pour les six Etats de la CEMAC sont indiqués dans le tableau n° 9.

**Tableau 9 : Evolution des objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2003 <sup>(1)</sup>**

AGREGATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad
<b>Masse monétaire</b> (Variation en pourcentage)						
<b>1. Objectifs</b>	7,5 % - 9,5 %	1,4 % - 3,4 %	8,9 % - 10,9 %	7,7 % - 9,7 %	34,4 % - 36,4 %	7,4 % - 9,4 %
<b>2. Réalisations</b>	1,1 %	- 8 %	- 2,4 %	- 1,1 %	58 %	- 3,1 %
<b>Objectifs de refinancement</b> (en millions de FCFA)	6000	8000	5000	8000	500	20000
<b>Pointe d'utilisation de la période</b> (en millions de FCFA)	6000	3712	777	13000	Néant	12944
<b>Taux d'utilisation</b>	100 %	46,4 %	15,5 %	162,5 %	0 %	64,7 %

Source : BEAC

(1) Les objectifs monétaires (taux de couverture extérieure de l'émission monétaire, crédits à l'économie et masse monétaire) sont fixés sur une base annuelle, soit à fin décembre pour chaque Etat membre.



Au **Cameroun**, la masse monétaire s'est accrue de 1,1 %, en deçà du niveau projeté, affectée par une régression des avoirs extérieurs nets qui a annihilé l'augmentation de 8,8 % des crédits à l'économie.

En **République Centrafricaine**, la masse monétaire a diminué de 8 % alors qu'elle était prévue en hausse de 2,4 %. Cette évolution est liée à une baisse de 15,1 % des avoirs extérieurs nets et à une quasi-stagnation des crédits à l'économie (+ 0,1 %), toutefois tempérée par l'accroissement des créances nettes sur l'Etat (+ 5,1 %).

Au **Congo**, la masse monétaire a enregistré une régression de 2,4 % contre une progression prévue de 9,9 %. Cette situation reflète une chute des avoirs extérieurs (- 84,2 %), qui a absorbé totalement la hausse des crédits à l'économie (+ 23,1 %). Les créances nettes sur l'Etat sont restés stables (+ 0,2 %).

Au **Gabon**, la masse monétaire s'est repliée de 1,1 % au lieu d'une augmentation de 8,7 % projetée antérieurement. Ce résultat s'explique principalement par un recul de 8,2 % des crédits à l'économie au lieu d'une hausse de 3,3 % envisagée auparavant, compensée cependant par une forte progression (+ 136,7 %) des avoirs extérieurs nets et un accroissement de 4,3 % des créances nettes sur l'Etat.

En **Guinée Equatoriale**, la masse monétaire s'est accrue de 58 % pour une prévision de + 35,4 % en relation avec le boom des avoirs extérieurs nets (+ 45 %), qui a toutefois été tempéré par le repli de 32,4 % de la position créditrice de l'Etat vis-à-vis du système bancaire et la baisse de moitié des crédits à l'économie.

Au **Tchad**, la masse monétaire a diminué de 3,1 % contre une projection de hausse de 8,4 % sous l'effet principalement d'une baisse de 41,8 % des avoirs extérieurs nets, et ce en dépit d'une progression des créances nettes sur l'Etat de 16,4 % et des crédits à l'économie de 23,9 %.

## 2. Fixation des plafonds des avances statutaires aux Etats

Le montant total des plafonds d'avances aux Trésors Nationaux a sensiblement augmenté, s'établissant à 710,1 milliards en fin décembre 2003 contre 681,6 milliards un an plus tôt. Cet accroissement traduit la hausse des recettes budgétaires dans certains Etats, notamment au Congo, en République Centrafricaine et au Tchad.

Parallèlement, les avances de la Banque Centrale aux Trésors Nationaux se sont accrues, passant de 604,3 milliards en décembre 2002 à 625,9 milliards en décembre 2003. Compte tenu du décalage entre le rythme plus élevé de l'accroissement des plafonds par rapport à celui des avances statutaires, les marges de tirages des Trésors Nationaux ont augmenté, s'élevant à 84,2 milliards en décembre 2003 contre 77,4 milliards douze mois auparavant.

Par ailleurs, au cours de la période sous revue, l'encours des crédits consolidés a sensiblement diminué, revenant de 135,4 milliards en décembre 2002 à 107,5 milliards en décembre 2003, suite aux remboursements effectués par les Etats. Toutefois, il convient de signaler que les arriérés de remboursement en capital se sont stabilisés autour de 7,6 milliards entre décembre 2002

et décembre 2003 et concernent, à cette date, la République Centrafricaine (3,7 milliards), le Congo (2,7 milliards) et le Tchad (1,2 milliard).

Le tableau n° 10 retrace l'évolution des objectifs de refinancement et de leurs utilisations ainsi que des plafonds d'avances aux Trésors Nationaux.

## Tableau 10 : Plafonds des avances aux trésors nationaux, Objectifs de refinancement aux banques et utilisations

(Situation de fin de période en millions de FCFA)

PAYS	2003												Taux d'utilisation au 31/12/02 (b)/(a) en %
	2002		Décembre		Mars		Juin		Septembre		Décembre		
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/02 (a)	Utilisations au 31/12/02* (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/03 (a)	Utilisations au 31/03/03* (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/03 (a)	Utilisations au 30/06/03* (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/03 (a)	Utilisations au 30/09/03* (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/03 (a)	Utilisations au 31/12/03* (b)			
<b>A - CAMEROUN</b>													
1 - Trésor	259 520	249 761	259 520	253 003	259 520	252 023	259 520	515 632	259 520	256 732			98,93%
2 - Banques	15 000	0	10 000	0	8 000	5 000	8 000	5 000	6 000	0			0,00%
<b>B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>													
1 - Trésor**	12 631	12 631	12 631	14 141	15 540	17 050	15 540	17 050	15 540	17 050			109,72%
2 - Banques	8 000	3 339	8 000	2 949	8 000	1 750	8 000	1 618	8 000	1 824			22,80%
<b>C - CONGO</b>													
1 - Trésor	132 437	132 272	161 362	145 664	161 362	161 156	161 362	161 049	161 362	161 044			99,80%
2 - Banques	5 000	0	5 000	777	5 000	721	5 000	0	5 000	610			12,20%
<b>D - GABON</b>													
1 - Trésor	188 731	187 931	188 731	186 145	183 261	177 584	188 731	172 948	181 164	165 198			91,19%
2 - Banques	8 000	8 000	8 000	5 000	8 000	0	8 000	0	8 000	0			0,00%
<b>E - GUINEE EQUATORIALE</b>													
1 - Trésor	69 600	0	19 922	0	69 000	1 950	69 600	0	69 600	0			0,00%
2 - Banques	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0			0,00%
<b>F - TCHAD</b>													
1 - Trésor***	18 687	21 687	18 687	21 687	22 918	25 918	22 918	25 918	22 918	25 918			113,09%
2 - Banques	20 000	1 500	30 000	3 260	30 000	685	30 000	7 640	30 000	10 425			34,75%
<b>G - ENSEMBLE ZONE</b>													
1 - Trésor	681 606	604 282	660 853	620 640	711 601	635 681	717 671	892 597	710 104	625 942			88,15%
2 - Système bancaire	56 500	12 839	61 500	11 986	59 500	8 156	59 500	14 258	57 500	12 859			22,36%

\* Excédent des utilisations

\*\* Les dépassements correspondent à une avance exceptionnelle de 1 510 M consentie le 16 septembre 2001

\*\*\* Les dépassements correspondent à une avance exceptionnelle de 3 000 M consentie le 07 octobre 2002

### 3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC

L'évolution de l'environnement économique interne et externe en 2003 a conduit le Gouverneur à assouplir les conditions de refinancement auprès de la Banque Centrale.

Ainsi, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) a été ramené de 6,30 % à 6 % à compter du 02 décembre 2003. Dans le même temps, le Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP) est revenu de 8,30 % à 7,80 % à la même date. La baisse des taux directeurs de l'Institut d'Emission, rendue possible par la consolidation des réserves de changes et l'atténuation des pressions inflationnistes, traduit essentiellement le souci des Autorités Monétaires de relancer la croissance dans la Sous-région dans un contexte mondial marqué par la détente des taux d'intérêt chez nos principaux partenaires économiques.

S'agissant des ponctions de liquidité effectuées dans le cadre des appels d'offres négatifs, le Taux d'Intérêt Sur les Placements (TISP) à 7 jours a été réduit de 2,70 % à 1,95 %

le 03 novembre 2003, afin de tenir compte de l'évolution du loyer de l'argent dans la CEMAC et chez ses principaux partenaires économiques.

Le taux des avances aux Trésors Nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires aligné sur le taux directeur (TIAO) est revenu de 6,30 % à 6 % le 02 décembre 2003.

Le Taux de Pénalité (TP) aux établissements de crédit est resté inchangé à 15 % depuis le 24 octobre 1994. En revanche, celui appliqué aux avances consenties aux Trésors Nationaux en dépassement des plafonds statutaires aligné sur le taux directeur (TIAO) a changé depuis le 02 décembre 2003 et s'établit à 10 % contre 10,50 % précédemment.

Par ailleurs, le Gouverneur a maintenu inchangés le Taux Débiteur Maximum (TDM) à 18 % et le Taux Créditeur Minimum (TCM) applicable aux petits épargnants à 5 %.

L'évolution des différents taux d'intervention de la Banque au cours des deux dernières années est retracée dans le tableau récapitulatif n° 11a.

**Tableau 11a : Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque**

(en pourcentage)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	03,11,03 au 01,12,03	02,12,03 au 31,12,03
<b>I- LES OPERATIONS DE TRESORS</b> (hors Marché)											
• Taux des avances aux trésors	7,75	8,00	7,75	7,50	7,00	7,60	7,00	6,50	6,30	6,30	6,00
• Taux de pénalité aux trésors	10,50	10,50	10,25	10,25	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,00
• Taux des dépôts spéciaux	4,00	4,50	3,00	3,00	2,75	3,15	3,60	3,60	2,70	1,95	1,95
<b>II - MARCHÉ MONÉTAIRE</b>											
<b>A - Injections de liquidités</b>											
I - Guichet «A»											
• Taux des appels d'offres (TIAO)	7,75	8,60	7,75	7,50	7,00	7,60	7,00	6,50	6,30	6,30	6,00
• Taux des prises en pension (TIPP)	9,25	10,75	9,75	9,50	9,00	9,60	9,00	8,50	8,30	8,30	7,80
• Taux des interventions Ponctuelles (FISP)	-	-	9,75-15	9,50-15	9,00-15	9,60-15	9,00-15	8,50-15	8,30-15	7,80-15	7,80-15
• Taux des AV, excepté s/Cert. de Plac. (TACP)*	-	-	7,75	7,50	7,00	7,60	7,00	6,50	6,30	6,30	6,00
• Taux de pénalité aux banques (TPB)	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
2 - Guichet «B»											
• Taux s/nouveaux crédits d'invest. productifs**	7,75	8,60	7,75	7,5000	7,4375	7,1875	7,0000	7,0000	6,3750	6,3125	6,3125
• Taux effectifs s'anciens CMT irrévocables	N.D.	N.D.	6,5-14	7,50-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	4,30-7,00	4,30-6,50	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35
<b>B - Ponctions de liquidités</b> (Appels d'offres négatifs)											
• Taux d'intérêt sur placement à 7 jrs «TISP»	-	-	3,0000	3,0000	2,7500	3,1500	3,6000	3,6000	2,7000	1,9500	1,9500
• Taux d'intérêt sur placement à 28 jrs «TISP»	-	-	3,0625	3,0625	2,8125	3,2125	3,6625	3,6625	2,7625	2,0125	2,0125
• Taux d'intérêt sur placement à 84 jrs «TISP»	-	-	3,1250	3,1250	2,8750	3,2750	3,7250	3,7250	2,8250	2,0750	2,0750
<b>C - Taux des dépôts spéciaux des Organismes Publics</b>											
	4,00	4,50	3,00	3,00	2,75	3,15	3,60	3,60	2,70	1,95	1,95
<b>III - CONDITIONS DE BANQUE</b> - Libres, avec 2 bornes											
1. Taux débiteur maximum (TDM)***	16,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	18,00	18,00	18,00	18,00
2. Taux créateur minimum (TCM)	5,50	5,50	5,00	5,00	4,75	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00

\* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

\*\* Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO Initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré), sans pouvoir dépasser le TIAO initial. Le TIAO pondéré du premier semestre 2004 est de 6,2500 %.

\*\*\* Le taux débiteur maximum s'applique à la clientèle de tous les établissements de crédit (banques et établissements financiers).

## 4. Réserves obligatoires

Les disparités constatées au niveau de la situation de liquidité dans les différents Etats de la CEMAC ont conduit le Conseil d'Administration de la BEAC, réuni en sa séance du 1er juillet 2002, à instaurer des coefficients de réserves obligatoires différenciés aux banques en fonction de la situation de liquidité du pays où elles se trouvent. Ainsi, les coefficients réguliers de réserves obligatoires sont appliqués aux banques du Groupe I des Etats à situation de liquidité satisfaisante tandis que des coefficients modérés seront appliqués aux banques du Groupe II des Etats à situation de liquidité fragile. Le Gouverneur a reçu une délégation de pouvoir du Conseil lui permettant de modifier la composition des deux groupes de pays et de faire varier les coefficients des réserves obligatoires ainsi que leur taux de rémunération dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque.

Au 31 décembre 2003, les coefficients de réserves obligatoires ont été établis ainsi qu'il suit :

### 1. Banques du Groupe I

(Cameroun, Congo et Guinée Equatoriale) :

- Coefficient applicable aux dépôts à vue : 7,75 %
- Coefficient applicable aux dépôts à terme : 5,75 %

### 2. Banques du Groupe II

(République Centrafricaine, Gabon et Tchad) :

- Coefficient applicable aux dépôts à vue : 5,00 %
- Coefficient applicable aux dépôts à terme : 3,00 %

Quant au taux de rémunération des réserves obligatoires, il a été modifié une seule fois au cours de l'année 2003, revenant de 0,80 % à 0,70 % à partir du 11 décembre 2003.

Les montants stérilisés, grâce aux réserves obligatoires, ont atteint 119,6 milliards au 31 décembre 2003 (Cf. tableau 43), représentant 29 % des réserves totales des banques (placements sur le marché monétaire, soldes créditeurs des comptes courants et soldes des comptes de réserves obligatoires) contre 51,2 milliards (représentant 14,2 % des réserves totales des banques) au 31 décembre 2002.

La hausse de l'encours des réserves obligatoires est essentiellement due au relèvement des coefficients des réserves obligatoires intervenus le 11 mars 2003 traduisant la volonté des Autorités Monétaires de mieux maîtriser l'évolution de la liquidité bancaire. Dans l'ensemble, au cours de l'année 2003, la liquidité globale du système bancaire a régressé en raison de l'accroissement rapide des emplois bancaires.

## Tableau 11b - Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires

(En pourcentage)

Date d'entrée en vigueur

RUBRIQUES	01.09.01	31.12.01	01.08.02	12.12.02	11.03.03
	30.12.01	31.07.02	11.12.02	10.03.03	31.12.03
<b>I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES (1)</b>					
- Groupe I *					
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (dav)	1,00	2,50	3,50	6,00	7,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (dat)	0,50	1,50	2,50	4,00	5,75
- Groupe II **					
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (dav)	-	-	2,00	3,00	5,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (dat)	-	-	1,00	1,75	3,00
<b>II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES</b>					
	1,20	1,10	1,10	0,80	0,70

Source : BEAC

(1) La répartition des pays de la CEMAC en deux groupes a pris effet pour compter du 1er août 2002 :

\* Pays dont la situation de liquidité est jugée satisfaisante : Cameroun, Congo et Guinée Equatoriale.

\*\* Pays dont la situation de liquidité est jugée fragile : Centrafrique, Gabon et Tchad.





## CHAPITRE II

# EVOLUTION DU MARCHE MONETAIRE

L'évolution du marché monétaire en 2003 a été caractérisée par une reprise modérée des refinancements de la Banque Centrale aux établissements de crédit sur les Guichets A et B, une contraction sensible du volume des placements bancaires et une baisse des opérations enregistrées sur le compartiment interbancaire.

### A. EVOLUTION DES INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE

L'activité du Marché Monétaire a été marquée par un relatif recours des banques aux avances de l'Institut d'Emission sur les Guichets A et B ainsi que par une forte contraction des placements bancaires.

#### 1. Injections de liquidités (Guichets A et B)

L'encours moyen mensuel des interventions de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit a varié de manière irrégulière, alternant en fonction de l'évolution conjoncturelle des facteurs explicatifs de la liquidité bancaire (concours à l'économie, solde des opérations avec l'extérieur, etc.).

Les avances au titre des appels d'offres positifs ont constitué la majeure partie des interventions sur le Guichet A du Marché Monétaire qui constitue le

principal canal d'injections de liquidités par la BEAC.

#### 1.1. Evolution du Guichet A

Les avances accordées aux banques sur le Guichet principal du Marché Monétaire sont demeurées modestes tout au long de l'année 2003. En effet, le pic de l'encours moyen des concours de la Banque Centrale s'est élevé à 12,4 milliards en janvier 2003.

La majeure partie des injections de liquidités sur le Guichet A s'est opérée par le canal des appels d'offres positifs.

- **Interventions au titre des appels d'offres positifs**

Au **Cameroun**, au **Congo** et en **Guinée Equatoriale**, les banques n'ont pas recouru aux appels d'offres positifs

durant la période sous revue, la majeure partie des crédits étant nourrie par leurs propres ressources.

En **République Centrafricaine**, l'encours moyen des interventions de la BEAC a oscillé entre 11 millions et 1,9 milliard au cours de l'année 2003, en fonction des besoins financiers des banques dont la plupart sont engagées dans le financement des « campagnes hydrocarbures ».

Au **Gabon**, après un léger frémissement entre janvier et février 2003 où le volume moyen des refinancements par voie d'appels d'offres s'est établi entre 5 et 7,2 milliards, aucun tirage n'a été effectué entre mars 2003 et décembre 2003.

Au **Tchad**, le montant moyen des fonds levés par les banques au titre des appels d'offres a évolué de manière erratique, revenant de 1,3 milliard en janvier 2003 à seulement 0,7 milliard en juillet 2003 avant de remonter à 10 milliards à fin décembre 2003. Dans l'ensemble, le volume des refinancements aux banques reste étroitement lié au cycle des campagnes cotonnières et au rythme d'encaissement des recettes qui en résultent.

- **Interventions au titre de la pension**

L'encours moyen des prises en pension a fortement diminué, s'établissant à 0,6 milliard en décembre 2003 contre 3,1 milliards douze mois auparavant. Cet encours est porté par les banques centrafricaines (523 millions) et tchadiennes (97 millions).

Au **Cameroun**, au **Congo**, au **Gabon** et en **Guinée Equatoriale**, aucune opération de prise en pension n'a été enregistrée au cours de la période sous revue.

- **Autres interventions**

Des avances au taux de pénalité, ainsi que des avances garanties par les certificats de placement et des interventions ponctuelles ont été accordées, pour de faibles montants, à quelques banques de la CEMAC au cours de l'année 2003.

## 1.2. Evolution du Guichet B

Le volume moyen des concours accordés aux établissements de crédit, sur ce guichet secondaire réservé au refinancement des crédits irrévocables à moyen terme (anciens et nouveaux), s'est considérablement accru, passant de 0,2 milliard en décembre 2002 à 1,6 milliard en décembre 2003. Cette hausse est attribuable aux banques du Tchad (890 millions), du Congo (610 millions) et de la République Centrafricaine (108 millions).

## 2. Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)

Le volume des liquidités ponctionnées par la Banque Centrale à travers le mécanisme des appels d'offres négatifs a sensiblement baissé, passant d'un encours moyen de 150,1 milliards en décembre 2002 à 86,1 milliards en décembre 2003. Cette régression des placements

bancaires s'explique essentiellement par l'accroissement des crédits à l'économie.

En décembre 2003, la répartition par pays de l'encours global des placements s'est établis comme suit : au **Cameroun** : 69,3 %, au **Gabon** : 15,2 %, au **Congo** : 13,5 % et 2 % en **Guinée Equatoriale**.

Au **Cameroun**, au **Congo** et en **Guinée Equatoriale**, l'encours moyen des placements a sensiblement diminué, s'établissant respectivement à

597 milliards, 11,6 milliards et 1,7 milliard en décembre 2003 contre 124 milliards, 13,3 milliards et 4,5 milliards douze mois plus tôt.

En revanche, au **Gabon**, l'encours moyen des placements a sensiblement augmenté, se situant à 13,1 milliards en décembre 2003 contre 2,8 milliards en décembre 2002.

En **République Centrafricaine** et au **Tchad**, l'encours moyen des ponctions de liquidités a peu varié et demeure modique entre ces deux dates.

**Tableau n° 12 : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit  
et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire**  
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)							TOTAL GENERAL DES INTERVEN TIONS	Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	GUICHET "A"				GUICHET "B"		TOTAL			
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certificats de placement	Interventions ponctuelles	Avances au taux de pénalité	Crédits à moyen terme irrévocables				
<b>1. CAMEROUN</b>										
Décembre 2002	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	124 016
Janvier 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	19 000	107 629
Février 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	9 900	106 107
Mars 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	7 900	103 210
Avril 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000	99 137
Mai 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	95 936
Juin 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	4 256	93 283
Juillet 2003	0	0	141	0	0	141	0	141	19 000	73 693
Août 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	69 032
Septembre 2003	0	0	167	0	0	167	0	167	5 000	58 467
Octobre 2003	0	0	161	0	0	161	0	161	4 000	41 839
Novembre 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 900
Décembre 2003	0	0	774	0	0	774	0	774	5 000	59 677
<b>2. REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>										
Décembre 2002	1 550	813	0	0	7	2 370	189	2 559	0	0
Janvier 2003	1 800	1 057	0	0	7	2 864	280	3 144	0	0
Février 2003	1 900	729	0	0	0	2 629	52	2 681	0	0
Mars 2003	1 963	1 154	0	0	0	3 117	174	3 291	0	0
Avril 2003	1 800	522	0	0	0	2 322	117	2 439	0	0
Mai 2003	1 630	446	0	0	0	2 076	83	2 159	0	0
Juin 2003	1 700	147	0	0	0	1 847	0	1 847	0	0
Juillet 2003	1 490	19	0	0	0	1 509	0	1 509	0	0
Août 2003	1 325	191	0	0	0	1 516	32	1 548	0	242
Septembre 2003	706	0	0	0	680	1 386	131	1 517	0	1 657
Octobre 2003	576	84	0	0	32	692	187	879	0	1 094
Novembre 2003	81	107	0	0	60	248	176	424	0	160
Décembre 2003	11	523	0	0	0	534	108	642	0	0
<b>3. CONGO</b>										
Décembre 2002	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	13 313
Janvier 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500	20 294
Février 2003	0	0	0	0	0	0	56	56	1 000	19 614
Mars 2003	0	0	0	0	0	0	777	777	1 000	20 822
Avril 2003	0	0	0	0	0	0	777	777	7 000	25 316
Mai 2003	0	0	0	0	0	0	743	743	0	26 129
Juin 2003	0	0	0	0	0	0	721	721	0	20 600
Juillet 2003	0	0	0	0	0	0	721	721	0	12 726
Août 2003	0	0	0	0	0	0	687	687	0	14 145
Septembre 2003	0	0	0	0	0	0	178	178	0	15 033
Octobre 2003	0	0	0	0	0	0	64	64	5 000	14 113
Novembre 2003	0	0	0	0	0	0	632	632	0	11 060
Décembre 2003	0	0	0	0	0	0	610	610	0	11 623

**Tableau n° 12 : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit  
et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire**

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)							Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)	
	GUICHET "A"				GUICHET "B"		TOTAL GENERAL DES INTERVEN TIONS			
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certificats de placement	Interventions ponctuelles	Avances au taux de pénalité	TOTAL				Crédits à moyen terme irrévocables
<b>4. GABON</b>										
Décembre 2002	3 750	1 935	0	0	0	5 685	0	5 685	3 000	2 790
Janvier 2003	7 200	532	0	403	0	8 135	0	8 135	3 000	677
Février 2003	5 000	0	0	1 036	0	6 036	0	6 036	0	1 375
Mars 2003	0	161	0	0	0	161	0	161	500	2 210
Avril 2003	0	367	0	0	0	367	0	367	3 000	2 967
Mai 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	6 871
Juin 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 967
Juillet 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 903
Août 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 773
Septembre 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500
Octobre 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 403
Novembre 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 767
Décembre 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 129
<b>5. GUINEE EQUATORIALE</b>										
Décembre 2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 484
Janvier 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 758
Février 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 471
Mars 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 435
Avril 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 330
Mai 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 629
Juin 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 333
Juillet 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 452
Août 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 032
Septembre 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
Octobre 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
Novembre 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
Décembre 2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 708
<b>6. TCHAD</b>										
Décembre 2002	1 300	329	0	0	0	1 629	0	1 629	0	5 484
Janvier 2003	1 304	55	0	0	0	1 359	0	1 359	0	6 871
Février 2003	974	200	0	0	17	1 191	0	1 191	0	7 321
Mars 2003	2 413	145	0	0	0	2 558	0	2 558	0	6 468
Avril 2003	2 238	153	0	0	0	2 391	0	2 391	0	5 950
Mai 2003	714	0	0	0	0	714	0	714	0	2 435
Juin 2003	698	0	0	0	0	698	0	698	0	1 800
Juillet 2003	681	0	0	0	0	681	0	681	0	984
Août 2003	2 538	226	0	0	0	2 764	0	2 764	0	0
Septembre 2003	5 646	150	0	0	0	5 796	0	5 796	0	0
Octobre 2003	6 590	750	0	0	0	7 340	0	7 340	0	0
Novembre 2003	8 709	125	0	0	0	8 834	0	8 834	0	0
Décembre 2003	10 049	97	0	0	0	10 146	890	11 036	0	0
<b>7. TOTAL CEMAC</b>										
Décembre 2002	6 600	3 077	0	0	7	9 684	189	9 873	16 000	150 087
Janvier 2003	10 304	1 644	0	403	7	12 358	280	12 638	26 500	140 229
Février 2003	7 874	929	0	1 036	17	9 856	108	9 964	10 900	138 888
Mars 2003	4 376	1 460	0	0	0	5 836	951	6 787	9 400	137 145
Avril 2003	4 038	1 042	0	0	0	5 080	894	5 974	14 000	138 700
Mai 2003	2 344	446	0	0	0	2 790	826	3 616	4 000	134 000
Juin 2003	2 398	147	0	0	0	2 545	721	3 266	4 256	132 983
Juillet 2003	2 171	19	141	0	0	2 331	721	3 052	19 000	107 758
Août 2003	3 863	417	0	0	0	4 280	719	4 999	3 000	100 225
Septembre 2003	6 352	150	167	0	680	7 349	309	7 658	5 000	95 657
Octobre 2003	7 166	834	161	0	32	8 193	251	8 444	9 000	84 449
Novembre 2003	8 790	232	0	0	60	9 082	808	9 890	0	98 887
Décembre 2003	10 060	620	774	0	0	11 454	1 608	13 062	5 000	86 137

## B. EVOLUTION DU MARCHÉ INTERBANCAIRE

Sur le compartiment interbancaire, les échanges de liquidités entre banques a fluctué de façon assez erratique. Ainsi, le volume des transactions a atteint 26,5 milliards en janvier 2003 avant de retomber à 4,3 milliards en juin pour ensuite se situer à 5 milliards en décembre 2003. Le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) dans la CEMAC s'est replié, s'établissant à 4,8359 % en décembre 2003 contre 5,6120 % une année auparavant.

### 1. Evolution des transactions interbancaires

Au cours de la période sous revue, l'activité du compartiment interbancaire a fléchi de 29,9 %, le montant global des échanges entre banques s'étant situé à 110,1 milliards en décembre 2003 contre 158,1 milliards en décembre 2002.

Le marché interbancaire a surtout été animé par les banques implantées

au **Cameroun** qui ont enregistré un volume de transactions de 82,1 milliards en 2003, soit les trois quart du volume global des opérations interbancaires de la CEMAC.

Au **Congo**, la restructuration du système bancaire a permis aux banques de renouer avec les opérations interbancaires. Le volume des échanges a atteint 18,5 milliards en 2003 contre 12 milliards en décembre 2002.

Au **Gabon**, le montant total des opérations interbancaires a fléchi, revenant à 9,5 milliards en 2003 contre 31,2 milliards un an plus tôt. La plupart de ces opérations ont mis en rapport des banques privées gabonaises.

En **République Centrafricaine**, en Guinée Equatoriale et au Tchad, il n'y a pas eu d'opérations sur le marché interbancaire au cours de la période sous revue.



Tableau n° 13a : Evolution du volume des opérations réalisées sur le marché interbancaire

(Période : 1er janvier 2003 - 31 décembre 2003)

(Montants en millions de FCFA)

PAYS	PERIODES	OPERATIONS NATIONALES	OPERATIONS TRANSNATIONALES	TOTAL DES TRANSACTIONS	TAUX MOYENS PRATIQUES
CAMEROUN	Janvier 2003	5	14	19	4,96000 %
	Février 2003	0	9,9	9,9	5,90000 %
	Mars 2003	0	7,9	7,9	5,85000 %
	Avril 2003	1	3	4	6,00000 %
	Mai 2003	1	0	1	5,25000 %
	Juin 2003	1,2	3	4,2	5,60000 %
	Juillet 2003	19	0	19	5,27000 %
	Août 2003	0	3	3	5,00000 %
	Septembre 2003	5	0	5	3,15000 %
	Octobre 2003	4	0	4	5,60000 %
	Novembre 2003	0	0	0	-
	Décembre 2003	5	0	5	5,25000 %
<b>TOTAL.....</b>		<b>41,2</b>	<b>40,8</b>	<b>82</b>	<b>5,25727 %</b>
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Janvier 2003	0	0	0	-
	Février 2003	0	0	0	-
	Mars 2003	0	0	0	-
	Avril 2003	0	0	0	-
	Mai 2003	0	0	0	-
	Juin 2003	0	0	0	-
	Juillet 2003	0	0	0	-
	Août 2003	0	0	0	-
	Septembre 2003	0	0	0	-
	Octobre 2003	0	0	0	-
	Novembre 2003	0	0	0	-
	Décembre 2003	0	0	0	-
<b>TOTAL.....</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00000 %</b>
CONGO	Janvier 2003	0	4,5	4,5	5,25000 %
	Février 2003	0	1	1	5,25000 %
	Mars 2003	0	1	1	5,25000 %
	Avril 2003	0	7	7	5,30000 %
	Mai 2003	0	0	0	-
	Juin 2003	0	0	0	-
	Juillet 2003	0	0	0	-
	Août 2003	0	0	0	-
	Septembre 2003	0	0	0	-
	Octobre 2003	0	5	5	5,25000 %
	Novembre 2003	0	0	0	-
	Décembre 2003	0	0	0	-
<b>TOTAL.....</b>		<b>0</b>	<b>18,5</b>	<b>18,5</b>	<b>5,26000 %</b>
GABON	Janvier 2003	3	0	3	6,88000 %
	Février 2003	0	0	0	-
	Mars 2003	0,5	0	0,5	6,75000 %
	Avril 2003	3	0	3	6,75000 %
	Mai 2003	3	0	3	6,75000 %
	Juin 2003	0	0	0	-
	Juillet 2003	0	0	0	-
	Août 2003	0	0	0	-
	Septembre 2003	0	0	0	-
	Octobre 2003	0	0	0	-
	Novembre 2003	0	0	0	-
	Décembre 2003	0	0	0	-
<b>TOTAL.....</b>		<b>9,5</b>	<b>0</b>	<b>9,5</b>	<b>6,78250 %</b>

### Tableau n° 13a (suite) : Evolution du volume des opérations réalisées sur le marché interbancaire

(Période : 1er janvier 2003 - 31 décembre 2003)

(Montants en millions de FCFA)

PAYS	PERIODES	OPERATIONS NATIONALES	OPERATIONS TRANSNATIONALES	TOTAL DES TRANSACTIONS	TAUX MOYENS PRATIQUES
GUINEE EQUATORIALE	Janvier 2003	0	0	0	-
	Février 2003	0	0	0	-
	Mars 2003	0	0	0	-
	Avril 2003	0	0	0	-
	Mai 2003	0	0	0	-
	Juin 2003	0	0	0	-
	Juillet 2003	0	0	0	-
	Août 2003	0	0	0	-
	Septembre 2003	0	0	0	-
	Octobre 2003	0	0	0	-
	Novembre 2003	0	0	0	-
	Décembre 2003	0	0	0	-
TOTAL.....		0	0	0	0,00000 %
TCHAD	Janvier 2003	0	0	0	-
	Février 2003	0	0	0	-
	Mars 2003	0	0	0	-
	Avril 2003	0	0	0	-
	Mai 2003	0	0	0	-
	Juin 2003	0	0	0	-
	Juillet 2003	0	0	0	-
	Août 2003	0	0	0	-
	Septembre 2003	0	0	0	-
	Octobre 2003	0	0	0	-
	Novembre 2003	0	0	0	-
	Décembre 2003	0	0	0	-
TOTAL.....		0	0	0	0,00000 %
CEMAC	Janvier 2003	3	4,5	7,5	5,30700 %
	Février 2003	0	1	1	5,44400 %
	Mars 2003	0,5	1	1,5	5,47500 %
	Avril 2003	3	7	10	5,92800 %
	Mai 2003	3	0	3	6,37600 %
	Juin 2003	1,2	3	4,2	5,50200 %
	Juillet 2003	19	0	19	5,18200 %
	Août 2003	0	3	3	5,00000 %
	Septembre 2003	5	0	5	3,15000 %
	Octobre 2003	4	5	9	5,41700 %
	Novembre 2003	0	0	0	0,00000 %
	Décembre 2003	5	0	5	5,25000 %
TOTAL .....		43,7	59,3	103	4,83592 %

## 2. Evolution des taux d'intérêt interbancaires

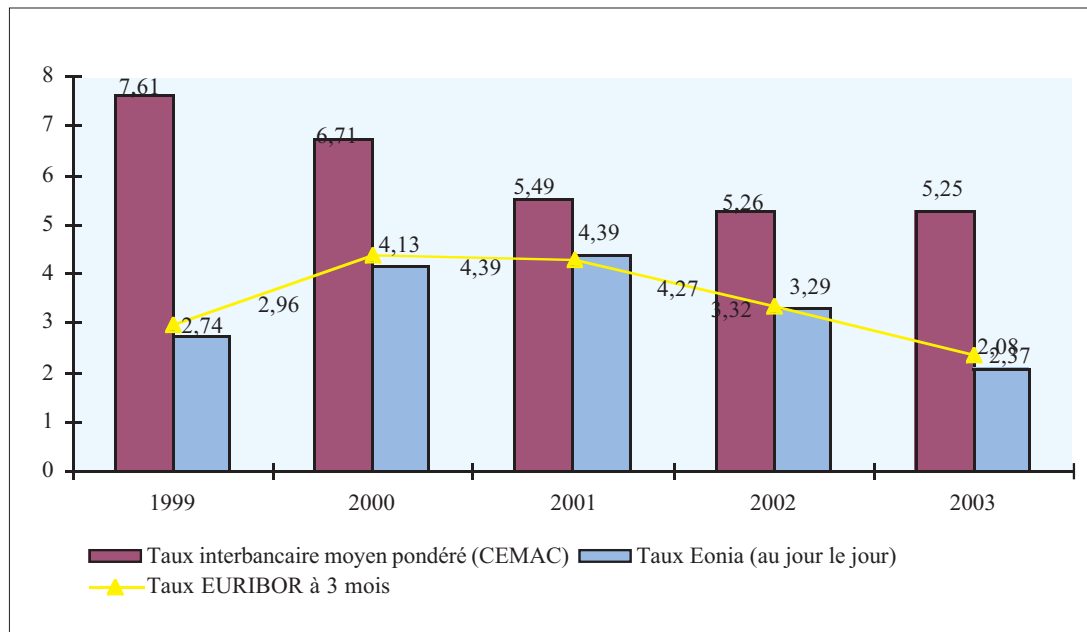
Au cours de la période sous revue, le loyer de l'argent sur le compartiment interbancaire du marché monétaire s'est replié, reflétant l'abondance des

ressources bancaires. Le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP), en moyenne annuelle, est revenu de 5,26797 % en 2002 à 4,83592 % en 2003.

**Tableau 13b : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) dans la CEMAC et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)**

	(moyenne annuelle)				
	1999	2000	2001	2002	2003
<b>TIMP (CEMAC)</b>	7,61	6,71	5,49	5,26	5,25
<b>EONIA<sup>19</sup> (au jour le jour)</b>	2,74	4,13	4,39	3,29	2,08
<b>EURIBOR<sup>20</sup> à 3 mois</b>	2,96	4,39	4,27	3,32	2,37

**Graphique 11 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) dans la CEMAC et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)**



Sur le plan global, la baisse des taux sur le compartiment interbancaire dans la CEMAC s'inscrit dans le sillage de la détente des taux constatée sur la plupart des marchés monétaires des pays européens. Toutefois, la baisse des taux dans la Zone Euro ayant été

beaucoup plus prononcée que celle enregistrée dans la CEMAC, le différentiel de taux d'intérêt de la Sous-région avec les pays de l'Euroland, et notamment avec l'EONIA, s'est accru, passant de 198 points de base en 2002 à 275 points de base en 2003.

<sup>19</sup> EONIA : Euro Overnight Index Average  
<sup>20</sup> EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate.



## CHAPITRE III

# EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES ET DE CREDIT

En 2003, l'évolution des agrégats monétaires et de crédit a été influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- la dépréciation du dollar américain qui a atténué la bonne tenue des cours des principaux produits exportés par la CEMAC ;
- le niveau relativement soutenu de l'activité économique dans les Etats membres ;
- le resserrement de la trésorerie publique ;
- et la contraction des flux nets de capitaux du secteur privé consécutive à l'achèvement des travaux du pipeline Doba-Kribi.

Dans ce contexte, les avoirs extérieurs nets du système monétaire

ont régressé de 5,1 %, s'établissant à 809,7 milliards, contre 853 milliards à fin décembre 2002. Le crédit intérieur net a enregistré une hausse de 5,5 %, sous l'effet conjugué d'un accroissement des crédits à l'économie (+ 5,1 %) et d'une progression des créances nettes sur les Etats (+ 6,3 %).

Reflétant les évolutions de ses contreparties, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 1,7 %, taux inférieur à celui de 4,2 % du PIB nominal non pétrolier de l'année 2003.

Les réserves brutes de change ont représenté 2,8 mois d'importations de biens CAF au 31 décembre 2003 contre 3 mois au 31 décembre 2002. S'agissant du taux de couverture extérieure de la monnaie, il s'est situé à 64,93 % contre 66,58 % un an plus tôt.

**Tableau 14 : Situation Monétaire résumée**  
Décembre 2001 - Décembre 2003

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
<b>Avoirs extérieurs nets du système monétaire</b>	<b>591 336</b>	<b>853 025</b>	<b>809 743</b>	<b>44,3</b>	<b>- 5,1</b>
<b>Crédit intérieur net</b>	<b>2 359 806</b>	<b>2 369 472</b>	<b>2 499 336</b>	<b>0,4</b>	<b>5,5</b>
Créances nettes sur les Etats	858 345	776 289	825 444	- 9,6	6,3
dont PNG	948 445	900 041	926 259	- 5,1	2,9
Crédits à l'économie	1 501 461	1 593 183	1 673 892	6,1	5,1
<b>Masse monétaire</b>	<b>2 282 464</b>	<b>2 615 590</b>	<b>2 660 003</b>	<b>14,6</b>	<b>1,7</b>
<b>Autres ressources</b>	<b>668 678</b>	<b>606 907</b>	<b>649 076</b>	<b>-9,2</b>	<b>6,9</b>
Fonds propres	763 852	763 853	804 463	0,0	5,3
Divers	- 95 174	- 156 946	- 155 387	-64,9	1,0

## A. AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE

Entre décembre 2002 et décembre 2003, la position extérieure nette globale des pays membres de la CEMAC s'est contractée de 5,1 %. Ce fléchissement résulte notamment des facteurs suivants : (i) l'impact négatif de la dépréciation en moyenne annuelle du dollar américain (- 16,6 %) sur les recettes d'exportation qui a atténué, pour une large part, les effets positifs de la bonne tenue de la plupart des cours des matières premières, notamment le pétrole et les bois tropicaux ; (ii) le poids des engage-

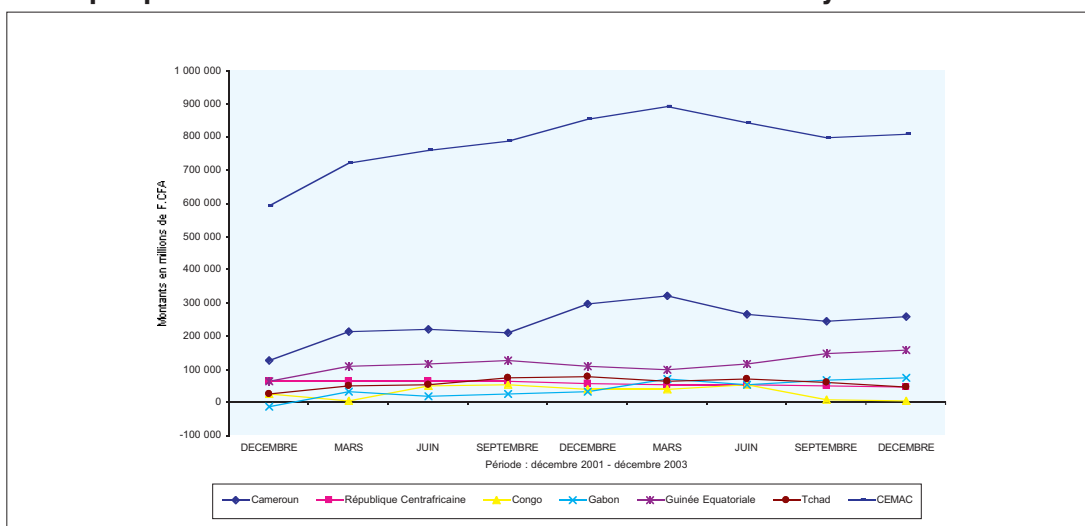
ments extérieurs des Etats, qui demeure important, malgré la baisse du dollar ; (iii) la hausse des importations en relation avec une demande soutenue ; et enfin (iv) la baisse des flux nets de capitaux du secteur privé suite à l'achèvement des travaux liés au projet pétrolier de Doba, dans un contexte d'ensemble marqué par la faiblesse des apports nets de capitaux extérieurs tant publics que privés au regard des besoins de financement des Etats et du secteur privé.

**Tableau 15 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire (1)**  
**Décembre 2001 - Décembre 2003**

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Cameroun	126 109	298 325	257 657	136,6	- 13,6
République Centrafricaine	63 699	55 796	47 350	- 12,4	- 15,1
Congo	26 934	37 992	5 991	41,1	- 84,2
Gabon	- 11 407	31 763	75 548	378,5	137,8
Guinée Equatoriale	64 807	108 804	157 791	67,9	45,0
Tchad	25 897	79 156	46 058	205,7	- 41,8
Services Centraux	295 297	262 490	231 637	- 11,1	- 11,8
<b>TOTAL</b>	<b>591 336</b>	<b>853 025</b>	<b>809 743</b>	<b>44,3</b>	<b>- 5,1</b>

(1) (+) avoirs extérieurs (-) engagements extérieurs

**Graphique 12 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire**



Au **Cameroun**, la position extérieure nette créditrice s'est réduite, se situant à 257,7 milliards à fin décembre 2003 contre 298,3 milliards à fin décembre 2002. Cette diminution est liée notamment au règlement de la dette extérieure, à la baisse de la production pétrolière ainsi qu'à un retournement des flux nets de capitaux devenus négatifs avec l'achèvement de la construction du pipeline Doba-Kribi.

En **République Centrafricaine**, les avoirs extérieurs nets ont fléchi de 55,8 milliards au 31 décembre 2002 à 47,4 milliards un an plus tard. L'atonie de l'activité économique, la baisse des exportations (diamant, coton et café), les sorties nettes de capitaux ainsi que la faible mobilisation des financements extérieurs expliquent, pour l'essentiel, cette évolution.

Au **Congo**, la position extérieure nette a sensiblement diminué, revenant de 38 milliards à fin décembre 2002 à 6 milliards en décembre 2003. Cette évolution résulte principalement, d'une part, du repli de la balance commerciale, sous l'effet conjugué de la baisse des quantités commercialisées de pétrole brut et de la dépréciation du dollar américain, et ce malgré la fermeté des cours du brut ; et, d'autre part, du solde négatif des mouvements de capitaux.

Au **Gabon**, la situation extérieure nette créditrice s'est renforcée, se fixant à 75,5 milliards contre 31,8 milliards un an plus tôt. Cet accroissement significatif (137,4 %) résulte : (i) d'un repli des paiements au titre des intérêts et de l'amortissement de la dette publique en relation avec la baisse du dollar, (ii) d'un amenuisement d'importations de biens et services en rapport avec la contraction des dépenses publiques, (iii) d'une légère hausse des recettes d'exportation, et

(iv) d'une accumulation d'arriérés extérieurs de près de 54 milliards.

En **Guinée Equatoriale**, les avoirs extérieurs nets ont augmenté, passant de 108,8 milliards à fin décembre 2002 à 157,8 milliards au 31 décembre 2003. Le niveau soutenu des avoirs extérieurs nets est lié au dynamisme des exportations de pétrole et de méthanol, au rapatriement des revenus de l'or noir, ainsi qu'aux entrées de capitaux dans le secteur pétrolier.

Au **Tchad**, la position extérieure nette créditrice a fléchi, s'établissant à 46,1 milliards en décembre 2003 contre 79,2 milliards un an auparavant. Cette évolution qui contraste avec la forte progression des exportations par rapport à 2002 (+ 109,5 %) s'explique essentiellement par (i) la contraction des flux de capitaux au titre des investissements directs étrangers avec l'achèvement des travaux liés au projet pétrolier de Doba, (ii) les contreperformances de la campagne cotonnière, et enfin (iii) le décalage entre les expéditions de pétrole brut intervenues au cours du dernier trimestre 2003 et le rapatriement effectif des revenus pétroliers qui devrait intervenir au début de l'année 2004.

## 1. Evolution des avoirs extérieurs officiels bruts

Les réserves officielles brutes de la BEAC ont enregistré un recul de 5,3 % à fin décembre 2003, se chiffrant à 991,1 milliards contre 1 047 milliards en décembre 2002. Les avoirs en Compte d'Opérations se sont établis à 814,1 milliards contre 870,4 milliards en décembre 2002, soit un repli de 6,5 %. Pour sa part, le poste « Autres avoirs en devises » a baissé de 1,3 %, se situant à 124,2 milliards au 31 décembre 2003.



**Tableau 16 : Evolution des avoirs extérieurs bruts officiels de la BEAC**  
**Décembre 2001 - Décembre 2003**

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Encaisse-Or	47 401	49 039	49 644	3,5	1,2
Compte d'Opérations	680 476	870 430	814 086	27,9	- 6,5
Avoirs en DTS	4 182	3 147	1 791	- 24,7	- 43,1
Position de réserve au FMI	1 513	1 279	1 341	- 15,5	4,8
Autres avoirs en devises (1)	116 239	125 826	124 235	8,2	- 1,3
<b>TOTAL</b>	<b>849 811</b>	<b>1 049 721</b>	<b>991 097</b>	<b>23,2</b>	<b>- 5,3</b>

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

## 2. Evolution des engagements officiels extérieurs

Les engagements extérieurs de la BEAC ont fléchi de 10,6 % pour s'inscrire à 315,7 milliards au 31

décembre 2003, en relation avec le remboursement de la dette à l'égard du FMI (- 44,7 milliards).

**Tableau 17 : Evolution des engagements extérieurs de la BEAC**  
**Décembre 2001 - Décembre 2003**

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	8 757	8 992	16 362	2,4	82,5
Recours aux crédits du FMI	356 556	344 048	299 350	- 3,5	- 13,0
<b>TOTAL</b>	<b>365 313</b>	<b>353 040</b>	<b>315 712</b>	<b>- 3,4</b>	<b>- 10,6</b>

(1) Y compris éventuellement les engagements non répartis des Services Centraux

## 3. Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC

Les réserves officielles nettes de la BEAC ont enregistré une baisse de 2,7 %, se chiffrant à 675,4 milliards en

décembre 2003 contre 694 milliards un an auparavant. Cette diminution reflète des évolutions contrastées par pays.

**Tableau 18 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC**  
**Décembre 2001- Décembre 2003**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Cameroun	69 201	204 995	154 455	196,2	- 24,7
République Centrafricaine	66 363	58 172	51 905	- 12,3	- 10,8
Congo	23 921	- 865	4 602	- 103,6	632,0
Gabon	- 45 981	45 868	66 908	199,8	45,9
Guinée Equatoriale	50 160	54 198	122 185	8,1	125,4
Tchad	25 443	71 823	43 693	182,3	- 39,2
Services Centraux	295 297	262 490	231 637	- 11,1	- 11,8
<b>TOTAL</b>	<b>484 404</b>	<b>696 681</b>	<b>675 385</b>	<b>43,8</b>	<b>- 2,7</b>

#### 4. Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit

La position extérieure nette créditrice des banques s'est élevée à 134,4 milliards en décembre 2003 contre 159,1 milliards en décembre 2002, soit une diminution de 15,5 %.

La contraction des avoirs extérieurs nets des banques au Congo, en Guinée Equatoriale et au Tchad ainsi que l'augmentation des engagements nets en République Centrafricaine sont à l'origine de cette évolution

**Tableau 19 : Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit**  
**Décembre 2001 - Décembre 2003**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Avoirs extérieurs bruts					
Engagements extérieurs (1)	273 970	337 205	274 359	23,1	- 18,6
<b>Solde net</b>	<b>167 038</b>	<b>178 126</b>	<b>140 001</b>	<b>6,6</b>	<b>- 21,4</b>
Cameroun					
République Centrafricaine	56 908	93 330	103 202	64,0	10,6
Congo	- 2 664	- 2 376	- 4 555	10,8	- 91,7
Gabon	3 013	38 857	1 389	1 189,6	- 96,4
Guinée Equatoriale	34 574	- 14 105	8 640	- 140,8	161,3
Tchad	14 647	54 606	35 606	272,8	- 34,8
	454	7 333	2 365	1 515,2	- 67,7

(1) : Avoirs extérieurs (-) Engagements extérieurs Y compris dette postale

## B. CREDIT INTERIEUR NET

Le crédit intérieur net a progressé de 5,5 % à fin décembre 2003, pour se situer à 2 499,3 milliards contre 2 369,5 milliards un an plus tôt. Ce

mouvement résulte de l'augmentation de 6,3 % des créances nettes sur les Etats et de 5,1 % des crédits à l'économie.

**Tableau 20 : Evolution du crédit intérieur net**  
Décembre 2001 - Décembre 2003

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Créances nettes sur les Etats	858 345	776 289	825 444	- 9,6	6,3
Crédits à l'économie	1 501 461	1 593 183	1 673 892	6,1	5,1
<b>TOTAL</b>	<b>2 359 806</b>	<b>2 369 472</b>	<b>2 499 336</b>	<b>0,4</b>	<b>5,5</b>
Cameroun	1 108 892	1 160 103	1 238 943	4,6	6,8
République Centrafricaine	97 103	99 566	102 177	2,5	2,6
Congo	272 475	249 751	265 464	- 8,3	6,3
Gabon	714 896	707 210	674 267	- 1,1	- 4,7
Guinée Equatoriale	8 836	3 410	17 270	- 61,4	406,5
Tchad	157 604	151 559	182 421	- 3,8	20,4

### 1. Crédits à l'économie

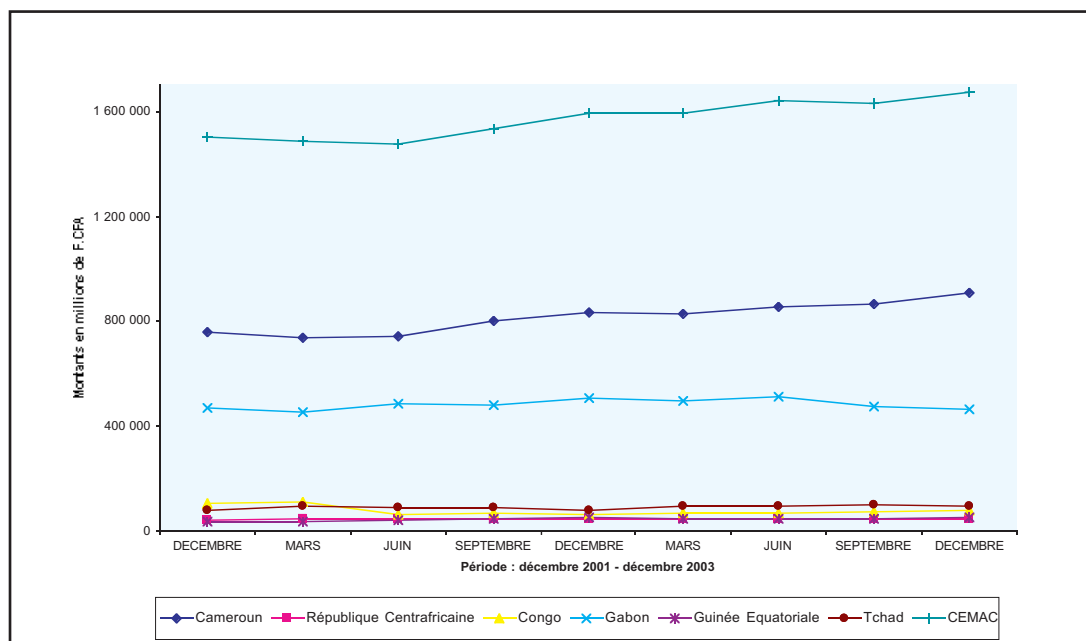
Les crédits à l'économie se sont établis à 1 673,9 milliards au 31 décembre 2003 contre 1 593,2 milliards l'année précédente. Les crédits à court,

moyen et long terme ont respectivement progressé de 2,6 %, 11,4 % et 5,7 %, en liaison avec le Cameroun, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

**Tableau 21 : Evolution des crédits à l'économie**  
**Décembre 2001 - Décembre 2003**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Crédits à court terme	1 110 391	1 124 112	1 153 781	1,2	2,6
Crédits à moyen terme	347 232	425 556	474 131	22,6	11,4
Crédits à long terme	43 838	43 515	45 980	- 0,7	5,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 501 461</b>	<b>1 593 183</b>	<b>1 673 892</b>	<b>6,1</b>	<b>5,1</b>
Cameroun	761 702	834 441	907 768	9,5	8,8
République Centrafricaine	42 470	49 383	49 417	16,3	0,1
Congo	108 985	66 411	81 738	- 39,1	23,1
Gabon	471 663	507 891	466 410	7,7	- 8,2
Guinée Equatoriale	36 885	54 221	51 616	47,0	- 4,8
Tchad	79 756	79 139	98 088	- 0,8	23,9

**Graphique 13 : Evolution des crédits à l'économie**



### 1.1. Crédits à court terme

Les crédits à court terme ont augmenté de 2,6 % à fin décembre 2003 pour se situer à 1 153,8 milliards. Cette évolution recouvre des situations contrastées selon les pays. Tous les

pays ont enregistré une hausse des crédits, à l'exception du Gabon, où une diminution est essentiellement due à la faiblesse des activités économiques, et en Guinée Equatoriale, à l'aisance de trésorerie des entreprises.

**Tableau 22 : Evolution des crédits à court terme**  
**Décembre 2001 - Décembre 2003**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Cameroun	584 344	620 701	649 493	6,2	4,6
République Centrafricaine	38 304	45 472	46 756	18,7	2,8
Congo	97 247	49 760	58 389	- 48,8	17,3
Gabon	286 714	295 787	268 233	3,2	- 9,3
Guinée Equatoriale	31 419	41 300	39 805	31,4	- 3,6
Tchad	72 363	69 428	85 830	- 4,1	23,6
<b>TOTAL</b>	<b>1 110 391</b>	<b>1 124 112</b>	<b>1 153 781</b>	<b>1,2</b>	<b>2,6</b>

Au **Cameroun**, les crédits à court terme se sont accrus de 4,6 % pour atteindre 649,5 milliards, après une augmentation de 6,2 % en 2002. Cette évolution résulte de la reprise de l'activité économique, notamment dans l'industrie manufacturière, le commerce et les services, ainsi que de la hausse des revenus des ménages consécutive aux créations d'emplois, en particulier dans la fonction publique.

En **République Centrafricaine**, l'encours des crédits à court terme a progressé de 2,8 %, après un accroissement de 18,7 % l'année précédente, se situant à 46,8 milliards, du fait notamment des concours accordés aux entreprises commerciales et des difficultés de remboursement de certains crédits de fonctionnement.

Au **Congo**, les concours bancaires à court terme ont augmenté de 17,3 %, pour s'établir à 58,4 milliards à fin décembre 2003, en relation avec l'expansion des activités agricole, sylvicole, manufacturière et des services marchands, après une baisse de près de moitié l'année précédente liée aux mesures prises dans le cadre de la liquidation de la BIDC.

Au **Gabon**, les crédits à court terme ont régressé de 9,3 %, se

chiffrant à 268,2 milliards à fin décembre 2003 contre 295,8 milliards un an auparavant. Cette réduction tient principalement au repli des engagements des entreprises dans la plupart des secteurs, en liaison avec la faiblesse de l'activité dans les branches de la sylviculture, des BTP et du commerce.

En **Guinée Equatoriale**, les crédits d'exploitation à court terme ont diminué de 3,6 %, revenant de 41,3 milliards à 39,8 milliards à fin décembre 2003, compte tenu de la relative aisance de trésorerie des entreprises dans un contexte économique globalement favorable.

Au **Tchad**, les crédits à court terme se sont inscrits en hausse de 23,6 %, s'établissant à 85,8 milliards contre 69,4 milliards au 31 décembre 2002. Cet accroissement est principalement imputable aux concours accordés aux différentes branches de l'économie, dopées par l'expansion du secteur pétrolier.

## 1.2. Crédits à moyen terme

Les crédits à moyen terme se sont accrus de 11,4 %, pour s'élever à 474,1 milliards au 31 décembre 2003, contre 425,5 milliards au 31 décembre 2002,

favorisés par la consolidation de l'activité économique, les constructions de logements, les investissements de capacité et de productivité dans le

secteur industriel ainsi que les travaux de réfection et d'extension des infrastructures dans plusieurs pays (Cameroun, Guinée Equatoriale et Tchad).

**Tableau 23 : Evolution des crédits à moyen terme**  
**Décembre 2001 - Décembre 2003**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Cameroun	147 161	183 163	225 241	24,5	23,0
République Centrafricaine	3 696	3 591	2 430	- 2,8	- 32,3
Congo <sup>1</sup>	11 729	16 642	23 323	41,9	40,1
Gabon	172 573	200 310	186 952	16,1	- 6,7
Guinée Equatoriale	5 378	12 903	11 811	139,9	- 8,5
Tchad	6 695	8 914	10 794	33,1	21,1
<b>TOTAL</b>	<b>347 232</b>	<b>425 556</b>	<b>474 131</b>	<b>22,6</b>	<b>11,4</b>

Au **Cameroun**, les crédits à moyen terme ont augmenté de 23 %, après une hausse de 24,5 % un an auparavant, pour s'établir à 225,2 milliards, en rapport avec la poursuite des investissements des secteurs public et privé, notamment les dépenses d'équipement dans les secteurs agroalimentaires, des transports et des télécommunications ainsi que les constructions de logements.

En **République Centrafricaine**, les crédits à moyen terme ont accusé une baisse de 32,3 % à fin décembre 2003, se situant à 2,4 milliards contre 3,6 milliards au 31 décembre 2002, reflétant pour l'essentiel l'atonie de l'activité économique dans son ensemble.

Au **Congo**, les crédits à moyen terme ont enregistré une progression notable (40,1 %) à fin décembre 2003 pour s'établir à 23,3 milliards contre 16,6 milliards l'année précédente, compte tenu des nouveaux investissements de capacité des

unités commerciales et industrielles ainsi que des travaux de modernisation du port de Pointe-Noire.

Au **Gabon**, les crédits d'équipement ont décliné de 6,7 % en décembre 2003 pour s'établir à 186,9 milliards, contre 200,3 milliards en décembre 2002. La faible expansion du secteur non pétrolier explique pour une large part cette évolution.

En **Guinée Equatoriale**, les concours bancaires à moyen terme se sont situés à 11,8 milliards en décembre 2003 contre 12,9 milliards en décembre 2002, du fait des remboursements intervenus au cours de la période et de l'aisance de trésorerie des entreprises.

Au **Tchad**, les crédits à moyen terme ont enregistré une forte augmentation (+ 21,1 %), se chiffrant à 10,8 milliards au 31 décembre 2003 contre 8,9 milliards au 31 décembre 2002. Le début de la production pétrolière et ses effets induits dans les autres secteurs de l'économie

(notamment les BTP, les transports et télécommunications) sont à l'origine de ce boom.

### 1.3. Crédits à long terme

Les crédits à long terme, essentiellement affectés à l'habitat, ont augmenté de 5,7 %, passant de 43,5

milliards en décembre 2002 à 46 milliards à fin décembre 2003. L'encours de ces crédits s'est accru au Congo (+ 188,9 %), au Tchad (+ 83,7 %) et au Cameroun (+ 8 %). Par contre, il a baissé au Gabon (- 4,8 %) et en République Centrafricaine (- 27,8 %). Enfin, en Guinée Equatoriale, aucun crédit de cette nature n'a été octroyé.

**Tableau 24 : Evolution des crédits à long terme**  
Décembre 2001 - Décembre 2003

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Cameroun	30 197	30 577	33 034	1,3	8,0
République Centrafricaine	470	320	231	- 31,9	- 27,8
Congo	9	9	26	0,0	188,9
Gabon	12 376	11 794	11 225	- 4,7	- 4,8
Guinée Equatoriale	88	18	0	- 79,5	- 100,0
Tchad	698	797	1 464	14,2	83,7
<b>TOTAL</b>	<b>43 838</b>	<b>43 515</b>	<b>45 980</b>	<b>- 0,7</b>	<b>5,7</b>

## 2. Créances nettes sur les Etats

Les créances nettes du système monétaire sur les Trésors Nationaux ont progressé de 6,3 % pour s'établir à 825,4 milliards à fin décembre 2003, traduisant un resserrement de la trésorerie publique dans les pays

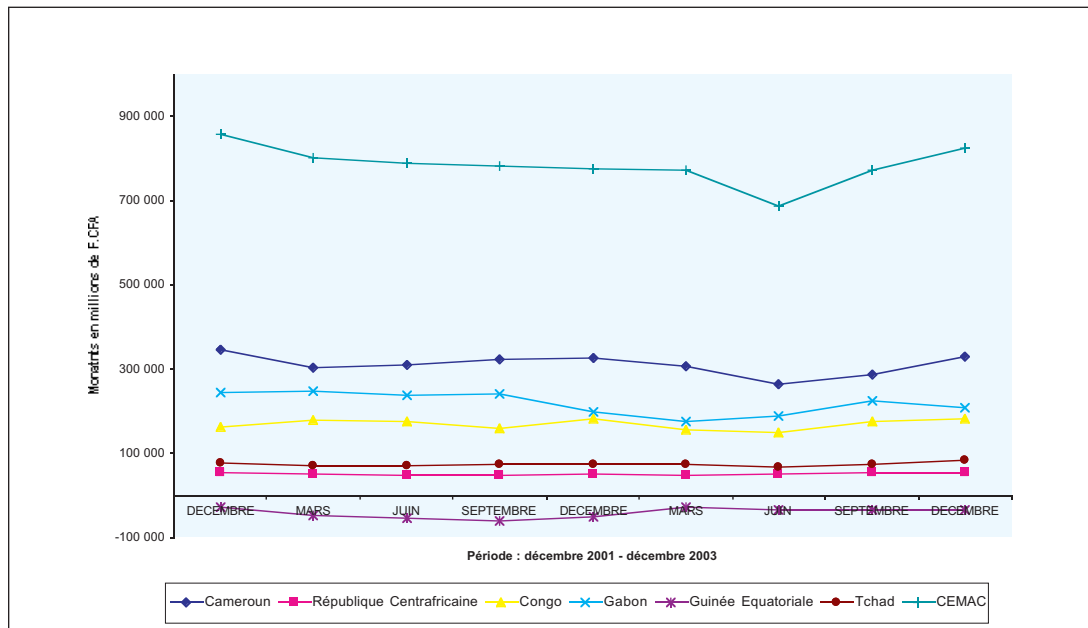
membres de la Communauté. Cette variation est la conséquence essentiellement de la diminution des dépôts publics auprès de la BEAC et des banques commerciales, nonobstant un désengagement des Etats vis-à-vis du FMI.



**Tableau 25 : Evolution par pays de la position nette des Etats vis-à-vis du Système Monétaire**  
**Décembre 2001 - Décembre 2003**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Cameroun	347 190	325 662	331 175	- 6,2	1,7
République Centrafricaine	54 633	50 183	52 760	- 8,1	5,1
Congo	163 490	183 340	183 726	12,1	0,2
Gabon	243 233	199 319	207 857	- 18,1	4,3
Guinée Equatoriale	- 28 049	- 50 811	- 34 346	- 81,2	32,4
Tchad	77 848	72 420	84 333	- 7,0	16,4
<b>TOTAL</b>	<b>858 345</b>	<b>776 289</b>	<b>825 444</b>	<b>- 9,6</b>	<b>6,3</b>

**Graphique 14 : Evolution des créances nettes sur les États**



Au **Cameroun**, les créances nettes sur l'Etat ont légèrement augmenté (+ 1,7 %), se situant à 331,2 milliards en décembre 2003 en relation avec une hausse de la position débitrice nette à l'égard des banques commerciales (+ 19 milliards), consécutive à une baisse des dépôts publics.

En **République Centrafricaine**, les concours nets à l'Etat se sont accrus de 5,1 % pour se fixer à 52,8 milliards en décembre 2003, à cause des tensions de trésorerie, qui ont induit un accroissement des créances nettes de la BEAC (+ 2,9 milliards) et des banques commerciales (+ 1,7 milliard).

Au **Congo**, l'endettement net de l'Etat s'est stabilisé autour de 183,7 milliards en décembre 2003, sous l'effet conjugué d'une diminution des créances nettes des banques (6,2 milliards) et du FMI (7,7 milliards) ainsi que d'une hausse des concours nets de la BEAC (14,3 milliards).

Au **Gabon**, les créances nettes sur l'Etat ont enregistré un accroissement de 4,3 % en un an, s'élevant à 207,9 milliards, à la suite notamment d'une progression des concours nets de la BEAC (+ 27,6 milliards) compensée par une réduction des engagements vis-à-vis du FMI (- 11,8 milliards) et des banques commerciales (- 7,3 milliards).

En **Guinée Equatoriale**, la situation nette créditrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire est revenue de 50,8 milliards au 31 décembre 2002 à 34,3 milliards à fin décembre 2003, en raison d'une baisse des dépôts du Trésor auprès de la Banque Centrale et des banques commerciales.

Au **Tchad**, les tensions de trésorerie ont porté les créances nettes du système monétaire sur l'Etat à 84,3 milliards à fin décembre 2003 contre 72,4 milliards à fin décembre 2002 ; les remboursements des concours du FMI ayant été contrebalancés par l'accroissement des tirages auprès de la Banque Centrale et des banques primaires.

**Tableau 26 : Evolution des créances nettes sur les Trésors Nationaux**  
Décembre 2001 - Décembre 2003

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
<b>Créances des Trésors et des Postes</b>	<b>536 465</b>	<b>644 222</b>	<b>519 424</b>	<b>20,1</b>	<b>- 19,4</b>
Encaisse et Institut d'Emission	273 077	338 523	268 431	24,0	- 20,7
Dépôts dans les banques	263 388	305 699	250 993	16,1	- 17,9
<b>Dettes des Trésors et des Postes</b>	<b>1 394 810</b>	<b>1 420 511</b>	<b>1 344 868</b>	<b>1,8</b>	<b>-5,3</b>
Envers la BEAC	725 650	746 403	738 402	2,9	- 1,1
Avances en comptes courants	501 165	542 143	562 293	8,2	3,7
Effets escomptés à moyen terme	68 649	68 649	68 649	0,0	0,0
Créances consolidées sur l'Etat(1)	155 836	135 611	107 460	- 13,0	- 20,8
Envers le FMI (2)	356 556	344 066	299 350	-3,5	- 13,0
Envers les banques	306 323	323 761	300 835	5,7	- 7,1
Effets publics	190 426	191 810	180 711	0,7	- 5,8
Autres	115 897	131 951	120 124	13,9	- 9,0
CCP (Dette postale)	6 281	6 281	6 281	0,0	0,0
<b>Position nette</b>	<b>858 345</b>	<b>776 289</b>	<b>825 444</b>	<b>-9,6</b>	<b>6,3</b>

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'Etat

(2) Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, Financement Compensatoire, Fonds Fiduciaire et Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance)

# Nouvelle gamme de billets



Mise en circulation dans les pays membres  
de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) :  
24 novembre 2003



## C. MASSE MONETAIRE

La masse monétaire consolidée des pays de la CEMAC a progressé de 1,7 % au 31 décembre 2003 contre une hausse de 14,6 % à fin décembre 2002 en rapport avec le ralentissement du PIB non pétrolier de 6,7 % à 4,2 %, et, contribuant de ce fait à une maîtrise des tensions inflationnistes de 3 % à

1,3 %. Cet agrégat a baissé dans la plupart des Etats, à l'exception de la Guinée Equatoriale (+ 58 %), et dans une moindre mesure, du Cameroun (+ 1,1 %). Au total, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires se sont établies à 2 660 milliards contre 2 615,6 milliards un an auparavant.

**Tableau 27 : Evolution de la masse monétaire**  
Décembre 2001 - Décembre 2003

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Cameroun	1 130 202	1 329 144	1 343 274	17,6	1,1
République Centrafricaine	109 690	104 930	96 514	- 4,3	- 8,0
Congo	258 011	291 693	284 591	13,1	- 2,4
Gabon	567 843	601 527	594 643	5,9	- 1,1
Guinée Equatoriale	64 728	98 283	155 242	51,8	58,0
Tchad	151 990	188 205	182 325	23,8	- 3,1
<b>TOTAL</b>	<b>2 282 464</b>	<b>2 615 590</b>	<b>2 660 003</b>	<b>14,6</b>	<b>1,7</b>

La structure de la masse monétaire à fin décembre 2003 fait apparaître un repli des parts relatives de la monnaie fiduciaire (de 31 % à 29 %) et de la monnaie scripturale

(de 36,7 % à 35,2 %) en faveur de celle de la quasi-monnaie (de 32,2 % à 35,9 %) en confirmation de la consolidation des systèmes bancaires de la Sous-région.

**Tableau 28 : Evolution des composantes de la masse monétaire**  
Décembre 2001 - Décembre 2003

	Montants (en millions de FCFA)			Structure (en %)		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003
A. Disponibilités monétaires	1 555 417	1 772 371	1 705 603	68,1	67,8	64,1
dont :						
Monnaie fiduciaire	761 621	812 095	770 077	33,4	31,0	29,0
Monnaie scripturale	793 796	960 276	935 526	34,8	36,7	35,2
B. Quasi-monnaie	727 047	843 219	954 400	31,9	32,2	35,9
Masse monétaire	2 282 464	2 615 590	2 660 003	100,0	100,0	100,0

## 1. Evolution de la monnaie fiduciaire

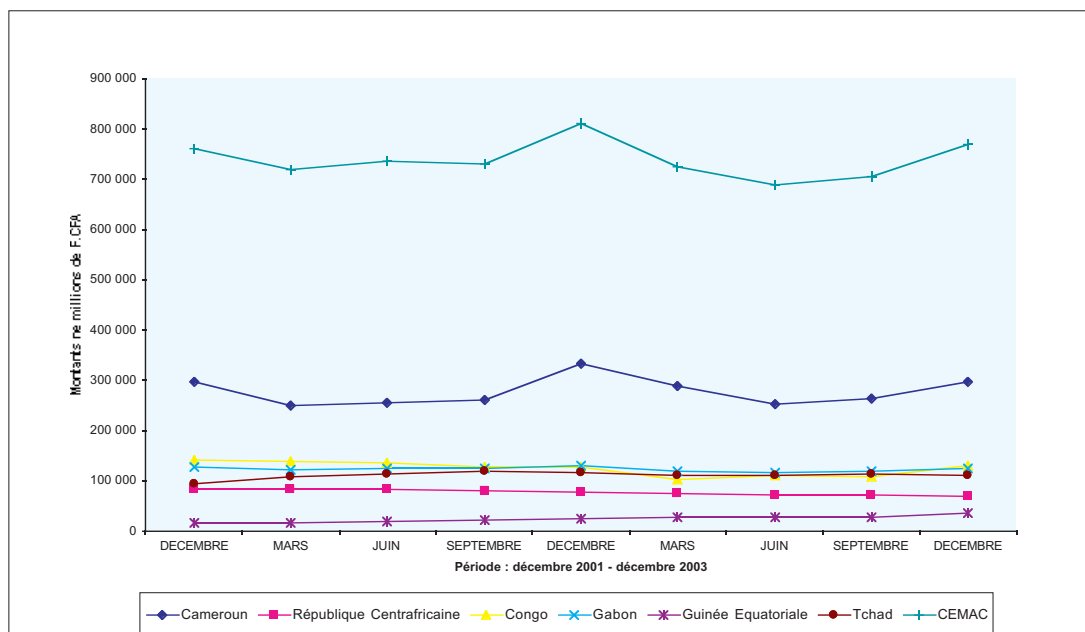
Le stock des billets et monnaies en circulation dans le public est revenu de 812,1 milliards en décembre 2002 à 770,1 milliards à fin décembre 2003, soit une baisse de 5,2 % contre une hausse de 6,6 % douze mois plus tôt. Ce fléchissement a été observé (i) au Gabon (- 6,1 %) en rapport avec la faiblesse de l'activité, (ii) en République Centrafricaine (- 9,1 %) avec la

récession économique, (iii) au Tchad (- 5 %) compte tenu des contre-performances de la campagne cotonnière, et (iv) au Cameroun en raison d'un arbitrage en faveur de la quasi-monnaie (- 10,7 %). En revanche, cet agrégat a nettement progressé en Guinée Equatoriale (+ 35,3 %), et dans une moindre proportion, au Congo (+ 2,3 %).

**Tableau 29 : Evolution de la monnaie fiduciaire**  
Décembre 2001 - Décembre 2003

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Cameroun	296 007	333 671	297 949	12,7	- 10,7
République Centrafricaine	82 566	77 431	70 374	- 6,2	- 9,1
Congo	142 910	129 002	131 915	- 9,7	2,3
Gabon	128 123	131 898	123 803	2,9	- 6,1
Guinée Equatoriale	17 630	25 951	35 116	47,2	35,3
Tchad	94 385	116 799	110 920	23,7	- 5,0
<b>TOTAL</b>	<b>761 621</b>	<b>812 095</b>	<b>770 077</b>	<b>6,6</b>	<b>- 5,2</b>

**Graphique 15 : Evolution de la monnaie fiduciaire**



## 2. Evolution de la monnaie scripturale

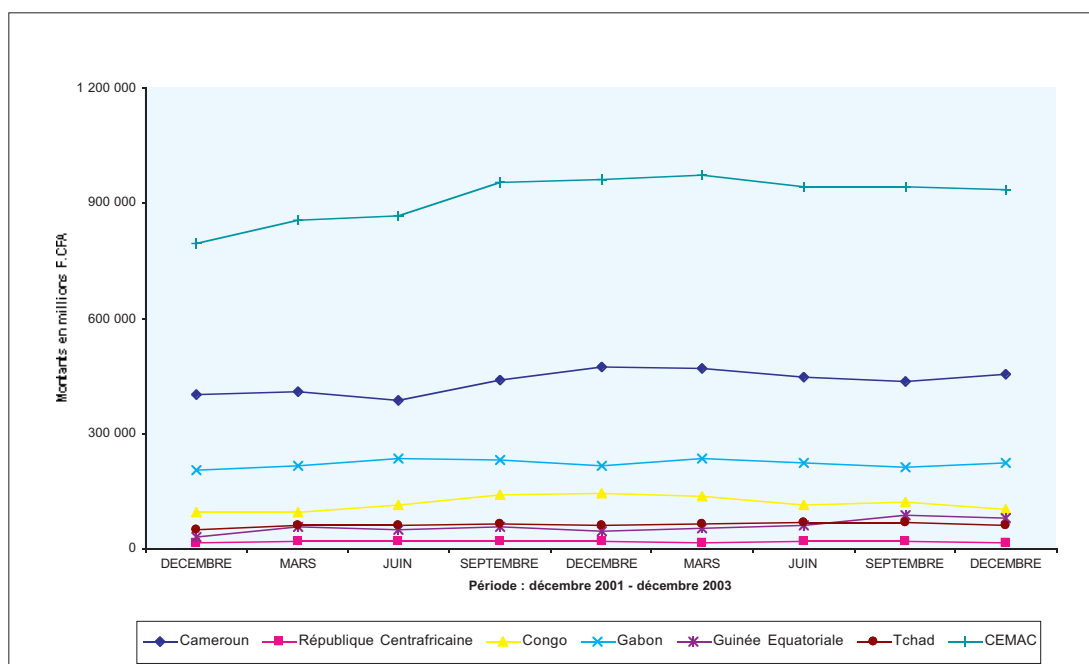
Les dépôts à terme et d'épargne se sont inscrits en hausse de 13,2 % pour s'établir à 954,4 milliards au 31 décembre 2003 en relation avec la consolidation de la situation du système bancaire de la Zone d'Emis-

sion et le développement de l'épargne. A l'exception du Gabon et du Tchad où les dépôts à terme ont fléchi respectivement de 2,2 % et 3,9% en 2003, l'évolution positive a été observé dans l'ensemble des autres Etats.

**Tableau 30 : Evolution de la monnaie scripturale**  
Décembre 2001 - Décembre 2003

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001 - 2002	2002 - 2003
Cameroun	400 914	472 108	454 061	17,8	- 3,8
République Centrafricaine	16 585	17 308	15 061	4,4	- 13,0
Congo	95 167	142 233	103 233	49,5	- 27,4
Gabon	203 075	214 848	221 690	5,8	3,2
Guinée Equatoriale	30 682	46 524	79 333	51,6	70,5
Tchad	47 373	59 795	60 245	26,2	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>793 796</b>	<b>960 276</b>	<b>935 526</b>	<b>21,0</b>	<b>- 2,6</b>

**Graphique 16 : Evolution de la monnaie scripturale**



### 3. Evolution de la quasi-monnaie

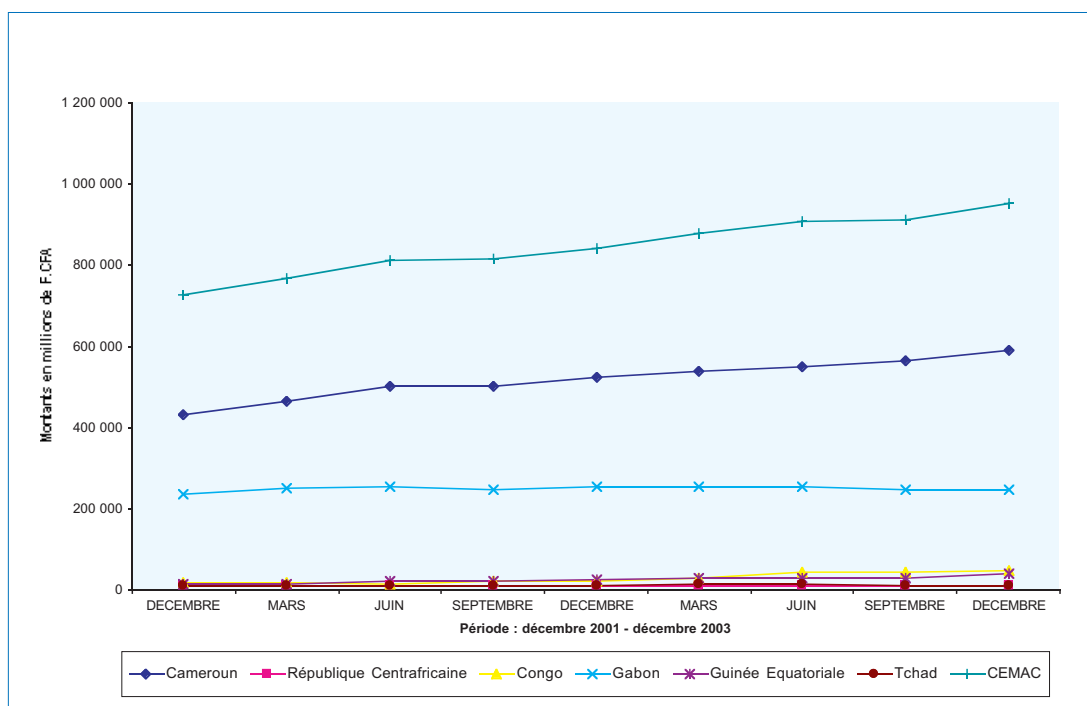
Les dépôts à terme et d'épargne ont augmenté de 843,2 milliards en décembre 2002 à 954,4 milliards à fin décembre 2003, soit une hausse de 13,2 %, en relation avec la conso-

lidanation de la situation du système bancaire de la Zone d'Emission et le développement de l'épargne. Excepté au Gabon (- 2,2 %) et au Tchad (- 3,9 %), cette progression est constatée dans les autres Etats.

**Tableau 31 : Evolution de la quasi-monnaie**  
**Décembre 2001- Décembre 2003**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2001	2002	2003	2001-2002	2002-2003
Cameroun	433 281	523 365	591 264	20,8	13,0
République Centrafricaine	10 539	10 191	11 079	- 3,3	8,7
Congo	19 934	20 458	49 443	2,6	141,7
Gabon	236 645	254 781	249 150	7,7	- 2,2
Guinée Equatoriale	16 416	25 808	40 793	57,2	58,1
Tchad	10 232	11 611	11 160	13,5	- 3,9
<b>TOTAL</b>	<b>727 047</b>	<b>843 219</b>	<b>954 400</b>	<b>16,0</b>	<b>13,2</b>

**Graphique 17 : Evolution de la quasi-monnaie**







# CHAPITRE IV

## SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE

### A. VUE D'ENSEMBLE

Au 31 décembre 2003, le système bancaire de la CEMAC comptait 32 banques en activité, dont 10 au Cameroun, 3 en République Centrafricaine, 4 au Congo, 6 au Gabon, 3 en Guinée Equatoriale et 6 au Tchad. Le total cumulé des bilans des banques commerciales en activité s'est stabilisé (+0,1 %) à 2 842 milliards en décembre 2003.

Les dépôts de la clientèle ont légèrement augmenté (+ 1 %) pour atteindre 2 105 milliards en décembre 2003 grâce à une hausse de 6 % des dépôts du secteur privé (1 731 milliards), et ce malgré une contraction de 17,1 % de ceux de l'Etat (374 milliards).

Les crédits bruts à la clientèle ont progressé de 4,2 % pour s'élever à 1 671 milliards en décembre 2003. Plus des quatre-cinquièmes de ces crédits

ont servi à financer le secteur privé. La qualité du portefeuille des engagements s'est détériorée eu égard à l'évolution des créances en souffrance qui se sont accrues de 7,6 % pour se situer à 240 milliards. Ces créances ont représenté 14,4 % du total des crédits bruts distribués et ont été provisionnées à hauteur de 79,2 %. Ainsi, le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est replié de 145,5 % en 2002 à 142,1 % en 2003.

Dans leur ensemble, les banques de la Sous-région ont dégagé une capacité de financement de 621 milliards en décembre 2003 comme un an auparavant. Cet excédent est essentiellement employé à vue (553 milliards). En conséquence, le recours par les établissements de crédit au refinancement auprès de la BEAC s'est situé à 13 milliards comme en décembre 2002.

**Tableau 32 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC**

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2002	31 décembre 2003	Taux d'accroissement en %
Dépôts de la clientèle	2 084	2 105	1,0
<i>Dépôts publics</i>	451	374	- 17,1
<i>Dépôts privés</i>	1 633	1 731	6,0
Crédits bruts à la clientèle	1 603	1 671	4,2
<i>Crédits au secteur public</i>	244	239	- 2,0
<i>Crédits au secteur privé</i>	1 359	1 432	5,4
dont créances en souffrance	223	240	7,6
Provisions	171	190	11,1
Crédits nets	1 432	1 481	3,4
Capitaux permanents	264	290	9,8
Valeurs immobilisées	340	337	- 0,9
Autres postes nets	57	43	- 24,6
Excédent/Déficit de trésorerie	621	621	0,0
<b>Total du bilan</b>	<b>2 838</b>	<b>2 842</b>	<b>0,1</b>

Source : COBAC

En ce qui concerne le respect des normes prudentielles édictées par la COBAC, 9 banques seulement ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes assises sur cet agrégat. La norme respectée par le plus grand nombre d'établissements est celle se rapportant au rapport de liquidité. La norme relative à la division des risques a constitué celle à l'égard de laquelle on a observé le plus grand nombre de banques en infraction.

Au plan de la cotation des banques à travers le Système de Cotation des établissements de crédit de la COBAC (SYSCO), la situation d'ensemble du système bancaire est apparue satisfaisante. Sur les 28 banques analysées, 2 ont présenté une situation financière solide (cote 1), 18 une bonne situation financière (cote 2), 5 une situation financière fragile (cote 3), et enfin 3 une situation financière critique (cote 4).

## B. SITUATION PAR PAYS

Au **Cameroun**, les 10 banques commerciales en activité ont présenté au 31 décembre 2003 un total cumulé des bilans de 1 461 milliards, en légère hausse (+ 2,4 %) par rapport à l'année précédente. Les dépôts de la clientèle sont passés de 1 144 milliards à fin décembre 2002 à 1 159 milliards. Une part prépondérante (84,9 %) de ces dépôts provient du secteur privé.

Les crédits bruts distribués ont progressé de 11,6 % pour se fixer à

858 milliards dont 753 milliards de concours à l'économie et 105 milliards de crédits à l'Etat. Les créances nettes ont été couvertes par les dépôts à raison de 152,3 %. Les créances en souffrance, provisionnées à 80,2 %, ont stagné à 121 milliards et représenté 14,1 % des crédits bruts.

Traduisant ces évolutions, le système bancaire camerounais a disposé d'une capacité de financement de 341 milliards, en baisse de 11 %.

**Tableau 33 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Cameroun**

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2002	31 décembre 2003	Taux d'accroissement
Dépôts de la clientèle	1144	1159	1,3
<i>Dépôts publics</i>	211	175	- 17,1
<i>Dépôts privés</i>	933	984	5,5
Crédits bruts à la clientèle	769	858	11,6
<i>Crédits au secteur public</i>	96	105	9,4
<i>Crédits au secteur privé</i>	673	753	11,9
dont créances en souffrance	122	121	- 0,8
Provisions	99	97	- 2,0
Crédits nets	670	761	13,6
Capitaux permanents	94	103	9,6
Valeurs immobilisées	191	185	-3,1
Autres postes nets	7	24	242,9
Solde trésorerie	383	341	- 11,0
<b>Total du bilan</b>	<b>1427</b>	<b>1461</b>	<b>2,4</b>

Source : COBAC

Au plan de la réglementation prudentielle, sur 10 banques analysées, un seul établissement a disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes assises sur cet agrégat. La norme respectée par l'ensemble des banques est celle du rapport de liquidité. En revanche, la norme de division des risques a constitué celle à

l'égard de laquelle on a observé le plus grand nombre d'établissements en infraction, soit 5 au total.

La situation du système bancaire camerounais est apparu, dans l'ensemble, satisfaisante au regard du système de cotation. Sur 9 banques analysées, 8 sont classées en cote 2 (bonne situation financière), alors que

la situation financière est critique (cote 4) pour une.

En **République Centrafricaine**, le total cumulé des bilans des 3 banques en activité s'est inscrit en baisse de 18,8 % pour se fixer à 52 milliards à fin décembre 2003.

Les dépôts collectés sont revenus de 34 milliards en décembre 2002 à 31 milliards en décembre 2003 en relation avec le contexte socio-économique difficile. Les dépôts publics ont chuté de 25 % (6 milliards) tandis que les ressources privées ont diminué de 3,8 % (25 milliards).

Les crédits bruts à la clientèle se sont stabilisés à 55 milliards dont 72,7 % octroyés au secteur privé. Le taux de couverture des crédits par les dépôts ne s'est élevé qu'à 77,5 %. Les créances en souffrance sont passées de 15 à 17 milliards (30,9 % des crédits bruts) et ont été provisionnées à hauteur de 88,2 %.

En conséquence, le système bancaire centrafricain a affiché en décembre 2003 un besoin de financement de 3 milliards comme à fin décembre 2002.

**Tableau 34 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la République Centrafricaine**  
(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2002	31 décembre 2003	Taux d'accroissement
Dépôts de la clientèle	34	31	- 8,8
<i>Dépôts publics</i>	8	6	- 25,0
<i>Dépôts privés</i>	26	25	- 3,8
Crédits bruts à la clientèle	55	55	0,0
<i>Crédits au secteur public</i>	15	15	0,0
<i>Crédits au secteur privé</i>	40	40	0,0
dont créances en souffrance	15	17	13,3
Provisions	13	15	15,4
Crédits nets	42	40	- 4,8
Capitaux permanents	8	7	- 12,5
Valeurs immobilisées	3	3	0,0
Autres postes nets	0,5	2	300,0
Solde trésorerie	- 3	- 3	0,0
<b>Total du bilan</b>	<b>64</b>	<b>52</b>	<b>- 18,8</b>

Source : COBAC

En ce qui concerne le respect de la réglementation prudentielle, un seul établissement a disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes de solvabilité. Les deux autres banques sont en infraction par rapport au ratio de liquidité, à la norme

de division des risques, à la couverture des immobilisations ou au coefficient de transformation à long terme.

Sur le plan de la cotation, une banque a affiché une situation financière solide (cote 1), la suivante figure en cote

3 (situation financière fragile) et la dernière est en cote 4 (situation financière critique).

Au **Congo**, le processus de privatisation du dernier établissement public a connu des avancées significatives. Néanmoins, les 4 banques en activité ont accusé une baisse de 16,7 % du total cumulé des bilans pour s'établir à 199 milliards à fin décembre 2003.

Les dépôts de la clientèle ont régressé de 7,9 % pour se situer à 152 milliards en décembre 2003. Ce fléchissement est imputable à l'évolution des dépôts publics (32 milliards) qui ont connu un repli de près de moitié, et ce malgré la hausse de 13,2 % des ressources privées (120 milliards). En

outre, les dépôts ont couvert les crédits à hauteur de 168,9 %.

Les engagements sur la clientèle se sont élevés à 91 milliards à fin décembre 2003, en accroissement de 5,8 %, en raison essentiellement d'une progression de 21,3 % des crédits au secteur privé.

La qualité du portefeuille est demeurée bonne, en dépit de la hausse du taux de créances en souffrance qui s'est situé à 3,3 % contre 1,2 % au 31 décembre 2002. Seul le tiers de ces créances est couvert par des provisions contre une moyenne de 79,2 % pour l'ensemble de la CEMAC.

De la sorte, la capacité de financement des établissements de crédit a connu une chute de près de moitié pour revenir à 39 milliards.

**Tableau 35 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo**

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2002	31 décembre 2003	Taux d'accroissement
Dépôts de la clientèle	165	152	- 7,9
<i>Dépôts publics</i>	59	32	- 45,8
<i>Dépôts privés</i>	106	120	13,2
Crédits bruts à la clientèle	86	91	5,8
<i>Crédits au secteur public</i>	25	17	- 32,0
<i>Crédits au secteur privé</i>	61	74	21,3
dont créances en souffrance	1	3	200,0
Provisions	0,1	1	900,0
Crédits nets	85	90	5,9
Capitaux permanents	9	12	33,3
Valeurs immobilisées	12	15	25,0
Autres postes nets	- 3	- 20	566,7
Solde trésorerie	74	39	- 47,3
<b>Total du bilan</b>	<b>239</b>	<b>199</b>	<b>- 16,7</b>

Source : COBAC

Sur le plan réglementaire, aucune des banques analysées n'a disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat. La seule norme respectée par tous les établissements est celle se rapportant au rapport de liquidité. La norme relative à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire a constitué celle à l'égard de laquelle toutes les banques sont en infraction.

Concernant les résultats du SYSCO, une banque sur les quatre analysées est classée en cote 2 (bonne situation financière), deux figurent en cote 3 (situation financière fragile) et la situation financière est critique (cote 4) pour la dernière.

Au **Gabon**, l'activité bancaire s'est resserrée, le total cumulé des bilans des 6 banques en activité ayant reculé

de 3,5 % en décembre 2003 pour se chiffrer à 779 milliards.

Les dépôts de la clientèle ont stagné à 509 milliards à cause du tassement des ressources publiques (67 milliards) et des dépôts privés (442 milliards). Les dépôts ont couvert les crédits nets à concurrence de 114,1 %.

Les crédits bruts ont diminué de 8,1 % en décembre 2003 pour se situer à 501 milliards, dont 87,6 % octroyés au secteur privé.

La qualité du portefeuille s'est détériorée au regard des créances en souffrance, en augmentation de 9,5 % et couvertes par des provisions à hauteur de 79,7 %.

En conséquence, le système bancaire gabonais a plus que doublé sa capacité de financement qui s'est élevée à 116 milliards.

**Tableau 36 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon**

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2002	31 décembre 2003	Taux d'accroissement
Dépôts de la clientèle	510	509	- 0,2
<i>Dépôts publics</i>	68	67	- 1,5
<i>Dépôts privés</i>	442	442	0,0
Crédits bruts à la clientèle	545	501	- 8,1
<i>Crédits au secteur public</i>	74	62	- 16,2
<i>Crédits au secteur privé</i>	471	439	- 6,8
dont créances en souffrance	63	69	9,5
Provisions	42	55	31,0
Crédits nets	503	446	- 11,3
Capitaux permanents	129	137	6,2
Valeurs immobilisées	115	114	- 0,9
Autres postes nets	35	31	- 11,4
Solde trésorerie	55	116	110,9
<b>Total du bilan</b>	<b>807</b>	<b>779</b>	<b>- 3,5</b>

Source : COBAC

Sur le plan du respect de la réglementation prudentielle, 4 banques disposent de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes assises sur cet agrégat. Les normes relatives à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes et à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire constituent celles à l'égard desquelles on observe le plus grand nombre de banques en infraction.

S'agissant de la cotation SYSCO, parmi les 5 banques analysées, une affiche une situation financière solide (cote 1) et 4 sont classées en cote 2 (bonne situation financière).

En **Guinée Equatoriale**, l'activité du système bancaire s'est consolidée en relation avec le boom économique. Le total des bilans cumulés des 3 banques commerciales en activité est passé de 154 milliards en décembre 2002 à 180 milliards en décembre 2003, soit une hausse de 16,9 %.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 23 % pour se situer à 155 milliards. Plus de la moitié de ces ressources ont été mobilisées auprès du secteur privé dont l'encours a augmenté de 63,2 %. Par ailleurs, les dépôts ont considérablement couvert les crédits (287 %).

Les engagements sur la clientèle ont légèrement diminué (- 1,6 %) pour se fixer à 61 milliards en décembre 2003, dont 95,1 % de crédits au secteur privé.

La qualité du portefeuille s'est dégradée eu égard aux créances en souffrance qui ont plus que doublé en décembre 2003 pour atteindre 18 % du portefeuille total. Les provisions constituées pour la dépréciation des comptes de la clientèle couvrent 63,6 % de ces créances.

De ce fait, la capacité de financement des banques équato-guinéennes s'est consolidée de moitié pour atteindre 114 milliards.

**Tableau 37 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée Equatoriale**

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2002	31 décembre 2003	Taux d'accroissement
Dépôts de la clientèle	126	155	23,0
<i>Dépôts publics</i>	69	62	- 10,1
<i>Dépôts privés</i>	57	93	63,2
Crédits bruts à la clientèle	62	61	- 1,6
<i>Crédits au secteur public</i>	5	3	- 40,0
<i>Crédits au secteur privé</i>	57	58	1,8
dont créances en souffrance	5	11	120,0
Provisions	4	7	75,0
Crédits nets	58	54	- 6,9
Capitaux permanents	12	14	16,7
Valeurs immobilisées	7	7	0,0
Autres postes nets	5	6	20,0
Solde trésorerie	76	114	50,0
<b>Total du bilan</b>	<b>154</b>	<b>180</b>	<b>16,9</b>

Source : COBAC

Sur le plan de la réglementation prudentielle, 2 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes assises sur cet agrégat. Les normes respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles concernant le coefficient de transformation, le rapport de la liquidité et la couverture des immobilisations par les ressources permanentes. La norme relative à la division des risques a constitué celle à l'égard de laquelle on observe le plus grand nombre de banques en infraction.

Les deux banques analysées à travers le SYSCO sont classées en cote 2 (bonne situation financière).

Au Tchad, le total cumulé des bilans des 6 banques commerciales en activité a augmenté de 16,3 % pour se situer à 171 milliards en décembre 2003.

Les ressources de la clientèle ont régressé de 5,7 % pour s'établir à 100 milliards en décembre 2003, du fait d'une baisse de 15,8 % des dépôts publics (32 milliards) et une stagnation des dépôts privés (68 milliards). Les dépôts ont couvert les crédits nets à concurrence de 109,9 %.

Les engagements bruts sur la clientèle ont augmenté de 22,1% pour s'élever à 105 milliards en décembre 2003 et ont concerné aussi bien le secteur public (37 milliards) que le secteur privé (68 milliards). La proportion des créances en souffrance a représenté 17,1 % contre 19,8 % à fin 2002 ; celles-ci ont été provisionnées à hauteur de 77,8 %.

De la sorte, le système bancaire tchadien a accusé une chute de près de deux tiers de la capacité de financement pour revenir à 14 milliards.

**Tableau 38 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad**

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2002	31 décembre 2003	Taux d'accroissement
Dépôts de la clientèle	106	100	- 5,7
<i>Dépôts publics</i>	38	32	- 15,8
<i>Dépôts privés</i>	68	68	0,0
Crédits bruts à la clientèle	86	105	22,1
<i>Crédits au secteur public</i>	29	37	27,6
<i>Crédits au secteur privé</i>	57	68	19,3
dont créances en souffrance	17	18	5,9
Provisions	13	14	7,7
Crédits nets	73	91	24,7
Capitaux permanents	14	17	21,4
Valeurs immobilisées	11	13	18,2
Autres postes nets	2	0,4	- 80,0
Solde trésorerie	37	14	- 62,2
<b>Total du bilan</b>	<b>147</b>	<b>171</b>	<b>16,3</b>

Source : COBAC

Au plan de l'analyse prudentielle, un seul établissement a disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes assises sur cet agrégat. La norme relative à la division des risques a constitué celle à l'égard de laquelle on observe le plus grand

nombre de banques en infraction (4 établissements).

Au regard du système de cotation, 3 banques sur les 5 analysées sont classées en cote 2 (bonne situation financière) et 2 figurent en cote 3 (situation financière fragile).



## C. REFORMES DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Au cours de l'année 2003, la réforme de la réglementation applicable aux établissements de crédit de la CEMAC, engagée depuis l'année 2001, s'est poursuivie en vue de renforcer la stabilité financière des pays de la CEMAC et la crédibilité de l'organe de supervision bancaire vis-à-vis de ses assujettis.

En fonction de leurs prérogatives respectives, le Comité Ministériel et la Commission Bancaire ont adopté en 2003, plusieurs textes réglementaires portant sur la restructuration du système bancaire de la CEMAC. Le Comité a ainsi approuvé les règlements COBAC relatifs à l'homogénéisation des pratiques de l'audit externe effectué par les commissaires aux comptes et les conditions de publication des comptes des établissements de crédit. La COBAC, pour sa part, a adopté un règlement relatif à l'organisation des comptabilités des établissements de crédit qui est entré en vigueur à la fin décembre 2003, pour intégrer le droit comptable OHADA dans la réglementation bancaire et de rendre le dispositif prudentiel plus conforme aux normes internationales en la matière.

Dans le sillage de cette décision, les instructions COBAC I-2003/01 et COBAC I-2002/01 ont également été publiées.

D'autres règlements venant en complément de ceux relatifs à la maîtrise des risques du marché et à la comptabilisation et au provisionnement des créances en souffrance et des engagements par signature douteux ont également été validés au cours de l'année 2003.

Sur le plan de la réglementation prudentielle, la Commission Bancaire a procédé à l'adoption du Règlement COBAC R-2003/06 complétant le règlement COBAC R-2001/02 relatif à la couverture des risques des établissements de crédit et du Règlement COBAC R-2003/07 relatif à la division des risques des établissements de crédit.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Règlement COBAC R-2001/03 relatif à la division des risques, la liste des entreprises de grand standing ou d'importance nationale a également été publiée.

## Encadré n° 5 : Présentation du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC)

La création du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC) procède de la volonté des Autorités de la CEMAC de renforcer la stabilité du secteur bancaire par la protection des déposants. Les grandes lignes du projet de création du FOGADAC ont été définies par le Conseil d'Administration de la BEAC du 31 juillet 1996 à Libreville, qui avait demandé à la Commission Bancaire d'en concevoir la mouture définitive. Le projet de texte élaboré sous forme de Convention, validée et signée par les Ministres en charge des Finances des six pays, a abouti à la rédaction d'un projet de Règlement CEMAC.

Le Fonds regroupe tous les établissements de crédit de la Zone d'Emission, ainsi que leurs succursales. Ses ressources proviennent de la cotisation annuelle des participants.

Il est composé des Fonds nationaux installés dans chaque pays et d'un Comité de Direction qui en est l'organe de décision. La présidence de ce Comité est assurée par le Gouverneur de la BEAC, assisté de son Vice-Gouverneur. Il comprend en outre les Présidents des Associations Professionnelles des Etablissements de Crédit (APEC) ainsi que le Président de la Fédération des Associations Professionnelles des Etablissements de Crédit de l'Afrique Centrale. Le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale assiste aux travaux de cet organe avec voix consultative. Le Comité de Direction est élargi à un Représentant de l'Autorité Monétaire Nationale et au Directeur National de la BEAC (n'ayant qu'une voix consultative) pour statuer sur les indemnisations des déposants.

Au niveau des pays membres, la gestion administrative du Fonds national est assurée par les APEC qui disposent de comptes ouverts dans les livres des Directions Nationales de la BEAC destinés à accueillir les cotisations des établissements de crédit.

Le Secrétariat Général du FOGADAC est assuré par le Secrétaire Général de la Fédération des Associations des Etablissements de Crédit de l'Afrique Centrale. Le siège du Fonds est situé dans les locaux de cette Fédération.

Le contrôle du mécanisme de garantie est du ressort de la COBAC qui a par ailleurs la charge d'élaborer les textes devant compléter le corpus juridique du FOGADAC.

## Encadré n° 6 : La Microfinance dans la CEMAC

Sur recommandation du Gouverneur de la BEAC, et avec l'appui de la Coopération française, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a conduit à son terme, depuis avril 2002, l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire de la CEMAC sur « les Conditions d'Exercice et le Contrôle de l'Activité de Micro-finance » et sur les normes prudentielles applicables à ce secteur.

Les dispositions de ce nouveau cadre réglementaire sont immédiatement applicables pour les Etablissements de Microfinance (EMF) créés après la date d'adoption des textes. Pour les autres EMF, des délais de grâce ont été accordés, jusqu'en avril 2005 en ce qui concerne la mise en œuvre du texte de base (Règlement CEMAC) et jusqu'en avril 2007 pour la mise en œuvre des normes prudentielles (Règlements COBAC).

Dès lors, une période intermédiaire s'est ouverte et a été mise à profit par la Commission Bancaire qui a adopté, au cours de sa session du 27 mars 2003, un Plan d'Action de la microfinance dans la Communauté pour la Période 2003-2005.

### I- Contenu du plan d'action (2003-2005) sur la Microfinance

De manière générale, le plan d'action de la COBAC (2003 à 2005) est consacré à l'amélioration de la visibilité du secteur dans les six pays de la Sous-région, au-delà de la simple connaissance statistique fournie par les enquêtes pré-réglementaires menées en 2001, pour les besoins d'élaboration du texte de base et des normes prudentielles.

L'atteinte d'un tel objectif, était conditionnée par la création préalable d'un département dédié à la microfinance, au sein du Secrétariat Général de la COBAC, afin de disposer, dès avril 2005, d'un secteur qui soit bien identifié par l'Organe sous-régional de Contrôle et placé dans le meilleur ordre de marche possible.

Cette identification du secteur de la microfinance dans le paysage financier de la CEMAC devrait être réalisée avant fin décembre 2004, et exige l'organisation de missions d'inventaire et d'évaluation du secteur de la microfinance dans chaque pays pour mieux cerner le nombre d'EMF qui pourraient être assujettis, leur viabilité au plan institutionnel (potentiel d'EMF agréés ou à agréer) et au plan financier (niveau de capitalisation effectif) ainsi que leur niveau d'activité (épargne et crédit). Par la même occasion, une évaluation sommaire des besoins les plus immédiats (formation, assistance technique, refinancement...) du secteur dans chaque pays pourrait être effectuée.

En outre, le Plan d'Action recommande au Secrétariat Général de la COBAC, d'élaborer un plan comptable spécifique aux EMF (avant fin décembre 2004) et d'apporter son appui à tous les Etats de la Sous-Région, dans :

- la mise en place de Cellules chargées de la microfinance au sein des Ministères des Finances (à fin décembre 2003 au plus tard). Il s'agit d'aider les Autorités à se mettre en conformité avec la réglementation, à mettre en place des procédures pour les agréments et la gestion des bases de données, et enfin à inciter les Etats à élaborer des politiques nationales du micro-crédit ;
- la création d'une seule association professionnelle par Etat (à fin décembre 2003 au plus tard) ;
- et la vulgarisation de la nouvelle réglementation auprès des assujettis.

Enfin, pour assurer le financement du Plan d'Action de la COBAC, un mandat avait été donné au Président de la COBAC, en sa qualité de Gouverneur de la BEAC, pour renouveler ou signer des conventions d'appui financier et technique avec la Coopération française et la Banque Mondiale qui sont les partenaires traditionnels de la COBAC dans ce projet.

## II. Réalisation du plan d'action Microfinance à fin 2003

A fin décembre 2003, plusieurs actions étaient déjà réalisées ou étaient en cours de réalisation. C'est le cas de :

- la création d'un Département de la Microfinance au Secrétariat Général de la COBAC, grâce à une dotation d'effectifs, sur décision du Gouverneur de la BEAC qui y a affecté 7 Agents d'Encadrement Supérieur et 3 Agents d'Encadrement Moyen ;
- la mise en place effective, au sein des Ministères des Finances des six Etats de la CEMAC, de Cellules Chargées de la Microfinance. A ce titre, le Président de la COBAC avait attiré l'attention des Autorités Monétaires sur la nécessité d'instaurer des procédures transparentes dans la gestion de ce secteur afin d'en interdire l'accès aux promoteurs peu scrupuleux et les montages d'escroquerie à grande échelle telles que l'ont montré les affaires Leadership Academy (au Cameroun) et Salu Humberto (au Congo) ;
- la réalisation d'une mission d'enquête et d'évaluation de la microfinance au Congo et la mise à jour de la base de données concernant les informations sur ce pays ;
- et la création des associations professionnelles des établissements de microfinance (adoption des statuts et élection du bureau : au Cameroun, au Congo, au Gabon et au Tchad)

Seul point d'ombre, le financement du Plan d'Action de la COBAC devenait quelque peu hypothétique, dans la mesure où les conventions d'assistance technique et financière n'étaient pas encore, pour des raisons diverses, renouvelées avec la Coopération française et signées avec la Banque Mondiale.

### III. Situation du secteur de la Microfinance à fin 2003

L'enquête statistique pré-réglementaire réalisée par la COBAC, entre 2000 et 2001, avait identifié près de 1 000 EMF inégalement répartis entre les 6 Etats de la CEMAC. Il en ressort qu'à cette date, environ 413 500 individus étaient bénéficiaires des prestations des EMF. L'encours total de dépôts du secteur se chiffrait à près de 54 milliards tandis que les crédits ressortaient à 30 milliards d'encours environ.

Alors que la nouvelle réglementation de la CEMAC sur la microfinance n'est pas encore mise en œuvre, on constate que l'activité de ce secteur poursuit son expansion, notamment au Cameroun, au Tchad et au Congo. A fin 2003, pour l'ensemble des 6 Etats de la CEMAC, les encours de dépôts collectés ont progressé de 40 % par rapport à 2001, pour se chiffrer à 75 milliards environ. Dans la même période, les encours de crédits ont dépassé 42 milliards, soit une augmentation de 43 %. Néanmoins, la situation financière globale du secteur demeure fragile et volatile compte tenu de la faible capitalisation des EMF et des graves carences dans leur gestion.

Le Cameroun est le pays le plus important de la CEMAC en ce qui concerne le nombre d'EMF en activité (70 % du total), les dépôts collectés (66 %), les crédits distribués (86 % ) et le nombre de la population bénéficiaire (60 %). En revanche, l'activité de microfinance reste encore marginale au Gabon et en Guinée Equatoriale.

Situation et activité de la microfinance à fin 2001 et 2003

PAYS	Nombre d'EMF		Nombre de clients ou membres		Fonds propres (Millions de F CFA)		Encours dépôts (Millions de F CFA)		Encours crédits (Millions F CFA)	
	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003
Cameroun	652	601	200 000	230 000	7 700	9 720	35 790	41 600	25 260	29 700
Congo	69	86	138 000	220 000	211	2 480	15 010	28 100	2 080	7 900
Gabon	14	14	2 500	2 500	12	12	40	40	50	50
Guinée Equatoriale	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-
République Centrafricaine	43	36	41 000	45 500	117	540	2 280	2 320	650	860
Tchad	128	280	32 000	66 600	504	270	640	3 283	1 390	3 766
<b>CEMAC</b>	<b>908</b>	<b>1 018</b>	<b>413 500</b>	<b>564 600</b>	<b>8 544</b>	<b>13 022</b>	<b>53 760</b>	<b>75 343</b>	<b>29 430</b>	<b>42 276</b>

Source : COBAC



Troisième partie :

**Administration,  
Autres activités,  
Comptes et résultats  
financiers de la Banque**





Salle du Conseil d'Administration du Siège Central à Yaoundé



# CHAPITRE I

## ADMINISTRATION DE LA BANQUE

### A. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DECISION

La Convention de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et les nouveaux statuts de la BEAC définissent de manière précise les attributions respectives du Comité Ministériel de l'UMAC et du Conseil d'Administration de la Banque.

#### 1. Comité Ministériel

Le Comité Ministériel, composé de deux Ministres par Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune. En ce qui concerne les dispositions principales relatives au fonctionnement de la BEAC, le Comité Ministériel :

- décide de l'augmentation ou de la réduction du capital de la Banque ;
- donne son avis conforme sur les propositions de modification des statuts de la Banque soumises par le Conseil d'Administration ;
- ratifie les comptes annuels de la Banque approuvés par le Conseil et décide, sur proposition de celui-ci, de l'affectation des résultats ;

- statue, sur proposition du Conseil, sur la création et l'émission des billets de banque et des monnaies métalliques ainsi que sur leur retrait et leur annulation.

Au cours de l'exercice 2003, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux suivants :

- 28 mars 2003 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 15 septembre 2003 à Paris (réunion extraordinaire) ;
- 12 novembre 2003 à Yaoundé (réunion extraordinaire).

Au cours de ces réunions, les Ministres ont examiné les questions relatives à l'environnement international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC. A cet effet, ils se sont particulièrement intéressés à l'évolution de la compétitivité de la Sous-région qui est marquée par un recul important des gains enregistrés depuis la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994. Le Comité Ministériel a, de ce fait, rappelé les orientations que devraient poursuivre les pays membres de la CEMAC, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Sous-

régional de Redressement Economique et Financier (PSR), pour renverser cette tendance. Il s'agit notamment de la maîtrise des coûts de production et de la diversification de la base productive des économies. La bonne conduite de la surveillance multilatérale a également figuré au nombre des préoccupations du Comité Ministériel, ainsi que la recherche des voies et moyens pour renforcer la dynamique d'intégration au sein de la CEMAC, par le développement des complémentarités sur la base des avantages comparatifs.

Le Comité Ministériel a pris acte des nominations décidées par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, concernant Monsieur Pacifique ISSOÏBEKA aux fonctions de Vice-Gouverneur de la BEAC, Monsieur Alexandre GANDOU au poste de Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), Monsieur BRAHIM MAHAMAT TIDEÏ au poste de Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) et de la reconduction de Monsieur GATA NGOULOU au poste de Secrétaire Général de la BEAC. Il a, pour sa part, nommé Monsieur Etienne DJIMARIM aux fonctions de Secrétaire Général de la COSUMAF et d'autres personnalités membres de cette institution, Monsieur Jean-Baptiste BOUSSIENGUI au poste de Responsable Administratif et Financier du Secrétariat Permanent du GABAC. Il a, en outre, adopté le Règlement portant homologation des normes du Comité Régional de Normalisation Financière (CORENOFI) et délivré un avis conforme à la révision de certaines dispositions des statuts de la BEAC, en particulier (i) l'institution du Comité d'Audit, (ii) l'appellation des Comités Monétaires et Financiers Nationaux, (iii) la gestion des réserves

hors Compte d'Opérations, (iv) le logotype de la Banque, (v) les immunités de la Banque, (vi) le système comptable de la Banque, et (vii) les systèmes de paiement et de règlement.

Les Ministres ont, par ailleurs, décidé de mettre en circulation à compter du 24 novembre 2003 les billets de la gamme 2002.

Le Comité Ministériel a ratifié, après adoption par le Conseil d'Administration, les comptes définitifs de l'exercice budgétaire de la Banque clos le 31 décembre 2002 et a décidé de l'affectation du résultat de l'exercice.

## 2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, composé de hauts fonctionnaires, comprend 13 membres dont quatre représentent le Cameroun, trois la France, deux le Gabon, et un pour chacun des autres Etats (République Centrafricaine, Congo, Guinée Equatoriale, Tchad). Il est présidé par le Gouverneur.

Le Conseil d'Administration administre la Banque et veille à son bon fonctionnement. Il définit et met en œuvre la politique monétaire de l'Union conformément aux dispositions de la Convention régissant l'UMAC et aux Statuts de la BEAC.

Le Conseil d'Administration a tenu, au cours de la période sous revue, trois séances ordinaires et une réunion extraordinaire aux dates et lieux ci-après :

- 26 mars 2003 à Malabo (réunion ordinaire) ;
- 11 juillet 2003 à N'Djamena (réunion ordinaire) ;
- 27 novembre 2003 à Yaoundé (réunion ordinaire) ;

- 18 décembre 2003 à Douala (réunion extraordinaire).

Au cours de ces réunions, le Conseil a fait le tour d'horizon de l'environnement économique international. Il a relevé que l'économie mondiale a amorcé une reprise en 2003, notamment aux Etats-Unis et au Japon. En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres, il a noté que les agrégats macroéconomiques de la CEMAC ont évolué de manière globalement satisfaisante en 2003, grâce notamment à une demande intérieure soutenue, à l'orientation relativement favorable des termes de l'échange, et à l'augmentation de la production pétrolière. Il a cependant observé que la croissance économique demeurerait fragile, parce que générée essentiellement par les investissements dans le secteur pétrolier. Les Administrateurs ont estimé que les fruits de cette croissance devraient servir à l'amélioration des infrastructures de base, afin que toutes les couches de la population puissent en ressentir véritablement les effets. Ils ont souligné la nécessité pour les Etats de prendre à cœur l'exercice de la surveillance multilatérale afin que la dimension monétaire soit intégrée dans les préoccupations des gestionnaires des politiques macroéconomiques.

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration en 2003 ont été les suivantes :

- Approbation des comptes définitifs de la Banque et proposition au Comité Ministériel de l'UMAC de

l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 ;

- Révision de certaines dispositions des statuts de la Banque suite à l'avis conforme délivré par le Comité Ministériel ;
- Adoption du budget de la Banque pour l'exercice 2004 ;
- Ratification des objectifs monétaires et de crédit pour les années 2003 et 2004 ;
- Avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC des normes arrêtées par le CORENOFI dans le cadre du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement ;
- Renouvellement pour trois ans du mandat du Commissaire aux Comptes Ernst & Young et décision de mettre désormais à concurrence tous les six ans, par voie d'appels d'offres, le mandat du Commissaire aux Comptes.

Le Conseil a, par ailleurs, décidé de nommer, Messieurs Mathias DZON et MAHAMAT MUSTAPHA, respectivement aux fonctions de Directeur National pour le Congo et de Directeur National pour le Tchad, et a procédé à la désignation des membres du Comité d'Audit de la Banque.

Les Administrateurs ont également pris acte (i) de la décision de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC de nommer Monsieur

Pacifique ISSOÏBEKA aux fonctions de Vice-Gouverneur de la BEAC et de reconduire Monsieur GATA NGOULOU dans ses fonctions de Secrétaire Général de la BEAC et (ii) de celle du Comité Ministériel de démonétiser, et donc de priver du cours légal et du pouvoir libérateur sur l'ensemble du territoire de la CEMAC, les billets des gammes 72 et 82, ainsi que les billets dits de « type ancien » à compter du 1er avril 2004.

Les changements intervenus au cours de l'année 2003 dans la composition du Conseil d'Administration sont les suivants :

- Monsieur Pacifique ISSOÏBEKA, Vice-Gouverneur de la BEAC, est devenu Suppléant du Président, en remplacement de Monsieur Rigobert Roger ANDELY ;
- Au titre de la représentation Camerounaise, Madame MVOM née ROUFAYI AISSATOU, économiste à la Direction de la Coopération Financière, de la Monnaie et des Assurances au Ministère des Finances et du Budget, est devenue Administrateur Suppléant ;
- Pour la Guinée Equatoriale, Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Directeur Général de l'Economie, a été désigné Administrateur Titulaire en remplacement de Monsieur Miguel EDJANG ANGUE. Monsieur Miguel ENGONGA OBIANG, Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés de l'Etat, est devenu Administrateur

Suppléant en lieu et place de Monsieur Antonio NVE NSENG.

### 3. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) reçoivent leurs attributions du Conseil d'Administration et traitent de tous les problèmes monétaires et de crédit de leur compétence. Ils procèdent, dans chaque pays, à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie et déterminent les moyens propres à les satisfaire. Outre le Ministre des Finances qui en assure la présidence, les CMFN sont composés, dans chaque Etat membre, des Ministres représentant le pays au Comité Ministériel ou leur suppléant, des Administrateurs de la Banque représentant l'Etat concerné au Conseil d'Administration, d'une personnalité nommée par le Gouvernement de cet Etat membre en raison de sa qualification et de sa compétence en matière économique, monétaire et financière, du Gouverneur de la BEAC ou son représentant et de deux Censeurs, dont un Censeur français. Les Directeurs Nationaux de la BEAC en sont les rapporteurs.

Au cours de l'exercice 2003, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

#### CAMEROUN

- 12 mars 2003 à Yaoundé ;
- 24 juin 2003 à Yaoundé ;
- 13 novembre 2003 à Yaoundé.

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

- 22 février 2003 à Douala ;
- 28 mai 2003 à Bangui ;
- 16 octobre 2003 à Bangui.

**CONGO**

- 19 février 2003 à Brazzaville ;
- 13 mai 2003 à Brazzaville ;
- 06 novembre 2003 à Brazzaville.

**GABON**

- 17 février 2003 à Libreville ;
- 12 mai 2003 à Libreville ;
- 20 octobre 2003 à Libreville.

**GUINEE EQUATORIALE**

- 20 février 2003 à Malabo ;
- 23 juin 2003 à Yaoundé ;
- 23 octobre 2003 à Bata.

**TCHAD**

- 25 février 2003 à N'Djamena ;
- 31 mai 2003 à N'Djamena ;
- 17 octobre 2003 à N'Djamena ;

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont, au cours de leurs réunions, examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur les situations économiques, monétaires et financières des Etats. Ils ont autorisé les mobilisations de crédit de leur compétence et approuvé les dossiers à soumettre au Conseil d'Administration. Enfin, conformément à leurs attributions définies par l'article 49 des statuts de la BEAC, ils ont pris connaissance des résultats de l'exercice de surveillance multilatérale des Etats membres.

**B. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE CONTROLE****1. Collège des Censeurs**

Le Collège des Censeurs, composé de trois membres désignés par les Etats de la CEMAC et la France, dont un Camerounais, un Gabonais (représentant les Etats membres autres que le Cameroun) et un Français, assure le contrôle des opérations de la Banque et participe avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

Au cours de l'exercice sous revue, les Censeurs ont assisté à toutes les réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux, conformément aux dispositions de l'article 52 des statuts

de la Banque. Ils ont contrôlé la régularité des opérations et des comptes de la Banque selon les dispositions de l'article 51 des Statuts, fait des recommandations au Conseil d'Administration et pris connaissance des rapports de vérification établis par la Direction du Contrôle Général de la Banque.

Le Collège des Censeurs s'est réuni en séance ordinaire du 26 au 28 février 2003 à Yaoundé, pour procéder à l'examen des comptes de la Banque au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2002. Au terme de leurs travaux, ils ont recommandé au Conseil d'Administration d'approuver ces comptes.

## 2. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de cinq membres, à savoir : les trois Censeurs, un Administrateur désigné à la majorité simple par le Conseil d'Administration parmi les Administrateurs des Etats non représentés au Collège des Censeurs et une personnalité extérieure, désignée à la majorité simple par le Conseil d'Administration pour ses compétences en matière d'audit, sur une liste de cinq candidats proposés par le Gouverneur. La Présidence du Comité d'Audit est assurée par l'Administrateur membre désigné.

La réunion inaugurale du Comité d'Audit s'est tenue à Douala le 17 décembre 2003.

Conformément aux articles 53 à 55 des statuts de la BEAC, le Comité d'Audit a essentiellement pour missions :

- de superviser le système de contrôle de la Banque, y compris particulièrement les activités de l'audit externe ;
- de participer à la programmation des activités de contrôle externe ;
- d'examiner l'état du système de contrôle de la Banque ;
- d'analyser le rapport annuel du contrôle interne et les rapports

des Censeurs et Commissaires aux comptes, ainsi que de toute autre enquête ad hoc relative aux activités de la Banque ;

- de faire un rapport au Gouvernement de la Banque et au Conseil d'Administration des conclusions de leurs travaux.

## 3. Commissariat aux comptes

En application de l'article 36 des statuts, les comptes de la Banque doivent être certifiés par un Commissariat aux comptes désigné par le Conseil d'Administration parmi les cabinets de réputation internationale. A cet effet, le cabinet Ernst & Young a été choisi comme Commissaire aux comptes de la Banque depuis octobre 2000. Son opinion sur les comptes, le rapport d'audit ainsi que le rapport sur le Compte d'Opérations sont présentés de manière exhaustive au Conseil d'Administration et au Comité Ministériel. En outre, le Commissaire aux comptes établit un rapport synthétique sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre de chaque année qui figure dans le Rapport annuel de la Banque.

L'opinion du Commissaire sur les comptes, le rapport d'audit et le rapport sur le Compte d'Opérations de l'exercice 2002, ont été présentés au Conseil d'Administration du 26 mars 2003 à Malabo et au Comité Ministériel du 28 mars 2003 à Douala.



## C.FONCTIONNEMENT DES COMITES NATIONAUX DES BALANCES DES PAIEMENTS

Par délégation, la République Centrafricaine (Décret n° 67/255 du 1er août 1967), la République du Congo (Loi n° 12/67 du 21 juin 1967), la République Gabonaise (Décret n°00324/PR du 30/06/1967), la République de Guinée Equatoriale (Décret n°45/88 du 14 Avril 1988) et la République du Tchad (Décret n°362/PR/MF du 22 novembre 1983) ont confié à la BEAC, l'élaboration des statistiques de la Balance des Paiements. Au Cameroun, le Décret n° 67/DF/365 du 21 août 1967 modifié par le Décret n°98/404/PM du 22 octobre 1998 a confié à la BEAC uniquement la charge de la collecte des données, l'arrêté définitif des comptes extérieurs relevant de l'Administration nationale.

Les statistiques de la Balance des Paiements sont approuvées dans chaque Etat membre par le Comité National de la Balance des Paiements. Ce Comité est présidé par un représentant du Ministre chargé des affaires économiques et des finances, le secrétariat étant assuré par la Banque Centrale. Il regroupe les principales Administrations nationales en charge de l'Economie, des Finances, du Plan, du Commerce et du Tourisme. Un représentant de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit participe également aux travaux.

Au cours de l'exercice sous revue, les Comités Nationaux des Balances des Paiements se sont réunis dans quatre pays de la Communauté.

Au **Cameroun**, le Comité National de la Balance des Paiements ne s'est pas réuni.

En **République Centrafricaine**, le Comité National de la Balance des Paiements a approuvé, le 16 janvier 2003 à Bangui, les statistiques du secteur extérieur de l'année 2001.

Au **Congo**, le Comité National de la Balance des Paiements s'est tenu à Brazzaville, le 17 février 2003, et a validé les statistiques du secteur extérieur de l'année 2001.

Au **Gabon**, le Comité National de la Balance des Paiements ne s'est pas tenu durant l'année 2003.

En **Guinée Equatoriale**, le Comité National de la Balance des Paiements a approuvé, au cours de sa séance du 24 janvier 2003 à Malabo, les statistiques de la balance des paiements de l'année 2001.

Au **Tchad**, le Comité National de la Balance des Paiements qui s'est tenu à N'Djamena le 13 février 2003, a validé les statistiques du secteur extérieur de l'année 2001.

## D. FONCTIONNEMENT DES CONSEILS NATIONAUX DE CREDIT (CNC)

Le Conseil National de Crédit (CNC) étudie les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier dans chaque Etat membre. Il est consulté sur les orientations de la politique monétaire et du crédit ainsi que sur la réglementation bancaire. La Banque Centrale assure le secrétariat des Conseils Nationaux de Crédit, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la Réglementation Bancaire dans les Etats membres de la BEAC <sup>21</sup>. Elle contribue au tiers du financement des budgets de fonctionnement, les deux tiers restants étant pris en charge par le système bancaire.

Au cours de l'année 2003, les Conseils Nationaux de Crédit ont tenu leurs réunions en République Centrafricaine, au Congo, au Gabon et au Tchad.

**En République Centrafricaine**, les membres du Conseil National de Crédit ont adopté le 13 février 2003 les rapports d'activité des années 2000 et 2001 et approuvé les rapports de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) des exercices 2000 et 2001. Le Conseil National de Crédit s'est préoccupé de la chute des dépôts bancaires et de la baisse de la qualité de services offerts par les banques, ainsi que de l'augmentation du taux des créances douteuses dans le pays. Il a, en outre, pris acte des activités du marché monétaire en 2000 et 2001, ainsi que du projet de décret portant réorganisation du CNC.

Au **Congo**, le Conseil National de Crédit, réuni le 7 novembre 2003, a pris connaissance du rapport de l'Association des établissements de microfinance, relatif à la politique et à la réglementation des activités des établissements opérant dans ce secteur. Le CNC a également examiné le compte rendu des activités de l'APEC, ainsi que l'évolution du système bancaire congolais. Il a noté que le coût du crédit reste élevé, et que seuls les efforts conjugués de la BEAC, des banques primaires et de l'Etat peuvent contribuer à réduire le loyer de l'argent. Par ailleurs, le CNC a été informé de l'état d'avancement du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC. Il a enfin adopté le rapport d'activité de l'exercice 2001.

Au **Gabon**, le Conseil National de Crédit s'est réuni à deux reprises, respectivement le 24 mars et le 16 décembre 2003. Au cours de ses séances, il a marqué son accord sur des demandes introduites par des banques (changement de raison sociale, agrément des dirigeants, etc), prononcé des retraits d'agrément de certains dirigeants et autorisé l'ouverture de bureaux de change manuel. Le CNC a également approuvé son rapport d'activité de l'exercice 2000 et pris acte des rapports des missions effectuées par la COBAC auprès des banques primaires et des conclusions sur les perspectives de la microfinance au Gabon.

<sup>21</sup> L'article 30 de la Convention stipule : "les Conseils Nationaux de Crédit sont des organismes consultatifs, à compétence nationale, chargés d'émettre des avis sur l'orientation de la politique monétaire et du crédit ainsi que sur la réglementation bancaire dans les conditions définies par cet acte. Les Conseils Nationaux de Crédit sont placés auprès de l'Autorité Monétaire. Leur composition, leur organisation et leurs modalités de fonctionnement sont fixés par décret. "



Au Tchad, le Conseil National de Crédit s'est réuni le 19 février 2003. Il a adopté les rapports d'activité des années 1998, 1999 et 2000. Au cours de cette séance, les membres du CNC ont souligné la nécessité d'harmoniser les législations nationales avec certaines dispositions du Traité de l'OHADA, compte tenu de la multiplication des dossiers de saisie-attribution impliquant les banques. Ils ont également souhaité la mise en place d'un Comité qui aura pour

mission de procéder à la mise à jour des textes organiques du CNC sur la base du texte standard élaboré par le Secrétariat Général de la COBAC en 1994. Le CNC a, par ailleurs, adopté la proposition d'immatriculation des établissements de crédit élargie aux établissements de microfinance et aux institutions communautaires, présentée par le Comité Régional de Normalisation Financière du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC.

## E. FONCTIONNEMENT DES SERVICES

### 1. Réunion des Directeurs Nationaux et Centraux

La vingt-neuvième réunion des Directeurs Nationaux et Centraux s'est tenue du 28 au 30 janvier 2003 à Yaoundé, au siège de la Banque, sous la présidence de Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la Banque. La réunion a été précédée par des entretiens bilatéraux.

Deux points principaux étaient inscrits à l'ordre du jour :

- Examen des thèmes proposés par les Directions Nationales ;
- Examen des thèmes mentionnés par les Directions Centrales.

Concernant le premier point, l'essentiel des thèmes ayant déjà été discuté lors des entretiens bilatéraux, les Directeurs Nationaux ont salué l'intervention du Gouverneur pour l'application effective dans tous les

Etats de la CEMAC des Accords de siège.

Par rapport au second point, plusieurs thèmes relatifs aux activités des services, aux innovations et aux projets en cours à la BEAC ont été examinés. Il s'agit notamment (i) du bilan et des perspectives de la nouvelle procédure de comptabilisation des émissions, (ii) du fonctionnement de la Caisse de Retraite de la Banque, (iii) de l'évolution du Projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC, (iv) de l'état d'avancement du projet d'émission et de gestion des titres publics à souscription libre, (v) du projet de réforme du système comptable de la BEAC, (vi) du projet de la BVMAC, (vii) de la gestion des frais médicaux, et (viii) des activités de la Direction des Relations Financières Extérieures, plus précisément du fonctionnement de la Salle des Marchés de la Banque, des activités de la balance des paiements et des relations entre les Etats de la CEMAC et le FMI.

## 2. Evolution des effectifs

Les effectifs de la Banque se sont accrus de 9 % au cours de l'année 2003, passant de 1 786 à 1 945 agents.

Cette évolution a essentiellement résulté de l'augmentation du personnel d'exécution, dont le nombre est passé de 1 533 à 1 676, en raison de la poursuite du renforcement des effectifs des salles de tri et des services relevant de l'encadrement moyen.

L'effectif du personnel d'encadrement supérieur qui était de 233 agents au 31 décembre 2002, a augmenté de 36 personnes. Cet accroissement

recouvre le recrutement de 40 Cadres, la réintégration de 2 autres Cadres, un départ à la retraite, un licenciement, une mise en disponibilité et trois décès.

Les Services Centraux, y compris le Bureau Extérieur, ont abrité un quart des effectifs de la Banque, soit 491 agents, dont 143 cadres supérieurs.

La répartition des 1 454 autres agents est la suivante : Cameroun 560 agents (28,8 %), Gabon 245 agents (12,6 %), Congo 216 agents (11,1 %), Tchad 196 agents (10,1 %), République Centrafricaine 124 agents (6,4 %) et Guinée Equatoriale 113 agents (5,8 %).

**Tableau n° 39 : Evolution des effectifs par Pays ou Centre**

Pays ou Centre	Effectif en nombre		Accroissement		Répartition de l'effectif au 31/12/2003		
	31/12/2002	31/12/2003	En nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						en nombre	en %
Services Centraux	441	485	44	10 %	24,9	141	52,4
Bureau Extérieur	6	6	0	0 %	0,30	2	0,7
Cameroun	521	560	39	7 %	28,8	36	13,4
République Centrafricaine	118	124	6	5 %	6,4	12	4,5
Congo	205	216	11	5 %	11,1	20	7,4
Gabon	223	245	22	10 %	12,6	27	10,1
Guinée Equatoriale	105	113	8	8 %	5,8	11	4,1
Tchad	167	196	29	17 %	10,1	20	7,4
<b>Total</b>	<b>1786</b>	<b>1945</b>	<b>159</b>	<b>9 %</b>	<b>100</b>	<b>269</b>	<b>100</b>

### 3. Formation

#### 3.1. Actions de formation continue, de perfectionnement et de recyclage

La formation continue s'est poursuivie au cours de l'année avec l'organisation des enseignements spécialisés professionnels par correspondance, d'une part, les cours internes, appuyés localement dans les Centres par des séances de répétition, qui sont dispensés par la BEAC à travers son réseau, et d'autre part, ceux diffusés par les organismes extérieurs que sont le Centre International de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) et l'Institut Technique de Banque (ITB), soutenus par des séminaires périodiques.

Les cours internes ont enregistré la participation de 89 agents, en hausse de 23,6 % par rapport à l'année 2002. Le nombre d'agents inscrits aux cours du CFPB et de l'ITB a également augmenté, s'établissant respectivement à 32 et 61 contre 26 et 47 un an plus tôt.

Par ailleurs, 6 agents d'encadrement supérieur (AES) ont effectué des stages d'adaptation, de perfectionnement, d'imprégnation et de recyclage dans des Centres programmés de la Banque.

#### 3.2. Stage de formation des Agents d'Encadrement Supérieur

Aucun stage de formation des AES n'a été organisé au cours de l'exercice. La 17ème session de formation des stagiaires agents d'encadrement supérieur étant arrivée à son terme le 28 février 2003, au total 40 stagiaires ont été titularisés en mars dont 5

statisticiens-économètres, 18 économistes et 17 gestionnaires.

#### 3.3. Actions de formation extérieure

##### 3.3.1. Projet BCEAO/BEAC de formation en gestion macroéconomique

Lancé en juillet 1996, le programme de formation en gestion macroéconomique centré sur l'organisation par les Centres de Formation de la BEAC et de la BCEAO a été entièrement réalisé à fin décembre 1999. Les résultats satisfaisants enregistrés au cours de cette première expérience ont conforté les deux Banques Centrales à le poursuivre.

Le programme d'activités 2003 s'est articulé autour des cours et séminaires portant sur les thèmes ci-après :

- (i) Les défis de l'Afrique au sein du système commercial multilatéral ;
- (ii) Les bourses des valeurs et le financement du développement ;
- (iii) La politique monétaire et le développement des économies en développement ;
- (iv) Les techniques économétriques ;
- (v) La microfinance, financement du développement et lutte contre la pauvreté ;
- (vi) La coordination des politiques budgétaires nationales et de la politique monétaire commune : expérience des pays de la Zone Franc.

Au total, le Comité de Gestion et de Pilotage (CGP) a organisé six (6) cours dont deux (2) cours fondamentaux, deux (2) cours spécialisés et

deux (2) séminaires de haut niveau qui ont regroupé 181 participants.

### 3.3.2. Cours de l'Institut du FMI

Durant la période sous revue, 3 cadres supérieurs de la BEAC ont pris part aux cours organisés à Washington par l'Institut du FMI. En outre, deux ateliers ont été organisés à Yaoundé et à Douala par l'Institut du Fonds.

### 3.3.3. Cours de formation de l'IBFI

Dans le cadre du Protocole de Coopération signé entre la BEAC et la Banque de France en matière de renforcement des capacités, 12 agents d'encadrement supérieur ont pris part à différents séminaires organisés par l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI).

### 3.3.4. Cours de l'Institut Multilatéral d'Afrique (IMA)

L'Institut Multilatéral d'Afrique (IMA) a été créé par le FMI et la Banque Mondiale à l'intention des pays francophones d'Afrique. Basé à Abidjan au sein de la Banque Africaine de Développement (BAD), il a été transféré provisoirement à Tunis. A l'instar de l'Institut du FMI à Washington, les cours y sont organisés sur les thèmes macroéconomiques et financiers, d'une durée de deux semaines environ. A cet effet, 9 cadres de la BEAC y ont participé au cours de l'année 2003.

## 3.4. Activités du Pôle-Dette

Au cours de l'année 2003, le Pôle-Dette dont les services sont hébergés au Siège de la BEAC à Yaoundé a mis en œuvre des activités de formation, un programme pilote de renforcement du cadre institutionnel de la gestion de la dette, des missions de suivi et

un programme de formation des formateurs.

### 3.4.1. Activités de formation

Le Pôle-Dette a organisé 4 ateliers nationaux sur la stratégie de désendettement durable du Burkina Faso (Ouagadougou, du 31 mars au 12 avril 2003), du Mali (Bamako, du 4 au 16 août 2003), du Cameroun (Yaoundé, du 20 octobre au 1er novembre 2003) et du Bénin (Cotonou, du 1er au 13 décembre 2003).

Les autres actions de formation organisées par le Pôle-Dette ont porté sur les séminaires et ateliers régionaux suivants : (i) Séminaire sur l'élaboration d'une stratégie nationale de mobilisation de nouveaux financements à Dakar (du 3 au 8 mars 2003) et à Yaoundé (du 7 au 12 juillet 2003) ; (ii) Atelier sur la gestion, l'analyse de la dette et le CS-DRMS 2000 à Niamey (du 24 au 28 mars 2003) ; (iii) Séminaire sur la formation des économistes aux aspects juridiques de la gestion de la dette et des finances ainsi que des juristes aux aspects économiques de la gestion de la dette et des finances à Libreville (du 28 avril au 2 mai 2003 et du 5 au 9 mai 2003) ; (iv) Séminaire sur la gestion des risques afférents à la dette à Douala (du 15 au 26 septembre 2003) ; et (v) Séminaire sur la gestion informatique du logiciel SYGADE à Brazzaville (du 1er au 08 octobre 2003).

Ces actions de formation ont été adressées à une vaste population comprenant les décideurs, les juristes, les gestionnaires de la dette, les macro-économistes, les cadres responsables de l'élaboration, de l'exécution et du suivi des programmes de lutte contre la pauvreté dans les pays et les informaticiens. Les séminaires et ateliers ont enregistré la participation de 435 cadres et

techniciens de haut niveau, venant des pays membres de la CEMAC et de l'UEMOA ainsi que du Burundi, des Comores, de la Guinée, de la Mauritanie, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda.

#### **3.4.2. Programme pilote de renforcement du cadre institutionnel de la gestion de la dette**

Sur la base des conclusions de la phase pilote réalisée en 2002 par le Pôle-Dette, en collaboration avec Debt Relief International, ce programme est entré dans sa phase opérationnelle avec une mission qui s'est déroulée à Brazzaville, du 10 au 21 février 2003. Cette mission avait pour principal objectif d'identifier avec les Autorités congolaises les mesures destinées à rapprocher l'organisation institutionnelle de la gestion de la dette de leur pays avec les standards internationaux en la matière.

#### **3.4.3. Missions de suivi**

Une mission conjointe Pôle-Dette/Debt Relief International s'est rendue (i) au Niger, du 28 avril au 6 mai 2003, pour l'évaluation préalable à l'installation du logiciel de gestion de la dette CS-DRMS 2000 ; (ii) en Guinée Bissau, pour la fiabilisation de la base de données de la dette extérieure ; (iii) au Congo, du 13 au 24 août 2003, pour la mise à jour de l'analyse de viabilité de la dette publique du pays; et (iv) en République Centrafricaine, du 8 au 12 septembre 2003, pour la formation des cadres de ce pays à l'utilisation du logiciel d'analyse de la dette « Debt-Pro ».

#### **3.4.4. Programme de formation des formateurs**

La formation des candidats sélectionnés par un jury international en 2002 a débuté avec la tenue à Kribi

au Cameroun, du 21 juillet au 1er août 2003, de l'atelier de formation des formateurs sur les techniques et méthodes pédagogiques. Ce programme a accueilli au total 23 participants.

## **4. Gestion des immobilisations**

En 2003, la Banque a poursuivi la mise en œuvre du programme d'aménagement, d'extension et de modernisation de ses installations et équipements. Elle a ainsi procédé à l'achèvement des travaux d'extension de la Direction Nationale de Malabo, à l'aménagement du troisième étage des Services Centraux et de la 1ère phase des travaux d'extension du Centre de Pointe-Noire, au lancement de l'étude du projet de construction du Centre de Ouessou, au démarrage du chantier de construction d'un nouveau Centre à Berberati et de reconstruction de celui de Franceville, ainsi qu'à la réception des logements de fonction des chefs de Centre de Malabo, N'Djamena, Moundou et Sarh.

Par ailleurs, des actions visant au maintien de l'existant ont permis le lancement de la remise à niveau du réseau d'eau de la Direction Nationale de Brazzaville, le remplacement de la centrale de production d'eau glacée de la Direction Nationale de Libreville et la réception des travaux de remise à neuf de la climatisation de l'immeuble de la Direction Nationale de Yaoundé.

La modernisation des équipements destinés à la destruction des signes monétaires des Centres de la Banque s'est poursuivie au cours de l'année avec la réception des commandes de matériels par les Centres de Malabo et Bafoussam.

La finalisation de la phase II du projet de télécommunication par satellite (VSAT) qui concerne la



téléphonie d'entreprise et la visioconférence a été réalisée avec la connexion du Bureau Extérieur au réseau de la Banque.

La Banque a, en outre, poursuivi le renforcement des dispositifs de sécurité de ses Centres par la mise en conformité du système de protection sécuritaire avec l'installation de la périmétrie et des postes de garde de la nouvelle génération à la Direction Nationale de Libreville et à l'Agence de Douala. Par ailleurs, l'acquisition du matériel de sécurité informatique et des sous-systèmes disques a permis d'améliorer la protection des données et du réseau ainsi que les capacités de stockage dans les différentes agences ; l'acquisition de nouveaux serveurs de messagerie a conféré une plus grande convivialité et une meilleure fonctionnalité à la messagerie interne.

Enfin, la Banque a procédé au renouvellement des matériels (mobilier, moyens de transport) et des logiciels devenus obsolètes par des acquisitions nécessaires à son fonctionnement.

## 5. Gestion du matériel monétaire

### 5.1. Circulation fiduciaire

Le montant de la circulation fiduciaire de l'ensemble des pays de la CEMAC s'est établi à 890,3 milliards de francs CFA au 31 décembre 2003 contre 936,9 milliards de francs CFA au 31 décembre 2002, en repli de près de 5 %.

Cette contraction de la circulation fiduciaire observée, en République Centrafricaine (- 8,4 %), au Cameroun (- 8,2 %), au Gabon (- 5,3 %), au Tchad (- 4,6 %) et, dans une moindre mesure, au Congo (- 0,7 %). En revanche, cet agrégat a de nouveau

progressé en Guinée Equatoriale (+ 23,9 %) où les prélèvements des billets et pièces ont été supérieurs aux versements, reflétant le dynamisme de l'activité économique dans ce pays.

### 5.2. Activité générale des caisses

Les flux des billets et des pièces aux guichets de la Banque (versements et prélèvements) ont enregistré une progression de 2,2 %, passant de 3 030,9 milliards en 2002 à 3 098,7 milliards en 2003.

Les versements des signes monétaires reçus aux guichets de la Banque se sont élevés à 1 556,8 milliards en 2003 contre 1 467,7 en 2002, soit un accroissement de 6,1 % pour l'ensemble des pays de la Communauté. Excepté au Congo, où les versements ont fléchi (- 9,8 %), la tendance a été haussière au Tchad (+ 43 %), en Guinée Equatoriale (+ 25 %), au Gabon (+ 8 %), au Cameroun (+ 6 %) et en République Centrafricaine (+ 5,2 %).

Les prélèvements des billets et des pièces ont connu un léger repli (- 1,4 %), s'établissant à 1 541,9 milliards en décembre 2003 contre 1 563,3 milliards en décembre 2002. Le Congo et le Cameroun ont enregistré une diminution de 17,2 % et 4,8 % respectivement, tandis que la Guinée Equatoriale, le Tchad, le Gabon et la République Centrafricaine ont affiché une augmentation de 28,1 %, 24 %, 1,8 % et 1,7 %.

En dehors de la Guinée Equatoriale, les versements des billets et pièces enregistrés dans les autres pays de la CEMAC ont été supérieurs aux prélèvements, réduisant ainsi le montant global des signes monétaires en circulation.

### 5.3. Activités des salles de tri

En rapport avec l'accroissement des versements, 335 216 000 coupures ont été triées par Etat et en qualité au cours de la période sous revue, contre 314 623 000 billets l'année précédente, soit une hausse de 6,5 %. Le volume des billets triés en qualité s'est situé à 276,2 millions de coupures en 2003 contre 234,5 millions en 2002, en accroissement de 17,7 %.

Au total, 176 millions de coupures valides, toutes dénominations confondues, ont été récupérées en 2003 au cours des travaux de tri, représentant un taux moyen de récupération de 63,7 % du total des billets triés en qualité, contre 63,8 % au 31 décembre 2002 ; ce qui traduit une stabilité de la qualité de la circulation fiduciaire.

Les résultats de tri par coupures se présentent comme indiqués dans le tableau 40 ci-dessous.

**Tableau 40 : Statistiques du nombre de billets triés et des taux de récupération dans chaque dénomination**

Coupures	Nombre de billets triés en milliers	Exercices			
		2000	2001	2002	2003
10 000 F	100 613	87 %	76,5 %	88 %	84 %
5 000 F	91 326	80 %	68 %	78,7 %	75,1 %
2 000 F	27 157	55,5 %	41 %	48,8 %	41,3 %
1 000 F	43 816	34,4 %	30,1 %	24,2 %	21,6 %
500 F	13 290	19,4 %	18 %	17,5 %	15,3 %
<b>Total et Taux moyen de récupération</b>	<b>276 202</b>	<b>56 %</b>	<b>55 %</b>	<b>63,8 %</b>	<b>63,7 %</b>

### 5.4. Niveau des stocks

Le niveau des encaisses détenues par la Banque (signes émis et non émis) a progressé de 78,8%, passant de 1 930,5 milliards au 31 décembre 2002 à 3 424,1 milliards au 31 décembre 2003. Cette hausse s'explique essentiellement par les réceptions des billets neufs de la gamme 2002, en provenance de la Banque de France. En conséquence, le

taux de couverture de la circulation fiduciaire<sup>22</sup> s'est renforcé, passant de 233,5 % en 2002 à 415 % en 2003.

### 5.5. Billets exportés hors de leur territoire d'origine

Le stock de billets exportés hors de leur territoire d'origine arrêté au 31 décembre 2003 a atteint plus de 79,5 millions de coupures pour une valeur faciale de 358,5 milliards, contre 61,6

<sup>22</sup> Le taux de couverture de la circulation fiduciaire est le rapport entre le niveau des encaisses disponibles et la circulation fiduciaire.

millions de coupures pour une valeur totale de 312,2 milliards au 31 décembre 2002, soit une progression de 29 % en volume et 14,8 % en valeur. Cette tendance globale recouvre des disparités entre les Etats. Ainsi, le stock des billets camerounais, tchadiens, centrafricains et congolais a progressé en 2003, respectivement de 102,2 %, 25,5 %, 21,6 % et 13,5 %, tandis que celui des billets équato-

guinéens et gabonais a reculé de 17,8 % et 15,5 %.

Les billets les plus migrateurs sont les billets centrafricains (32,8 %), tchadiens (24,6 %) et gabonais (17,6 %). La migration s'opère essentiellement en direction du Cameroun qui détient près de deux tiers du stock global au 31 décembre 2003, puis du Tchad (20,5 %) et du Congo (13,5 %).

### Encadré n° 7 : Emission des billets de la nouvelle gamme 2002

Au cours de sa séance du 12 novembre 2003 tenue à Yaoundé, au Cameroun, le Comité Ministériel de l'UMAC a pris la décision de mettre en circulation le 24 novembre 2003 les billets de la nouvelle gamme 2002.

Comme la précédente série, la nouvelle gamme BEAC comprend au total cinq coupures :

- trois petites coupures : 500, 1 000 et 2 000 francs ;
- deux grosses coupures : 5 000 et 10 000 francs.

Le principe de l'homogénéité des signes monétaires qui caractérise l'intégration sous-régionale est conservé de sorte qu'aucun élément graphique de différenciation des Etats n'apparaît sur les billets. Tous les billets circuleront indifféremment dans les six Etats de la Communauté.

L'axe majeur du graphisme des vignettes est l'idée de modernité, représentée sur chaque billet par une image symbolique. La nouvelle gamme met en valeur des visages humains et consacre ainsi la place centrale de l'homme dans les préoccupations de nos sociétés. Les portraits sont représentés de manière évolutive : enfant, adolescent, jeune femme, homme mûr et femme adulte.

Outre l'éducation et la communication qui traduisent l'ouverture vers l'extérieur, les billets de cette nouvelle gamme valorisent également l'exploitation des ressources naturelles qui domine les activités économiques des Etats de la Sous-région.

Le format des billets s'inspire du standard européen actuel : leur dimension augmente avec la valeur faciale.

Les billets se distinguent aussi facilement par leur couleur dominante :



- le brun pour la coupure de 500 ;
- le bleu pour la coupure de 1 000 ;
- le rose pour la coupure de 2 000 ;
- le vert pour la coupure de 5 000 ;
- le violet pour la coupure de 10 000.

De la même manière que d'autres grandes monnaies internationales, les nouveaux billets CFA sont dotés de nombreux signes de sécurités modernes, visibles et/ou tenus secrets, qui les protègent de la contrefaçon. Pour faciliter leur authentification, les billets possèdent les mêmes signes de sécurité placés aux mêmes endroits. De plus, tous les billets sont dotés de signes de reconnaissance pour les non voyants, palpables au toucher. En raison de leur forte valeur faciale, les grosses coupures de 5 000 et 10 000 francs disposent de sécurités renforcées.

## 6. Informatisation des services

Au cours de l'année 2003, la Direction de l'Informatique a poursuivi la mise en œuvre de certains des projets initiés en 2002 et engagé de nouveaux chantiers destinés à améliorer le système d'information de la Banque.

### 6.1. Applications

De nombreuses actions ont été entreprises en vue de finaliser le développement de l'application « Gestion du Personnel, de la Paie et des Prêts » et le déploiement de la nouvelle version de ce logiciel dans tous les Centres de la Banque. Les améliorations apportées concernent notamment les nouvelles règles d'imposition du Cameroun et la

génération automatique des données des cotisations salariales et patronales.

Une nouvelle application de consultation et d'édition de la Centrale Récapitulative des Risques Bancaires « RISKBEAC », a été réalisée et déployée dans toutes les banques primaires des six Etats membres de la CEMAC et au sein de la BEAC afin de faciliter la transmission par voie électronique (e-mail, disquette, cd-rom) de la centrale des risques aux établissements de crédit.

Le nouveau logiciel « Balance des Paiements » a été installé dans l'ensemble des pays membres en 2003.

Enfin, une refonte de l'application « Crédit - Marché Monétaire » avec une mise à jour dans les Centres a été

opérée afin de prendre en compte les innovations du système comptable OHADA.

## 6.2. Projet de Certification numérique

En vue d'optimiser l'utilisation des nouvelles technologies au sein de l'Institut d'Emission, le Gouvernement de la Banque a instruit en 2003 la Direction de l'Informatique de prendre des dispositions pour la création d'un espace de confiance autour de la messagerie électronique GroupWise dans le but de permettre l'authentification des émetteurs et destinataires des messages électroniques, de garantir l'origine, le signataire et l'intégrité des messages transmis ainsi que de s'assurer de la confidentialité et de la non-répudiation des échanges électroniques au sein de la Banque. A ce titre, les actions initiées en 2003 ont concerné (i) la finalisation du contrat avec la société CERTPLUS, (ii) l'acquisition du matériel et des logiciels, (iii) la rédaction de la politique de certification, (iv) la création de l'Autorité de Certification BEAC, (v) la mise en place de l'infrastructure de base pour la signature numérique, et (vi) l'émission des premiers certificats utilisateurs en vue de la phase de test de la solution.

## 7. Communication

La Banque a poursuivi au cours de l'année sous revue ses efforts en vue de dynamiser et de renforcer sa communication interne et externe, dans le cadre du processus visant à l'instauration d'une véritable culture de

communication au sein de l'institution.

Au niveau de la communication interne, la prise en main des nouvelles technologies par les agents de la Banque, dans tous les Centres, a permis de développer l'utilisation des outils mis à leur disposition, facilitant des échanges d'informations plus rapides et plus économiques. Ainsi, après le déploiement de la messagerie électronique GroupWise en novembre 2001, l'année 2003 a vu l'emploi du système de télécommunications par satellite VSAT se généraliser autant pour la téléphonie d'entreprise, la visioconférence, que pour l'échange de données entre les Services Centraux et tous les Centres de la Banque.

La communication externe a été marquée particulièrement par la campagne de lancement des billets de la nouvelle gamme 2002. A cet effet, des actions de communication d'envergure ont été développées dans la CEMAC pour permettre une large information des populations sur les caractéristiques des nouveaux billets. Le point focal de cette campagne a été la conférence de presse du 12 novembre 2003 animée par le Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, M. Michel MEVA'A m'EBOUTOU et le Gouverneur de la Banque Centrale. Pour la toute première fois, et cela grâce à la technologie de pointe dont s'est dotée l'Institut d'Emission dans le domaine des télécommunications, l'annonce du lancement de nouveaux billets a été faite simultanément dans les capitales de nos six Etats permettant ainsi à tous les médias de la Communauté d'être au même niveau d'information au même moment. L'évènement a été

retransmis à partir des Services Centraux, à travers les installations VSAT de la Banque, à toutes les Directions Nationales de la BEAC où, pour l'occasion, les médias locaux ont été conviés.

Dans le cadre de sa mission d'information des agents économiques, de nos différents partenaires (banques, administrations, organismes et institutions financières nationaux ou internationaux...), des médias et des universitaires, des efforts ont été

déployés pour la fourniture régulière des informations économiques, monétaires et financières des Etats membres de la CEMAC à travers les différentes publications de la Banque.

A cet effet, le site web permet d'améliorer le système d'information et de communication de la Banque en fournissant des informations récentes, en plus de celles diffusées dans les publications sur support papier (Bulletin Etudes et Statistiques, Bulletin du Marché Monétaire, Rapport annuel, etc).

## Encadré n° 8 : Site Web de la BEAC

Le 1er août 2003, le site internet de la Banque a eu un an.

En effet, après la présentation du site au Gouvernement de la Banque le 25 juillet 2002 et suite à la Décision du Gouverneur (Décision N°17/GR du 31 juillet 2002) portant approbation de la publication du site internet de la Banque, le site a été ouvert au grand public le 1er août 2002 à l'adresse [www.beac.int](http://www.beac.int).

Outil de communication institutionnelle, ce site a été développé à l'attention des différents partenaires de la BEAC (banques, administrations, organismes et institutions financières nationaux ou internationaux), des médias, des universitaires ou de n'importe quel internaute intéressé par l'actualité économique et financière de l'Afrique Centrale. Il a pour objectif de présenter la Banque, ses activités, les décisions de politique monétaire, ainsi que les informations économiques, monétaires et financières des Etats membres la CEMAC.

Régulièrement actualisé, le site comporte de nombreuses rubriques relatives :

- aux activités, à l'organisation et au fonctionnement de la BEAC et de la COBAC ;
- à l'actualité économique et financière des Etats membres de la CEMAC ;
- aux statistiques économiques, monétaires et financières de la CEMAC, pays par pays ;
- aux projets en cours de réalisation à la BEAC ;
- aux offres d'emplois de la BEAC, etc.

Après plus d'une année d'existence, la fréquentation du site par les internautes est globalement satisfaisante. Les statistiques révèlent en moyenne plus de 800 visiteurs différents par semaine. Mis à part la page d'accueil et le convertisseur euro-franc CFA, les statistiques de fréquentation du site relèvent que les dix (10) rubriques qui ont été les plus consultées durant cette période sont : (i) les offres d'emploi, (ii) les informations sur la BEAC, (iii) les statistiques monétaires et financières, (iv) les actualités, (v) les projets en cours, (vi) la CEMAC, (vii) la COBAC, (viii) les informations sur le Cameroun, (ix) la BVMAC, et x) les notes de conjoncture.

## 8. Contrôle des services

### 8.1. Contrôle et suivi des Centres

Le système de contrôle de la Banque a été renforcé en 2003 par la mise en place du Comité d'Audit.

Au niveau des missions de contrôle, la Salle des Marchés aux Services Centraux et les Agences de Port-Gentil, Douala et Garoua ont fait l'objet d'une inspection générale par la Direction du Contrôle Général.

La Direction du Contrôle Général a également diligenté des missions de suivi des recommandations aux Directions Nationales de N'Djamena et Malabo, aux Agences de Limbé et Bata, aux Bureaux d'Oyem et Sarh, ainsi qu'au service de la Reprographie de la Banque.

### 8.2. Supervision des passations de service

La Direction du Contrôle Général a supervisé les passations de service dans les Directions Nationales de Brazzaville, N'Djamena et Bangui, les Agences de Port-Gentil et Bata, ainsi que le Bureau d'Oyem.

### 8.3. Enquêtes menées

Des enquêtes spécifiques ont été réalisées aux Directions Nationales de N'Djamena, Yaoundé et Bangui ainsi qu'à l'Agence de Pointe-Noire.

### 8.4. Destruction de billets usés

Au cours de l'année 2003, il a été procédé à la destruction de 81 101 329 billets usés, en diminution de 26 % par rapport à l'année précédente.

## 8.5. Formations-Stages-Séminaires

Durant la période susvisée, la Direction du Contrôle Général a participé au séminaire Swift organisé aux Services Centraux à Yaoundé. Elle a également participé aux réunions sur la réforme du plan et système comptables et l'optimisation des moyens de la Banque.

## 9. Activités juridiques et contentieux

Le Département des Affaires Juridiques et des Contrats de la Banque a traité au cours de l'année sous revue 142 dossiers de saisie-attribution totalisant un montant de 11,2 milliards de francs CFA. Il a également examiné 78 contrats, dont plusieurs sont liés aux nouvelles technologies (téléphonie, cryptographie, certification numérique...).

S'agissant des consultations et avis, le Département des Affaires Juridiques et des Contrats s'est impliqué dans les dossiers de réformes menées par la Banque (Système de paiement et de règlement, Comité d'Audit, Système comptable, Lutte contre le blanchiment des capitaux, Marché financier régional, ABCA...). En outre, les relations avec les services juridiques de la CEMAC se sont intensifiées ainsi qu'avec ceux de l'OHADA. Enfin, l'informatisation du Département a été menée à son terme au moyen d'un progiciel spécifique CICERON déployé en novembre 2003.

## 10. Gestion des réserves extérieures

La gestion des réserves de change en dehors du Compte d'Opérations et celle de l'or monétaire relèvent de la

Salle des Marchés. En 2003, les résultats de la Salle des Marchés se sont inscrits dans un contexte international marqué par (i) la dépréciation du dollar américain et le raffermissement de l'euro sur les marchés de change, (ii) la baisse des taux directeurs des Banques Centrales des principaux pays industrialisés qui s'est accompagnée d'une détente des rendements sur les marchés monétaires, et (iii) la faiblesse du niveau des taux longs sur les marchés obligataires.

### 10.1. Gestion des réserves de change et de l'or de la Banque

La position globale de change gérée par la Salle des Marchés a évolué en 2003 dans une fourchette comprise entre 159,4 millions d'euros et 132,1 millions d'euros, soit 104,5 milliards et 86,6 milliards de francs CFA. Cette position de change est estimée à 10 % en moyenne des avoirs extérieurs nets de la Banque au 31 décembre 2003 contre 10,52 % un an plus tôt, pourcentage largement en deçà du seuil statutaire de 35 %. Elle a bénéficié des entrées en devises évaluées à 16,6 milliards de francs CFA en provenance essentiellement des tirages des Etats membres sur les ressources du FMI. Les sorties de devises, estimées à 28,3 milliards de francs CFA, ont servi pour l'essentiel aux remboursements des échéances dues par les Etats membres au Fonds Monétaire International.

La répartition de la position globale de change en devises autorisées (euro, dollar et livre sterling) est restée conforme au Benchmark devises<sup>23</sup>. En 2003, le Benchmark devises a été révisé le 10 janvier en affectant 92 %

de la position globale à la position en euro, 5 % en dollar et 3 % en livre sterling, contre une répartition de 60 % en euro, 30 % en dollar et 10 % en livre sterling fixée le 20 décembre 2002.

La position de change est gérée à travers des portefeuilles par devise. En 2003, les portefeuilles en dollars et en livres sterling ont été liquidés après la modification du Benchmark du 10 janvier, compte tenu notamment du faible niveau de ces avoirs en devises. Seul, le portefeuille en euros a été géré tout au long de l'année.

Le portefeuille en euros comprenait, d'une part, les instruments de la Banque des Règlements Internationaux (Fixbis<sup>24</sup> et MTI<sup>25</sup>) et, d'autre part, les dépôts placés auprès des contreparties bancaires autorisées. Les pourcentages de répartition des placements de 75 % en Fixbis et MTI et 25 % en dépôts ont été modifiés en septembre 2003, respectivement à 40 % et 60 %.

La gestion du portefeuille a consisté à effectuer :

- Les opérations d'achats et de ventes de titres aux conditions de marché ;
- Les dépôts auprès des contreparties sur des durées relativement courtes n'excédant pas un mois ;
- Les opérations d'achats et de ventes de devises, notamment pour régler les échéances du FMI.

Entre décembre 2002 et décembre 2003, la position de l'or est restée

<sup>23</sup> Benchmark devises : Référence cible de la répartition de la position de change en devises.

<sup>24</sup> Fixbis ou Fixed rate Investment at Bis est un instrument de placement assimilable au titre précompté à court terme

<sup>25</sup> MTI ou Medium Term Instruments est un instrument de placement assimilable au titre postcompté à moyen terme



stable à 228 759,73 onces. En valeur, cette position, estimée à 49 038,79 millions de francs CFA au 31 décembre 2003 contre 49 644,06 millions au 31 décembre 2002, s'est appréciée de 1,2 % en raison de la bonne tenue des cours de l'or malgré le fléchissement du dollar américain.

L'or a été placé auprès des contreparties autorisées. Les durées de placements ont varié entre six et douze mois. Ces dépôts ont été rémunérés aux conditions de marché.

## 10.2. Résultats de la Salle des Marchés

Les résultats de la Salle des Marchés sont générés par les opérations effectuées dans le cadre de la gestion des portefeuilles. Ils comprennent :

- Les produits et les charges financiers ;
- Les gains et les pertes de change latents et réalisés ;
- Les écarts de réévaluation positifs et négatifs.

En 2003, la Salle des Marchés a dégagé 3 169,42 millions de francs CFA de produits financiers contre 596,45 millions de charges financières, soit des produits nets de 2 572,97 millions. Par rapport aux réalisations de 4 125,3 millions en 2002, ces produits nets accusent une baisse de 37,6 % qui s'explique par la diminution de la position globale, la dépréciation des rendements sur les marchés obligataires et la réduction des taux d'intérêt sur les marchés monétaires.

Au niveau des opérations de change, la perte enregistrée est

ressortie à 756,3 millions en 2003 en net retrait par rapport à celle dégagée en 2002 (5 416,5 millions). Cette amélioration des résultats de change résulte du Benchmark devises où les positions en dollar et en livre sterling ont été fortement réduites au profit de la position en euro, monnaie de référence de la Salle des Marchés.

L'écart de réévaluation négatif sur les titres, qui est imputé dans le calcul du résultat de la Salle des Marchés, s'est situé à 42,6 millions, tandis que l'écart de réévaluation positif de 605,2 millions constaté sur l'or a été porté au passif de la Banque pour renforcer les capitaux propres.

En définitive, le résultat net comptable, qui est la somme des produits financiers nets, des résultats de change réalisés et latents négatifs ainsi que des écarts de réévaluation négatifs, est ressorti positif à 1 774,04 millions en 2003 contre une perte nette de 1 797,81 millions en 2002.

## 10.3. Missions d'assistance technique et d'audit

La Salle des Marchés a reçu en 2003 des missions du FMI au titre de l'assistance technique. Au niveau du Front Office, l'assistance du FMI a permis la mise en place des outils permettant le suivi des portefeuilles et la diversification des stratégies de gestion. Au niveau du Back Office, la mission d'assistance technique a permis d'adapter les normes du Système Européen des Banques Centrales au traitement comptable des opérations de la Salle des Marchés. Le dispositif de suivi des risques a également été évalué ainsi que l'application informatique.

En outre, des missions d'audit interne et externe ont été effectuées à la Salle des Marchés. Elles visaient à vérifier l'exactitude des résultats comptables et à s'assurer que les normes et procédures mises en place sont respectées.

## 11. Activités de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC)

Au cours de l'année 2003, les Organes de décision de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC), à savoir le Conseil de Surveillance et l'Assemblée Générale, ont tenu régulièrement leurs réunions statutaires et pris les décisions utiles au bon fonctionnement de la Caisse.

Le Comité de Suivi institué pour s'assurer du respect du mandat donné aux sociétés de gestion des actifs financiers de la Caisse s'est réuni, pour sa part, à trois reprises, pour examiner les performances trimestrielles du portefeuille au vu de l'évolution du contexte économique et financier

international et donner les orientations nécessaires. Ces réunions ont permis de maintenir les mesures conservatoires prises en juillet 2002 relatives à la suspension de l'application de la règle du rebalancement trimestriel contenue dans le mandat de la Société Générale Asset Management (SGAM) et celle du rebalancement annuel assigné à la Banque de France-Gestion. Toutefois, la SGAM est revenue au rebalancement trimestriel jugé vertueux.

Les engagements de la CRBC au 31 décembre 2003 sont principalement les suivantes :

- agents cotisants : 2 019, soit par rapport à 2002, 104 nouveaux agents ;
- retraités : 230 ;
- bénéficiaires de rente indirecte : 248 (veuves et enfants confondus) dont 133 nouveaux bénéficiaires enregistrés au cours de la période sous revue.



## CHAPITRE II

# AUTRES MISSIONS ET ACTIVITES DE LA BANQUE

### A. EVOLUTION DU PROCESSUS D'INTEGRATION REGIONALE

#### 1. La Surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques

##### 1.1. Résultats de la surveillance multilatérale au 30 juin 2003

Au 30 juin 2003, les performances suivantes ont été enregistrées par les Etats membres en matière de surveillance multilatérale :

- Deux pays, le Cameroun et le Gabon, ont respecté les quatre critères de la surveillance multilatérale ;
- Deux pays, la Guinée Equatoriale et le Tchad, ont respecté trois des quatre critères ; celui relatif au taux d'inflation n'a pas été respecté par la Guinée Equatoriale et celui relatif au solde budgétaire de base n'ayant pas été suivi par le Tchad ;
- Le Congo a respecté deux des quatre critères de la surveillance multilatérale, ceux

relatifs au taux d'endettement public et à la non-accumulation d'arriérés de paiement sur la gestion courante n'ayant pas été atteints ;

- La République Centrafricaine n'a observé aucun des quatre critères de la surveillance multilatérale.

##### 1.2. Résultats de la surveillance multilatérale au 31 décembre 2003

Au 31 décembre 2003, les performances suivantes en matière de surveillance multilatérale ont été observées :

- Deux pays, le Cameroun et le Gabon ont respecté les quatre critères de la surveillance multilatérale ;
- Un pays, la Guinée Equatoriale a respecté trois critères sur quatre ; celui relatif au taux d'inflation n'ayant pas été respecté ;

- Deux pays, le Congo et le Tchad, ont respecté deux critères sur les quatre. Ceux relatifs au taux d'endettement public et à la non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs n'ont pas été observés par le Congo et ceux relatifs au solde budgétaire de base et à la non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs n'ayant pas été réalisés par le Tchad ;
- Enfin, la République Centrafricaine n'a respecté aucun des quatre critères de la surveillance multilatérale.

**Tableau 41 : Résultats de la Surveillance multilatérale dans la CEMAC  
au 30 juin 2003**

CRITERES DE CONVERGENCE	PAYS					Nombre de pays ayant respecté le critère 2003	
	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale		Tchad
<b>1.</b> Solde budgétaire de base sur PIB (norme $\geq 0$ )	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	4
<b>2.</b> Taux d'inflation annuel moyen (norme $\leq 3\%$ )	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	4
<b>3.</b> encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$ )	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	4
<b>4.</b> Arriérés de paiement (norme : non-accumulation)	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	4
Nombre de critères respectés par pays	4	0	2	4	4	2	
	2003						

N.B. - OUI = Critère respecté  
- NON = Critère non respecté

**Tableau 42 : Résultats de la Surveillance multilatérale dans la CEMAC  
au 31 décembre 2003**

CRITERES DE CONVERGENCE	PAYS					Nombre de pays ayant respecté le critère 2003	
	Cameroon	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale		Tchad
<b>1.</b> Solde budgétaire de base sur PIB (norme $\geq 0$ )	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	3
<b>2.</b> Taux d'inflation annuel moyen (norme $\leq 3\%$ )	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	3
<b>3.</b> Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$ )	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	4
<b>4.</b> Arriérés de paiement (norme : non-accumulation)	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	1
Nombre de critères respectés par pays	4	0	2	4	3	2	
2003	4	0	2	4	3	2	

N.B. - OUI = Critère respecté  
- NON = Critère non respecté

## Encadré n° 9 : Les critères de la Surveillance Multilatérale

La procédure de surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur des critères quantitatifs permettant de qualifier un déficit budgétaire d'excessif ainsi que sur un ensemble d'indicateurs macroéconomiques permettant de suivre et d'interpréter les évolutions économiques et financières des Etats membres. Un déficit public est qualifié d'excessif notamment lorsqu'il n'est pas compatible avec les objectifs de la politique monétaire, en particulier en ce qui concerne son financement et le taux de couverture extérieure de l'émission monétaire. Le respect de certains de ces critères devrait intervenir selon un calendrier couvrant une période indicative de trois ans en tenant compte de la position spécifique des pays membres par rapport aux seuils retenus. A cet effet, des programmes triennaux de convergence devront être élaborés par les Etats membres afin de conduire au respect des critères à l'horizon 2007.

Le non-respect par un Etat membre des critères de convergence ou des Grandes Orientations de Politiques Economiques (GOPE) édictées par la Communauté peuvent entraîner des sanctions allant de l'adoption par le Conseil des Ministres de l'UEAC d'une directive à l'adresse de l'Etat concerné, à la publication d'un communiqué, éventuellement assorti d'informations sur la situation de cet Etat membre.

### 1. Les critères de la surveillance multilatérale

Les nouveaux critères de la surveillance multilatérale adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEAC le 03 août 2001 à Douala sont au nombre de quatre. Ils sont entrés en vigueur à partir de janvier 2002 :

i) Solde budgétaire de base (hors dons) rapporté au PIB nominal positif ou nul : ce critère mesure la capacité de l'Etat à couvrir avec ses ressources propres l'ensemble de ses dépenses courantes et en capital financées sur ressources internes. Il prend en compte la charge des intérêts, sachant qu'une bonne gestion budgétaire doit éviter une alimentation de l'endettement public par le paiement des intérêts. Il exclut les dons et les investissements financés sur ressources extérieures, postes généralement soumis à des variations exogènes à la politique budgétaire de l'Etat.

ii) Taux d'inflation annuel moyen inférieur ou égal à 3 % : ce critère vise essentiellement, dans le cadre de la politique monétaire commune, à minimiser les écarts d'inflation entre les pays membres en vue d'éviter un désalignement des taux de change réel.

iii) Taux d'endettement public (intérieur et extérieur) inférieur à 70 % du PIB: ce critère participe de la nécessité pour les Etats membres de mener une politique d'endettement qui soit à la fois soutenable à moyen terme et compatible avec l'exigence de la stabilité de la monnaie commune.

iv) Non-accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère vise l'assainissement des circuits de financement des économies des Etats membres et vient compléter ceux relatifs au solde budgétaire de base et au taux d'endettement public, en vue d'une gestion saine des finances publiques.

## 2. Les indicateurs macroéconomiques de la surveillance multilatérale

Les indicateurs macroéconomiques de la surveillance multilatérale permettent de porter un diagnostic plus complet sur l'évolution économique et financière d'un Etat membre. Il s'agit de critères indicatifs devant faire l'objet d'un suivi rigoureux du fait du rôle déterminant qu'ils jouent dans la réalisation de l'objectif de viabilité interne et externe des économies.

On distingue trois types d'indicateurs :

i) les indicateurs généraux de performance :

- Taux de croissance du PIB réel ;
- Solde du compte extérieur courant rapporté au PIB ;
- Taux de couverture extérieure de la monnaie supérieur ou égal à 20 % ;
- Avoirs extérieurs bruts (en mois d'importations).

ii) les indicateurs analytiques :

- Taux d'investissement par rapport au PIB (total, public, privé) ;
- Ratio de la masse salariale rapportée aux recettes budgétaires totales, hors dons<sup>26</sup> ;
- Compétitivité extérieure (taux de change effectif réel, coût unitaire de production, etc.) ;
- Exportations de biens et services non facteurs sur PIB ;
- Importations de biens et services non facteurs sur PIB.

iii) les indicateurs de politique économique :

- Agrégats budgétaires (solde primaire sur recettes totales, solde primaire sur PIB, solde budgétaire global sur PIB, encours de la dette extérieure sur recettes budgétaires, encours de la dette extérieure sur exportations de biens et services non facteurs, etc.) ;

<sup>26</sup> Le niveau maximum de cet indicateur est fixé à 35 %. Il porte sur la structure de la dépense publique et répond au souci de renforcer la qualité de la gestion budgétaire.

- Agrégats monétaires (masse monétaire, crédits à l'économie, créances nettes sur l'Etat).

Au niveau de la Zone Franc, la surveillance multilatérale des politiques économiques s'effectue dans le cadre du Comité de Convergence de la Zone Franc. Cette instance, qui se réunit deux fois par an, a pour rôle d'analyser les résultats de la surveillance multilatérale dans les deux Sous-régions de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Elle comprend des représentants du Trésor français, de la Banque de France, de la Commission de l'UEMOA, de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de la Banque Centrale des Comores, du Secrétariat Exécutif de la CEMAC, de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Le Comité de Convergence apprécie l'état de la convergence dans la Zone Franc et les facteurs pouvant contribuer à son renforcement, à travers notamment l'examen approfondi de thèmes ayant une incidence sur la qualité de la surveillance exercée par les organes communautaires.



## 2. Projet de Marché Financier Sous-régional

Au cours de l'année 2003, les principales actions entreprises en vue du démarrage du marché boursier sous-régional ont porté sur la création de la société anonyme BVMAC et la poursuite de la construction de son siège ainsi que la mise en place de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

### 2.1. Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)

L'Assemblée Générale Constitutive de la BVMAC s'est tenue à Libreville (République Gabonaise), le 27 juin 2003. Elle a été suivie par la réunion du premier Conseil d'Administration de la société. Le capital social de la BVMAC, arrêté à 1,779 milliard, est réparti entre 28 actionnaires, à raison de 57,3 % pour les banques, 14,6 % pour les compagnies d'assurance et 28,1 % pour les autres entreprises de la Sous-région.

Les avis de recrutement du Directeur Général et des responsables informatique et juridique de la société ont été lancés en août 2003 par voie de presse dans les six Etats membres de la CEMAC et à l'étranger.

Les travaux de construction du bâtiment du siège de la BVMAC se sont poursuivis tout au long de l'année 2003, la livraison de l'immeuble devant intervenir au cours de l'année 2004.

### 2.2. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale

La Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, lors de sa réunion du 23 janvier 2003, a choisi Libreville pour abriter le siège de la COSUMAF. Au cours de la même réunion, les Chefs d'Etat ont nommé Monsieur Alexandre GANDOU, de nationalité congolaise, au poste de Président de cette institution communautaire.

Le Comité Ministériel de l'UMAC a, pour sa part, nommé le 15 septembre 2003, Monsieur Etienne DJIMARIM, de nationalité centrafricaine, aux fonctions de Secrétaire Général de la COSUMAF. Il a également procédé à la nomination de huit membres de la COSUMAF, ainsi que leurs suppléants respectifs, à l'exception des représentants d'un Etat membre qui seront désignés ultérieurement. Les Ministres ont par ailleurs adopté, le 28 mars 2003, le budget de fonctionnement et d'équipement de la COSUMAF qui s'élève au total, pour sa première année de fonctionnement, à 750 millions.

Un appel à candidatures a été lancé en août 2003, en vue de pourvoir les postes de responsable administratif et financier, responsable juridique, responsable des opérations et de l'information financière ainsi que du responsable de l'inspection de la Commission.

## B. PROJET DE REFORME DES SYSTEMES DE PAIEMENT ET DE REGLEMENT

Les actions entreprises dans le cadre du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement ont porté en 2003 sur (i) la réalisation des conditionnalités relatives à la mise en vigueur de l'accord de crédit de la Banque Mondiale ; (ii) le lancement et le dépouillement des appels d'offres pour la fourniture des sous-systèmes Règlement Brut en Temps Réel (RBTR), Système Net de Paiement de Masse (SNPM) et le Système Monétique ; (iii) le lancement de la réalisation de la centralisation des incidents de paiement ; (iv) la poursuite des travaux du chantier juridique ; et (v) la poursuite des travaux des groupes de travail du CORENOFI.

### 1. Mise en vigueur de l'accord de crédit IDA

Conformément aux dispositions de l'Accord de Crédit de Développement n° 3704 CM conclu entre la BEAC et la Banque Mondiale le 16 août 2002, pour le financement partiel du projet, la Banque Centrale se devait d'accomplir un certain nombre de formalités constitutives des conditionnalités de mise en vigueur dudit Accord. Ces conditions ayant été remplies, le crédit est entré en vigueur le 08 avril 2003.

### 2. Appels d'offres pour la fourniture des sous-systèmes

Le processus de réalisation effective du projet a été engagé avec le lancement des appels d'offres pour la fourniture des trois principales

composantes des systèmes RBTR, SNPM et Monétique. Les visites de sites et les dépouillements des offres pour les systèmes RBTR et SNPM ont été effectués et un rapport d'évaluation pour le RBTR a été établi.

### 3. Centralisation des incidents de paiement

Dans le cadre du renforcement de la réforme et conformément aux dispositions du Règlement CEMAC n° 02/03/ du 04 avril 2003, relatif aux systèmes, moyens et incidents de paiement, la BEAC a entrepris de mettre en place une centralisation des incidents de paiement à travers la confection de plusieurs fichiers. Le démarrage de ce sous projet, dont la finalité est la sécurisation des moyens de paiement scripturaux et électroniques, est intervenu à la fin de l'année 2003. Une équipe projet a été mise en place pour réaliser, avant le démarrage du système net de paiement de masse, les quatre fichiers suivants qui seront gérés par la Banque Centrale, à savoir :

- le fichier des comptes bancaires ;
- le fichier des incidents de paiement sur chèques et sur cartes de paiement ;
- le fichier des effets impayés ;
- et, le fichier des chèques et cartes irréguliers.

#### 4. Poursuite des travaux du chantier juridique

Sur le plan juridique, le cadre législatif communautaire qui régira l'ensemble des futurs systèmes de paiement, les moyens de paiement et les incidents de paiement est instauré par le Règlement n° 02/03/CEMAC/UMAC/CM du 04 avril 2003.

S'agissant des règles conventionnelles régissant le fonctionnement des systèmes, les conventions des différents systèmes ont été finalisées et transmises pour observations aux Comités Nationaux de Suivi (CNS).

Un accent particulier a été mis sur l'organisation du système monétaire régional, notamment la détermination de la forme juridique et de la répartition du coût de financement et de fonctionnement des différents organes prévus, tels que l'Office Monétaire de l'Afrique Centrale (OMAC) et les Centres de Traitement Monétaire (CTM).

#### 5. Travaux du Comité Régional de Normalisation Financière (CORENOFI)

Le CORENOFI a tenu sa deuxième réunion le 14 mai 2003 à Brazzaville, sous la présidence du Gouverneur de la BEAC, au cours de laquelle une série de normes relatives au code établissement, au code guichet, au numéro de comptes bancaires, aux formules de chèques et au format et types de cartes bancaires, homologués par règlement du Comité Ministériel de l'UMAC ont été adoptées.

Par ailleurs, les groupes de travail permanents du CORENOFI se sont réunis à Douala du 07 au 09 juillet 2003 et du 29 septembre au 1er octobre 2003 pour produire la deuxième série de projets de normes techniques qui seront soumises pour adoption à la prochaine réunion du CORENOFI.

### C. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Poursuivant son action en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la Banque a fait adopter, suite à l'avis conforme du Conseil d'Administration, le Règlement portant Prévention et Répression du Blanchiment des Capitaux et financement du Terrorisme en Afrique Centrale par le Comité Ministériel lors de sa session du 4 avril 2003.

Ce Règlement comble le vide juridique existant dans les Etats de la

Communauté dans ce domaine spécifique, harmonise les règles applicables dans lesdits Etats et porte le dispositif institutionnel et juridique au niveau des standards internationaux.

Ainsi, depuis l'adoption et la publication de ce texte, les actions entreprises en 2003 ont concerné les travaux de mise en place des Agences Nationales d'Investigation Financière (ANIF) qui constituent des organes opérationnels chargés de traiter les

déclarations de soupçons et d'en déterminer le sort final.

Au niveau des organes, les nominations du Secrétaire Permanent et du Responsable administratif et financier du Secrétariat Permanent du GABAC ont été décidées par les instances compétentes de la CEMAC. Il s'agit respectivement de Monsieur BRAHIM MAHAMAT TIDEÏ, de nationalité Tchadienne, en remplacement de Monsieur NAGOUM YAMASSOUM précédemment nommé à ce poste et appelé à d'autres fonctions, et de Monsieur Jean-Baptiste

BOUSSIENGUI, de nationalité gabonaise.

Avec l'aide de la BEAC, ces membres du Secrétariat Permanent se sont attelés aux tâches préparatoires de lancement effectif du GABAC dont le siège sera établi à Bangui en République Centrafricaine.

La BEAC a poursuivi son action de sensibilisation et a régulièrement pris part aux réunions du Comité de liaison anti-blanchiment (CLAB) institué au sein de la Zone Franc.

## D. PROJET DE REFORME DU SYSTEME COMPTABLE DE LA BEAC

### 1. Contexte et principes directeurs de la réforme

La globalisation financière s'est accompagnée d'une transformation à l'échelle internationale des normes comptables des institutions avec pour objectif un souci accru de transparence et de comparabilité des états financiers.

Dans le cas de la BEAC, l'examen de son système comptable a permis de relever quelques faiblesses qui ont été également soulignées par les auditeurs externes :

- Absence d'un plan des comptes ;
- Non-automatisation du traitement des opérations comptables.

Ainsi, pour y remédier, le Gouverneur, par décision n°27/GR du

27/07/01, a mis en place une commission ad hoc. Cette Commission a pour objet de définir de nouveaux principes comptables se rapprochant des normes généralement admises au niveau international sous réserve du respect des contraintes liées au rôle d'Institut d'Emission et des spécificités de ses activités (gestion des réserves de change, interventions sur le marché monétaire et gestion de la circulation fiduciaire). Les choix fondamentaux effectués par les instances de la Banque s'articulent autour d'un certain nombre de principes directeurs qui doivent guider la réforme comptable.

Ces principes directeurs qui doivent assurer la cohérence de chacun des champs de la réforme, s'énoncent ainsi :

- Mettre en place un système comptable permettant de tenir une comptabilité donnant une image fidèle de la situation de la Banque ;
- Refondre le plan de compte de la Banque et les situations publiées afin de répondre aux exigences comptables internationales ;
- Asseoir une autorité comptable capable de mettre en œuvre les moyens concourant à la réalisation du premier objectif ;
- Moderniser les procédures liées aux opérations comptables ;
- Mettre en place un système informatique plus complet se traduisant par le traitement automatisé de bout en bout des opérations comptables et intégrant les opérations comptables des Centres.
- Révision de la nomenclature comptable en vue de son adaptation à l'évolution des activités de la Banque et de sa mise en conformité aux normes internationales ;
- Définition d'un cadre légal et juridique instituant l'établissement des comptes de la Banque ;
- Refonte de toutes les procédures comptables visant à la mise en place de l'organisation comptable, ainsi que des normes de contrôle interne applicables aux opérations de la Banque ;
- Refonte du domaine strictement comptable de la Banque par la définition, la formalisation et la mise en œuvre des principes, modes d'évaluation et règles comptables et par la détermination des états financiers (bilan, compte de résultat et annexe) ;

Cette rénovation comptable marque ainsi la volonté de voir émerger un plan comptable offrant à tous les utilisateurs un référentiel cohérent, stable et lisible.

## 2. Orientations de la réforme

En fonction de ces objectifs, la Commission chargée de la révision du plan et des procédures comptables de la Banque a mené au cours de la phase I du projet, une série de premières réflexions qui, pour une approche dynamique, ont été regroupées en cinq axes d'orientations :

- Mise en place d'une nouvelle architecture du système d'information comptable, caractérisée par la mise en réseau de tous les Centres et par l'automatisation de l'ensemble des opérations de la Banque.

## 3. Organes de suivi du projet

L'architecture institutionnelle du projet repose sur les structures ci-après :

- La Commission, chargée de revoir le plan et les procédures comptables est placée sous la

supervision du Secrétaire Général. Cette Commission comprend un Comité de Coordination et un Comité Technique.

- Le Comité de Coordination définit les orientations générales des travaux confiés au Comité Technique. Il reçoit les rapports d'étape du projet, les examine et se prononce sur les propositions qui lui sont faites avant de les soumettre au Gouvernement de la Banque. Il est composé de tous les Directeurs Centraux dont les services exercent une activité à finalité comptable.
- Le Comité Technique est une structure chargée de réaliser les travaux qui lui sont confiés par le Comité de Coordination.

## 4. Etat d'avancement du projet

### 4.1. Travaux de Bafoussam

Le Groupe de travail du Comité Technique s'est réuni à trois reprises entre juillet et décembre 2003 à l'Agence de Bafoussam, au Cameroun, à l'effet de rédiger :

- une nomenclature comptable ;
- un plan comptable annoté ;
- un manuel de l'organisation et des procédures comptables ;

- et, un recueil des schémas d'écritures comptables.

Ces travaux ont permis de dégager des principes forts visant à doter la Banque d'un système comptable fiable et performant en vue de produire l'information comptable en temps réel. Ils s'appuient sur :

- une saisie unique et délocalisée des opérations comptables ou de gestion dans chaque cellule comptable et dans chacun des Centres ;
- une intégration automatique au Siège des données comptables en provenance des Centres et l'agrégation en temps réel de l'ensemble des données ;
- une amélioration de la traçabilité des opérations et subséquemment du contrôle interne ;
- une réorganisation des services en fonction de la nouvelle architecture du système d'information.

### 4.2. Organisation de missions d'études

La Banque a diligenté courant septembre 2003, une mission d'étude dans les services comptables de la Banque de France en vue de s'imprégner de l'organisation et des procédures comptables en vigueur dans cette Institution.

### **4.3. Assistance à la rédaction du cahier de charges**

Pour rédiger le cahier de charges de la Réforme Comptable, la Banque a fait appel à un consultant spécialisé dans l'assistance en maîtrise d'ouvrage. Cette assistance a permis à l'équipe projet BEAC de se familiariser aux procédures et à la démarche générique de rédaction d'un cahier de charges d'un système d'information. Pour conduire ce projet lourd et complexe, la démarche dite « participative » a été adoptée. L'implication de tous les services opérationnels à tous les niveaux de réalisation de ce chantier a été une condition indispensable de sa réussite, soutenue par des actions concrètes

(structure de coordination, échange d'informations, groupes de travail...).

### **4.4. Information et consultation d'un cabinet conseil international en expertise-comptable.**

Le recours à un cabinet conseil s'avère indispensable pour la réalisation de ce projet, compte tenu de sa complexité. Aussi, la nécessité d'avoir un avis extérieur constitue-t-il un pré-requis à l'aboutissement effectif du projet de normalisation de la comptabilité de la Banque, avant son adoption définitive par les Organes de Décision et de Contrôle de l'Institut d'Emission.



## Encadré n° 10 : Etat d'avancement du Programme Sous-régional de Redressement Economique et Financier (PSR)

Le PSR constitue une stratégie globale et cohérente de sortie de crise et de relance économique proposée par le Gouverneur de la BEAC sur instruction des Chefs d'Etat de la CEMAC réunis à Malabo en juin 1999. Cette stratégie vise principalement à restaurer les grands équilibres et à renforcer les structures économiques des pays membres afin de promouvoir une croissance saine et soutenue dans la CEMAC. A cet effet, elle met l'accent sur les axes de politique économique jugés essentiels à la réalisation de ces objectifs, tout en privilégiant les actions de portée régionale. La mise en œuvre du programme est étroitement suivie par les principales parties impliquées, à savoir les Etats, le Secrétariat Exécutif de la CEMAC, la BEAC et le Secrétariat Général de la COBAC, notamment à travers un rapport régulier de la Banque Centrale au Comité Ministériel de l'UMAC sur l'état d'exécution de la Matrice des vingt (20) principales mesures du programme.

Le premier bilan de la mise en œuvre des principales mesures du programme sous-régional a permis de définir de nouvelles actions indispensables au redressement économique et financier de la Sous-région. Ces mesures concernent l'accélération et la finalisation de la première génération de mesures du programme sous-régional et l'adoption d'une deuxième génération de mesures susceptibles de renforcer les effets bénéfiques et les acquis des premières mesures adoptées. Ainsi, une série de mesures nouvelles a été introduite dans la matrice des vingt mesures, qui portent sur (i) le renforcement de la surveillance multilatérale, pièce essentielle d'une consolidation de la crédibilité de la CEMAC, (ii) la mise en œuvre des programmes d'ajustement, (iii) l'élaboration des textes et la fixation des modalités pratiques des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires ainsi que l'adoption des textes y relatifs, (iv) l'amélioration du cadre institutionnel et incitatif grâce au renforcement de la stabilité et de la sécurité du cadre institutionnel, administratif, réglementaire et judiciaire afin de créer un environnement propice à l'initiative privée, v) la définition d'une stratégie régionale de communication destinée à promouvoir activement l'image de marque de la Sous-région à travers, notamment, l'organisation régulière de rencontres et autres séminaires sur la situation et les perspectives socio-économiques, politiques et culturelles de la CEMAC, (vi) la création de la structure intergouvernementale d'action contre le blanchiment des capitaux ainsi que l'élaboration des textes y relatifs, (vii) l'amélioration du rapatriement des recettes d'exportation, et (viii) l'élaboration et le suivi d'indicateurs pour la réduction de la pauvreté.

Une évaluation du Programme Sous-régional en décembre 2003 a fait ressortir des avancées significatives dans la mise en œuvre de quelques unes des vingt principales mesures consignées dans la matrice :



**En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel (mesure n° 1) ,** tous les pays de la CEMAC sont en programme ou en négociation avec le FMI pour la mise en place d'un programme, à l'exception de la Guinée Equatoriale.

- *actions visant au renforcement des moyens de lutte contre l'évasion fiscale, à la réduction des exonérations non réglementaires et à la redynamisation des régies financières (mesure n° 3) :* des actions de cette nature ont été engagées dans tous les pays membres. En 2002, l'objectif de porter les recettes budgétaires non pétrolières à un minimum de 15 % du PIB non pétrolier a seulement été respecté par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale ;
- *création des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires et des fonds de réserve pour les générations futures (mesure n° 4) :* à la suite d'une étude réalisée par la BEAC, des textes ont été pris au Gabon (1998), en Guinée Equatoriale (1998) et au Tchad (1999) pour la création des fonds de réserve pour les générations futures. La mise en place du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires a également été recommandée par les Ministres des Finances de la Zone Franc en septembre 2000. Il s'agit aujourd'hui, pour cette mesure, d'assurer la création et le démarrage effectif des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires dans les pays concernés, en conformité avec les modalités définies par la Banque.

**S'agissant des mesures relatives à la consolidation des finances publiques :**

- actions visant au renforcement des moyens de lutte contre l'évasion fiscale, à la réduction des exonérations non réglementaires et à la redynamisation des régies financières (mesure n° 3) : des actions de cette nature ont été engagées dans tous les pays membres. En 2003, l'objectif de porter les recettes budgétaires non pétrolières à un minimum de 15 % du PIB non pétrolier a été respecté par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale. En revanche, les réalisations du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Tchad, bien qu'en progrès, demeurent en décalage par rapport à la cible ;
- création des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires et des fonds de réserve pour les générations futures (mesure n° 4) : à la suite d'une étude réalisée par la BEAC, des textes ont été pris au Gabon (1998), en Guinée Equatoriale (1998) et au Tchad (1999) pour la création des fonds de réserve pour les générations futures. Pour ce dernier pays, les projets de convention ayant trait à la gestion des revenus pétroliers ont été présentés au Conseil d'Administration de la Banque en décembre 2003, leur finalisation devant intervenir au cours de l'année 2004.

### Sur le plan du renforcement de l'intégration régionale :

- adoption de mesures visant à renforcer la libre circulation des personnes et des biens (mesure n° 5) : la réglementation relative au passeport commun, par laquelle il est institué un document de voyage dénommé passeport CEMAC a été soumis aux Chefs d'Etat de la CEMAC lors de leur Sommet de décembre 2000 à N'Djamena. La mise en circulation de ce passeport communautaire devrait en principe intervenir au cours de l'année 2003 suivant le Communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 23 janvier 2003 à Libreville.
- réaménagement de l'exercice budgétaire pour l'aligner sur l'année civile (mesure n°6) : la décision du réaménagement de l'exercice budgétaire du Cameroun a été prise au second trimestre 2002 et son entrée en vigueur est intervenue à compter de l'année civile 2003 ;
- mise en place des structures définitives de la surveillance multilatérale (mesure n° 8) : le démarrage effectif de la surveillance multilatérale sous la responsabilité du Secrétariat Exécutif de la CEMAC est intervenu au premier semestre 2001 et les nouveaux critères de la surveillance adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEAC du 03 août 2001. Depuis l'année 2002, l'exercice de la surveillance multilatérale dans la CEMAC est faite sur la base de ces critères. La prochaine étape dans le renforcement de la surveillance multilatérale consiste dans l'élaboration des programmes triennaux de convergence par les Etats.

### Dans le domaine de la politique monétaire, des changes et des réformes financières :

- finalisation des réformes monétaires (taux débiteur maximum, taux créditeur minimum, suppression du Guichet B du marché monétaire, etc.) (mesure n° 13) : les réformes monétaires se poursuivent à un bon rythme, leur finalisation s'inscrivant dans une perspective à moyen terme ;
- réalisation d'une étude sur le gel du niveau des avances de la Banque Centrale aux Trésors Nationaux et élaboration d'une procédure pour les apurer progressivement (mesure n° 13) : le Conseil d'Administration de la BEAC en sa session du 14 décembre 1999 a décidé de geler les plafonds d'avance de la Banque Centrale aux Trésors Nationaux à leur niveau constaté au 31 décembre 2002 et adopté la procédure visant à les apurer progressivement. Toutefois, la date d'entrée en vigueur de cette mesure a été reportée par le Comité Ministériel afin de favoriser une meilleure préparation des Etats, tout en permettant d'affiner le dispositif de la BEAC ;

- ratification du Projet de texte portant création du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (mesure n° 14) : ce projet sera présenté sous forme de Règlement CEMAC au cours de l'année 2004 ;
- intensification de la restructuration des banques avec implication directe et technique de la COBAC (mesure n° 14) : les systèmes bancaires ont été globalement assainis dans tous les pays sauf au Congo où ce processus se poursuit avec notamment la restructuration du CAIC qui n'est pas encore achevée. Dans le cadre des négociations avec des partenaires extérieurs, un nouveau plan de réhabilitation de cette banque est en cours d'élaboration par la nouvelle Direction Générale mise en place en septembre 2002.
- implication de la BEAC dans le suivi et le contrôle du rapatriement des recettes d'exportation, disposition qui doit être intégrée dans la réglementation des changes harmonisée (mesure n° 15) : le texte de la nouvelle réglementation des changes harmonisée prévoit effectivement l'implication de la BEAC dans le suivi et le contrôle du rapatriement des recettes d'exportation ;
- finalisation des textes relatifs à la réforme des systèmes de paiement et de règlement dans la CEMAC (mesure n° 17) : le Règlement CEMAC relatif aux systèmes, moyens et incidents de paiement a été adopté le 4 avril 2003 ; son entrée en vigueur est prévue pour le 1er juillet 2004. Le 14 avril 2003 à Brazzaville, le Comité Régional de Normalisation Financière (CORENOFI) a adopté une série de normes relatives au code établissement, au code guichet, au numéro de comptes bancaires, aux formules de chèques et au format et types de cartes bancaires. Ces normes ont fait l'objet d'une homologation par Règlement n° 02/03/CEMAC/UMAC/CM du Comité Ministériel de l'UMAC ;
- réalisation de la Bourse des Valeurs Mobilières en Afrique Centrale (BVMAC) (mesure n° 18) : L'Assemblée générale constitutive de la BVMAC s'est tenue à Libreville le 27 juin 2003, suivie du premier Conseil d'Administration de la société. Le capital de la société a été arrêté à 1,779 milliard, réparti entre 28 actionnaires dans les Etats membres de la CEMAC. En ce qui concerne l'organe de supervision, la Conférence des Chefs d'Etat du 23 janvier 2003 a confirmé la capitale gabonaise comme siège de la COSUMAF, et nommé Monsieur Alexandre GANDOU au poste de Président de cette institution ;
- adoption du Règlement CEMAC contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (mesure n° 19) : Le Comité Ministériel de l'UMAC du 28 mars 2003 a adopté le Règlement n° 01/03-CEMAC portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme en Afrique Centrale ;

- finalisation de la restructuration de la BDEAC et apurement des arriérés de paiement sur le capital et sur les prêts aux Etats (mesure n° 20) : Tous les pays ont apuré leurs arriérés de paiement sur le capital appelé. En ce qui concerne les arriérés sur les prêts directs aux Etats, tous les pays sont à jour sauf la République Centrafricaine. La restructuration de la BDEAC a connu des avancées avec l'adoption de nouveaux statuts et l'élaboration d'un programme pour la relance des activités. En outre, le poste de Directeur Général et celui de Directeur Général Adjoint ont été transformés respectivement en poste de Président et de Vice-Président de la Banque. Par ailleurs, les Administrateurs de la Banque sont désormais des Hauts fonctionnaires représentant leur Etat.

## E. CONCERTATION EN MATIERE ECONOMIQUE ET MONETAIRE

### 1. Concertation économique

Les principales concertations économiques et monétaires internationales se sont tenues au cours de la période sous revue.

- **Sommet du G8**

Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des huit grands pays industrialisés (G8) qui s'est tenu du 1er au 3 juin 2003 à Evian (France) a été consacré à la croissance mondiale et à la coopération internationale. Les partenaires du G8 ont réaffirmé, d'une part, leur engagement de mettre en œuvre le Plan d'Action pour l'Afrique adopté à Kananaskis en 2002 en réponse au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), et d'autre part, de soutenir l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Compte tenu des difficultés persistantes de mise en œuvre de l'initiative PPTE et de la lenteur dans la progression des pays bénéficiaires, ils ont identifié les domaines d'action prioritaires suivants :

(i) l'identification par le FMI et la Banque Mondiale des obstacles spécifiques rencontrés dans chaque pays ainsi que des mesures qui doivent être prises pour y répondre ; (ii) l'intensification des efforts des institutions de Bretton Woods en vue de garantir la pleine participation de tous les créanciers ; (iii) l'examen par les différents pays membres du G8 des mécanismes qui permettraient d'encourager la bonne gouvernance; et (iv) la recherche des mécanismes de marché et d'autres instruments efficaces permettant de répondre à l'impact des fluctuations des cours des matières premières sur les pays à faible revenu.

- **Sommet de l'Union Européenne**

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Union Européenne et des dix pays adhérents se sont réunis en Sommet européen extraordinaire à Athènes, les 16 et 17 avril 2003, pour sceller l'élargissement historique d'une Europe à 25. Le 16 avril 2003, ils ont signé le traité

d'adhésion, fixant officiellement l'entrée de dix nouveaux Etats dans l'Union Européenne (Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République slovaque et Slovénie) au 1er mai 2004, comme il en a été décidé lors du Sommet européen de Copenhague. Le traité d'adhésion garantit la participation pleine et entière des nouveaux Etats membres au cadre institutionnel de l'Union. Afin de garantir le bon fonctionnement du marché intérieur et la poursuite des politiques de l'Union européenne, les Etats adhérents observeront des périodes transitoires pour intégrer tous les mécanismes communautaires.

- **Sommet de l'Union Africaine**

Le deuxième Sommet de l'Union Africaine (UA) s'est tenu du 09 au 12 juillet 2003 à Maputo au Mozambique. Ce sommet a constitué une étape essentielle dans la mise en place des institutions, avec l'élection des membres de la Commission de l'Union, qui est présidée par M. Alpha Oumar Konaré. Les dirigeants africains ont examiné les moyens pour renforcer et diversifier les relations entre les Etats membres de l'Union, notamment dans la lutte contre la pauvreté et le sous-développement. Ils ont reconnu que le NEPAD peut servir de moteur afin de propulser le développement du Continent. Le Sommet a réaffirmé l'engagement et la détermination des pays membres de redoubler les efforts dans la lutte contre le sida.

- **Organisation Mondiale du Commerce**

La cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) s'est tenue à Cancún au Mexique du 10 au 14 septembre 2003. Elle avait pour objectif principal de dresser un bilan de

l'avancement des négociations et des autres travaux requis par le Programme de Doha pour le développement. Si l'accord permettant aux pays pauvres d'importer plus facilement des médicaments génériques contre les maladies a été confirmé, les discussions ont achoppé sur la composition d'un cadre pour les négociations sur les subventions agricoles, les droits de douanes, l'ouverture du marché des services et les sujets de régulation du commerce international (commerce et investissement, commerce et politique de la concurrence, transparence des marchés publics et facilitation des échanges).

- **Zone Franc**

Les Ministres des finances, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Responsables des Institutions Régionales des Etats membres de la Zone Franc se sont concertés respectivement, le 08 avril 2003 à Niamey et le 16 septembre à Paris. Les principaux points inscrits à l'ordre du jour portaient sur (i) les enjeux internationaux de la Zone Franc, (ii) la convergence des politiques économiques, (iii) la mobilisation des recettes publiques au service de la croissance, (iv) le développement de l'investissement privé, (v) le renforcement de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et (vi) les financements multilatéraux.

En ce qui concerne les enjeux internationaux, les Ministres ont constaté que les économies de leurs pays respectifs restent soumises à de fortes incertitudes liées, d'une part, au contexte international, en particulier celles résultant de l'impact du conflit en Irak sur les cours du dollar, du pétrole brut et des autres matières premières, et d'autre part, à l'impact des crises régionales. Ils ont encouragé les

institutions multilatérales à finaliser leurs réflexions en vue d'un traitement particulier des pays post-conflit et affirmé leur volonté d'une meilleure insertion de l'Afrique dans le commerce mondial.

Dans le domaine de la convergence, les Ministres ont pris connaissance des résultats retraçant le respect des critères par les pays membres des deux unions (CEMAC et UEMOA) en 2002 et 2003. A cet effet, ils ont insisté sur la nécessité (i) d'une mobilisation politique au plus haut niveau en vue de respecter les horizons de convergence et de renforcer la solidarité et la stabilité monétaire de la Zone, (ii) d'un renforcement de l'assainissement des finances publiques, (iii) d'un approfondissement des stratégies d'endettement, et (iv) d'un maintien des relations harmonieuses avec les partenaires au développement afin de mobiliser les ressources nécessaires au financement des investissements publics et de lutter plus efficacement contre la pauvreté.

S'agissant de la mobilisation des recettes publiques, les Ministres ont dressé un état des lieux indiquant une érosion du niveau des ressources publiques. A cet égard, l'augmentation du taux de collecte constitue un objectif central dans l'optique du développement des Etats. Les actions à envisager pour y parvenir sont (i) la consolidation de la politique de libéralisation des échanges à l'intérieur des zones d'intégration régionale; (ii) le développement de la fiscalité interne, en instaurant la TVA à taux unique ; (iii) la réduction des obstacles à la mobilisation fiscale, par une limitation des exonérations, un élargissement de l'assiette de la TVA au secteur agricole et une fiscalisation des activités non enregistrées (secteurs frauduleux et informel) ; et (iv) le renforcement de l'administration de l'impôt.

A propos du développement de l'investissement privé, les Ministres se sont entretenus avec M. Peter WOICKE, Vice-président exécutif de la Société Financière Internationale (SFI) du groupe de la Banque Mondiale, qui a exposé la nouvelle stratégie pour l'Afrique de son institution. Ils ont renouvelé leur souhait de voir la SFI intervenir davantage dans leurs pays respectifs, notamment en matière d'assistance aux petites et moyennes entreprises, d'élaboration de projets d'infrastructures avec des partenaires privés, d'identification des obstacles aux affaires et de promotion d'une gestion plus transparente des projets pétroliers et miniers.

Au sujet du renforcement de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les Ministres se sont félicités de l'adoption dans tous les pays concernés des textes relatifs à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. L'enjeu réside désormais dans la mise en œuvre effective de ces textes qui doivent en outre prendre en compte les nouvelles recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) adoptées en juin 2003. En effet, les quarante recommandations révisées apportent des changements significatifs qui, combinées aux huit recommandations spéciales, créent un cadre international, plus vaste, cohérent et renforcé, au service de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

- **Forum mondial de l'eau**

Le troisième Forum mondial de l'eau s'est tenu du 16 au 23 mars 2003 à Kyoto au Japon avec pour objectif de prolonger et de renforcer l'impulsion donnée par le Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable. Présentement, on estime à près de 1,7 milliard, le nombre



d'individus qui, dans le monde, n'ont pas accès à l'eau potable et à 180 milliards de dollars par an les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs du millénaire. La déclaration finale de ce Forum souligne que dans la mesure où de nombreux pays font davantage face à une crise de gouvernance qu'à une véritable crise de l'eau, le secteur de l'eau mériterait plus de transparence dans l'attribution des marchés et dans sa gestion. Au total, le Forum a présenté un portefeuille de près de 400 actions concrètes dont la réalisation nécessite un engagement financier de la Communauté internationale.

- **Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique**

La troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, le TICAD III, s'est tenue du 24 septembre au 1er octobre 2003. Le Japon a annoncé des actions concrètes à réaliser dans le cadre du NEPAD, pour les cinq prochaines années, notamment une aide d'un montant d'un milliard de dollars, sous forme de dons dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'aide alimentaire. A ce montant, le Japon ajoutera des prêts de 300 millions de dollars pour stimuler l'investissement sur le continent.

- **Forum de coopération sino-africaine**

La Conférence ministérielle du second Forum de coopération sino-africaine, qui s'est tenue les 15 et 16 décembre 2003 à Addis-Abeba, en Ethiopie, s'est achevée par l'adoption d'un plan d'action 2004-2006 axé sur des accords commerciaux, une réduction substantielle de la dette et un soutien politique de la Chine aux pays africains. Ce pays entend désormais

jouer un rôle majeur auprès du Continent africain.

## 2. Concertation monétaire

Les Assemblées annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale se sont tenues à Dubaï le 23 septembre 2003, précédées les 21 et 22 septembre par les réunions respectivement du Comité Monétaire et Financier International et du Comité de Développement de la Banque Mondiale.

Aux cours de ces assises, l'attention des participants s'est focalisée sur les perspectives de l'économie mondiale, le renforcement de la surveillance du FMI, la promotion de la stabilité financière internationale et la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme. Par ailleurs, la Communauté financière internationale s'est penchée sur les actions concrètes à entreprendre pour réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Les questions relatives à la participation et à la représentation des pays pauvres en voie de développement et ceux en transition dans les instances décisionnelles du FMI et de la Banque Mondiale, ainsi que la mise en œuvre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés et du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), ont également été abordées.

S'agissant des perspectives économiques mondiales, les participants se sont réjouis de l'apparition des signes de raffermissement de l'activité économique dans de nombreux pays augurant de la poursuite de la reprise de l'économie mondiale. Cependant,

cette reprise demeure encore fragile et nécessite une étroite coopération internationale et une action déterminante de la part de tous les pays membres. C'est pourquoi des mesures ont été recommandées tant aux pays industrialisés qu'aux pays émergents et en développement pour soutenir et rendre durable la croissance mondiale.

En ce qui concerne la surveillance du FMI, il a été reconnu qu'elle est indispensable pour prévenir les crises et promouvoir la stabilité et la croissance durable de l'économie mondiale. Cependant, pour qu'elle touche l'ensemble des secteurs, y compris les marchés des capitaux, celle-ci devrait être améliorée en qualité et en efficacité. Pour ce faire, le Fonds devrait accorder une attention particulière aux pays représentant un risque systémique, et s'employer à faire en sorte que ses conseils soient suivis d'effet. D'une manière générale, les participants ont encouragé le FMI et le Forum de Stabilité Financière pour la réflexion qu'ils mènent actuellement en vue d'identifier les lacunes et améliorer l'évaluation des faiblesses systémiques des marchés financiers.

En matière de réduction de la pauvreté et de consolidation des bases d'une croissance durable dans les pays à faible revenu, il a été préconisé que le FMI et la Banque Mondiale améliorent le volume et l'efficacité de leurs aides en faveur des membres de ce groupe de pays qui exécutent des politiques économiques favorisant une croissance soutenue orientée vers la réduction de la pauvreté et une bonne gouvernance. Ces soutiens financiers devraient être étroitement alignés sur les stratégies développées dans les DSRP. Par ailleurs, les Institutions de Bretton Woods devraient poursuivre leurs actions tendant à accroître l'assistance technique en vue de

renforcer les capacités de ces pays, ainsi que les mécanismes d'évaluation fondés sur les résultats. En outre, une attention particulière devrait être accordée au secteur des infrastructures de sorte qu'il joue pleinement son rôle dans la réalisation d'une croissance économique durable.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la Communauté financière internationale s'est déclarée satisfaite des nouvelles mesures prises à cet effet, en particulier le programme pilote de 12 mois. Pour amplifier ces avancées, il a été recommandé une plus large concertation entre le FMI, la Banque Mondiale et le Groupe d'Action Financière (GAFI) et ses représentations régionales. De plus, tous les pays membres devraient adopter des lois et bonnes pratiques qui soient conformes aux normes internationales.

Pour ce qui est de la participation des pays en développement et en transition dans le processus de prise de décision au sein du FMI et de la Banque Mondiale, les participants ont relevé la complexité de cette question. En conséquence, il a été demandé aux administrateurs de ces deux Institutions de faire un rapport intermédiaire lors de la réunion de printemps et un rapport final lors des assemblées annuelles 2004 sur tous les aspects de la question.

Enfin, la mise en œuvre de l'initiative PPTTE a fait l'objet d'un rapport qui a permis d'apprécier les avancées enregistrées dans le domaine de l'allègement de la dette en faveur des pays les plus pauvres. Toutefois, il a été admis que certains pays continuent à se heurter à des obstacles pour atteindre le Point de Décision, d'une part, et que la période



transitoire devant conduire au Point d’Achèvement s’avère trop longue, d’autre part. Par ailleurs, la viabilité de la dette n’est toujours pas assurée après l’accession au Point d’Achèvement. Aussi, la Communauté financière internationale a-t-elle jugé nécessaire d’accorder un allègement supplémentaire au Point d’Achèvement à ces pays selon des modalités à déterminer au cas par cas. S’agissant du DSRP, les participants ont salué les

progrès déjà enregistrés dans le processus participatif et qui ont permis de se focaliser sur les sources de la croissance, le climat de l’investissement et les mesures à prendre pour réduire la pauvreté et atteindre les ODM. Pour appuyer ce processus, les bailleurs de fonds devraient harmoniser leurs politiques et procédures avec les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

## F. RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS

### 1. Organes et Institutions de la CEMAC

#### 1.1. Conférence des Chefs d’État

La quatrième Conférence des Chefs d’Etat de la CEMAC, initialement prévue à Bangui, s’est tenue à Libreville, le 23 janvier 2003, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Ange-Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine, Président en exercice de la Communauté.

Au cours de cette session, les Chefs d’Etat ont salué la mise en circulation dans les tout prochains jours du passeport CEMAC et se sont félicités de l’entrée en vigueur progressive dans tous les Etats, du nouveau mécanisme de financement de la Communauté, fondé sur l’institutionnalisation d’une taxe dénommée, Taxe Communautaire

d’Intégration (TCI), et de la mise en place effective du Fonds de développement de la Communauté (FODEC), à compter de janvier 2003. Ils ont également demandé au Secrétaire Exécutif de finaliser le projet de création d’une compagnie communautaire de transport aérien.

La Conférence a adopté deux actes additionnels relatifs, d’une part, à la création des Ordres de Mérite et de Reconnaissance de la CEMAC, et d’autre part, à la mise en place de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS).

Les Chefs d’Etat ont donné leur agrément pour les modalités de financement du démarrage des travaux de construction du siège du Parlement Communautaire à Malabo proposées par la Guinée Equatoriale. Les sièges de la COSUMAF et du GABAC ont été fixés respectivement à Libreville et à Bangui.

La Conférence des Chefs d'Etat a procédé aux nominations suivantes :

- M. Pacifique ISSOÏBEKA au Poste de Vice-Gouverneur de la BEAC ;
- M. Alexandre GANDOU et M. Etienne DJIMARIM respectivement aux postes de Président et de Secrétaire Général de la COSUMAF ;
- M. NAGOUM YAMASSOUM au poste de Secrétaire Permanent du GABAC qui a été remplacé par la suite le 8 octobre 2003 par M. BRAHIM MAHAMAT TIDEÏ.

Elle a reconduit M. GATA NGOULOU au poste de Secrétaire Général de la BEAC.

Les Sommets extraordinaires des Chefs d'Etat et de Délégations de la CEMAC se sont tenus les 15 février et 21 mars 2003 à Brazzaville et le 03 juin 2003 à Libreville pour examiner l'évolution de la situation en République Centrafricaine. Les Chefs d'Etat ont décidé, d'une part, de maintenir et de renforcer la Force Multinationale de la CEMAC en vue de contribuer à la sécurisation de la RCA, et d'autre part, d'octroyer une aide ponctuelle de cinq milliards à l'Etat Centrafricain.

## 1.2. Conseil des Ministres de l'UEAC

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) s'est réuni en séance ordinaire les 9 janvier et 28 août 2003 à Bangui ainsi que le 12 décembre 2003 à Brazzaville.

Au cours de la session du 9 janvier 2003, le Conseil des Ministres a demandé au Secrétariat Exécutif de la CEMAC de développer les performances du nouveau mécanisme de financement des Institutions et Organes de la Communauté mis en application depuis le 1er janvier 2003. S'agissant du FODEC, il a décidé de la mise en œuvre d'une cellule spéciale au Secrétariat Exécutif qui aura en charge l'instruction de dossiers. La BDEAC assurera la fonction d'Agent financier et le suivi de l'évaluation des projets qui lui seront soumis. La BEAC sera dépositaire des fonds tandis que la COBAC, en appui à la Cour de Justice Communautaire, interviendra dans le contrôle des opérations.

Lors de sa séance du 28 août 2003 à Bangui, le Conseil des Ministres a adopté le Règlement portant création et institutionnalisation de la Conférence des Recteurs des Universités et des Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale ainsi que le Règlement visant la relance et le développement des activités agricoles dans les Etats membres de la Communauté. Il a pris connaissance du rapport semestriel au 31 décembre 2002 sur l'exécution de la surveillance multilatérale et a approuvé les Grandes Orientations des Politiques Economiques (GOPE) des Etats membres de la Communauté pour l'année 2004.

Au cours de la session du 12 décembre 2003, le Conseil des Ministres a adopté les statuts de l'Organisation de la Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) situé à Yaoundé et du Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur de la Santé Publique (CIESPAC) à Brazzaville. Par ailleurs, les Ministres ont révisé les statuts de

l'Institut Sous-Régional, Multisectoriel, de Technologie Appliquée, de Planification et d'Évaluation des Projets (ISTA) et de l'Institut Sous-Régional de Statistiques et d'Économie Appliquée (ISSEA). Le Conseil s'est également préoccupé des faibles performances de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI) et a décidé de l'émission d'un chèque spécial pour le règlement de la TCI et le reversement par les Trésors Nationaux des produits de cette taxe aux comptes CEMAC ouverts dans les livres de la BEAC, afin de rendre effectivement opérationnel le FODEC dès janvier 2004.

### **1.3. Secrétariat Exécutif de la CEMAC**

Le Secrétariat Exécutif s'est attelé à renforcer le dispositif de surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, en particulier, par un appui aux Cellules Nationales en matière statistique et dans l'élaboration des programmes triennaux de convergence.

Dans le domaine de la réalisation du marché commun, des opérations de contrôle ont été initiées en vue de s'assurer de l'application effective de la Réforme Fiscale-Douanière (valeur en douane, politique tarifaire, origine des marchandises, fiscalité intérieure, transit, libre circulation des marchandises et outil informatique). A cet effet, il a été constaté la persistance de la mauvaise application par certains États membres du Tarif Préférentiel Généralisé (TPG) et de la Surtaxe Temporaire.

S'agissant du Projet de Pôle Régional des Régies Financières de l'Afrique Centrale, le Secrétariat Exécutif s'est rapproché des Autorités gabonaises pour régler les questions

liées aux modalités concrètes de la mise en place de cette nouvelle institution. Parallèlement, le Secrétariat Exécutif a entamé des négociations pour signer des accords de coopération avec l'Agence pour le Développement de l'Information Environnementale (ADIE), la Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Par ailleurs, le Secrétariat Exécutif a signé avec l'Union Européenne pour un montant global de 35 milliards, le document de Stratégie de Coopération Régionale et le Programme Indicatif Régional (PIR), dans le cadre du 9ème FED. Il a enfin engagé la conclusion d'un accord de libre échange entre la CEMAC et Sao-Tomé et Principe, au titre des futures négociations des Accords de Partenariat Economiques (APE) avec l'Union Européenne.

### **1.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)**

Au cours de l'année 2003, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a tenu quatre sessions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire de la Commission. Lors de ces réunions tenues respectivement à Yaoundé le 15 janvier 2003, à Libreville les 9 juillet et le 15 décembre 2003 et à Douala le 25 octobre 2003, elle a accompli de nombreux actes relevant de sa sphère de compétence.

La Commission Bancaire a examiné l'évolution de la situation de certains établissements de crédit et a prescrit les mesures particulières à

prendre par le Secrétariat Général pour la restauration de l'équilibre financier de ces établissements ainsi que le plein exercice de ses attributions juridictionnelles, administratives, normatives, réglementaires et de contrôle telles que stipulées par les conventions bancaires.

La Commission a délivré trois avis conformes pour l'agrément des établissements de crédit, de leurs dirigeants et commissaires aux comptes. Elle a également émis un avis favorable pour l'agrément du premier dirigeant responsable d'une banque en activité et a entériné l'avis conforme à la demande présentée pour l'agrément d'une banque ainsi que l'Arrêté portant restructuration d'un établissement de crédit.

Dans le domaine de la microfinance, la COBAC a formulé un avis favorable pour l'agrément de 14 établissements de microfinance (EMF), de leurs dirigeants et commissaires aux comptes. Elle a rejeté des dossiers de demande d'avis conforme en vue de l'agrément de 14 autres établissements, tout en se prononçant favorablement pour l'agrément du Directeur Général et du commissaire aux comptes d'un EMF préalablement agréé.

Conformément aux dispositions du Règlement R-93/09 relatif aux modifications de situation des établissements de crédit, la Commission Bancaire a, d'une part, rejeté l'autorisation préalable sollicitée pour la cession des actions entre deux participants au tour de table d'un établissement de crédit, et d'autre part, autorisé l'acquisition de la totalité des actions de deux actionnaires dans le capital d'un autre établissement de crédit.

Le capital social de deux établissements de crédit a été revu à la hausse à la faveur d'une décision de la

COBAC faisant droit à la requête des parties intéressées.

La Commission a, par ailleurs, engagé des procédures disciplinaires à l'encontre du Directeur Général d'une banque, du fait de son implication personnelle dans la dégradation de la qualité du portefeuille et a enjoint l'établissement concerné de redresser sa situation dans les plus brefs délais. De même, la procédure disciplinaire enclenchée contre une autre banque s'est achevée par une injonction de libérer l'intégralité de son capital social dans un délai fixé, de présenter les comptes de l'année 2002 répondant à certaines caractéristiques et de procéder à la mise en œuvre des mesures présentées pour corriger les carences relevées par le rapport de vérification.

Trois banques ont été impliquées dans des procédures disciplinaires. Des mesures ont été prescrites au premier établissement notamment quant à l'approbation par l'autorité de tutelle de son plan de restructuration remanié estimé globalement crédible, à la programmation de la reconstitution du capital social et à la communication d'informations régulières à la COBAC sur sa mise en œuvre. A l'égard du deuxième établissement, la Commission a simplement prescrit des mesures devant être mises en œuvre pour la réalisation des échéances fixées dans le « business plan » et elle a décidé d'imposer jusqu'à nouvel ordre des mesures conservatoires à l'établissement. Au vu de la gravité des faits qui étaient reprochés à la troisième banque et à ses dirigeants, la Commission Bancaire leur a adressé un blâme et une injonction d'indiquer la teneur des mesures envisagées pour se conformer à la réglementation. En outre, compte tenu de l'insuffisance des fonds propres, la Commission Bancaire a enjoint les actionnaires de cet

établissement à procéder à sa recapitalisation dans les meilleurs délais.

Enfin, la Commission Bancaire a adopté l'organigramme de son Secrétariat Général.

### **1.5. Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)**

Au cours de la période sous revue, la BEAC a pris part aux réunions du Conseil d'Administration et aux Assemblées Générales de la BDEAC aux dates et lieux ci-après :

- Conseil d'Administration du 02 avril 2003 à Douala ;
- Conseil d'Administration du 24 juin 2003 à Brazzaville ;
- Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2003 à Brazzaville ;
- Conseil d'Administration du 4 septembre 2003 à Douala ;

- Conseil d'Administration du 25 novembre 2003 à Douala ;

- Assemblée Générale Extraordinaire du 13 décembre 2003 à Brazzaville.

Suite à la réorganisation interne des services et la mise en place d'un plan opérationnel d'intervention, l'année 2003 a été marquée par (i) l'effort sensible consenti dans l'apurement des arriérés sur les Etats ; (ii) l'apurement intégral des arriérés sur le capital, se traduisant par une consolidation relative de la structure financière de la BDEAC ; et (iii) la levée par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2003, de la suspension des financements intervenue le 20 novembre 1992.

Enfin, la BEAC et la BDEAC ont arrêté les termes et les modalités d'une coopération qui sera traduite par un protocole d'accord à signer entre les deux parties.

## Encadré n° 11 : Communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC

La quatrième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, initialement prévue à Bangui en décembre 2002 s'est tenue à Libreville, le 23 janvier 2003, au Palais de la Présidence de la République, sous la haute présidence de Son excellence Monsieur Ange-Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine, Président en Exercice de la Communauté.

Ont participé à ces assises :

- Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun ;
- Son Excellence Ange-Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine ;
- Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo ;
- Son Excellence El Hadj OMAR BONGO, Président de la République Gabonaise ;
- Son Excellence Idriss DEBY, Président de la République du Tchad.

La Conférence a été précédée par la neuvième Session du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale le 09 janvier 2003 à Bangui.

Lors de la cérémonie solennelle d'ouverture, son Excellence El Hadj Omar BONGO, en sa qualité d'Hôte du Sommet a souhaité la bienvenue aux illustres Fils de la Sous-région réunis à Libreville pour débattre et évaluer l'évolution du processus d'intégration entamé dans le cadre de la CEMAC depuis trois ans.

Il s'est particulièrement appesanti sur les délicates questions de paix et de sécurité dans la Zone.

Les Chefs d'Etat ont ensuite suivi avec un intérêt particulier, le message du représentant de l'Union des Patronats de l'Afrique Centrale qui a développé la vision des Opérateurs Economiques sur le processus d'intégration en cours et présenté les attentes des hommes d'affaires qui souhaitent la promotion d'un partenariat fructueux de plus en plus étroit entre le secteur privé et les pouvoirs publics.

De son côté, le Secrétaire Exécutif de la CEMAC a présenté un état général du fonctionnement de la Communauté et dégagé les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2002.

Les Chefs d'Etat ont également suivi deux messages respectivement du Secrétaire Général de la CEN-SAD et du Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies.

Dans son discours d'ouverture, le Président en exercice, son Excellence Ange-Félix PATASSE a rendu un vibrant hommage au doyen des Chefs d'Etat de la Zone, son Excellence El Hadj OMAR BONGO, Président de la République Gabonaise pour les inestimables efforts qu'il ne cesse de déployer dans la consolidation de la paix et la stabilité en Afrique en général et dans notre Sous-région en particulier.



Puis, il a particulièrement insisté sur la marche de la Communauté au cours de son mandat et proposé à la réflexion de ses pairs deux projets majeurs, l'un relatif au transfert d'une partie des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad, l'autre plus politique, en vue d'aboutir à une union politique de plus en plus poussée entre nos Etats membres.

Passant à l'examen de leur ordre du jour, les Chefs d'Etat ont pris connaissance avec satisfaction, des résultats encourageants obtenus au cours de l'exercice 2002, sous la très haute inspiration de son Excellence Ange-Félix PATASSE, Président en exercice de la Communauté.

Ainsi, du point de vue institutionnel, la Conférence des Chefs d'Etat s'est félicitée de l'entrée en vigueur progressive, dans tous les Etats, du nouveau mécanisme de financement de la Communauté, fondé sur l'institutionnalisation d'une taxe, dénommée Taxe Communautaire d'Intégration (TCI), et de la mise en place effective du Fonds de Développement, pour compter de janvier 2003 destiné d'une part à compenser les pertes des recettes dues à l'application de la Réforme Fiscale-Douanière et au financement des projets intégrateurs d'autre part. A cet effet, ils ont donné des instructions fermes au Secrétariat Exécutif pour en améliorer les performances.

De même, ils ont salué la mise en circulation dans les tout prochains jours du Passeport CEMAC, puissant vecteur de la libre circulation des hommes et instrument clé du brassage des peuples et d'interpénétration des cultures au sein de la Communauté.

Ils ont également pris connaissance de l'évolution du dossier relatif à la création d'une Compagnie Communautaire de Transport Aérien. Réaffirmant leur intérêt tout particulier sur cette question cruciale, ils ont demandé au Secrétaire Exécutif et au Président du Comité de pilotage mis en place à cet effet, de tout mettre en œuvre, pour finaliser les aspects techniques du dossier et procéder à une consultation à domicile des Chefs d'Etat dans les délais raisonnables. A cet effet, un budget spécial préparé par le Secrétariat Exécutif sera soumis à l'approbation du Président en exercice.

Le Secrétariat Exécutif a informé les Chefs d'Etat de la signature dans quelques jours avec l'Union Européenne, de la Stratégie de la Coopération Régionale et du Programme Indicatif Régional au titre du 9ème FED d'une part, ainsi que la conclusion d'un accord de libre échange entre la CEMAC et Sao-Tome et Principe, dans le cadre des futures négociations des accords de partenariat économique avec l'Union Européenne d'autre part.

D'une enveloppe de 55 millions d'Euros, soit près de 35 milliards de Francs CFA, les ressources du Programme Indicatif Régional sont essentiellement affectées à hauteur de :

- 70 % aux infrastructures routières ;
- 20 % à l'appui à l'intégration économique régionale et à la gestion des ressources naturelles ;
- 10 % à la prévention et à la gestion des conflits.

Dans sa traditionnelle communication aux Chefs d'Etat, Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, après avoir rappelé l'évolution de la conjoncture économique internationale, a présenté les grandes tendances macroéconomiques des pays de la zone en 2002 et les perspectives pour 2003, la situation de l'Institut d'Emission ainsi que



les activités de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. Il a également évoqué la question du NEPAD et ses implications pour les économies de la sous-région.

Aussi, afin d'assurer une croissance soutenue, apte à réduire la pauvreté, les Etats membres se doivent-ils de poursuivre les réformes structurelles engagées dans le cadre du Programme Sous-régional de Redressement Economique et Financier notamment par un renforcement de la rigueur dans la gestion des finances publiques et une amélioration dans la transparence en matière de politique économique.

Les Chefs d'Etat ont pris connaissance de l'évolution des Projets à caractère sous-régional pilotés par l'Institut d'Emission, en particulier, l'émission des titres publics à souscription libre, la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à Libreville, la Réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement, la Centrale de Bilans et la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux. Ils ont par la suite, fixé les sièges respectifs de la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional à Libreville et du Groupement de lutte contre le Blanchiment des Capitaux en Afrique Centrale (GABAC) à Bangui.

Les Chefs d'Etat ont donné leur agrément pour les modalités de financement du démarrage des travaux de construction du Siège du Parlement Communautaire à Malabo proposées par la Guinée Equatoriale.

La Conférence a pris acte de l'état d'avancement des réformes engagées à la BDEAC, particulièrement des innovations qu'intègrent les nouveaux Statuts et Cadre Général d'intervention de cet organisme, notamment :

- l'augmentation de capital social autorisé de cette institution qui passe de 57,250 milliards à 81,450 milliards détenus à 51 % par les Etats de la CEMAC ;
- la direction de cette institution qui est désormais assurée par un Président assisté d'un Vice-Président.

Enfin, la Conférence a donné des instructions fermes pour l'apurement sans délais par les Etats membres des arriérés sur ce capital social appelé et le strict respect du calendrier de remboursement des impayés sur les prêts publics.

Poursuivant leurs travaux, les Chefs d'Etat ont adopté deux actes additionnels relatifs respectivement à la création des Ordres de Mérite et de Reconnaissance de la CEMAC, d'une part et, à la mise en place de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha, d'autre part.

Abordant les questions de politique générale, les Chefs d'Etat ont fait un large tour d'horizon des problèmes d'actualité régionale et internationale.

Ils se sont félicités du déploiement de la Force de la CEMAC à Bangui, conformément aux résolutions du Sommet de Libreville du 02 octobre 2002.

Afin d'assurer le retour définitif de la paix en République Centrafricaine, la Conférence a encouragé le Président Ange-Félix PATASSE à conduire avec sérénité et détermination le dialogue national actuellement en préparation.

S'agissant des relations entre le Tchad et la République Centrafricaine, la Conférence a chargé Son Excellence EI Hadj OMAR BONGO, en liaison avec le

Président en exercice de la CEMAC de poursuivre ses efforts en vue de la mise en œuvre effective des décisions du Sommet du 2 octobre 2002, notamment en réactivant les structures de coopération existantes entre les deux pays à savoir la Grande Commission Mixte, la Commission de Sécurité, la Commission Tripartite, etc.

La Conférence a, par ailleurs, exhorté les deux pays à s'abstenir de toute déclaration susceptible de compromettre la normalisation de la situation.

Les Chefs d'Etat se sont réjouis du bon déroulement du scrutin de l'élection présidentielle qui vient de se dérouler en Guinée Equatoriale et ont exprimé leur satisfecit au peuple Equato-Guinéen pour la sagesse et la maturité politique ainsi démontrées.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence des Chefs d'Etat a nommé M. Pacifique ISSOÏBEKA au poste de Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et a reconduit M. GATA NGOULOU au poste de Secrétaire Général de la BEAC.

Les Chefs d'Etat ont également nommé M. GANDOU Alexandre en qualité de Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional et M. NAGOUM YAMASSOUM au poste de Secrétaire Permanent du GABAC.

Le poste de Secrétaire Général de la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional a été attribué à la République Centrafricaine.

S'agissant de l'Ecole Inter-Etats des Douanes de Bangui, ils ont nommé Mme OGOMBE Danièle au poste de Directeur des Etudes.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont tenu à réitérer à leur illustre frère et ami, son Excellence El Hadj OMAR BONGO, au dynamique Peuple Gabonais et à son Gouvernement, leurs plus vifs remerciements, pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre Gabonaise.

La Présidence de la Communauté sera assurée pour l'exercice 2003 par son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo et la prochaine Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC aura lieu à Brazzaville en décembre 2003.

Les travaux de la 4ème Conférence des Chefs d'Etat se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Fait à Libreville le 23 janvier 2003

**Le Président de la Conférence  
des Chefs d'Etat de la CEMAC**

**Ange-Félix PATASSE**

## 2. Institutions extérieures

### 2.1. Fonds Monétaire International et Banque Mondiale

La Banque a pris part aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale qui se sont tenues le 23 septembre 2003 à Dubaï. Au cours de ces assises, les discussions ont porté sur les perspectives de l'économie mondiale, le renforcement de la surveillance du FMI, la promotion de la stabilité financière internationale et la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme. La Communauté financière internationale s'est également penchée sur les actions concrètes à entreprendre pour réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). A cet effet, les discussions ont porté notamment sur les moyens à mettre en œuvre pour accélérer la réduction de la pauvreté et consolider les bases d'une croissance durable dans les pays à faible revenu. Les questions relatives à la participation et à la représentation des pays pauvres, en voie de développement et en transition dans les instances décisionnelles du FMI et de la Banque Mondiale, et à la mise en œuvre de l'Initiative PPTTE et des DSRP ont été également abordées.

Elle a par ailleurs participé, au cours de l'année 2003, aux côtés de ses Etats membres, aux missions du FMI et de la Banque Mondiale, dans le cadre des consultations au titre de l'Article IV des Statuts du FMI et des revues des programmes d'ajustement structurel, ainsi que des dossiers de demande d'éligibilité aux différentes phases de l'Initiative PPTTE.

Au 31 décembre 2003, les tirages des Etats auprès du FMI se sont élevés à 21 110 000 DTS, alors que les

rachats se sont chiffrés à 34 076 640 DTS, soit un flux net négatif de 12 966 640 DTS, contre un flux net positif de 23 212 866 DTS en 2002. Cette évolution s'explique essentiellement par les difficultés rencontrées par certains pays membres dans la mise en œuvre de leurs programmes financiers, lesquels n'ont pas permis de bénéficier de tous les tirages attendus.

Les avoirs en DTS de la CEMAC (Etats et BEAC en tant que détenteur agréé) sont revenus de 4 130 590 DTS au 31 décembre 2002 à 2 320 516 DTS au 31 décembre 2003, de même que l'encours des engagements des Etats s'est réduit au cours de la période, se situant à 502 629 193 DTS contre 523 235 233 DTS un an plus tôt.

L'évolution par pays des relations avec les Institutions de Bretton Woods se présente comme suit :

Au **Cameroun**, un troisième accord annuel dans le cadre du programme triennal soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), a été conclu au terme des deux années marquées par des progrès sensibles dans la gestion des finances publiques et l'exécution des réformes structurelles. Par ailleurs, la stratégie de réduction de la pauvreté développée dans le DSRP a connu un début de mise en œuvre, avec le financement des projets réalisés dans les secteurs prioritaires. Ce troisième accord devrait viser la mise en place des procédures pour améliorer la capacité d'absorption du pays qui demeure encore faible. Il devrait également permettre de corriger les faiblesses constatées dans le système de passation des marchés publics et d'accélérer les réformes et les autres critères retenus comme des déclencheurs du Point d'Achèvement.

En **République Centrafricaine**, la conjoncture socio-politique que traverse le pays n'a pas favorisé la normalisation de ses relations avec la Communauté financière internationale. Toutefois, des contacts informels ont eu lieu, au niveau technique, en novembre 2003 à Paris avec les services du FMI pour faire le point de l'évolution récente de la situation macroéconomique.

Au **Congo**, un nouveau programme de référence a été conclu pour la période de janvier à septembre 2003 afin de consolider les progrès enregistrés dans les domaines de la transparence du secteur pétrolier et de la gestion des finances publiques. Néanmoins, l'évaluation faite en décembre 2003 de la mise en œuvre de ce programme n'a pas été dans l'ensemble satisfaisante. En conséquence, le pays n'a pas pu engager les négociations en vue d'un programme triennal soutenu par la FRPC.

Au **Gabon**, un programme de référence a été négocié au mois de septembre 2003 avec les services du FMI. Dans ce cadre, il a été prévu un certain nombre de critères quantitatifs et repères structurels à satisfaire en vue de la conclusion d'un programme soutenu par un Accord de Confirmation, en particulier l'augmentation des recettes fiscales, la maîtrise des dépenses publiques et l'accélération de l'exécution du programme de restructuration.

En **Guinée Equatoriale**, il n'existe pas de programme avec les Institutions de Bretton Woods. Toutefois, des consultations se tiennent chaque année au titre de l'Article IV des Statuts du FMI. C'est dans ce cadre qu'une mission des services du Fonds a séjourné courant août 2003 à Bata pour évaluer la situation macroéconomique du pays. Dans ces

conclusions, la mission a exprimé sa satisfaction vis-à-vis des performances en matière de finances publiques et de croissance du PIB, attribuable principalement à la progression en volume de la production pétrolière. Toutefois, il a été constaté d'importantes pressions inflationnistes qui, conjuguées avec l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, a entraîné une appréciation du taux de change effectif réel, faisant perdre au pays des gains de compétitivité substantiels accumulés depuis la dévaluation du franc CFA en janvier 1994.

Au **Tchad**, l'ensemble des critères quantitatifs et structurels fixés pour les deux premières années de mise en œuvre du programme triennal soutenu par la FRPC ont été respectés. Sur cette base, le pays a négocié un troisième accord annuel dont le principal objectif est de consolider la situation des finances publiques et d'adopter les différents mécanismes préconisés pour assurer une bonne gestion des ressources pétrolières. La mise en œuvre de cet accord a enregistré des résultats satisfaisants. Toutefois, un certain nombre de faiblesses ont été constatées en matière de gouvernance.

Enfin, des discussions entre les services du FMI et les Institutions de l'Afrique Centrale (BEAC, COBAC, Secrétariat Exécutif de la CEMAC, BDEAC et Secrétariat Général de la CEEAC) se sont déroulées du 16 au 20 juin 2003 à Yaoundé dans le cadre des consultations multilatérales, au titre de l'article IV des Statuts du FMI, qui complètent celles tenues avec les Etats membres de la CEMAC. Ces consultations ont porté notamment sur des questions relatives à l'évolution récente et les perspectives économiques dans la Sous-région, la politique monétaire commune, la situation du système bancaire et

financier, la réforme du financement monétaire des déficits publics et le renforcement de l'intégration sous-régionale.

## **2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)**

La Banque a assisté à la trente-huitième Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BAD et la vingt-neuvième Assemblée annuelle du Fonds Africain de Développement (FAD) qui ont eu lieu du 3 au 5 juin 2003 à Addis-Abeba (Ethiopie). Ces assises ont été précédées par un atelier sur les marchés des capitaux en Afrique et d'un symposium sur le thème « Réduction de la pauvreté, Développement social et Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) en Afrique : réalisons-nous des progrès sur le terrain ? ». Les principales résolutions du Conseil des Gouverneurs ont porté notamment sur la répartition du résultat financier, la délocalisation des activités du Groupe à Tunis et la signature des conventions avec certaines institutions (CEDEAO, FUNUAP) en vue de renforcer l'intégration sous-régionale et régionale.

## **2.3. Banque des Règlements Internationaux (BRI)**

La Banque a participé à la soixante-treizième Assemblée Générale Ordinaire de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui a eu lieu, le 30 juin 2003, à Bâle (Suisse). Cette rencontre a été précédée par une conférence-débat des Banques Centrales sur l'inflation et la stabilité du système bancaire. Les discussions ont porté sur l'évolution de

l'économie mondiale et les activités de la BRI. L'Assemblée a été également informée de l'adoption par cette institution du Droit de Tirage Spécial (DTS) comme nouvelle unité de compte à compter du 1er avril 2003.

## **2.4. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)**

La trente-sixième session de la Conférence des Ministres des Finances, de la Planification et du Développement Economique s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) le 1er juin 2003, sous l'égide de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Au cours de leurs travaux, les participants ont discuté et fait des recommandations sur les questions relatives à l'obligation mutuelle (pays africains et partenaires) en matière de développement, l'efficacité des interventions du FMI en Afrique et l'impact macroéconomique du VIH/SIDA.

## **2.5. Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)**

La Banque a pris part à la vingt-septième réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) qui s'est tenue le 19 août 2003 à Kampala (Ouganda). Cette rencontre a été précédée par un symposium consacré à l'intégration monétaire sous-régionale. Outre les questions relatives au fonctionnement traditionnel de l'ABCA, le Conseil a discuté la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) adopté en août 2002 à Alger.



# CHAPITRE III

## COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2003, le total du bilan de la Banque s'est élevé à 2 150 300 649 398 francs contre 2 220 712 970 289 francs au 31 décembre 2002, soit une baisse de 3,2 %.

Le bénéfice net avant affectation sur douze mois s'est chiffré à 6 984 237 531 francs contre 11 182 768 079 francs réalisé au cours de l'exercice antérieur.

### A BILAN

#### 1. Actif

##### 1.1. Disponibilités extérieures à vue

Au 31 décembre 2003, les disponibilités extérieures à vue se sont fixées à 819 412 883 683 francs contre 873 849 554 769 francs un an plus tôt, soit une diminution de 6,2 %. Elles sont constituées des avoirs en Compte d'Opérations, ouvert auprès du Trésor Français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets Zone Franc et en euros.

Le Compte d'Opérations, principale composante des disponibilités

extérieures à vue, s'est établi à 814 085 589 451 francs contre 870 429 785 528 francs un an auparavant. Conformément à l'article 11 des Statuts de la Banque, 65 % des réserves de change doivent être versées dans ce compte. Il est rémunéré au taux de la facilité marginale de la Banque Centrale Européenne dont la moyenne trimestrielle est revenue de 3,6833 % à 3 % entre mars et décembre 2003.

L'encaisse des billets Zone Franc détenue par les Agences et les Services Centraux s'est inscrite en hausse, passant de 2 505 226 712 francs au 31 décembre 2002 à 4 219 699 999 francs au 31 décembre 2003.

##### 1.2. Autres créances et avoirs en devises convertibles

Les autres créances et avoirs en devises convertibles se sont situés à 56 583 134 886 francs au 31 décembre 2003 contre 89 722 702 816 francs au 31 décembre 2002, soit une régression de 36,9 %.

Ce montant correspond à la contre-valeur en francs CFA des placements en dollars US, livres Sterling et euros à laquelle s'ajoute la créance de la BEAC sur l'Institut d'Emission de la République



Démocratique du Congo, au titre des opérations traitées par l'ex-Chambre de Compensation de l'Afrique Centrale.

### 1.3. Autres correspondants

La rubrique autres correspondants concerne uniquement les opérations de la Salle des Marchés du Siège de la Banque, dont le démarrage effectif des activités a eu lieu en juillet 2001. Ce poste est passé de 32 681 690 320 francs au 31 décembre 2002 à 62 324 031 766 francs au 31 décembre 2003.

### 1.4. Encaisse – Or

La valeur de l'encaisse-or s'est établie à 49 644 063 657 francs au 31 décembre 2003 contre 49 038 787 700 francs au 31 décembre 2002, soit une hausse de 1,2 %. Ce poste matérialise le stock d'or détenu auprès de la Federal Reserve Bank (FED) de New York et de la Banque de France.

### 1.5. Fonds Monétaire international

Ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 100 467 689 637 francs et 1 892 491 267 francs en décembre 2003 contre 113 721 975 334 francs et 3 842 159 779 francs en décembre 2002.

### 1.6. Créances sur les Trésors Nationaux

Les créances sur les Trésors Nationaux se sont chiffrées à 731 891 915 961 francs au 31 décembre 2003 contre 739 653 014 200

francs au 31 décembre 2002, soit une diminution de 1,1 %. Elles représentent le financement monétaire de la Banque Centrale au profit des Etats, sous forme d'avances en compte courant ou en contrepartie d'effets à moyen terme.

Le total de ces avances est plafonné à 20 % des recettes budgétaires fongibles de l'exercice antérieur (article 21 des Statuts de la Banque). Ces créances incluent également les crédits consolidés à moyen et long terme sur les Etats (durée : 15 ans ; taux d'intérêt : 3 % ; période de grâce : 5 ans) dans le cadre des restructurations bancaires intervenues dans la Zone d'Emission au début des années 1990.

### 1.7. Créances sur les Banques

Les créances sur les banques se sont accrues de 0,2 %, passant de 12 839 000 000 francs au 31 décembre 2002 à 12 859 000 000 francs au 31 décembre 2003. Elles se rapportent aux interventions de la BEAC sur le marché monétaire sous forme d'appels d'offres hebdomadaires, de prises en pensions et d'avances ponctuelles pour les opérations courantes (guichet A) et d'avances à moyen terme irrévocables destinées au financement des investissements (guichet B).

### 1.8. Valeurs Immobilisées

#### 1.8.1. Immeubles - Matériel et Mobilier

Le montant des immobilisations nettes s'est élevé à 72 526 331 063 francs contre 67 725 900 755 francs au 31 décembre 2002, ventilé comme suit :

• <b>Immeubles</b>	<b>30 912 196 264</b>
- Services Centraux	7 060 000 237
- Directions Nationales, Agences et Bureaux	23 811 958 172
- Bureau Extérieur Paris	40 237 855
• <b>Immobilisations en cours</b>	<b>19 822 439 803</b>
• <b>Matériel et Mobilier</b>	<b>21 791 694 996</b>

Les dotations aux amortissements des immobilisations de l'exercice 2003 se sont établies à 10 998 821 649 francs contre 10 297 471 408 francs au 31 décembre 2002, réparties de la manière suivante :

- Amortissement des immeubles	6 759 448 434
- Amortissement du matériel et mobilier	1 328 134 011
- Amortissement des logiciels informatiques	1 743 321 499
- Amortissement du matériel informatique	655 411 985
- Amortissement du matériel de transport	512 505 720

### 1.8.2. Titres de Participation

Le portefeuille titres comprend essentiellement les participations de la Banque au capital des banques de développement de la CEMAC. La valeur du portefeuille est restée inchangée à 849 325 000 francs entre décembre 2002 et décembre 2003.

### 1.9. Ecart de dévaluation

Ce poste constate la perte de change globale subie par les Etats membres qui avaient une position extérieure nette négative au jour de la dévaluation (14 janvier 1994). Son montant initial de 287 017 796 097 francs est progressivement apuré par la Banque sur les bénéfices non distribués aux Etats. Il est ainsi revenu de 170 772 374 481 francs en décembre 2002 à 161 056 815 498 francs en décembre 2003.

### 1.10. FMI - Ajustement

Ce poste représente les différences de change liées aux variations des cours des avoirs en DTS constatées sur les comptes du FMI et sur les allocations de DTS. Au 31 décembre 2002, le solde de ce compte s'est situé à 30 306 691 386 francs contre 31 228 527 483 francs au 31 décembre 2001.

### 1.11. Comptes d'ordre et divers

Ces comptes enregistrent pour l'essentiel les opérations entre agences en attente de régularisation et, accessoirement, les prêts au personnel. Leur solde s'est chiffré à 35 709 793 749 francs au 31 décembre 2002 contre 36 767 024 086 francs un an plus tôt.

## 2. Passif

### 2.1. Billets et monnaies en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses.

Le poste « billets et monnaies » est ressorti à 890 281 215 875 francs au 31 décembre 2003 contre 936 886 341 535 francs au 31 décembre 2002, soit une diminution de 5 %.

### 2.2. Trésors et Comptables Publics Nationaux

Les comptes courants et dépôts spéciaux des Trésors et Comptables Publics Nationaux se sont situés à 255 567 902 469 francs au 31 décembre 2003 contre 327 062 195 222 francs au 31 décembre 2002, soit une baisse de 21,9 %.

### 2.3. Comptes des banques et institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédit et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est établi à 524 815 184 322 francs au 31 décembre 2003 contre 479 413 395 666 francs au 31 décembre 2002, en hausse de 9,5 %.

### 2.4. Autres comptes courants

Les autres comptes courants regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, en raison de leur activité, ne peuvent être classés dans une des rubriques précédentes. La valeur de ce poste est de 8 513 977 287 francs au 31 décembre 2003 contre 3 258 310 437 francs un an auparavant.

### 2.5. FMI - Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS est revenu à 59 387 034 423 francs au 31 décembre 2003 contre 67 221 719 623 francs au 31 décembre 2002, soit une baisse de 11,7 % consécutive aux ajustements par rapport à la valeur du DTS.

### 2.6. Capital

Le capital, souscrit en indivision entre les Etats membres, s'élève à 45 000 000 000 francs au 31 décembre 2003.

### 2.7. Réserves

Elles sont constituées des réserves des Etats membres fondateurs, des réserves statutaires, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers et des réserves de variation sur l'encaisse-or. Le solde de ces comptes s'est établi à 176 838 246 396 francs au 31 décembre 2003 contre 175 501 093 534 francs au 31 décembre 2002.

## 2.8. Provisions

Ce poste regroupe essentiellement les provisions pour risques et charges. Leur montant s'est fixé à 10 888 073 517 francs au 31 décembre 2003 contre 12 632 077 376 francs au 31 décembre 2002, soit un recul de 13,8 %.

## 2.9. Ecart de dévaluation

Cette rubrique constate le gain de change réalisé par les Etats en position extérieure nette créditrice au jour de

la dévaluation. Elle s'est établie à 138 949 256 093 francs en décembre 2003 contre 142 664 815 076 francs un an plus tôt.

## 2.10. Comptes d'ordre et divers

Ils se sont chiffrés à 40 059 759 016 francs au 31 décembre 2003 contre 31 073 021 820 francs au 31 décembre 2002, soit un accroissement de 28,9 %. Ce poste enregistre le résultat en attente d'affectation et les opérations à régulariser.

**Tableau 43 : Evolution de la situation du Bilan de la Banque  
décembre 2002 - décembre 2003  
(en FCFA)**

	31/12/2002	30/06/2003	31/12/2003
<b>ACTIF</b>			
<b>Disponibilités extérieures à vue</b>	<b>873 849 554 769</b>	<b>839 183 710 412</b>	<b>819 412 883 683</b>
Billets Zone Franc	2 505 226 712	4 379 687 618	4 219 699 999
Correspondants	914 542 529	1 326 769 891	1 107 594 233
Trésor français (compte d'opérations)	870 429 785 528	833 477 252 903	814 085 589 451
<b>Autres créances et avoirs en devises convertibles</b>	<b>89 722 702 816</b>	<b>86 429 905 621</b>	<b>56 583 134 886</b>
<b>Autres correspondants</b>	<b>32 681 690 320</b>	<b>24 945 316 376</b>	<b>62 324 031 766</b>
<b>Encaisse-or</b>	<b>49 038 787 700</b>	<b>45 178 876 007</b>	<b>49 644 063 657</b>
<b>Fonds Monétaire International</b>	<b>117 564 135 113</b>	<b>103 869 030 215</b>	<b>102 360 180 904</b>
Souscription quote-part en devises	113 721 975 334	101 684 015 084	100 467 689 637
Avoirs en D.T.S.	3 842 159 779	2 185 015 131	1 892 491 267
<b>Créances sur les Trésors nationaux</b>	<b>739 653 014 200</b>	<b>752 768 362 265</b>	<b>731 891 915 961</b>
Avances en comptes courants (Art.18)	535 633 000 000	565 522 000 000	555 783 000 000
Avances sur effets à moyen terme ( Art. 19 B)	68 649 000 000	68 649 000 000	68 649 000 000
Crédits à l'économie consolidés sur l'Etat	135 371 014 200	118 597 362 265	107 459 915 961
<b>Créances sur les banques</b>	<b>12 839 000 000</b>	<b>8 156 000 000</b>	<b>12 859 000 000</b>
Concours du Marché Monétaire (Guichet A)	12 711 000 000	7 435 000 000	11 220 000 000
<i>Appels d'Offres</i>	2 400 000 000	2 435 000 000	8 535 000 000
<i>Pensions et Autres</i>	10 311 000 000	5 000 000 000	2 685 000 000
Avances à moyen terme irrévocables (Guichet B)	128 000 000	721 000 000	1 639 000 000
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>68 575 225 755</b>	<b>75 665 752 607</b>	<b>73 375 656 063</b>
Participations	849 325 000	849 325 000	849 325 000
Immeubles et Mobilier	67 725 900 755	74 816 427 607	72 526 331 063
<b>Ecart de dévaluation FMI : Ajustement</b>	<b>170 772 374 481</b>	<b>161 056 815 498</b>	<b>161 056 815 498</b>
<b>Comptes d'ordre et divers</b>	<b>30 306 691 386</b>	<b>26 737 172 570</b>	<b>22 259 147 231</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>35 709 793 749</b>	<b>27 162 156 442</b>	<b>58 533 819 749</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2 220 712 970 289</b>	<b>2 151 153 098 013</b>	<b>2 150 300 649 398</b>
<b>Billets et monnaies en circulation</b>	<b>936 886 341 535</b>	<b>801 508 587 254</b>	<b>890 281 215 875</b>
<b>Trésors et comptables publics</b>	<b>327 062 195 222</b>	<b>316 752 073 525</b>	<b>255 567 902 469</b>
Comptes courants	320 760 375 820	313 619 463 647	249 976 520 788
Dépôts spéciaux	6 301 819 402	3 132 609 878	5 591 381 681
<b>Banques et Institutions Financières</b>	<b>479 413 395 666</b>	<b>573 019 038 603</b>	<b>524 815 184 322</b>
Banques et Institutions étrangères	120 130 434 971	113 440 610 095	112 462 029 305
Banques et Institutions Financières de la Zone	359 282 960 695	459 578 428 508	412 353 155 017
<i>Comptes courants</i>	177 087 356 720	210 598 739 533	215 958 716 843
<i>Dépôts et placements sur le Marché Monétaire</i>	131 000 904 976	128 002 988 309	76 800 904 976
<i>Comptes de Réserves obligatoires</i>	51194698999	120 976 700 666	119 593 533 198
<b>Autres comptes courants</b>	<b>3 258 310 437</b>	<b>7 184 543 537</b>	<b>8 513 977 287</b>
<b>Fonds Monétaire International - Allocations de D.T.S.</b>	<b>67 221 719 623</b>	<b>60 399 365 792</b>	<b>59 387 034 423</b>
<b>Capital</b>	<b>45 000 000 000</b>	<b>45 000 000 000</b>	<b>45 000 000 000</b>
<b>Réserves</b>	<b>175 501 093 534</b>	<b>172 042 008 303</b>	<b>176 838 246 396</b>
<b>Provisions</b>	<b>12 632 077 376</b>	<b>7 616 818 043</b>	<b>10 888 073 517</b>
<b>Ecart de dévaluation</b>	<b>142 664 815 076</b>	<b>138 949 256 093</b>	<b>138 949 256 093</b>
<b>Comptes d'ordre et divers</b>	<b>31 073 021 820</b>	<b>28 681 406 863</b>	<b>40 059 759 016</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 220 712 970 289</b>	<b>2 151 153 098 013</b>	<b>2 150 300 649 398</b>

## B. COMPTE D'EXPLOITATION

### 1. Produits

Les produits de l'exercice 2003 se sont établis à 77 286 183 020 francs contre 83 801 485 363 francs pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Les intérêts des placements et dépôts se sont fixés à 30 974 464 493 francs au 31 décembre 2003, (représentant 40,1 % du total) contre 38 092 807 358 francs. Ce résultat provient pour l'essentiel des intérêts sur les avoirs en Compte d'Opérations qui se sont établis à 27 367 533 209 francs. Au cours de la période sous revue, l'encours moyen du Compte d'Opérations s'est situé à 841,9 milliards en 2003 contre 798,5 milliards l'exercice précédent. Quant au taux moyen de rémunération du Compte d'Opérations, il s'est établi à 3,26 % en 2003 contre 4,22 % en 2002. Les

produits des autres placements en devises et en or ainsi que le gain de change ont atteint 3 606 931 284 francs.

Les intérêts sur les concours aux Trésors Nationaux sont ressortis à 42 568 157 982 francs au 31 décembre 2003 (représentant 55,1 % du total), contre 40 267 277 197 francs au 31 décembre 2002. Ils comprennent les intérêts sur les avances à court et moyen terme à hauteur de 39 064 598 241 francs et ceux sur les crédits consolidés à concurrence de 3 503 559 741 francs.

Les intérêts sur les avances aux banques ont totalisé 761 221 835 francs, soit 1 % du total.

Les produits exceptionnels et divers se sont situés à 2 982 338 710 francs.

**Tableau 44 : Evolution des produits (en FCFA)**

	Au 31 décembre 2002	Au 31 décembre 2003	Variation en %
Placements et dépôts	38 092 807 358	30 974 464 493	- 18,7
Concours aux Trésors (court et moyen termes)	36 573 824 392	39 064 598 241	6,8
Consolidations	3 693 452 805	3 503 559 741	- 5,1
Concours aux banques	635 404 785	761 221 835	19,8
Produits exceptionnels et divers	4 805 996 023	2 982 338 710	- 37,9
<b>TOTAL</b>	<b>83 801 485 363</b>	<b>77 286 183 020</b>	<b>- 7,8</b>

## 2. Charges

Les charges de la Banque, hors amortissements et provisions, se sont chiffrées à 54 153 123 840 francs sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2003 contre 58 421 245 876

francs l'exercice antérieur. Les frais généraux se sont élevés à 47 041 700 528 francs au 31 décembre 2003, soit 86,9 % du total des charges hors amortissements et provisions, ventilées de la manière suivante dans le tableau ci-après :

**Tableau 45 : Evolution des charges (en FCFA)**

	au 31 décembre 2002	au 31 décembre 2003	Variation (en %)
Organismes de décision et de contrôle	748 086 396	953 021 059	27,4
Dépenses de personnel	22 694 634 179	24 888 351 404	9,7
Dépenses de gestion générale	14 427 098 700	15 034 070 721	4,2
Dépenses de l'émission	5 211 546 378	5 390 171 775	3,4
Frais de formation	1 233 722 725	776 085 569	- 37,1
<b>Total frais généraux</b>	<b>44 315 088 378</b>	<b>47 041 700 528</b>	<b>6,2</b>
Charges financières	13 800 909 663	6 437 277 559	- 53,4
Charges exceptionnelles	305 247 835	674 145 753	120,9
<b>Total des charges</b>	<b>58 421 245 876</b>	<b>54 153 123 840</b>	<b>- 7,3</b>
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>14 197 471 408</b>	<b>16 148 821 649</b>	<b>13,7</b>
<i>Amortissements</i>	10 297 471 408	10 998 821 649	6,8
<i>Provisions</i>	3 900 000 000	5 150 000 000	32,1
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>72 618 717 284</b>	<b>70 301 945 489</b>	<b>- 3,2</b>

## 3. Résultat de l'exercice

Le bénéfice net de la Banque avant affectation constaté à la fin de l'exercice

2003 s'est élevé à 6 984 237 531 francs contre 11 182 768 079 francs pour l'exercice précédent.

**Tableau 46 : Compte de résultat  
Exercice 2003 (en FCFA)**

CHARGES		PRODUITS	
Frais généraux	47 041 700 528	Placements et dépôts	30 974 464 493
Charges financières	6 437 277 559	Concours aux Trésors	39 064 598 241
Charges exceptionnelles et diverses	674 145 753	Concours aux banques	3 503 559 741
Amortissements et provisions	16 148 821 649	Consolidations	761 221 835
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>70 301 945 489</b>	Autres produits	2 982 338 710
<i>Bénéfice à affecter</i>	6 984 237 531		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>77 286 183 020</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>77 286 183 020</b>



## Comptes annuels exercice clos le 31 décembre 2003

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur le contrôle des comptes annuels de l'exercice tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés par la BEAC en application de l'article 58 de ses statuts. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2003, établis conformément aux règles, principes et usages bancaires, et caractérisés par un total bilan de FCFA 2 150 300 millions et un résultat net de FCFA 6 984 millions sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice.

Le 12 mars 2004

ERNST & YOUNG

**Jérôme MINLED - Associé**



# Annexes économiques



## SOMMAIRE DES ANNEXES ECONOMIQUES

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES	218
Offre et emploi des ressources des pays de la CEMAC	218
PRODUIT INTERIEUR BRUT	220
- PIB par pays de la CEMAC	227
- Répartition du PIB de la CEMAC	
- PIB par secteur aux prix courants et contribution à la croissance aux prix constants	228
- Evolution du taux de croissance en termes réels du PIB	228
	229
INFLATION	236
- Evolution de l'inflation dans la CEMAC	237
- Taux d'inflation en moyenne annuelle	
	238
FINANCES PUBLIQUES	239
- TOFE de la CEMAC et des six pays membres	241
- Solde budgétaire primaire des pays de la CEMAC	
- Solde budgétaire global, base engagements, hors dons des pays de la CEMAC	242
	249
COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	250
- Balances commerciales des pays de la CEMAC	251
- Répartition des exportations (FOB) des pays de la CEMAC	
- Balance des paiements des Etats de la CEMAC	252
- Solde extérieur courant	253
- Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC	267
- Taux d'endettement public extérieur	270
	271
COMPETITIVIE EXTERIEURE	273
- Variation en % des taux des principales devises par rapport au Franc CFA	274
- Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC	275
- Variation en % de l'Indice du TCER composite des Etats de la CEMAC	
- Variation en % de l'Indice du TCER des exportations des Etats de la CEMAC	276
- Variation en % de l'Indice du TCER des importations des Etats de la CEMAC	
PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERS	279
- Cultures vivrières	280
- Principaux produits agricoles d'exportation	281
- Production de bois	286
- Activités pétrolières et minières	289
PRINCIPAUX COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON, DU CAOUTCHOUC, DES BOIS TROPICAUX ET DU PETROLE BRUT	291
	292
- Evolution des cours mondiaux du cacao, café, coton et caoutchouc	293
- Evolution des principaux prix d'achat aux producteurs	294
- Evolution des cours des bois	295
- Evolution des cours pétroliers et minières	
	297
ELEVAGE	298
- Elevage des pays de la CEMAC	298

## OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

## CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	11 263,1	12 338,6	14 970,0	15 788,0	16 626,9	17 462,7
DEMANDE INTERIEURE	11 523,5	11 609,1	12 486,6	15 084,8	15 726,4	16 515,4
Consommation	8 276,6	8 559,9	8 907,5	9 780,7	10 502,2	11 097,3
Publique (Etat)	1 130,8	1 142,6	1 247,2	1 414,9	1 524,8	1 427,4
Privée	7 145,7	7 417,4	7 660,3	8 365,8	8 977,4	9 669,9
Investissements bruts	3 246,9	3 049,1	3 579,1	5 304,1	5 224,1	5 418,1
Formation brute de capital fixe	3 180,4	3 007,0	3 541,4	5 204,4	5 238,0	5 344,6
Publique (Etat et Ad.publiques)	700,2	506,4	668,3	843,9	869,1	720,1
Privée (Entreprises et ménages)	2 480,2	2 500,7	2 873,1	4 360,5	4 368,9	4 624,5
Secteur pétrolier	1 102,9	1 021,2	1 214,6	1 991,5	1 604,9	1 964,0
Secteur non pétrolier	1 377,3	1 479,5	1 658,5	2 369,0	2 764,0	2 660,5
Variations des stocks	66,5	42,1	37,7	99,7	- 13,9	73,5
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 260,4	729,6	2 480,6	805,9	881,2	947,3
Exportations de biens et services non facteurs	4 016,1	4 967,2	7 322,2	6 991,6	7 115,2	7 310,7
Biens	3 510,6	4 378,9	6 742,6	6 389,1	6 491,4	6 665,6
Pétrole brut	2 095,4	2 873,7	5 066,3	4 696,8	4 790,4	4 963,6
Autres	1 415,2	1 505,2	1 676,3	1 692,3	1 701,0	1 702,0
Services non facteurs	505,5	588,3	579,6	602,5	623,8	645,1
Importations de biens et services non facteurs	- 4 276,5	- 4 237,7	- 4 841,6	- 6 185,7	- 6 233,9	- 6 363,4
Biens	- 2 369,8	- 2 263,6	- 2 544,6	- 3 539,5	- 3 465,7	- 3 549,3
Services non facteurs	- 1 906,7	- 1 974,1	- 2 297,0	- 2 646,2	- 2 768,3	- 2 814,1
Epargne intérieure	2 986,5	3 778,7	6 059,5	6 109,0	6 184,7	6 365,4
Gap de ressources	- 260,4	729,6	2 480,6	805,9	881,2	947,3
Revenus des facteurs	- 834,0	- 972,8	- 1 615,5	- 1 949,9	- 2 200,8	- 2 379,8
Epargne nationale	2 152,5	2 805,9	4 444,0	4 159,1	3 983,9	3 985,6

## CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4,7 %	- 0,4 %	3,2 %	6,1 %	4,2 %	4,1 %
DEMANDE INTERIEURE	6,2 %	- 0,4 %	7,0 %	15,8 %	- 0,2 %	10,4 %
Consommation	4,8 %	1,9 %	3,7 %	6,8 %	3,5 %	5,6 %
Publique (Etat)	1,1 %	- 0,8 %	0,9 %	1,0 %	0,8 %	- 0,7 %
Privée	3,7 %	2,7 %	2,9 %	5,8 %	2,7 %	6,3 %
Investissements bruts	1,4 %	- 2,4 %	3,3 %	9,0 %	- 3,7 %	4,8 %
Formation brute de capital fixe	1,2 %	- 2,3 %	3,0 %	9,2 %	- 3,6 %	4,9 %
Publique (Etat et Ad.publiques)	0,5 %	- 1,9 %	0,8 %	1,0 %	- 0,1 %	- 0,6 %
Privée (Entreprises et ménages)	0,8 %	- 0,5 %	2,2 %	8,2 %	- 3,5 %	5,5 %
Secteur pétrolier	0,7 %	- 0,4 %	1,3 %	4,6 %	- 5,8 %	6,0 %
Secteur non pétrolier	0,1 %	- 0,1 %	0,8 %	3,6 %	2,3 %	- 0,5 %
Variations des stocks	0,2 %	- 0,1 %	0,3 %	- 0,2 %	- 0,1 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 1,6 %	0,1 %	- 3,9 %	- 9,8 %	4,4 %	- 6,3 %
Exportations de biens et services non facteurs	0,2 %	0,1 %	- 0,6 %	0,5 %	0,8 %	1,6 %
Importations de biens et services non facteurs	- 1,8 %	0,0 %	- 3,3 %	- 10,3 %	3,5 %	- 7,9 %

*Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC*

## CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	5709,0	6312,3	6909,8	7335,4	7595,4	7951,1
DEMANDE INTERIEURE	5681,2	6031,8	6800,9	7927,0	8028,2	8182,3
Consommation	4557,0	4781,2	5197,3	5466,8	5740,0	6024,1
Publique (Etat)	451,4	490,0	564,3	630,9	633,8	636,1
Privée	4105,6	4291,2	4633,0	4835,9	5106,2	5388,0
Investissements bruts	1124,2	1250,6	1603,6	2460,1	2288,2	2158,2
Formation brute de capital fixe	1122,2	1247,6	1601,6	2457,1	2286,2	2155,2
Publique (Etat)	110,2	145,0	230,0	192,5	153,3	165,3
Privée (Entreprises et ménages)	1012,0	1102,6	1371,6	2264,6	2132,9	1989,9
dont Secteur Pétrolier	126,0	126,2	136,6	105,2	114,8	159,6
Secteur non pétrolier	886,0	976,4	1235,0	2159,5	2018,1	1830,3
Variations des stocks	2,0	3,0	2,0	3,0	2,0	3,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	27,8	280,4	109,0	- 591,6	- 432,8	- 231,2
Exportations de biens et services non facteurs	1270,8	1642,3	1815,7	1537,0	1626,8	1649,6
Biens	1037,4	1366,4	1521,4	1244,5	1308,6	1318,1
Pétrole brut	313,3	636,5	772,9	586,1	576,4	525,1
Autres	724,1	729,9	748,5	658,4	732,2	792,9
Services non facteurs	233,4	276,0	294,3	292,5	318,2	331,6
Importations de biens et services non facteurs	- 1243,1	- 1361,9	- 1706,7	- 2128,6	- 2059,6	- 1880,8
Biens	- 831,6	- 905,9	- 1157,8	- 1465,6	- 1295,0	- 1251,6
Secteur pétrolier	...	...	...	...	...	...
Autres	...	...	...	...	...	...
Services non facteurs	- 411,5	- 456,0	- 548,9	- 663,0	- 764,6	- 629,3
Epargne intérieure	1152,0	1531,0	1712,5	1868,6	1855,3	1927,0
Gap de ressources	27,8	280,4	109,0	- 591,6	- 432,8	- 231,2
Revenus des facteurs	- 289,4	- 152,3	- 245,2	- 217,6	- 207,7	- 206,3
Epargne nationale	862,6	1378,7	1467,3	1651,0	1647,6	1720,7
dont: Administrations publiques	- 0,2	359,8	473,1	392,9	423,3	- 437,5
Secteur privé	929,3	1085,9	1085,8	1359,9	1317,7	1360,9

Annexes

## CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992- 1993

(Contribution à la croissance réelle)

	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4,4 %	4,2 %	5,2 %	4,1 %	4,1 %	4,5 %
DEMANDE INTERIEURE	5,3 %	3,2 %	11,7 %	7,6 %	5,9 %	2,1 %
Consommation	4,3 %	3,2 %	7,0 %	3,2 %	4,4 %	2,7 %
Publique (Etat)	- 0,1 %	0,9 %	1,1 %	0,8 %	0,3 %	0,0 %
Privée	4,4 %	2,3 %	5,8 %	2,4 %	4,1 %	2,8 %
Investissements bruts	1,0 %	0,0 %	4,8 %	4,4 %	1,5 %	- 0,7 %
Formation brute de capital fixe	1,0 %	0,0 %	4,8 %	4,4 %	1,5 %	- 0,7 %
Publique (Etat)	0,5 %	0,7 %	1,5 %	- 0,8 %	- 1,2 %	0,2 %
Privée (Entreprises et ménages)	0,5 %	- 0,7 %	3,2 %	5,2 %	2,7 %	- 1,0 %
dont Secteur Pétrolier	0,2 %	- 0,2 %	0,1 %	- 0,5 %	- 0,1 %	0,6 %
Secteur non pétrolier	0,2 %	- 0,5 %	3,2 %	5,7 %	2,8 %	- 1,6 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 1,0 %	1,0 %	- 6,5 %	- 3,5 %	- 1,8 %	2,4 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 1,3 %	- 1,8 %	- 4,6 %	0,4 %	- 0,7 %	1,6 %
Importations de biens et services non facteurs	0,3 %	2,8 %	- 1,9 %	- 3,9 %	- 1,2 %	0,8 %

*Sources : DSCN, DP et BEAC  
Exercice budgétaire de juillet à juin*



## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

( en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	607,9	640,7	686,8	721,9	723,8	692,0
DEMANDE INTERIEURE	651,9	670,8	715,3	756,0	759,3	740,6
Consommation	563,9	579,0	639,7	691,3	701,8	699,4
Publique	36,8	38,2	40,5	43,8	52,2	50,8
Privée	527,1	540,9	599,2	647,5	649,5	648,6
Investissements bruts	88,0	91,7	75,5	64,8	57,5	41,1
Formation brute de capital fixe	86,0	89,7	73,5	56,8	60,5	42,1
Publique	72,2	75,4	50,7	32,8	35,3	19,5
Privée	13,8	14,3	22,9	24,0	25,2	22,7
Variations des stocks	2,00	2,00	2,0	8,0	- 3,0	- 1,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 44,0	- 30,0	- 28,4	- 34,1	- 35,5	- 48,6
Exportations de biens et services non facteurs	123,3	117,5	136,2	114,8	115,2	79,9
Biens	89,5	90,4	114,5	101,7	105,0	70,9
Services non facteurs	33,8	27,2	21,8	13,1	10,3	9,0
Importations de biens et services non facteurs	- 167,2	- 147,6	- 164,7	- 148,9	- 150,7	- 128,5
Biens	- 86,4	- 80,7	- 83,3	- 78,4	- 87,0	- 76,0
Pétrole	- 8,6	- 9,0	- 5,4	- 13,5	- 11,0	- 8,1
Autres	- 77,8	- 71,7	- 77,9	- 65,0	- 75,9	- 67,9
Services non facteurs	- 80,9	- 66,9	- 81,4	- 70,5	- 63,7	- 52,5
Epargne intérieure	44,0	61,7	47,1	30,7	22,1	- 7,4
Gap de ressources	- 44,0	- 30,0	- 28,4	- 34,1	- 35,5	- 48,6
Revenus des facteurs	- 7,8	- 6,3	- 9,1	- 5,7	- 4,6	- 4,4
Epargne nationale	36,2	55,3	38,0	24,9	17,5	- 11,8
dont: Administrations publiques	57,2	51,1	17,9	5,4	5,7	- 34,0
Secteur privé	- 21,0	4,3	20,1	19,5	11,8	22,2

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	5,3 %	2,7 %	0,9 %	0,5 %	- 1,1 %	- 7,2 %
DEMANDE INTERIEURE	9,5 %	3,2 %	- 2,4 %	0,4 %	- 4,4 %	- 3,4 %
Consommation	7,7 %	2,7 %	- 1,9 %	1,1 %	- 4,3 %	- 2,3 %
Publique	- 0,6 %	0,5 %	0,2 %	0,1 %	1,2 %	- 0,5 %
Privée	8,3 %	2,2 %	- 2,1 %	1,0 %	- 5,6 %	- 1,8 %
Investissements bruts	1,8 %	0,5 %	- 0,6 %	- 0,8 %	- 0,1 %	- 1,1 %
Formation brute de capital fixe	1,1 %	0,4 %	- 0,9 %	- 1,1 %	0,7 %	- 1,2 %
Publique	0,5 %	0,1 %	- 2,4 %	- 1,2 %	0,2 %	- 0,9 %
Privée	0,6 %	0,3 %	1,5 %	0,1 %	0,4 %	- 0,3 %
Variations des stocks	0,7 %	0,1 %	0,4 %	0,3 %	- 0,8 %	0,1 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 4,1 %	- 0,5 %	3,3 %	0,1 %	3,4 %	- 3,8 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,9 %	2,7 %	3,4 %	- 1,8 %	1,7 %	- 6,2 %
Importations de biens et services non facteurs	- 3,3 %	- 3,2 %	- 0,1 %	1,9 %	1,6 %	2,4 %

Sources : DSEE et BEAC

## CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

( en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	1 150,1	1 449,3	2 292,5	2 048,3	2 103,0	2 066,6
DEMANDE INTERIEURE	1 109,9	1 255,4	1 260,5	1 570,9	1 485,0	1 515,6
Consommation	537,4	692,1	723,3	838,0	935,8	970,1
Publique (Etat)	164,1	185,3	215,9	205,2	272,2	213,0
Privée	373,3	506,7	507,4	632,8	663,6	757,1
Investissements bruts	572,6	563,4	537,2	732,9	549,2	545,5
Formation brute de capital fixe	557,6	512,4	534,2	682,9	599,2	555,7
Publique	51,0	80,0	159,4	205,4	181,8	134,8
Privée	506,6	432,4	374,8	477,5	417,5	420,9
dont : Secteur pétrolier	339,0	256,4	242,8	299,3	225,0	205,3
Secteur non pétrolier	167,6	176,0	132,0	178,2	192,5	215,6
Variations des stocks	15,0	51,0	3,0	50,0	- 50,0	- 10,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	40,2	193,9	1 032,0	477,4	618,0	551,0
Exportations de biens et services non facteurs	875,5	1 050,5	1 881,8	1 602,9	1 706,4	1 582,1
Biens	807,0	960,5	1 784,7	1 491,5	1 588,8	1 461,1
Services non facteurs	68,5	89,9	97,1	111,4	117,6	121,0
Importations de biens et services non facteurs	- 835,3	- 856,6	- 849,8	- 1 125,4	- 1 088,5	- 1 031,1
Biens	- 329,4	- 321,8	- 324,1	- 499,5	- 475,3	- 449,9
Services non facteurs	- 505,8	- 534,8	- 525,7	- 625,9	- 613,2	- 581,2
Epargne intérieure	612,7	757,2	1 569,2	1 210,3	1 167,2	1 096,5
Gap de ressources	40,2	193,9	1 032,0	477,4	618,0	551,0
Revenus des facteurs	- 181,2	- 332,6	- 573,8	- 497,5	- 599,6	- 546,1
Revenu du capital (net)	- 164,5	- 313,4	- 557,3	- 483,7	- 578,3	- 525,2
Revenu du travail (net)	- 16,7	- 19,2	- 16,6	- 13,8	- 21,3	- 20,9
Epargne nationale	431,5	424,6	995,4	712,8	567,6	550,4
dont : Administrations publiques	- 98,6	41,3	176,9	194,2	6,9	142,2
Secteur privé	530,1	383,4	818,5	518,6	560,8	400,7

## CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1990

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3,7 %	- 2,7 %	7,6 %	3,8 %	4,6 %	1,0 %
DEMANDE INTERIEURE	- 10,5 %	- 9,1 %	10,5 %	18,5 %	3,1 %	3,5 %
Consommation	- 5,7 %	- 6,3 %	12,1 %	11,1 %	6,1 %	3,0 %
Publique (Etat)	3,5 %	- 6,0 %	2,4 %	- 0,8 %	4,1 %	- 3,6 %
Privée	- 9,2 %	- 0,2 %	9,6 %	12,0 %	1,9 %	6,6 %
Investissements bruts	- 4,9 %	- 2,8 %	- 1,5 %	7,3 %	- 2,9 %	0,5 %
Formation brute de capital fixe	- 4,6 %	- 3,3 %	- 1,3 %	5,5 %	- 2,4 %	2,2 %
Publique	- 0,2 %	0,7 %	2,2 %	1,2 %	- 0,8 %	- 1,0 %
Privée	- 4,4 %	- 4,0 %	- 3,5 %	4,4 %	- 1,6 %	3,2 %
dont : Secteur pétrolier	1,3 %	- 5,6 %	- 1,5 %	3,1 %	- 2,7 %	0,9 %
Secteur non pétrolier	- 5,7 %	1,5 %	- 2,1 %	1,3 %	1,1 %	2,3 %
Variations des stocks	- 0,3 %	0,5 %	- 0,2 %	1,8 %	- 0,5 %	- 1,7 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	14,3 %	6,4 %	- 3,0 %	- 14,7 %	1,4 %	- 2,5 %
Exportations de biens et services non facteurs	5,4 %	6,1 %	- 3,6 %	- 6,1 %	1,9 %	- 2,9 %
Importations de biens et services non facteurs	8,9 %	0,2 %	0,6 %	- 8,6 %	- 0,5 %	0,4 %

Sources : CNSEE et BEAC

## GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

( En milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	2645,2	2840,8	3573,4	3363,7	3345,7	3446,7
DEMANDE INTERIEURE	2 661,1	2 223,7	2261,4	2465,8	2669,6	2742,9
Consommation	1 630,5	1 508,6	1489,1	1498,0	1648,9	1817,5
Publique	409,1	352,8	344,9	396,6	372,3	353,8
Privée	1 221,4	1 155,8	1144,2	1101,4	1276,6	1463,7
Investissements bruts	1 030,6	715,1	772,3	967,8	1020,7	925,3
Formation brute de capital fixe	1 003,6	704,1	762,3	951,8	1008,7	913,3
Publique	362,8	118,9	105,1	163,6	203,2	131,0
Privée (Entreprises et ménages)	640,8	585,2	657,2	788,2	805,6	782,4
dont : Secteur pétrolier	356,3	320,7	368,8	455,2	468,4	410,0
Secteur non pétrolier	284,5	264,5	288,4	333,0	337,1	372,4
Variations des stocks	27,0	11,0	10,0	16,0	12,0	12,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 15,9	617,1	1312,0	897,9	676,0	703,8
Exportations de biens et services non facteurs	1 254,9	1 711,5	2490,8	2039,4	1918,7	1954,9
Biens	1 125,4	1 538,5	2364,2	1916,0	1806,5	1842,3
Pétrole brut	844,9	1 124,2	1890,6	1511,3	1429,2	1483,0
Autres	280,5	414,3	473,6	404,7	377,3	359,3
Services non facteurs	129,5	173,0	126,6	123,4	112,2	112,6
Importations de biens et services non facteurs	- 1 270,9	- 1 094,4	- 1178,8	- 1141,5	- 1242,7	- 1251,1
Biens	- 686,2	- 560,6	- 568,2	- 621,2	- 665,1	- 602,0
Secteur pétrolier	- 178,5	- 145,9	- 195,6	- 214,3	- 188,3	- 168,1
Autres	- 507,7	- 414,7	- 372,6	- 406,9	- 476,8	- 433,9
Services non facteurs	- 584,6	- 533,8	- 610,6	- 520,3	- 577,6	- 649,1
Epargne intérieure	1014,7	1332,2	2084,3	1865,7	1696,8	1629,1
Gap de ressources	- 15,9	617,1	1312,0	897,9	676,0	703,8
Revenus des facteurs	- 301,1	- 349,9	- 554,4	- 482,0	- 441,1	- 438,8
Revenu du capital (net)	- 280,7	- 326,6	- 531,8	- 474,6	- 433,6	- 431,1
Revenu du travail (net)	- 20,4	- 23,4	- 22,6	- 7,4	- 7,5	- 7,7
Epargne nationale	713,6	982,3	1529,9	1383,7	1255,7	1190,3
dont : Administrations publiques	- 23,3	100,4	542,5	292,0	266,9	385,0
Secteur privé	736,9	881,9	987,4	1091,7	988,8	805,4

## GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3,5 %	- 11,3 %	- 1,9 %	2,0 %	- 0,3 %	2,2 %
DEMANDE INTERIEURE	10,8 %	- 14,0 %	1,1 %	2,7 %	5,8 %	3,5 %
Consommation	10,1 %	- 6,6 %	0,7 %	0,8 %	4,6 %	4,0 %
Publique	2,2 %	- 1,7 %	- 0,3 %	1,6 %	- 0,9 %	- 0,9 %
Privée	7,9 %	- 4,9 %	1,0 %	- 0,8 %	5,4 %	4,9 %
Investissements bruts	0,7 %	- 7,4 %	0,4 %	1,9 %	1,2 %	- 0,5 %
Formation brute de capital fixe	- 0,5 %	- 7,4 %	0,4 %	2,7 %	1,1 %	- 0,8 %
Publique	0,0 %	- 2,2 %	- 0,2 %	0,6 %	0,4 %	- 0,8 %
Privée (Entreprises et ménages)	- 0,5 %	- 5,2 %	0,5 %	2,1 %	0,7 %	0,0 %
dont : Secteur pétrolier	- 3,2 %	- 3,6 %	0,3 %	1,2 %	0,1 %	- 0,9 %
Secteur non pétrolier	2,7 %	- 1,6 %	0,2 %	0,9 %	0,6 %	0,9 %
Variations des stocks	1,2 %	0,0 %	0,0 %	- 0,8 %	0,1 %	0,2 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 7,3 %	2,8 %	- 3,0 %	- 0,7 %	- 6,1 %	- 1,2 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 5,6 %	- 3,5 %	- 3,0 %	- 2,9 %	- 2,0 %	1,6 %
Importations de biens et services non facteurs	- 1,7 %	6,3 %	0,0 %	2,2 %	- 4,1 %	- 2,9 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

## GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

( en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	260,2	454,4	865,6	1302,3	1523,7	1729,5
DEMANDE INTERIEURE	451,3	530,8	728,3	1131,8	743,4	1292,4
Consommation	170,7	183,8	197,8	220,9	281,4	301,0
Publique (Etat)	39,6	32,5	40,8	41,4	76,9	65,0
Privée	131,2	151,3	157,0	179,5	204,5	236,0
Investissements bruts	280,6	346,9	530,5	910,9	462,0	991,4
Formation brute de capital fixe	280,6	347,3	530,3	910,7	461,9	991,2
Publique (Budget)	29,4	30,8	57,3	98,7	126,6	170,0
Privée (Entreprises, ménages et autres)	251,2	316,5	473,0	812,1	335,3	821,2
dont: Secteur pétrolier	237,2	295,0	445,5	779,1	281,8	759,4
Secteur non pétrolier	14,0	21,5	27,5	33,0	53,5	61,8
Variations des stocks	0,0	-0,4	0,2	0,2	0,1	0,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 191,1	- 76,4	137,4	170,5	780,3	437,1
Exportations de biens et services non facteurs	247,7	456,1	909,3	1346,2	1562,8	1734,0
Importations de biens et services non facteurs	- 438,8	- 532,4	- 772,0	- 1175,7	- 782,5	- 1296,9
Epargne intérieure	89,4	270,6	667,9	1081,4	1242,3	1428,5
Gap de ressources	- 191,1	- 76,4	137,4	170,5	780,3	437,1
Revenus des facteurs	- 47,4	- 62,1	- 267,1	- 727,9	- 906,5	- 1026,0
Epargne nationale	42,1	208,5	400,8	353,5	335,9	402,5
dont: Administrations publiques	19,4	33,6	110,1	280,2	303,3	372,4
Secteur privé	22,7	174,9	290,7	73,3	32,6	30,1

## GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	17,7 %	23,2 %	13,1 %	67,8 %	20,2 %	13,6 %
DEMANDE INTERIEURE	55,8 %	51,3 %	64,0 %	157,5 %	- 106,6 %	112,4 %
Consommation	6,7 %	1,6 %	1,8 %	5,7 %	5,5 %	0,1 %
Publique (Etat)	2,9 %	- 1,8 %	1,3 %	1,5 %	3,9 %	- 1,7 %
Privée	3,8 %	3,3 %	0,5 %	4,1 %	1,6 %	1,8 %
Investissements bruts	49,1 %	49,8 %	62,2 %	151,9 %	- 112,1 %	112,2 %
Formation brute de capital fixe	49,1 %	49,8 %	62,2 %	151,9 %	- 112,1 %	112,2 %
Publics	1,5 %	0,4 %	6,8 %	9,2 %	3,2 %	3,4 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	47,6 %	49,4 %	55,4 %	142,7 %	- 115,2 %	108,9 %
dont: Secteur pétrolier	47,5 %	46,9 %	54,3 %	141,5 %	- 118,2 %	107,6 %
Secteur non pétrolier	0,1 %	2,5 %	1,2 %	1,2 %	3,0 %	1,2 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 38,1 %	- 28,1 %	- 50,9 %	- 89,7 %	126,7 %	- 98,8 %
Exportations de biens et services non facteurs	22,2 %	42,3 %	44,2 %	81,0 %	24,3 %	18,8 %
Importations de biens et services non facteurs	- 60,4 %	- 70,4 %	- 95,1 %	- 170,7 %	102,4 %	- 117,6 %

Sources : DGSCN et BEAC

## TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

( en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	1 027,7	942,8	990,3	1 220,6	1 374,3	1 576,8
DEMANDE INTERIEURE	1 141,7	1 073,8	1 165,6	1 658,7	2 112,9	2 041,7
Consommation	943,3	929,3	935,6	1 088,9	1 188,7	1 286,0
Publique (Etat)	57,9	63,1	74,5	90,8	110,2	108,6
Privée	885,4	866,2	861,0	998,1	1 078,6	1 177,3
Investissements bruts	198,4	144,6	230,1	569,8	924,2	755,7
Formation brute de capital fixe	177,4	168,6	210,1	546,8	899,2	686,2
Publique	78,4	73,6	102,0	107,2	147,2	98,8
Privée	99,0	95,0	108,1	439,6	752,0	587,4
dont: Secteur pétrolier	53,0	23,0	26,0	337,0	608,6	429,7
Secteur non pétrolier	46,0	72,0	82,1	102,6	143,4	157,7
Variations des stocks	21,0	-24,0	20,0	23,0	25,0	69,5
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	-114,0	-131,1	-175,4	-438,1	-738,6	-464,9
Exportations de biens et services non facteurs	190,4	173,1	166,6	183,9	171,4	310,1
Importations de biens et services non facteurs	-304,4	-304,2	-342,0	-622,0	-910,0	-775,0
Epargne intérieure	84,3	13,5	54,7	131,7	185,6	290,9
Gap de ressources	-114,0	-131,1	-175,4	-438,1	-738,6	-464,9
Revenus des facteurs	-0,5	-1,0	-12,3	-16,5	-41,3	-158,2
Revenu du capital (net)	-1,2	-2,2	-10,8	-12,6	-12,4	-127,4
Revenu du travail (net)	0,8	1,2	-1,5	-3,9	-29,0	-30,8
Epargne nationale	83,9	12,6	42,4	115,3	144,3	132,7
dont: Administrations publiques	30,2	1,4	4,0	21,4	30,6	29,1
Secteur privé	53,7	11,2	38,4	93,9	113,7	103,5

## TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUIT INTERIEUR BRUT	6,0 %	-0,6 %	-0,7 %	9,4 %	9,7 %	11,9 %
DEMANDE INTERIEURE	6,0 %	2,0 %	0,6 %	40,1 %	37,7 %	-8,5 %
Consommation	5,1 %	-0,8 %	0,2 %	5,1 %	3,7 %	4,3 %
Publique (Etat)	-0,4 %	1,1 %	1,1 %	1,5 %	1,9 %	-0,2 %
Privée	5,5 %	-1,9 %	-0,9 %	3,6 %	1,8 %	4,6 %
Investissements bruts	0,9 %	2,8 %	0,4 %	35,0 %	34,0 %	-12,9 %
Formation brute de capital fixe	0,7 %	2,5 %	3,0 %	34,4 %	33,1 %	-13,0 %
Publique (budget)	-1,2 %	-0,8 %	2,4 %	0,4 %	4,3 %	-3,4 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	1,8 %	3,3 %	0,6 %	34,0 %	28,8 %	-9,6 %
dont: Secteur pétrolier	0,0 %	0,1 %	0,1 %	32,0 %	24,2 %	-11,8 %
Secteur non pétrolier	1,8 %	3,2 %	0,5 %	2,1 %	4,5 %	2,2 %
Variations des stocks	0,3 %	0,2 %	-2,5 %	0,6 %	0,9 %	0,1 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	-0,1 %	-2,5 %	-1,3 %	-30,7 %	-28,0 %	20,4 %
Exportations de biens et services non facteurs	4,0 %	-5,6 %	-2,1 %	-1,9 %	0,6 %	7,3 %
Importations de biens et services non facteurs	-4,1 %	3,1 %	0,9 %	-28,8 %	-28,6 %	13,1 %

Sources : DSEED et BEAC

## **PRODUIT INTERIEUR BRUT**

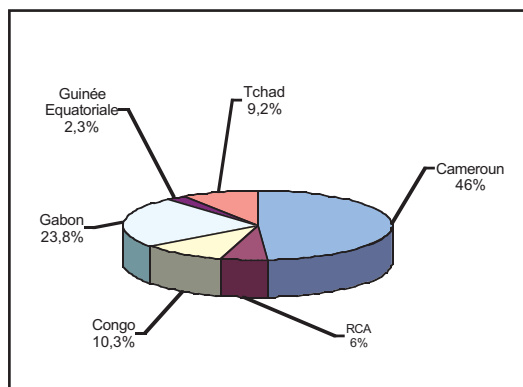
## CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR PAYS

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
(En milliards de FCFA)						
<b>PIB AUX PRIX COURANTS</b>						
Cameroun(1)	5435,0	5709,0	6312,3	6909,8	7595,4	7951,1
République Centrafricaine	607,9	640,7	686,8	721,9	723,8	692,0
Congo	1150,1	1449,3	2292,5	2048,3	2103,0	2066,6
Gabon	2645,2	2840,8	3573,4	3363,7	3345,7	3446,7
Guinée Equatoriale	260,2	454,4	865,6	1302,3	1523,7	1729,5
Tchad	1027,7	942,8	990,3	1220,6	1374,3	1576,8
<b>CEMAC</b>	<b>11263,1</b>	<b>12338,6</b>	<b>15019,6</b>	<b>15779,5</b>	<b>16665,9</b>	<b>17462,7</b>
(Part relative en pourcentage)						
Cameroun	48,3	46,3	42,0	43,8	45,6	45,5
République Centrafricaine	5,4	5,2	4,6	4,6	4,3	4,0
Congo	10,2	11,7	15,3	13,0	12,6	11,8
Gabon	23,5	23,0	23,8	21,3	20,1	19,7
Guinée Equatoriale	2,3	3,7	5,8	8,3	9,1	9,9
Tchad	9,1	7,6	6,6	7,7	8,2	9,0
<b>CEMAC</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

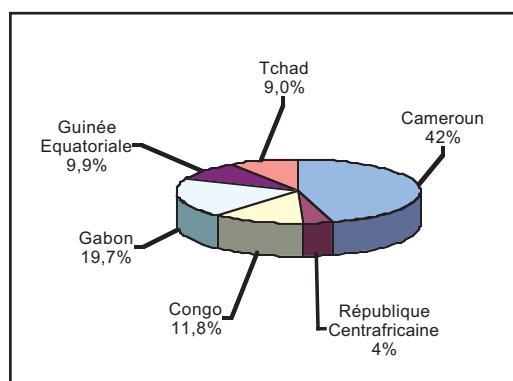
Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire allant de juillet année n - juin année n+1, sauf en 2002 et 2003.

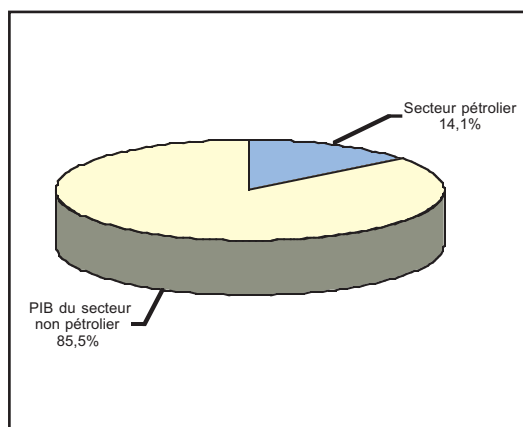
RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 1998



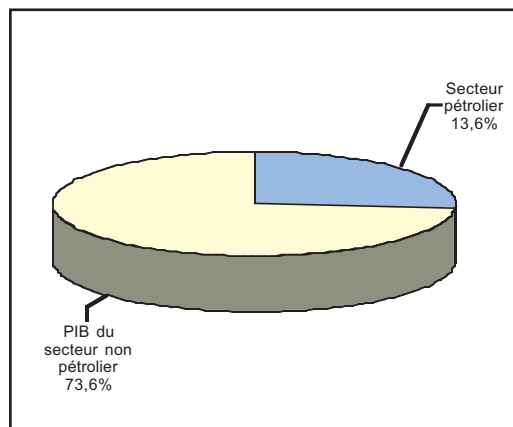
RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 2003



PIB DES PAYS DE LA CEMAC EN 1998



PIB DES PAYS DE LA CEMAC EN 2003





## CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

( en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>2888,3</b>	<b>2937,9</b>	<b>3043,0</b>	<b>3245,0</b>	<b>3387,5</b>	<b>3504,4</b>
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	2342,7	2341,9	2404,5	2601,9	2742,3	2867,3
Sylviculture	545,6	596,0	638,5	643,1	645,2	637,1
<b>Secteur secondaire</b>	<b>3454,4</b>	<b>4406,8</b>	<b>6563,2</b>	<b>6617,2</b>	<b>6949,7</b>	<b>7337,6</b>
Pétrole	1627,6	2566,4	4532,8	4224,4	4335,8	4615,9
Industries manufacturières	1112,9	1140,1	1224,2	1339,8	1441,0	1530,2
Bâtiments et Travaux Publics	441,5	430,6	526,6	687,2	766,4	764,4
Autres	272,5	269,7	279,6	365,8	406,5	427,1
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>4374,9</b>	<b>4506,0</b>	<b>4819,1</b>	<b>5265,3</b>	<b>5666,1</b>	<b>5935,6</b>
Services marchands	3110,3	3153,5	3399,9	3743,5	4080,5	4286,7
Services non marchands	1264,7	1352,5	1419,2	1521,7	1585,6	1648,9
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>10717,6</b>	<b>11850,7</b>	<b>14425,3</b>	<b>15127,5</b>	<b>16003,4</b>	<b>16777,6</b>
Droits et Taxes à l'importation	545,5	487,9	594,4	652,0	662,5	685,1
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>11263,1</b>	<b>12338,6</b>	<b>15019,6</b>	<b>15779,5</b>	<b>16665,9</b>	<b>17462,7</b>
PIB du Secteur pétrolier	1627,6	2566,4	4532,8	4224,4	4335,8	4615,9
PIB du Secteur non pétrolier	9635,5	9772,2	10486,9	11555,1	12330,1	12846,8
<b>PIB aux prix constants du marché de 1992</b>	<b>7596,4</b>	<b>7569,1</b>	<b>7808,8</b>	<b>8282,4</b>	<b>8626,7</b>	<b>8980,9</b>
PIB du Secteur pétrolier	1099,8	1035,2	1002,2	1104,1	1157,0	1271,6
PIB du Secteur non pétrolier	6496,6	6533,9	6806,6	7178,3	7469,7	7709,3

## CEMAC: PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>0,9 %</b>	<b>-0,1 %</b>	<b>-0,2 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>0,8 %</b>
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	1,0 %	0,0 %	-0,1 %	0,6 %	0,3 %	0,8 %
Sylviculture	0,0 %	-0,1 %	-0,1 %	-0,2 %	-0,2 %	-0,1 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1,4 %</b>	<b>-0,7 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>1,8 %</b>
Pétrole	0,5 %	-0,9 %	-0,4 %	1,3 %	0,6 %	1,3 %
Industries manufacturières	0,5 %	0,5 %	0,6 %	0,9 %	0,5 %	0,4 %
Bâtiments et Travaux Publics	0,2 %	-0,1 %	0,7 %	1,1 %	0,5 %	-0,1 %
Autres	0,2 %	-0,2 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2,2 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>1,6 %</b>
Services marchands	1,6 %	0,6 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	1,1 %
Services non marchands	0,6 %	0,8 %	0,6 %	0,5 %	0,4 %	0,4 %
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>4,4 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>6,3 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>4,1 %</b>
Droits et Taxes à l'importation	0,2 %	-0,9 %	0,0 %	-0,2 %	-0,1 %	0,0 %
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>4,7 %</b>	<b>-0,4 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>6,1 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>4,1 %</b>
PIB du Secteur pétrolier	0,5 %	-0,9 %	-0,4 %	1,3 %	0,6 %	1,3 %
PIB du Secteur non pétrolier	4,2 %	0,5 %	3,6 %	4,8 %	3,5 %	2,8 %

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

## CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>1857</b>	<b>1827,9</b>	<b>1909,7</b>	<b>1983,7</b>	<b>2075,2</b>	<b>2144,9</b>
Agriculture des produits vivriers	853	839,1	845,1	919,4	936,2	993,4
Agriculture industrielle d'exportation	354	326,2	341,9	310,8	364,8	348,3
Elevage, Chasse et Piégeage	235	250,8	267,3	288,6	295,6	308,4
Pêche	14	15,0	15,9	17,6	18,5	20,4
Sylviculture	401	396,8	439,5	447,3	460,2	474,4
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1403</b>	<b>1827,9</b>	<b>2117,6</b>	<b>2153,1</b>	<b>2236,1</b>	<b>2316,0</b>
Pétrole	260	526,9	636,1	467,9	512,2	487,5
Industries	800	864,6	949,2	1019,3	1060,7	1137,1
Electricité, Gaz et Eau	100	113,4	121,7	129,1	124,7	144,9
Batiments et Travaux publics	243	323,1	410,6	536,7	538,4	546,5
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2277</b>	<b>2470,7</b>	<b>2672,6</b>	<b>2967,1</b>	<b>3054,7</b>	<b>3243,9</b>
Transport et Communication	778,5	850,9	924,9	1014,7	1077,0	1154,6
Commerce, Hôtel et Restaurants	669,5	731,7	795,4	891,2	932,2	999,4
Autres services marchands et ajustements	109	119,1	129,5	145,0	151,3	162,9
Services non marchands	720	769,0	822,8	916,2	894,2	927,0
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>5537</b>	<b>6126,5</b>	<b>6699,9</b>	<b>7103,9</b>	<b>7365,9</b>	<b>7704,8</b>
Droits et Taxes à l'importation	172	185,8	209,9	231,5	229,5	246,2
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>5709</b>	<b>6312,3</b>	<b>6909,8</b>	<b>7335,4</b>	<b>7595,4</b>	<b>7951,1</b>
dont: PIB non pétrolier	5449	5785,4	6273,7	6867,5	7083,2	7463,5
PIB pétrolier	260	526,9	636,1	467,9	512,2	487,5
<b>PIB aux prix constants du marché (1992/93)</b>	<b>3789</b>	<b>3947,5</b>	<b>4154,1</b>	<b>4325,7</b>	<b>4414,4</b>	<b>4611,6</b>
dont: PIB non pétrolier	3575	3747,3	3952,7	4143,6	4232,4	4438,2
PIB pétrolier	214	200,2	201,4	182,1	182,0	173,4
<b>Déflateur implicite (1992/93)</b>	<b>150,7</b>	<b>159,9</b>	<b>166,3</b>	<b>169,6</b>	<b>172,1</b>	<b>172,4</b>
dont: PIB non pétrolier	152,4	154,4	158,7	165,7	167,4	168,2
PIB pétrolier	121,5	263,2	315,8	256,9	281,4	281,1

## CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992- 1993

( Contribution à la croissance réelle)

	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>0,9 %</b>	<b>- 1,0 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>1,4 %</b>
Agriculture des produits vivriers	1,0 %	- 0,4 %	- 0,3 %	0,4 %	0,4 %	0,5 %
Agriculture industrielle d'exportation	0,1 %	- 0,2 %	0,6 %	- 0,2 %	- 0,1 %	0,7 %
Elevage, Chasse et Piégeage	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Pêche	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Sylviculture	- 0,4 %	- 0,7 %	- 0,4 %	- 0,1 %	- 0,2 %	0,1 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1,1 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>0,7 %</b>
Pétrole	0,2 %	- 0,4 %	0,0 %	- 0,5 %	- 0,2 %	- 0,2 %
Industries	0,4 %	0,8 %	0,9 %	0,7 %	0,6 %	0,6 %
Electricité, Gaz et Eau	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	- 0,1 %	0,2 %
Batiments et Travaux publics	0,3 %	1,2 %	1,1 %	1,0 %	0,6 %	0,1 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2,3 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>2,2 %</b>
Transport et Communication	0,7 %	1,2 %	1,0 %	0,9 %	1,2 %	0,8 %
Commerce, Hôtel et Restaurants	0,6 %	1,0 %	0,8 %	0,8 %	1,0 %	0,7 %
Autres services marchands et ajustements	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %
Services non marchands	0,9 %	0,8 %	1,0 %	0,5 %	0,4 %	0,6 %
<b>PIB au cout des facteurs</b>	<b>4,3 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>4,3 %</b>
Droits et Taxes à l'importation	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
<b>PIB aux prix constants</b>	<b>4,4 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>4,5 %</b>
dont: PIB non pétrolier	4,1 %	4,5 %	5,2 %	4,6 %	4,3 %	4,7 %
PIB pétrolier	0,2 %	- 0,4 %	0,0 %	- 0,5 %	- 0,2 %	- 0,2 %

Sources: DSCN, DP et BEAC  
Exercice budgétaire de juillet à juin de 1998/99 à 2001/2002

## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>311,0</b>	<b>313,6</b>	<b>341,4</b>	<b>372,2</b>	<b>375,8</b>	<b>383,0</b>
Agriculture	172,7	171,5	174,3	199,1	200,0	214,1
Subsistance	162,6	161,8	165,1	185,7	194,3	212,8
Autres (y/c cultures de rapport)	10,0	9,7	9,2	13,4	5,7	1,3
Elevage	64,8	66,6	71,3	76,9	79,4	84,1
Chasse et pêche	30,4	31,3	33,5	36,0	37,8	40,1
Sylviculture	43,2	44,2	62,4	60,3	58,6	44,6
<b>Secteur secondaire</b>	<b>85,7</b>	<b>93,4</b>	<b>101,6</b>	<b>105,2</b>	<b>92,0</b>	<b>76,4</b>
Industries manufacturières	38,6	42,0	44,8	46,0	40,0	37,7
Industries extractives	20,2	21,7	24,9	24,9	22,0	17,3
Energie (Eau, Electricité)	4,5	4,8	5,2	5,3	4,3	4,5
Construction	22,4	24,9	26,7	29,0	25,7	16,9
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>175,6</b>	<b>196,7</b>	<b>204,3</b>	<b>208,9</b>	<b>209,4</b>	<b>201,7</b>
Services privés	112,3	122,4	128,9	140,8	140,3	140,1
Commerce, transports et télécommunications	81,5	89,0	93,8	102,1	102,6	104,5
Autres services	30,8	33,4	35,1	38,7	37,7	35,6
Administrations publiques	63,3	74,4	75,4	68,1	69,1	61,6
Intérieures	38,5	42,0	44,4	46,3	49,6	51,8
Assistance technique extérieure	24,8	32,3	31,0	21,8	19,4	9,7
Droits d'importation et impôts divers	35,5	37,0	39,6	35,6	46,7	30,9
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>607,9</b>	<b>640,7</b>	<b>686,8</b>	<b>721,9</b>	<b>723,8</b>	<b>692,0</b>
<b>PIB aux prix constants du marché (1985)</b>	<b>433,5</b>	<b>445,3</b>	<b>449,1</b>	<b>451,3</b>	<b>446,4</b>	<b>414,2</b>
<b>Déflateur implicite (1985=100)</b>	<b>140,2</b>	<b>143,9</b>	<b>152,9</b>	<b>160,0</b>	<b>162,2</b>	<b>167,1</b>

## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>3,0 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>-0,5 %</b>
Agriculture	1,9 %	-0,1 %	-0,6 %	1,0 %	0,2 %	0,2 %
Subsistance	1,8 %	-0,1 %	-0,6 %	0,7 %	0,8 %	0,6 %
Autres (y/c cultures de rapport)	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %	-0,6 %	-0,4 %
Elevage	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,1 %	0,1 %
Chasse et pêche	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
Sylviculture	0,5 %	-0,1 %	0,8 %	-0,1 %	-0,2 %	-1,0 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>0,1 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>-1,8 %</b>	<b>-2,3 %</b>
Industries manufacturières	0,3 %	0,3 %	0,2 %	0,0 %	-1,0 %	-0,7 %
Industries extractives	-0,4 %	0,1 %	0,1 %	-0,1 %	-0,2 %	-0,4 %
Energie (Eau, Electricité)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-0,1 %	0,0 %
Construction	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	-0,5 %	-1,2 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>0,5 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>-0,4 %</b>	<b>-0,1 %</b>	<b>-0,7 %</b>	<b>-1,8 %</b>
Services privés	0,2 %	1,0 %	-0,4 %	0,5 %	-0,7 %	-1,1 %
Commerce, transports et télécommunications	0,2 %	0,8 %	-0,3 %	0,3 %	-0,4 %	-0,6 %
Autres services	0,0 %	0,2 %	-0,1 %	0,1 %	-0,3 %	-0,5 %
Administrations publiques	0,2 %	0,6 %	0,0 %	-0,6 %	0,0 %	-0,7 %
Intérieures	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Assistance technique extérieure	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>3,6 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>-2,2 %</b>	<b>-4,6 %</b>
Droits d'importation et impôts divers	1,7 %	0,1 %	0,0 %	-1,0 %	1,2 %	-2,6 %
<b>PIB aux prix du marché</b>	<b>5,3 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>-1,1 %</b>	<b>-7,2 %</b>

Sources : DSEE et BEAC

## CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants  
(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	126,0	121,1	121,6	118,8	131,8	138,2
Agriculture, élevage, chasse et pêche	106,3	104,2	102,0	99,9	107,9	113,0
Sylviculture et exploitation forestière	19,7	16,9	19,6	18,9	23,9	25,2
<b>Secteur secondaire</b>	529,7	888,0	1 654,1	1 341,4	1 330,9	1 270,4
Industries extractives	419,6	773,3	1 502,3	1 158,6	1 126,4	1 057,9
Industries manufacturières	80,0	79,2	79,7	92,4	110,1	117,8
Electricité, gaz et eau	14,9	9,3	15,6	16,0	18,5	20,2
Batiments et Travaux publics	15,2	26,2	56,5	74,4	75,9	74,6
<b>Secteur tertiaire</b>	444,5	403,8	463,0	511,2	568,2	587,6
Transports et télécommunications	77,7	72,0	86,0	110,8	123,4	130,3
Commerce, restaurants et hôtels	139,3	116,7	138,5	143,0	167,6	176,9
Administrations publiques	119,2	122,1	125,1	137,3	147,9	147,7
Autres services	108,3	93,0	113,4	120,1	129,3	132,8
<b>PIB au coût des facteurs</b>	1 100,2	1 412,9	2 238,7	1 971,4	2 030,9	1 996,3
Droits et Taxes à l'importation	49,9	36,4	53,8	76,9	72,1	70,3
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	1 150,1	1 449,3	2 292,5	2 048,3	2 103,0	2 066,6
PIB hors pétrole aux prix courants du marché	730,5	676,0	790,2	889,7	976,6	1 008,7
PIB pétrole aux prix courants du marché	419,6	773,3	1 502,3	1 158,6	1 126,4	1 057,9
<b>PIB aux prix constants (1990)</b>	839,0	816,0	877,8	911,2	953,0	962,6
PIB hors pétrole à prix constant	470,2	429,0	494,7	556,8	603,9	630,8
PIB pétrole à prix constant	368,8	387,0	383,1	354,4	349,1	331,9
<b>Déflateur du PIB (1990 = 100)</b>	137,1	177,6	261,2	224,8	220,7	214,7
Secteur pétrolier	113,8	199,8	392,1	326,9	322,7	318,8
Secteur non pétrolier	155,4	157,6	159,7	159,8	161,7	159,9

## CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1990  
(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>0,2 %</b>	<b>-0,7 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>0,9 %</b>
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,0 %	-0,5 %	0,4 %	0,5 %	0,3 %	0,5 %
Sylviculture et exploitation forestière	0,2 %	-0,2 %	0,1 %	0,3 %	0,6 %	0,4 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>2,9 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>-1,6 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>-1,3 %</b>
Industries extractives	2,7 %	2,2 %	-0,5 %	-3,3 %	-0,6 %	-1,8 %
Industries manufacturières	0,1 %	-0,4 %	0,7 %	1,3 %	1,1 %	0,4 %
Electricité, gaz et eau	0,2 %	-0,6 %	0,6 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %
Batiments et Travaux publics	-0,1 %	0,3 %	0,8 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>-0,3 %</b>	<b>-2,8 %</b>	<b>4,5 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>3,3 %</b>	<b>1,6 %</b>
Transports et télécommunications	-0,4 %	-0,2 %	0,9 %	1,2 %	1,4 %	0,6 %
Commerce, restaurants et hôtels	0,2 %	-1,5 %	2,3 %	1,0 %	1,4 %	0,8 %
Administrations publiques	0,0 %	0,2 %	0,3 %	1,2 %	0,3 %	0,0 %
Autres services	-0,1 %	-1,2 %	1,0 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>2,7 %</b>	<b>-2,0 %</b>	<b>6,6 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>4,8 %</b>	<b>1,2 %</b>
Droits et Taxes à l'importation	1,0 %	-0,7 %	1,0 %	1,1 %	-0,2 %	-0,2 %
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>3,7 %</b>	<b>-2,7 %</b>	<b>7,6 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>4,6 %</b>	<b>1,0 %</b>
Secteur pétrolier	1,1 %	-4,9 %	8,1 %	7,1 %	5,2 %	2,8 %
Secteur non pétrolier	2,7 %	2,2 %	-0,5 %	-3,3 %	-0,6 %	-1,8 %

Sources : CNSEE et BEAC

## GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>201,9</b>	<b>231,3</b>	<b>239,8</b>	<b>230,9</b>	<b>223,6</b>	<b>223,0</b>
Agriculture, Elevage et Pêche	134,1	134,9	138,3	143,9	147,8	155,0
Forêt et Industries du bois	67,8	96,4	101,5	87,0	75,8	68,1
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 125,0</b>	<b>1 349,6</b>	<b>1 981,2</b>	<b>1 722,6</b>	<b>1 717,8</b>	<b>1 778,7</b>
Industries manufacturières et énergie	177,8	159,7	167,4	188,7	200,0	206,0
Industries extractives	788,4	1 113,1	1 759,9	1 454,1	1 432,3	1 490,2
Batiments et travaux publics	158,8	76,8	53,9	79,8	85,5	82,5
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 082,5</b>	<b>1 078,9</b>	<b>1 105,5</b>	<b>1 158,5</b>	<b>1 168,1</b>	<b>1 193,4</b>
Transports et télécommunications	172,1	160,7	165,8	185,7	187,5	192,7
Commerce	250,9	232,3	238,7	256,9	259,4	262,7
Administrations publiques	278,1	287,9	290,7	293,1	294,4	305,6
Autres services	381,4	398,0	410,3	422,8	426,8	432,3
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>2 409,4</b>	<b>2 659,8</b>	<b>3 326,5</b>	<b>3 111,9</b>	<b>3 109,4</b>	<b>3 195,1</b>
Droits et Taxes à l'importation	235,8	181,0	246,9	251,8	236,3	251,5
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>2 645,2</b>	<b>2 840,8</b>	<b>3 573,4</b>	<b>3 363,7</b>	<b>3 345,7</b>	<b>3 446,7</b>
PIB du Secteur pétrolier	726,1	1 061,3	1 713,9	1 404,7	1 385,5	1 444,5
PIB du Secteur non pétrolier	1 919,1	1 779,5	1 859,5	1 959,0	1 960,1	2 002,2
<b>PIB aux prix constants du marché (1989)</b>	<b>1 850,0</b>	<b>1 641,1</b>	<b>1 609,5</b>	<b>1 641,4</b>	<b>1 636,2</b>	<b>1 672,9</b>
PIB du Secteur pétrolier	611,7	490,6	436,9	413,7	403,2	431,1
PIB du Secteur non pétrolier	1 238,3	1 150,5	1 172,6	1 227,7	1 233,0	1 241,8
<b>Déflateur implicite du PIB (Base 100=1989)</b>	<b>143,0</b>	<b>173,1</b>	<b>222,0</b>	<b>204,9</b>	<b>204,5</b>	<b>206,0</b>
PIB du Secteur pétrolier	118,7	216,3	392,3	339,6	343,7	335,1
PIB du Secteur non pétrolier	155,0	154,7	158,6	159,6	159,0	161,2

## GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>- 0,2 %</b>	<b>0,0 %</b>
Agriculture, Elevage et Pêche	0,2 %	- 0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %
Forêt	0,1 %	0,3 %	0,4 %	- 0,2 %	- 0,3 %	- 0,1 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>0,1 %</b>	<b>- 9,7 %</b>	<b>- 4,9 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>1,7 %</b>
Industries manufacturières et énergie	0,6 %	0,6 %	0,3 %	1,2 %	0,6 %	0,1 %
Industries extractives	- 0,9 %	- 7,5 %	- 3,9 %	- 1,4 %	- 0,6 %	1,8 %
Batiments et travaux publics	0,4 %	- 2,8 %	- 1,3 %	0,9 %	0,1 %	- 0,2 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>3,0 %</b>	<b>- 0,7 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>0,1 %</b>
Transports et télécommunications	0,3 %	- 0,3 %	0,2 %	0,7 %	0,1 %	0,0 %
Commerce	0,8 %	- 2,1 %	0,2 %	0,4 %	0,1 %	- 0,1 %
Administrations publiques	0,6 %	0,4 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,3 %
Autres services	1,2 %	1,4 %	0,6 %	0,2 %	0,1 %	- 0,2 %
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>3,4 %</b>	<b>- 10,4 %</b>	<b>- 3,3 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>1,8 %</b>
Droits et Taxes à l'importation	0,0 %	- 0,9 %	1,4 %	0,0 %	- 0,5 %	0,4 %
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>3,5 %</b>	<b>- 11,3 %</b>	<b>- 1,9 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>- 0,3 %</b>	<b>2,2 %</b>
PIB du Secteur pétrolier	- 1,4 %	- 6,5 %	- 3,3 %	- 1,4 %	- 0,6 %	1,7 %
PIB du Secteur non pétrolier	4,9 %	- 4,7 %	1,3 %	3,4 %	0,3 %	0,5 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

## GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>54,0</b>	<b>70,2</b>	<b>70,1</b>	<b>71,4</b>	<b>65,0</b>	<b>68,0</b>
Agriculture	29,0	30,0	32,6	36,8	36,7	41,4
Cultures d'exportations	3,6	3,9	3,4	5,9	2,5	3,6
Secteur de subsistance	23,5	24,0	26,9	28,5	31,5	34,8
Elevage et Chasse	1,9	2,0	2,3	2,4	2,7	3,0
Production de bois	23,4	39,6	36,9	33,5	26,7	24,8
Pêche	1,6	0,5	0,7	1,1	1,6	1,8
<b>Secteur secondaire</b>	<b>174,9</b>	<b>344,7</b>	<b>745,6</b>	<b>1164,8</b>	<b>1374,3</b>	<b>1558,0</b>
Pétrole	167,7	336,7	733,0	1084,8	1259,8	1434,2
Méthanol	...	...	...	59,3	85,4	89,3
Industries manufacturières	0,8	0,9	1,5	1,8	2,1	2,6
Energie, Gaz et Eau	2,4	2,8	3,4	4,9	6,0	7,0
Construction	3,9	4,3	7,7	14,0	21,0	24,9
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>19,7</b>	<b>24,8</b>	<b>31,1</b>	<b>44,5</b>	<b>60,9</b>	<b>72,5</b>
Commerce, Restaurant et Hôtel	6,4	6,8	9,5	13,5	16,7	18,9
Transports et Télécommunications	1,2	1,2	1,6	2,2	3,3	3,7
Institutions financières et immobilières	1,2	1,2	2,1	3,2	3,7	4,2
Administrations publiques	9,1	12,6	13,8	19,4	30,0	34,5
Autres services	1,8	3,0	4,0	6,2	7,2	11,2
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>248,6</b>	<b>439,7</b>	<b>846,8</b>	<b>1280,7</b>	<b>1500,2</b>	<b>1698,5</b>
Droits et Taxes à l'importation	11,6	14,7	18,8	21,6	23,5	31,0
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>260,2</b>	<b>454,4</b>	<b>865,6</b>	<b>1302,3</b>	<b>1523,7</b>	<b>1729,5</b>
Secteur pétrolier	167,7	336,7	733,0	1144,1	1345,2	1523,5
Secteur non pétrolier	92,5	117,6	132,6	158,2	178,5	206,1
<b>PIB aux prix constants du marché (1985)</b>	<b>175,1</b>	<b>215,7</b>	<b>243,9</b>	<b>409,3</b>	<b>491,9</b>	<b>558,7</b>
Secteur pétrolier	118,4	147,7	169,4	321,2	394,5	450,6
Secteur non pétrolier	56,6	68,0	74,5	88,1	97,4	108,2
<b>Déflateur implicite du PIB (1985 = 100)</b>	<b>148,6</b>	<b>210,7</b>	<b>354,9</b>	<b>318,2</b>	<b>309,8</b>	<b>309,6</b>
Secteur pétrolier	141,6	228,0	432,6	356,2	341,0	338,1
Secteur non pétrolier	163,3	173,0	178,1	179,5	183,2	190,5

## GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>-4,3 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>-1,4 %</b>	<b>-0,3 %</b>	<b>-0,8 %</b>	<b>0,2 %</b>
Agriculture	-1,0 %	0,0 %	-0,7 %	0,0 %	-0,3 %	0,2 %
Cultures d'exportations	-1,3 %	-0,3 %	-0,6 %	0,1 %	-0,4 %	0,1 %
Secteur de subsistance	0,3 %	0,3 %	0,0 %	-0,1 %	0,1 %	0,1 %
Elevage et chasse	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Production forestière	-3,3 %	3,8 %	-0,8 %	-0,4 %	-0,6 %	0,0 %
Pêche	-0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>21,7 %</b>	<b>17,2 %</b>	<b>11,9 %</b>	<b>64,9 %</b>	<b>19,4 %</b>	<b>12,0 %</b>
Pétrole	21,1 %	16,7 %	10,1 %	45,5 %	12,6 %	10,6 %
Méthanol	...	...	...	16,7 %	5,3 %	0,8 %
Industries manufacturières	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %
Energie, gaz et eau	0,4 %	0,2 %	0,2 %	0,4 %	0,2 %	0,2 %
Construction	0,2 %	0,3 %	1,5 %	2,3 %	1,2 %	0,4 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>0,5 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>1,2 %</b>	<b>1,1 %</b>
Commerce, restaurant et hôtel	0,2 %	0,8 %	1,1 %	1,2 %	0,5 %	0,2 %
Transports et télécommunications	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %
Services financiers et immobiliers	0,0 %	0,2 %	0,5 %	0,4 %	0,1 %	0,1 %
Administrations publiques	0,2 %	0,9 %	0,3 %	0,6 %	0,3 %	0,3 %
Autres services	0,1 %	0,2 %	0,3 %	0,6 %	0,1 %	0,5 %
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>18,0 %</b>	<b>23,2 %</b>	<b>12,7 %</b>	<b>67,5 %</b>	<b>19,8 %</b>	<b>13,3 %</b>
Droits et Taxes à l'importation	-0,3 %	0,0 %	0,4 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>17,7 %</b>	<b>23,2 %</b>	<b>13,1 %</b>	<b>67,8 %</b>	<b>20,2 %</b>	<b>13,6 %</b>
Secteur pétrolier	21,1 %	16,7 %	10,1 %	62,2 %	17,9 %	11,4 %
Secteur non pétrolier	-3,5 %	6,5 %	3,0 %	5,6 %	2,3 %	2,2 %

Sources : DGSCN et BEAC

## TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

( en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Secteur primaire	401,3	359,4	401,3	505,0	516,2	547,4
Agriculture	250,4	189,7	192,7	246,8	243,3	270,4
Cultures vivrières	223,5	159,1	166,2	219,0	215,4	248,2
Cultures industrielles	26,9	30,6	26,5	27,8	27,9	22,2
Elevage	120,8	138,3	176,1	222,7	234,2	236,4
Sylviculture, pêche et mines	30,1	31,4	32,5	35,5	38,7	40,6
Secteur secondaire	132,6	115,6	107,9	147,8	198,7	338,0
Industries manufacturières	42,1	26,1	23,9	26,6	28,0	28,9
Coton-fibre	21,6	7,0	5,4	4,6	1,8	1,9
Autres industries	20,5	19,1	18,5	22,0	26,2	27,0
Artisanat	68,9	66,3	61,0	74,0	91,3	92,3
Bâtiments et travaux publics	14,2	15,3	14,9	16,3	19,9	19,1
Pétrole	1,7	1,6	2,1	24,3	51,9	191,8
Eau et électricité	5,7	6,3	6,0	6,6	7,6	5,9
Secteur tertiaire	448,1	427,9	443,6	522,4	604,9	636,4
Transport et Télécommunications	30,6	29,7	27,8	34,2	36,1	35,0
Commerce	224,9	198,7	204,7	245,1	298,1	308,5
Administrations publiques	98,4	111,1	118,3	134,3	150,0	172,5
Autres	94,2	88,4	92,8	108,8	120,7	120,4
PIB au coût des facteurs	982,0	902,9	952,8	1175,2	1319,8	1521,8
Taxes nettes sur les produits	45,7	39,9	37,5	45,4	54,5	55,0
PIB aux prix courants du marché	1027,7	942,8	990,3	1220,6	1374,3	1576,8
PIB pétrolier	...	...	...	...	...	191,8
PIB non pétrolier	1027,7	942,8	990,3	1220,6	1374,3	1385,0
PIB aux prix constants du marché (1995)	829,5	824,8	819,3	896,7	983,4	1100,0
PIB pétrolier	...	...	...	...	...	84,1
PIB non pétrolier	829,5	824,8	819,3	896,7	983,4	1015,9
Déflateur du PIB (base = 1995)	123,9	114,3	120,9	136,1	139,8	143,4

## TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur primaire</b>	<b>3,2 %</b>	<b>-1,3 %</b>	<b>-0,9 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>-0,3 %</b>	<b>2,5 %</b>
Agriculture	2,7 %	-1,7 %	-1,5 %	3,1 %	-0,7 %	2,0 %
Cultures vivrières	4,0 %	-2,1 %	-1,0 %	2,8 %	-0,8 %	2,4 %
Cultures industrielles	-1,4 %	0,3 %	-0,5 %	0,3 %	0,1 %	-0,4 %
Elevage	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
Sylviculture, pêche et mines	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1,3 %</b>	<b>-0,8 %</b>	<b>-0,2 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>4,4 %</b>	<b>6,4 %</b>
Industries manufacturières	0,9 %	-1,6 %	0,3 %	-0,7 %	0,6 %	-0,1 %
Coton-fibre	0,8 %	-1,7 %	0,4 %	-0,7 %	0,4 %	-0,2 %
Autres industries	0,1 %	0,1 %	-0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %
Artisanat	0,4 %	0,5 %	-0,5 %	0,2 %	0,8 %	0,1 %
Bâtiments et travaux publics	0,0 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,3 %	-0,1 %
Pétrole	0,0 %	0,0 %	0,1 %	2,1 %	2,5 %	6,7 %
Eau et électricité	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	-0,2 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>0,7 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>4,7 %</b>	<b>2,9 %</b>
Transport et Télécommunications	0,2 %	-0,2 %	-0,2 %	0,5 %	0,1 %	-0,2 %
Commerce	0,9 %	0,3 %	0,4 %	1,6 %	2,5 %	1,3 %
Administrations publiques	-0,8 %	1,9 %	0,4 %	0,3 %	1,1 %	1,7 %
Autres	0,3 %	0,0 %	0,3 %	1,0 %	0,9 %	0,1 %
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>5,2 %</b>	<b>-0,1 %</b>	<b>-0,3 %</b>	<b>8,8 %</b>	<b>8,8 %</b>	<b>11,8 %</b>
Impôts indirects	0,7 %	-0,5 %	-0,4 %	0,6 %	0,9 %	0,1 %
<b>PIB à prix constants de 1995</b>	<b>6,0 %</b>	<b>-0,6 %</b>	<b>-0,7 %</b>	<b>9,4 %</b>	<b>9,7 %</b>	<b>11,9 %</b>
PIB pétrolier	...	...	...	...	...	6,7 %
PIB non pétrolier	6,0 %	-0,6 %	-0,7 %	9,4 %	9,7 %	5,2 %

Sources : DSEED et BEAC



## ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES RÉELS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC DE 1998 À 2002

(Variation annuelle en %)

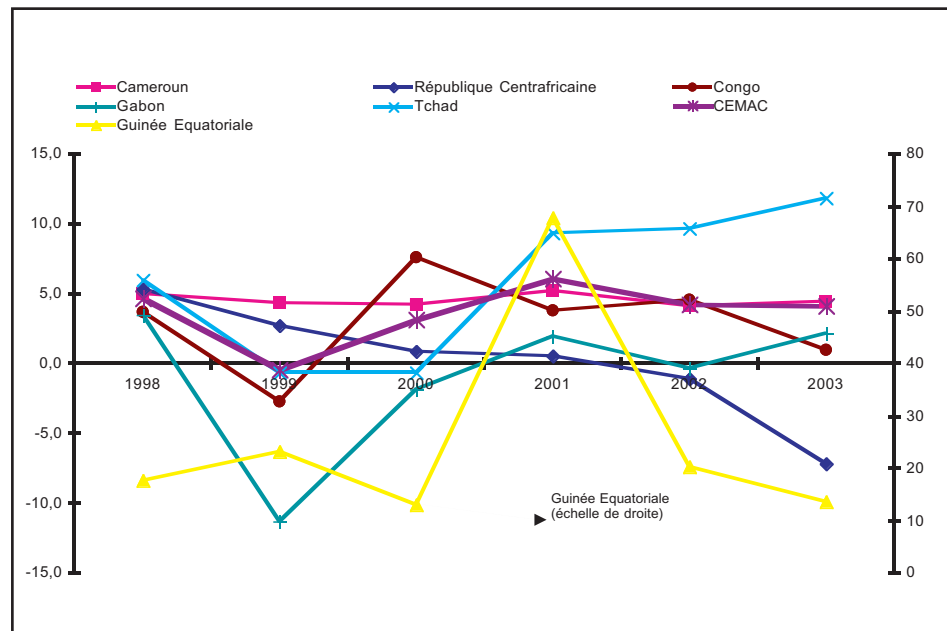
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Cameroun (1)	5,0	4,4	4,2	5,2	4,1	4,5
République Centrafricaine	5,3	2,7	0,9	0,5	-1,1	-7,2
Congo	3,7	-2,7	7,6	3,8	4,6	1,0
Gabon	3,5	-11,3	-1,9	2,0	-0,3	2,2
Guinée Equatoriale	17,7	23,2	13,1	67,8	20,2	13,6
Tchad	6,0	-0,6	-0,7	9,4	9,7	11,9
<b>CEMAC</b>	<b>4,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>3,2</b>	<b>6,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, sauf en 2002 et 2003

## CROISSANCE DU PIB EN TERMES RÉELS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC DE 1998 À 2003

(variation annuelle en %)



## INFLATION

## ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS LA CEMAC

(en année civile)

PAYS	Cameroun <sup>(1)</sup>	Republique Centrafricaine	Congo <sup>(2)</sup>	Gabon	Guinée Equatoriale <sup>(3)</sup>	Tchad	CEMAC
<b>PERIODE</b>							
<b>1995</b>							
Indice moyen	144,5	187,5	218,8	431,2	143,3	157,0	
Indice de fin de période	150,1	188,2	221,5	435,8	160	161,6	
Moyenne annuelle	9,1 %	19,2 %	9,4 %	9,5 %	11,7 %	9,3 %	9,9 %
Glissement annuel	2,1 %	5,0 %	5,5 %	3,4 %	16,8 %	8,3 %	3,6 %
<b>1996</b>							
Indice moyen	150,2	194,5	241,2	439,0	153,0	174,8	
Indice de fin de période	151,3	196,9	244,6	444,4	151	178,5	
Moyenne annuelle	3,9 %	3,7 %	7,5 %	1,8 %	6,7 %	11,3 %	4,4 %
Glissement annuel	0,8 %	4,6 %	8,7 %	2,0 %	- 5,6 %	10,5 %	3,0 %
<b>1997</b>							
Indice moyen	157,3	197,6	281,2	457,2	165,9	184,5	
Indice de fin de période	158,3	197,6	291,9	454,4	167	179,6	
Moyenne annuelle	4,7 %	1,6 %	16,6 %	4,1 %	8,4 %	5,6 %	6,0 %
Glissement annuel	4,6 %	0,4 %	19,3 %	2,3 %	10,6 %	0,6 %	5,4 %
<b>1998</b>							
Indice moyen	162,4	193,9	276,9	467,8	178,9	192,4	
Indice de fin de période	167,7	191,6	277,5	466,1	180,4	184,9	
Moyenne annuelle	3,2 %	- 1,9 %	- 1,6 %	2,3 %	7,8 %	4,3 %	2,4 %
Glissement annuel	5,9 %	- 3,0 %	- 4,9 %	2,6 %	8,0 %	3,0 %	3,3 %
<b>1999</b>							
Indice moyen	165,4	190,9	287,0	464,7	180,9	177,0	
Indice de fin de période	166,9	183,6	295,7	462,4	179,8	176,3	
Moyenne annuelle	1,9 %	- 1,5 %	3,6 %	- 0,7 %	1,1 %	- 8,0 %	0,5 %
Glissement annuel	- 0,5 %	- 4,2 %	6,6 %	- 0,8 %	- 0,3 %	- 4,7 %	- 0,2 %
<b>2000</b>							
Indice moyen	167,4	197,3	286,0	467,0	100,0	183,7	
Indice de fin de période	169,1	198,4	280,3	470,7	101,8	199,3	
Moyenne annuelle	1,2 %	3,3 %	- 0,3 %	0,5 %	4,6 %	3,8 %	1,3 %
Glissement annuel	1,3 %	8,0 %	- 5,2 %	1,8 %	7,1 %	13,0 %	2,1 %
<b>2001</b>							
Indice moyen	174,8	204,8	287,1	477,0	108,8	206,6	
Indice de fin de période	177,8	203,4	301,9	475,1	114,2	200,7	
Moyenne annuelle	4,6 %	3,8 %	0,4 %	2,1 %	8,8 %	12,4 %	4,3 %
Glissement annuel	5,8 %	2,5 %	7,7 %	1,0 %	12,2 %	0,7 %	5,1 %
<b>2002</b>							
Indice moyen	179,8	209,6	298,1	477,8	117,0	217,3	
Indice de fin de période	182,0	221,9	294,9	477,3	121,3	225,9	
Moyenne annuelle	2,8 %	2,3 %	3,8 %	0,2 %	7,6 %	5,2 %	3,0 %
Glissement annuel	2,4 %	9,1 %	- 2,3 %	0,5 %	6,2 %	12,6 %	2,7 %
<b>2003</b>							
Indice moyen	180,9	218,3	294,5	487,2	125,5	213,2	
Indice de fin de période	181,9	214,7	297,9	493,9	127,4	199,1	
Moyenne annuelle	0,6 %	4,2 %	- 1,2 %	2,0 %	7,3 %	- 1,8 %	1,2 %
Glissement annuel	- 0,1 %	- 3,2 %	1,0 %	3,5 %	5,0 %	- 11,9 %	0,1 %

**Sources :** Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

(1) Indice pondéré des villes de Bafoussam, Bamenda, Douala, Garoua et Yaoundé depuis janvier 1994

(2) Indice pondéré des villes de Brazzaville et de Pointe- Noire depuis janvier 1996

(3) La Guinée Equatoriale calcule désormais un nouvel indice des prix à la consommation, base 100: année 2000



### TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

(Variation en % de l'indice des prix à la consommation)

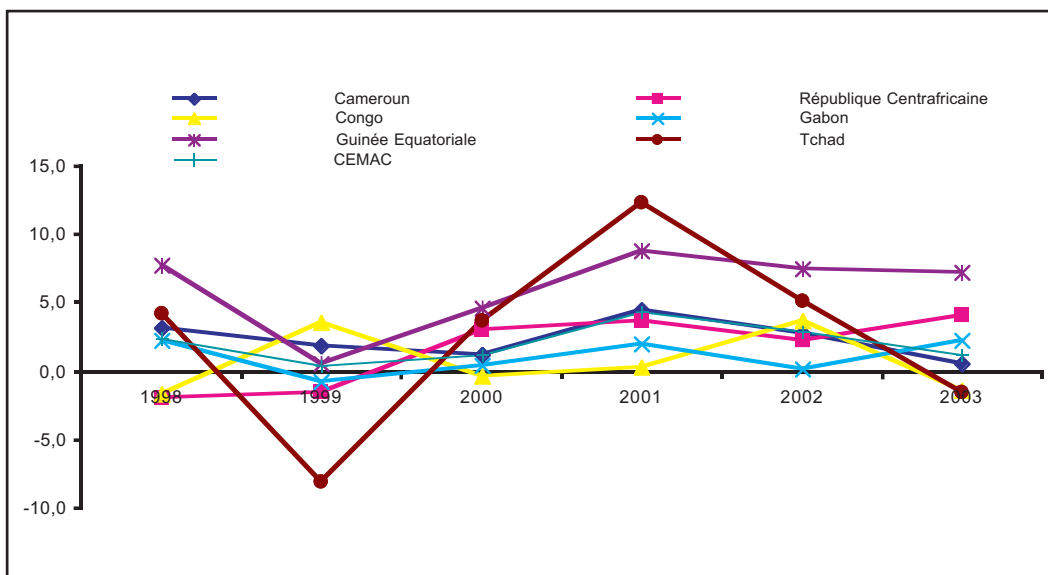
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Cameroun	3,2	1,9	1,2	4,5	2,8	0,6
République Centrafricaine	- 1,9	- 1,5	3,1	3,8	2,3	4,2
Congo	- 1,6	3,6	- 0,3	0,4	3,8	- 1,2
Gabon	2,3	- 0,7	0,5	2,1	0,2	2,0
Guinée Equatoriale	7,8	0,6	4,6	8,8	7,6	7,3
Tchad	4,3	- 8,0	3,8	12,4	5,2	- 1,8
<b>CEMAC (1)</b>	<b>2,4</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>4,4</b>	<b>3,0</b>	<b>1,2</b>

Sources: Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

(1) Pondération des indices nationaux par le PIB effectuée par la BEAC

### TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

(Variation en moyenne annuelle)





# **FINANCES PUBLIQUES (TOFE)**

## CEMAC : Tableau des opérations financières des Etats

(En milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Recettes totales</b>	<b>2238,0</b>	<b>2394,0</b>	<b>3319,9</b>	<b>3556,1</b>	<b>3536,0</b>	<b>3674,2</b>
Recettes pétrolières	869,2	936,0	1797,8	1822,7	1737,5	1724,3
Recettes non pétrolières	1368,8	1457,9	1522,0	1733,4	1798,5	1949,9
Recettes fiscales	1269,5	1363,2	1407,3	1601,9	1656,3	1783,7
Recettes non fiscales	99,3	94,7	114,8	131,5	142,2	166,2
<b>Dépenses totales</b>	<b>2971,6</b>	<b>2529,7</b>	<b>2784,2</b>	<b>3337,1</b>	<b>3410,6</b>	<b>3073,0</b>
Dépenses courantes	2271,3	2023,3	2116,2	2493,2	2561,6	2352,9
Salaires et traitements	641,4	671,2	717,5	778,9	838,3	887,4
Biens et services	489,4	471,4	526,3	599,8	679,2	540,0
Transferts et subventions	453,9	291,1	299,7	412,3	491,7	447,1
Intérêts	686,6	589,6	572,7	702,2	552,2	478,4
Dettes extérieures	617,8	525,3	511,0	633,6	475,8	396,3
Dettes intérieures	68,8	64,3	61,6	68,6	76,5	82,1
Dépenses en capital	700,2	506,4	668,0	843,9	849,0	720,1
Sur ressources locales	494,1	315,2	427,2	604,3	632,3	565,2
Sur ressources extérieures	206,1	191,2	240,9	239,7	216,7	154,9
Solde primaire (en milliards de FCFA)	159,2	645,1	1349,2	1160,8	894,4	1234,6
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	1,4	5,2	9,0	7,4	5,4	7,1
Solde budgétaire de base (en milliards de FCFA)	- 527,4	55,5	776,5	458,6	342,2	756,2
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	- 4,7	0,4	5,2	2,9	2,1	4,3
Solde global (base engagements, hors dons)	- 733,5	- 135,7	535,7	218,9	125,4	601,2
Solde global (base engagements, dons compris)	- 624,0	- 37,3	683,7	369,8	257,5	737,0
Variations des arriérés (baisse - )	67,1	433,1	- 439,5	- 130,3	- 258,0	60,0
Intérieurs (principal et intérêts)	- 154,8	- 134,7	- 264,4	- 305,2	- 122,3	- 128,7
Extérieurs (principal et intérêts)	221,9	567,8	- 175,1	174,9	- 135,6	188,6
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>- 666,4</b>	<b>297,5</b>	<b>96,2</b>	<b>88,7</b>	<b>- 132,5</b>	<b>661,2</b>
<b>Financement total</b>	<b>666,4</b>	<b>- 297,5</b>	<b>- 96,2</b>	<b>- 88,7</b>	<b>132,5</b>	<b>- 661,2</b>
Extérieur	251,8	- 39,6	482,2	- 71,0	539,1	- 59,0
Dons	109,6	98,4	148,0	150,8	132,0	135,8
Courants	8,1	12,9	41,3	50,2	29,9	69,5
Projets	101,5	85,5	106,7	100,6	102,2	66,3
Tirages	320,3	228,6	212,3	250,5	361,4	128,7
Prêts trésorerie et programmes	215,7	122,9	78,2	111,5	246,8	40,0
Prêts- projets	104,6	105,7	134,1	139,0	114,6	88,6
Amortissements de la dette extérieure	- 814,7	- 719,9	- 777,1	- 861,9	- 832,2	- 722,4
Allègements de la dette extérieure	636,6	353,4	905,0	383,6	877,9	399,0
Autres	...	...	- 6,0	6,0	...	...
Intérieur	414,6	- 257,9	- 578,4	- 17,6	- 406,6	- 602,2
Système bancaire	146,3	- 45,0	- 216,4	242,2	- 48,9	25,6
BEAC, opérations traditionnelles	163,5	- 33,6	- 134,1	175,5	- 25,5	92,5
BEAC, consolidation refinancement	- 22,2	- 22,1	- 20,4	- 7,7	- 21,1	- 27,8
FMI (net)	28,6	39,4	55,5	19,2	- 12,5	- 44,7
Fonds de Réserve	0,0	- 0,1	0,0	- 0,3	- 0,4	- 0,7
Banques commerciales, hors rachats...	- 23,6	- 28,6	- 117,4	55,5	10,7	6,3
Non bancaire	268,3	- 212,9	- 362,0	- 259,8	- 357,7	- 627,8
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)</b>	<b>- 6,5</b>	<b>- 1,1</b>	<b>3,6</b>	<b>1,4</b>	<b>0,8</b>	<b>3,4</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.



## CAMEROUN : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002	2003
<b>Recettes totales</b>	<b>838,2</b>	<b>1093,1</b>	<b>1302,4</b>	<b>1295,5</b>	<b>1343,2</b>	<b>1363,3</b>
Recettes pétrolières	133,4	325,0	438,2	347,0	368,9	324,1
Recettes non pétrolières (hors recettes de privatisation)	704,8	768,1	864,2	948,5	974,3	1039,2
<b>Dépenses totales</b>	<b>948,6</b>	<b>878,3</b>	<b>1107,1</b>	<b>1129,9</b>	<b>1094,6</b>	<b>1095,8</b>
Dépenses courantes	838,4	733,3	877,1	937,4	941,3	930,5
Salaires et traitements	274,7	293,3	339,4	372,7	389,9	420,0
Biens et services (hors article 500)	176,7	196,7	224,9	258,2	243,9	216,1
Intérêts	288,8	134,7	220,8	198,8	196,9	195,5
Dette extérieure	258,4	111,3	197,0	176,1	174,5	172,3
Dette intérieure	30,4	23,4	23,8	22,7	22,4	23,2
dont: BEAC, opérations traditionnelles	...	...	...	...	...	...
BEAC, consolidations refinancement	...	...	...	...	...	...
Transferts et subventions (y compris article 500)	98,2	108,6	92,0	107,7	110,6	98,9
Solde primaire (hors intérêts et invest/ress externes) 1/	215,2	389,7	511,0	413,4	473,8	503,6
Solde budgétaire de base (hors invest/ress externes)	- 73,6	255,0	290,2	214,6	276,9	308,1
Prêts nets	- 0,4	0,0	...	0,0	0,0	...
Coût total restructuration bancaire (principal)	0,6	...	...	...	...	...
Restructuration des entreprises publiques	26,7	31,7	26,8	20,5	26,8	10,4
Dépenses en capital	83,3	113,3	203,2	172,0	126,5	154,9
Sur ressources nationales	46,5	73,1	108,3	123,0	98,2	114,3
Sur ressources extérieures	36,8	40,2	94,9	49,0	28,3	40,6
Solde global (base engagements hors dons/consolidation BEAC incl.)	- 110,4	214,8	195,3	165,6	248,6	267,5
Solde global (base engagements hors dons/hors consolidation BEAC)	- 109,8	214,8	195,3	165,6	248,6	267,5
Solde global (base engagements dons compris/hors consolidation BEAC)	- 109,8	214,8	243,1	200,4	270,0	310,3
Variations des arriérés (baisse - )	20,1	- 82,7	- 228,3	- 36,3	- 616,9	- 9,3
Intérieurs (principal et intérêts)	- 52,7	- 81,7	- 228,3	- 36,3	- 32,7	- 9,3
Extérieurs (principal et intérêts)	72,8	- 1,0	0,0	0,0	- 584,2	0,0
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>- 90,3</b>	<b>132,1</b>	<b>- 33,0</b>	<b>129,3</b>	<b>- 368,3</b>	<b>258,2</b>
<b>Financement total</b>	<b>90,3</b>	<b>- 132,1</b>	<b>33,0</b>	<b>- 129,3</b>	<b>368,3</b>	<b>- 258,2</b>
Extérieur	89,4	148,5	138,7	81,2	646,0	73,5
Dons	...	...	47,8	34,8	21,4	42,8
Courants	...	...	25,5	23,8	19,4	39,7
Projets	...	...	22,3	11,0	2,0	3,1
Tirages	143,4	91,0	88,7	38,0	57,8	37,5
Prêts- programme et appui trésorerie	106,6	50,8	16,1	0,0	31,5	0,0
Prêts- projets	36,8	40,2	72,6	38,0	26,3	37,5
Amortissements (principal)	- 332,0	- 130,5	- 281,2	- 287,7	- 282,6	- 318,0
Allègement - Club de Paris	278,0	188,0	283,4	296,1	849,4	311,2
Allègement (possible) - Club de Londres	...	...	...	...	...	...
Annulations de dettes	...	...	...	...	...	...
Intérieur	0,9	- 280,7	- 105,7	- 210,5	- 277,7	- 331,7
Système bancaire	15,6	- 73,8	- 23,7	5,6	12,7	- 21,7
BEAC, opérations traditionnelles	30,8	- 81,4	- 34,6	16,4	36,0	21,1
BEAC, consolidation refinancement	- 19,7	- 20,4	- 21,0	- 21,7	- 22,1	- 22,8
FMI (net)	37,8	28,5	31,5	12,1	11,2	- 12,2
Banques commerciales	- 33,4	- 0,5	0,5	- 1,2	- 12,4	- 7,8
Non bancaire 2/	- 14,7	- 206,8	- 82,0	- 216,1	- 290,4	- 310,0
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>- 0,7</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>	<b>2,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,4</b>

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

1/ Solde primaire (à partir de 1999/2000, le solde primaire est calculé hors recettes de privatisation)

2/ Dont rééchelonnement de la dette intérieure (titrisation)

## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Recettes totales</b>	<b>56,3</b>	<b>59,7</b>	<b>60,6</b>	<b>63,2</b>	<b>78,5</b>	<b>54,2</b>
Recettes fiscales	50,2	53,5	53,6	50,9	64,9	47,9
Recettes non fiscales	6,1	6,2	7,0	12,3	13,6	6,3
<b>Dépenses totales</b>	<b>122,4</b>	<b>130,3</b>	<b>108,4</b>	<b>92,0</b>	<b>104,4</b>	<b>85,9</b>
Dépenses courantes	50,2	54,8	57,7	59,3	69,1	66,4
Salaires et traitement	26,5	26,4	26,4	29,2	32,5	34,5
Biens et services	10,3	11,7	14,1	14,6	19,7	16,3
Intérêts	8,4	9,4	8,8	8,3	8,9	8,2
Dette extérieure	7,0	8,1	7,5	6,5	7,0	6,0
Dette intérieure	1,4	1,3	1,3	1,7	1,9	2,3
dont: BEAC, opérations traditionnelles	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	1,1
BEAC, consolidations refinancement	0,3	0,3	0,2	0,4	0,4	0,4
Autres (Banques Commerciales et autres)	0,2	0,2	0,2	0,4	0,7	0,8
Transferts et subventions	5,1	7,3	8,4	7,2	7,9	7,3
Solde primaire (hors intérêts et investis/ressour. extérieures)	3,8	- 2,5	3,4	2,5	5,4	- 14,5
Solde budgétaire de base (hors investis/ressour. extérieures)	- 4,6	- 11,9	- 5,4	- 5,8	- 3,5	- 22,7
Dépenses en capital	72,2	75,4	50,7	32,8	35,3	19,5
Sur ressources nationales (BEC+Inv.productifs)	10,6	16,8	8,3	9,7	12,9	10,5
Sur financement extérieur	61,6	58,6	42,3	23,1	22,4	9,0
Solde global (base engagements hors dons, y compris coût rest.banc.)	- 66,2	- 70,5	- 47,8	- 28,9	- 25,9	- 31,7
Solde global (base engagements dons compris, hors coût rest.banc.)	- 0,1	- 3,3	- 3,5	- 4,6	- 2,6	- 21,6
Variations des arriérés (baisse - )	- 70,1	- 3,0	8,6	1,0	30,2	27,8
Intérieurs (principal et intérêts)	- 2,8	- 3,5	- 7,7	- 15,0	3,9	4,7
Extérieurs (principal et intérêts)	- 67,3	0,5	16,3	16,0	26,2	23,1
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>- 136,3</b>	<b>- 73,5</b>	<b>- 39,1</b>	<b>- 27,9</b>	<b>4,3</b>	<b>- 3,9</b>
<b>Financement total</b>	<b>136,3</b>	<b>73,5</b>	<b>39,1</b>	<b>27,9</b>	<b>- 4,3</b>	<b>3,9</b>
Extérieur	132,6	70,0	39,8	8,8	4,5	0,6
Dons	66,1	67,2	44,3	24,3	23,3	10,0
courants	5,0	9,9	5,1	2,5	1,2	4,1
en capital	61,1	57,3	39,1	21,8	22,1	6,0
Tirages sur prêts	0,5	1,4	11,9	3,1	1,5	8,0
Trésorerie	...	...	8,7	1,8	1,2	5,0
Prêts- projets	0,5	1,4	3,2	1,3	0,3	3,0
Amortissements dette ext. (principal)	- 10,4	- 13,7	- 16,4	- 18,6	- 20,3	- 17,4
Allègement de la dette extérieure	76,4	15,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur	3,7	3,6	- 0,7	19,1	- 8,7	3,3
Système bancaire	1,6	3,5	9,7	9,6	- 1,0	1,1
BEAC, opérations traditionnelles	1,3	- 2,4	1,7	1,6	2,1	2,9
BEAC, consolidation - refinancement	0,0	0,0	3,4	0,0	0,0	0,0
FMI (net)	- 1,3	5,5	- 0,2	7,7	- 2,0	- 2,0
Banques commerciales	1,6	0,4	4,9	0,2	- 1,1	0,2
Non bancaire, dont	2,2	0,1	- 10,4	9,5	- 7,7	2,1
Cession d'actifs	...	...	0,74	...	...	0,0
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>- 10,9</b>	<b>- 11</b>	<b>- 7,0</b>	<b>- 4,0</b>	<b>- 3,6</b>	<b>- 4,6</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

## CONGO : Tableau des opérations financières de l'Etat

( En milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Recettes totales</b>	<b>267,5</b>	<b>415,4</b>	<b>602,6</b>	<b>628,1</b>	<b>571,7</b>	<b>603,6</b>
Recettes pétrolières	148,1	275,1	466,2	430,8	397,5	421,6
Recettes non pétrolières	119,3	140,3	136,4	197,3	174,2	182,0
<b>Dépenses totales</b>	<b>416,1</b>	<b>456,8</b>	<b>583,4</b>	<b>647,9</b>	<b>746,5</b>	<b>606,1</b>
Dépenses courantes	365,1	376,8	424,1	442,5	563,1	470,5
Salaires et traitements	102,4	100,7	106,7	118,1	120,4	120,2
Biens et services	61,7	84,6	109,1	87,1	151,8	92,8
Intérêts	167,9	159,4	158,8	153,9	176,7	117,8
Dettes extérieures	156,4	148,4	149,2	144,3	162,3	94,4
Dettes intérieures	11,5	11,0	9,6	9,7	14,4	23,4
dont: BEAC, opérations traditionnelles	4,3	6,1	5,6	7,4	8,5	9,6
BEAC, consolidations - refinancement	0,7	0,6	1,9	0,6	0,6	0,5
Autres frais financiers	6,5	4,3	2,1	1,7	5,4	13,3
Transferts et subventions (y/c org. et communes)	33,1	32,0	49,4	83,4	114,2	139,7
Solde primaire (hors intérêts et invests / ress. Externes) 1/	19,8	118,0	192,7	139,2	25,6	139,1
Solde budgétaire de base (hors invests / ress. Externes)	- 148,1	- 41,4	34,0	- 14,8	- 151,2	21,3
Dépenses en capital	51,0	80,0	159,4	205,4	181,8	134,8
Sur ressources locales (dont restruct. bancaire)	50,5	80,0	144,6	200,4	158,1	111,0
Sur ressources extérieures	0,5	0,0	14,8	5,0	23,7	23,8
Prêts nets	...	...	...	...	1,6	0,8
Solde global (base engagements, hors dons)	- 148,6	- 41,4	19,2	- 19,8	- 174,8	- 2,5
Solde global (base eng. hors dons/consolidation BEAC exclue)	- 148,6	- 41,4	19,2	- 19,8	- 174,8	- 2,5
Solde global (base engagements, dons compris)	- 145,0	- 38,4	25,9	- 16,1	- 171,2	7,4
Variations des arriérés (baisse - )	200,1	305,2	268,1	- 106,1	199,4	124,7
Intérieurs (principal et intérêts)	15,9	26,0	- 15,2	- 210,6	- 5,0	- 39,5
Extérieurs (principal et intérêts)	184,2	279,2	283,4	104,5	204,4	164,2
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>51,5</b>	<b>263,8</b>	<b>287,3</b>	<b>- 125,8</b>	<b>24,6</b>	<b>122,3</b>
<b>Financement total</b>	<b>- 51,5</b>	<b>- 263,8</b>	<b>- 287,3</b>	<b>125,8</b>	<b>- 24,6</b>	<b>- 122,3</b>
Extérieur	- 74,2	- 138,4	- 239,1	- 144,9	- 11,3	- 136,4
Dons	3,6	3,0	6,8	3,7	3,7	9,9
Courants	3,1	3,0	...	...	0,0	...
Projets	0,5	...	6,8	3,7	3,7	9,9
Tirages	8,0	1,1	8,0	29,3	20,0	21,6
Trésorerie	8,0	1,1	...	28,0	...	7,7
Prêts- projets	...	...	8,0	1,3	20,0	13,9
Amortissements dette ext. (principal)	- 283,5	- 260,7	- 292,7	- 233,6	- 259,7	- 169,3
Allègement de la dette extérieure obtenu	146,7	87,3	2,8	11,6	10,7	1,5
Dette gagée CT et divers (nets)	51,0	30,9	36,0	44,1	214,1	...
Intérieur	22,7	- 125,4	- 48,2	270,7	- 13,3	14,1
Système bancaire	24,0	- 18,0	- 13,8	76,2	17,4	1,1
BEAC, opérations traditionnelles	26,6	- 3,5	- 8,3	50,0	18,9	18,2
BEAC, consolidation - refinancement	- 1,6	- 1,6	- 2,2	3,4	2,3	- 3,9
FMI (net)	- 0,9	- 0,2	10,2	- 0,3	- 8,0	- 6,2
Banques commerciales, op. traditionnelles	- 0,1	- 12,6	- 13,6	23,1	4,3	- 7,1
Non bancaire 2/	- 1,2	- 107,4	- 34,3	194,6	- 30,7	13,1
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>- 12,9</b>	<b>- 2,9</b>	<b>0,8</b>	<b>- 1,0</b>	<b>- 8,3</b>	<b>- 0,1</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

1/ Solde primaire = recettes totales - dépenses courantes hors intérêts - dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

2/ Le financement non bancaire comprend entre autres les recettes sur cession d'actifs, le financement et le coût des réformes structurelles et la titrisation.

## GABON : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Recettes totales</b>	<b>912,2</b>	<b>789,7</b>	<b>1207,6</b>	<b>1173,6</b>	<b>1018,2</b>	<b>1049,1</b>
Recettes pétrolières	498,7	370,0	814,7	752,9	608,7	570,2
Recettes non pétrolières	413,5	419,7	392,9	420,7	409,5	478,9
<b>Dépenses totales</b>	<b>1281,6</b>	<b>794,2</b>	<b>786,0</b>	<b>1038,7</b>	<b>948,9</b>	<b>789,1</b>
Dépenses courantes	918,8	675,2	674,7	875,1	745,7	658,1
Salaires et traitements	204,9	214,1	216,6	219,6	220,6	229,0
Biens et services	204,2	138,7	128,3	177,0	151,7	124,8
Intérêts	201,6	195,9	212,0	318,4	153,0	141,4
Dettes extérieures	177,3	172,7	187,2	283,8	119,3	111,1
Dettes intérieures	24,3	23,2	24,8	34,6	33,7	30,4
dont: BEAC, opérations traditionnelles	...	10,9	8,6	17,5	11,5	10,8
BEAC, consolidations - refinancement	...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres, y compris banques primaires	...	12,2	16,1	17,1	22,2	19,5
Transferts et subventions	308,1	126,5	117,8	160,1	220,4	162,9
Solde primaire (hors intérêts et investissements/ress externes)	- 138,9	220,7	656,3	462,6	241,3	409,8
Solde primaire (FMI: recettes - dépenses totales hors intérêts)	- 167,8	191,4	633,7	453,3	222,3	401,4
Solde budgétaire de base (hors investissements/ress externes)	- 340,5	24,7	444,3	144,2	88,3	268,3
Coût des réformes structurelles (hors banques)	...	...	6,2	37,9	67,5	...
Dépenses en capital	362,8	118,9	105,1	125,7	135,7	131,0
Dépenses en capital sur ressources propres	333,9	89,7	82,4	116,4	116,7	122,6
Dépenses en capital sur ressources externes	28,9	29,2	22,7	9,3	19,0	8,4
Solde global hors dons (base ordonnancements)	- 369,4	- 4,5	421,6	134,9	69,3	260,0
Solde global dons compris (base ordonnancements)	- 369,4	- 4,5	421,6	134,9	71,2	261,2
Variations des arriérés (baisse - )	247,4	163,1	- 556,1	88,8	137,4	- 15,0
Intérieurs (principal et intérêts)	20,4	- 82,9	- 74,9	28,5	- 79,9	- 68,8
Extérieurs (principal et intérêts)	227,0	246,1	- 481,2	60,3	217,3	53,8
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>- 122,0</b>	<b>158,6</b>	<b>- 134,4</b>	<b>223,7</b>	<b>206,7</b>	<b>245,0</b>
<b>Financement total</b>	<b>122,0</b>	<b>- 158,6</b>	<b>134,4</b>	<b>- 223,7</b>	<b>- 206,7</b>	<b>- 245,0</b>
Extérieur	- 143,8	- 146,5	441,1	- 225,0	- 209,2	- 151,2
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9	1,2
Tirages	28,9	29,2	22,7	9,3	19,0	8,4
Trésorerie (emprunts non liés)	...	...	...	...	...	...
Prêts- projets	28,9	29,2	22,7	9,3	19,0	8,4
Amortissements dette ext. (principal)	- 191,7	- 193,7	- 242,1	- 286,6	- 243,6	- 198,6
Rééchelonnement de la dette extérieure	0,0	0,0	649,5	29,4	1,6	2,0
Annulation de la dette extérieure	19,0	18,0	17,0	17,0	11,9	35,8
Paiement anticipé de la dette extérieure	...	...	- 6,0	6,0	...	...
Intérieur	265,8	- 12,2	- 306,7	1,3	2,6	- 93,8
Système bancaire	122,3	- 21,4	- 179,3	148,8	- 50,7	11,0
BEAC, opérations traditionnelles	129,3	- 16,9	- 67,3	118,8	- 81,4	27,8
BEAC, consolidation - refinancement	0,0	0,0	0,0	- 0,1	- 0,1	- 0,1
FMI (net)	- 1,7	- 7,4	6,8	- 7,1	- 13,5	- 11,8
Banques commerciales	- 5,3	2,9	- 118,8	37,2	44,4	- 4,8
Non bancaire	143,5	9,2	- 127,4	- 147,5	53,3	- 104,8
<b>Solde global, base ordonnancements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>- 14,0</b>	<b>- 0,2</b>	<b>11,8</b>	<b>4,0</b>	<b>2,1</b>	<b>7,5</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

## GUINEE EQUATORIALE : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Recettes totales</b>	<b>75,2</b>	<b>85,3</b>	<b>171,1</b>	<b>348,0</b>	<b>414,5</b>	<b>471,2</b>
Recettes pétrolières	53,5	61,7	135,3	301,6	362,5	408,4
Recettes non pétrolières	21,7	23,6	35,8	46,4	52,0	62,8
Recettes fiscales	14,6	19,8	26,1	33,5	39,3	46,7
Recettes non fiscales	7,1	3,8	9,6	12,9	12,7	16,0
dont : Droits de pêche	0,3	0,3	...	...	...	...
<b>Dépenses totales</b>	<b>80,7</b>	<b>76,4</b>	<b>113,3</b>	<b>160,6</b>	<b>227,2</b>	<b>258,2</b>
Dépenses courantes	51,3	45,6	56,1	61,9	100,6	88,2
Salaires et traitements	9,1	12,6	12,8	17,4	26,0	27,5
Biens et services (y/c extra- budgétaires)	30,4	19,9	28,0	24,0	50,9	37,5
Intérêts	4,5	5,0	4,9	5,2	3,9	3,1
Dettes extérieures	4,1	3,9	4,0	4,9	2,6	2,3
Dettes intérieures	0,4	1,1	0,9	0,3	1,4	0,8
dont: BEAC, opérations traditionnelles	0,1	0,9	0,8	0,1	...	...
BEAC, consolidations - refinancement	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Autres	0,2	0,0	0,0	0,2	1,3	0,8
Transferts et subventions	7,3	8,2	10,3	15,3	19,8	20,1
Solde primaire courant (hors intérêts s/dette)	28,3	44,7	119,9	291,3	317,8	386,1
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	3,2	13,9	64,9	197,3	191,2	216,3
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	- 1,2	8,9	60,0	192,1	187,2	213,2
Dépenses en capital	29,4	30,8	57,3	98,7	126,6	170,0
Investissements publics (financement interne)	25,1	30,8	55,0	94,0	126,6	169,7
Investissements publics (financement extérieur)	4,3	0,0	2,2	4,7	0,0	0,2
Solde global (base engagements, hors dons)	- 5,6	8,9	57,7	187,4	187,2	213,0
Solde global (base eng. hors dons/hors consolidation BEAC)	- 5,6	8,9	57,7	187,4	187,2	213,0
Solde global (base engagements, dons compris)	- 3,8	8,9	59,0	192,1	187,2	213,0
Solde global (base eng. hors invest. fin/ ress. extérieures)	- 1,2	8,9	60,0	192,1	187,2	213,2
Variations des arriérés (baisse -)	- 5,4	3,5	0,2	- 15,6	- 1,1	- 53,9
Intérieurs (principal et intérêts)	- 10,6	- 2,6	- 4,3	- 8,1	- 1,5	- 3,4
Extérieurs (principal et intérêts)	5,3	6,1	4,5	- 7,4	0,4	- 50,5
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>- 10,9</b>	<b>12,4</b>	<b>58,0</b>	<b>171,8</b>	<b>186,2</b>	<b>159,1</b>
<b>Financement total</b>	<b>10,9</b>	<b>- 12,4</b>	<b>- 58,0</b>	<b>- 171,8</b>	<b>- 186,2</b>	<b>- 159,1</b>
Extérieur	12,5	- 22,5	- 2,9	7,4	- 5,2	43,3
Dons (y compris stabex)	1,8	0,0	1,3	4,7	0,0	0,0
Dons projets	1,8	...	1,3	4,7	...	...
Tirages	2,5	0,0	0,9	0,0	0,0	0,2
Prêts- projets	2,5	...	0,9	...	...	0,2
Amortissements dette ext. (principal)	- 5,8	- 5,2	- 5,2	- 5,7	- 5,2	- 4,3
Allègement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	8,4	0,0	47,4
Annulation de la dette	0,0	0,0	0,0	6,2	0,0	23,7
Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	23,7
Avances sur recettes pétrolières	14,0	1,3	...	...	...	...
Amortissement des avances sur recettes pétrolières	...	- 18,5	...	...	...	...
Intérieur	- 1,6	10,0	- 55,0	- 179,2	- 181,0	- 202,4
Système bancaire	- 5,6	4,2	- 3,6	- 30,4	- 16,9	18,4
BEAC, opérations traditionnelles	0,0	8,1	- 4,9	- 13,3	1,2	3,3
BEAC, consolidation - refinancement	- 0,6	- 0,4	- 0,9	- 0,2	- 0,5	- 0,5
FMI (net)	- 1,8	- 0,8	- 1,5	- 2,1	- 0,9	- 0,6
Fonds de Réserve	0,0	- 0,1	0,0	- 0,3	- 0,4	- 0,7
Banques commerciales	- 3,2	- 2,5	3,7	- 14,5	- 16,3	16,9
Non bancaire	4,0	5,8	- 51,4	- 148,8	- 164,0	- 220,8
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>- 2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>6,7</b>	<b>14,4</b>	<b>12,3</b>	<b>12,3</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

## TCHAD : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Recettes totales</b>	<b>84,0</b>	<b>78,2</b>	<b>80,2</b>	<b>91,7</b>	<b>110,0</b>	<b>132,9</b>
Recettes fiscales	76,4	68,3	68,0	78,6	98,4	112,3
Recettes non fiscales	7,6	9,9	12,2	13,1	11,6	20,6
<b>Dépenses totales</b>	<b>153,8</b>	<b>158,6</b>	<b>200,4</b>	<b>218,2</b>	<b>289,0</b>	<b>238,0</b>
Dépenses courantes	75,4	85,0	98,4	110,9	141,8	139,2
Salaires et traitements	31,5	33,3	38,5	44,3	48,9	56,2
Matériels et autres	16,1	17,5	20,8	27,3	37,4	28,5
Intérêts	8,9	8,2	10,4	10,2	12,7	12,3
Dette extérieure	7,5	7,3	9,0	8,6	10,1	10,3
Dette intérieure	1,3	0,9	1,4	1,7	2,6	2,1
dont: BEAC, opérations traditionnelles	0,8	0,5	0,8	0,5	1,1	1,1
BEAC, consolidations - refinancement	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4
Banques primaires	0,0	-0,1	0,1	0,7	1,0	0,5
Transferts et subventions	8,6	13,8	13,5	9,9	18,9	18,2
Dont: Transferts au titre des taxes affectées	3,4	7,2	...	...	...	...
Dépenses militaires	10,3	12,2	15,2	19,2	23,9	23,9
dont démobilisation	0,8	0,0	...	...	...	...
Solde primaire (hors intérêts et investissements/res.externes)	12,4	-7,4	-18,5	-17,2	-42,8	-19,8
Solde budgétaire de base (hors investissements/res.externes)	3,5	-15,6	-28,9	-27,4	-55,6	-32,1
Dépenses d'investissement	78,4	73,6	102,0	107,2	147,2	98,8
Financement intérieur	5,0	8,8	10,7	8,2	23,8	25,8
Financement extérieur	73,3	64,8	91,3	99,1	123,4	73,0
Solde global (base engagements, hors dons)	-69,8	-80,4	-120,1	-126,5	-179,0	-105,1
Solde global (base engag. hors dons - hors consolid. BEAC)	-69,8	-80,4	-120,1	-126,5	-179,0	-105,1
Solde global (base engagements, dons compris)	-31,8	-52,2	-66,6	-61,2	-97,2	-33,3
Variations des arriérés (baisse -)	-5,2	-4,4	-5,0	16,6	-7,0	-14,4
Intérieurs (principal et intérêts)	-3,6	-4,4	-7,3	15,1	-7,2	-12,3
Extérieurs (principal et intérêts)	-1,6	...	2,3	1,5	0,2	-2,0
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>-75,0</b>	<b>-84,8</b>	<b>-125,1</b>	<b>-109,8</b>	<b>-185,9</b>	<b>-119,5</b>
<b>Financement total</b>	<b>75,0</b>	<b>84,8</b>	<b>125,1</b>	<b>109,8</b>	<b>185,9</b>	<b>119,5</b>
Extérieur	72,6	78,9	99,8	140,2	114,4	111,2
Dons	38,1	28,2	53,6	65,2	81,8	71,8
Dons courants (aide budgétaire)	...	...	5,2	17,0	7,4	24,5
Dons- projets	38,1	28,2	48,4	48,2	74,4	47,4
Tirages	47,4	66,0	42,9	80,4	49,0	53,0
Trésorerie et programmes	12,1	29,4	...	29,6	...	27,3
Prêts- projets	35,3	36,6	42,9	50,8	49,0	25,6
Amortissements dette ext. (principal)	-16,3	-15,3	-14,9	-15,2	-20,7	-14,8
Allègement de la dette extérieure	3,5	...	...	9,8	4,3	1,1
Revenus exceptionnels du projet pétrolier	...	...	18,2	...	...	...
Intérieur	2,4	5,9	25,3	-30,4	71,6	8,3
Système bancaire	-6,6	15,8	19,3	15,8	-7,6	13,0
BEAC, opérations traditionnelles	-5,5	6,5	2,8	-2,2	0,6	16,5
BEAC, consolidation - refinancement	-0,9	...	0,0	0,0	-0,7	-0,5
FMI (net)	-0,9	9,2	10,2	11,2	0,7	-11,9
Banques commerciales	0,6	0,0	6,4	6,8	-8,2	8,8
Non bancaire	9,0	-9,8	6,0	-46,2	79,2	-4,7
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>-6,8</b>	<b>-8,5</b>	<b>-12,1</b>	<b>-10,4</b>	<b>-13,0</b>	<b>-6,7</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

## SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE

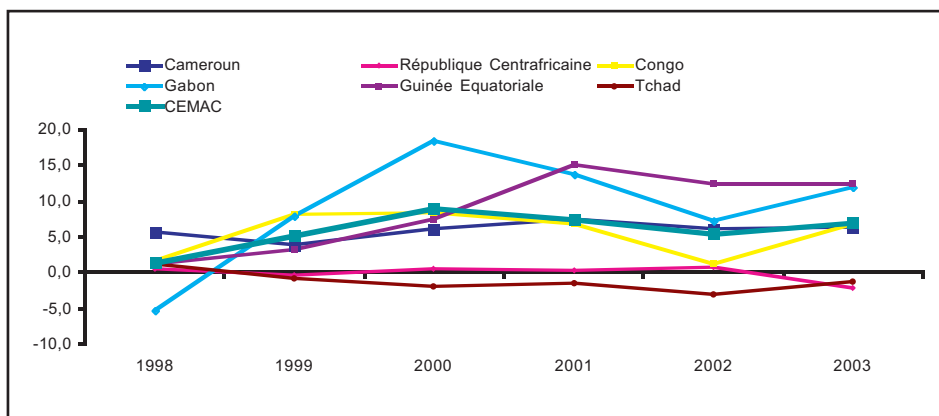
(en % du PIB)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Cameroun <sup>(1)</sup>	5,6	3,8	6,2	7,4	6,2	6,3
République Centrafricaine	0,6	-0,4	0,5	0,3	0,8	-2,1
Congo	1,7	8,1	8,4	6,8	1,2	6,7
Gabon	-5,3	7,8	18,4	13,8	7,2	11,9
Guinée Equatoriale	1,2	3,1	7,5	15,1	12,5	12,5
Tchad	1,2	-0,8	-1,9	-1,4	-3,1	-1,3
<b>CEMAC</b>	<b>1,4</b>	<b>5,2</b>	<b>9,0</b>	<b>7,4</b>	<b>5,4</b>	<b>7,1</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, sauf en 2001 et 2002

## SOLDE BUDGÉTAIRE PRIMAIRE (en % du PIB)



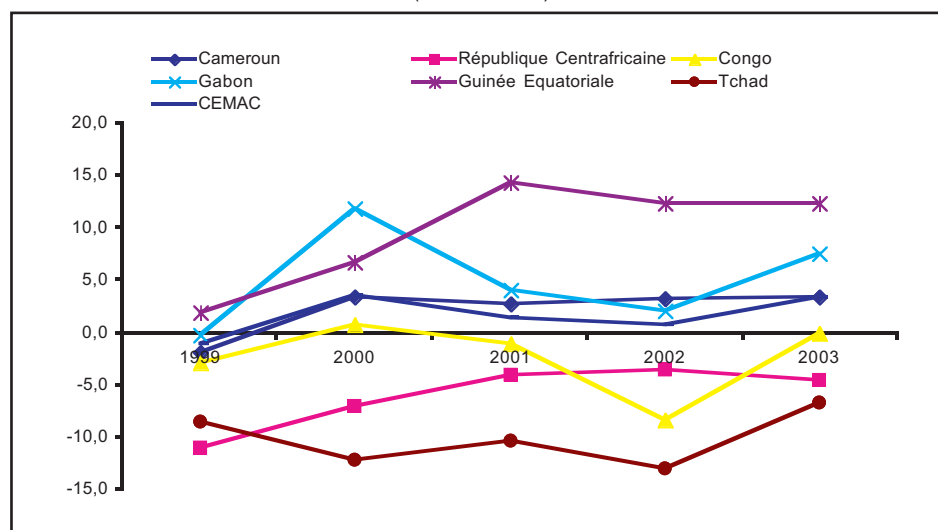
## SOLDE BUDGÉTAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS, HORS DONNS (en % du PIB)

	1999	2000	2001	2002	2003
Cameroun <sup>(1)</sup>	-1,9	3,4	2,8	3,3	3,4
République Centrafricaine	-11,0	-7,0	-4,0	-3,6	-4,6
Congo	-2,9	0,8	-1,0	-8,3	-0,1
Gabon	-0,2	11,8	4,0	2,1	7,5
Guinée Equatoriale	2,0	6,7	14,4	12,3	12,3
Tchad	-8,5	-12,1	-10,4	-13,0	-6,7
<b>CEMAC</b>	<b>-1,1</b>	<b>3,6</b>	<b>1,4</b>	<b>0,8</b>	<b>3,4</b>

Source : Administrations nationales et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, sauf en 2001 et 2002

## SOLDE BUDGÉTAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS, HORS DONNS (en % du PIB)





**COMMERCE EXTERIEUR  
ET  
BALANCE DES PAIEMENTS**

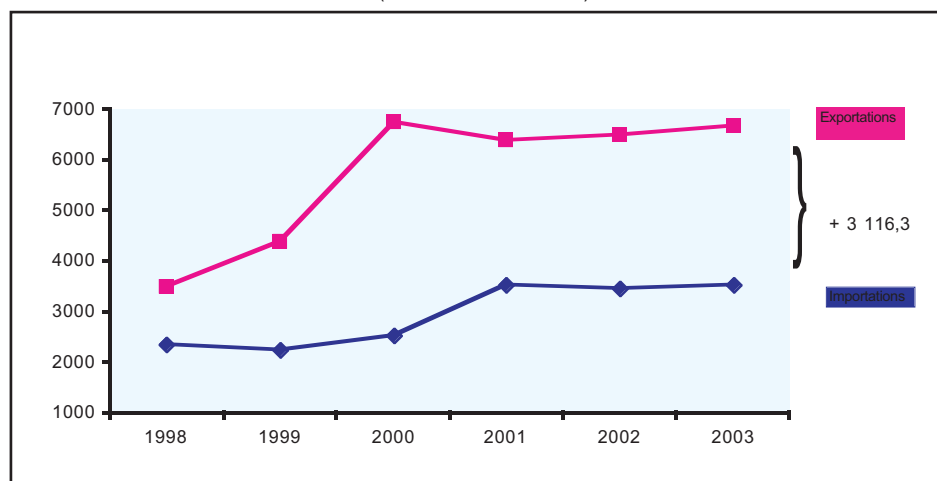
## COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DE LA CEMAC

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	2369,8	2263,6	2544,6	3539,5	3465,7	3549,3
Exportations	3510,6	4378,9	6742,6	6389,1	6491,4	6665,6
Total	5 880,4	6 642,5	9 287,2	9 928,6	9 957,1	10 214,9
Balance commerciale	1 140,8	2 115,3	4 198,0	2 849,6	3 025,7	3 116,3
Taux de couverture	148 %	193 %	265 %	181 %	187 %	188 %

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce Extérieur

## BALANCE COMMERCIALE DES PAYS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)



## PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DES PAYS DE LA CEMAC

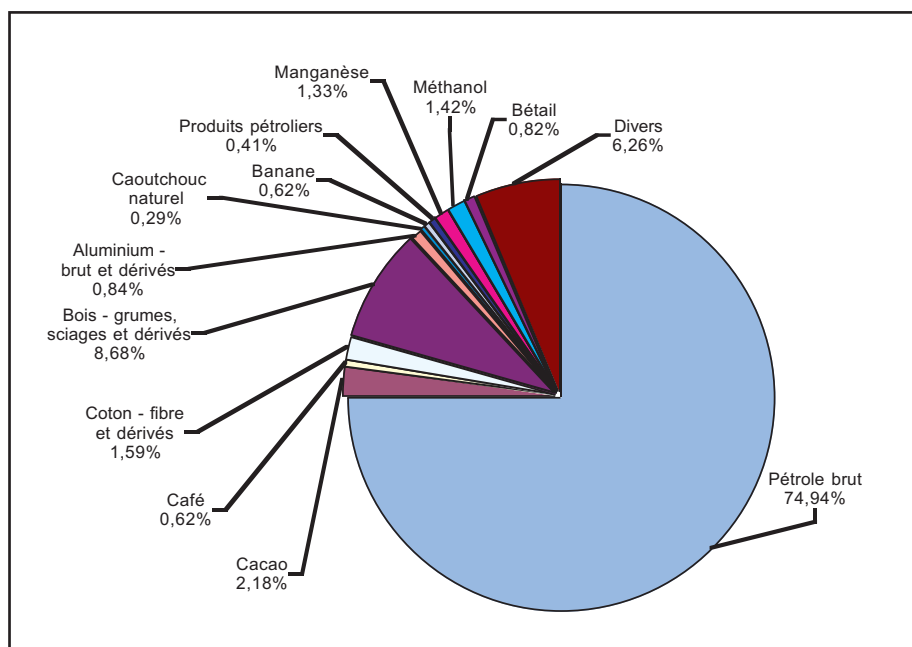
(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pétrole brut	2 095,4	2 873,7	5 066,3	4 696,8	4790,4	4963,6
Cacao	114,5	99,3	91,6	107,5	166,3	144,2
Café	66,2	76,5	74,7	55,7	38,2	41,2
Coton - fibre et dérivés	142,6	116,3	116,4	138,9	111,9	105,2
Bois - grumes, sciages et dérivés	511,2	590,2	665,3	615,2	592,4	574,8
Aluminium - brut et dérivés	59,8	62,6	69,9	71,4	56,1	55,4
Caoutchouc naturel	21,9	16,6	13,4	14,6	16,0	19,3
Banane	30,2	30,4	33,4	33,9	32,1	41,3
Diamants - brut et taillés	34,9	38,2	43,9	41,2	36,3	28,6
Tabac	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Produits pétroliers	0,0	0,0	13,7	3,3	23,4	26,9
Sucre	6,5	6,5	9,0	10,5	10,5	11,9
Manganèse	83,2	83,3	94,5	90,9	96,6	88,3
Uranium	16,4	7,8	0	0	0	0
Méthanol	...	...	...	62,5	89,9	94,0
Bétail	48,8	42,9	48,8	49,5	52,0	54,6
Divers	267,4	319,7	388,9	388,4	378,4	414,8
<b>Total</b>	<b>3 510,6</b>	<b>4 378,9</b>	<b>6 742,6</b>	<b>6 389,1</b>	<b>6 491,4</b>	<b>6 665,6</b>

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce Extérieur

## PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DES PAYS DE LA CEMAC

(En pourcentage - 2002)

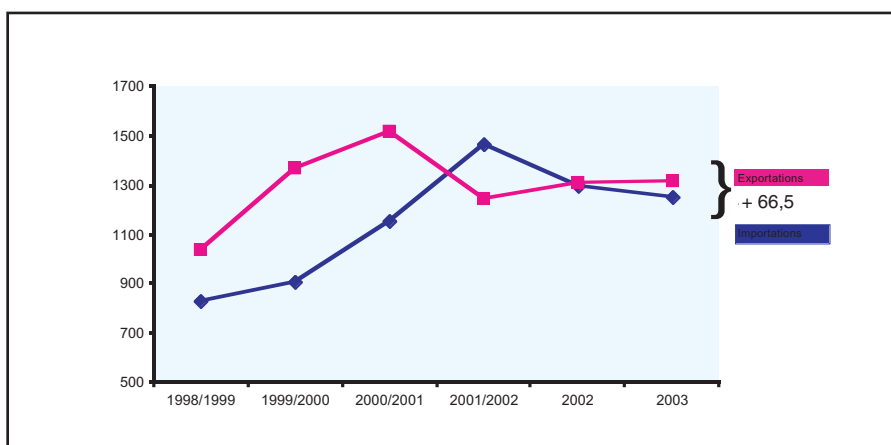


## COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002	2003
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	831,6	905,9	1 157,8	1 465,6	1 295,0	1 251,6
Exportations	1 037,4	1 366,4	1 521,4	1 244,5	1 308,6	1 318,1
Total	1 869,0	2 272,3	2 679,2	2 710,1	2 603,6	2 569,7
Balance commerciale	205,8	460,5	363,6	- 221,1	13,6	66,5
Taux de couverture	124,7 %	150,8 %	131,4 %	84,9 %	101,1 %	105,3 %

Source : DSCN

### BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (en milliards de FCFA)





### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

(en milliards de FCFA)

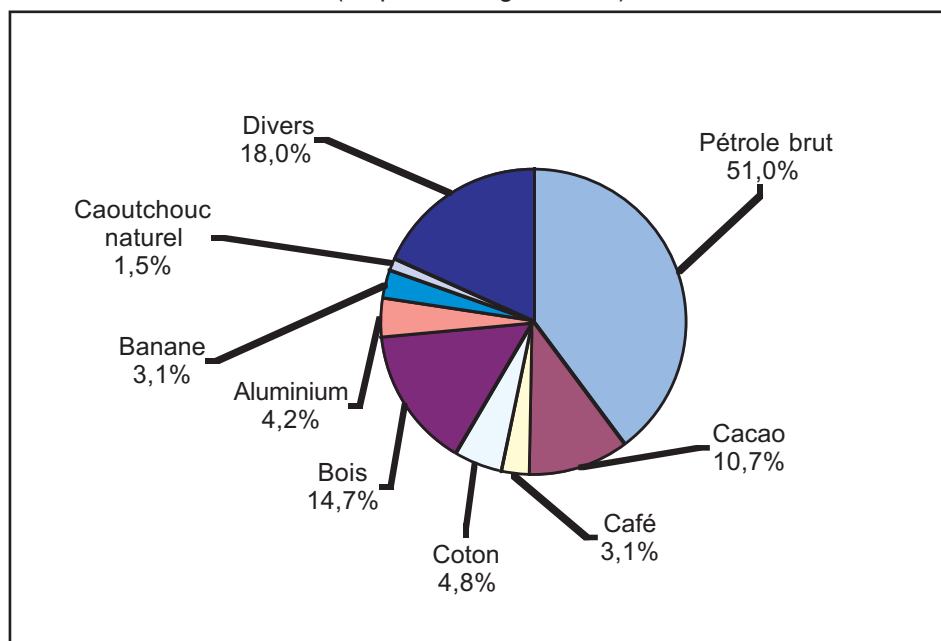
	1998/99	1999/00	2000/01	2001/2002	2002	2003
Pétrole brut	313,3	636,5	772,9	586,1	576,4	525,1
Cacao	109,0	81,7	97,6	103,2	164,7	141,6
Café	55,7	80,1	56,5	31,5	37,1	40,4
Coton	40,9	51,3	65,4	66,0	66,6	63,6
Bois	251,1	221,2	206,3	184,2	176,7	194,1
Aluminium	56,1	69,1	70,8	54,4	56,1	55,4
Banane	30,2	30,7	36,1	31,5	32,1	41,3
Caoutchouc naturel	20,4	12,8	14,0	14,2	16,0	19,3
Divers	160,8	182,9	201,9	173,4	183,0	237,3
<b>Total</b>	<b>1037,4</b>	<b>1366,4</b>	<b>1521,4</b>	<b>1244,5</b>	<b>1308,6</b>	<b>1318,1</b>

Source : DSCN

### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB)

### DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

(en pourcentage - 2003)

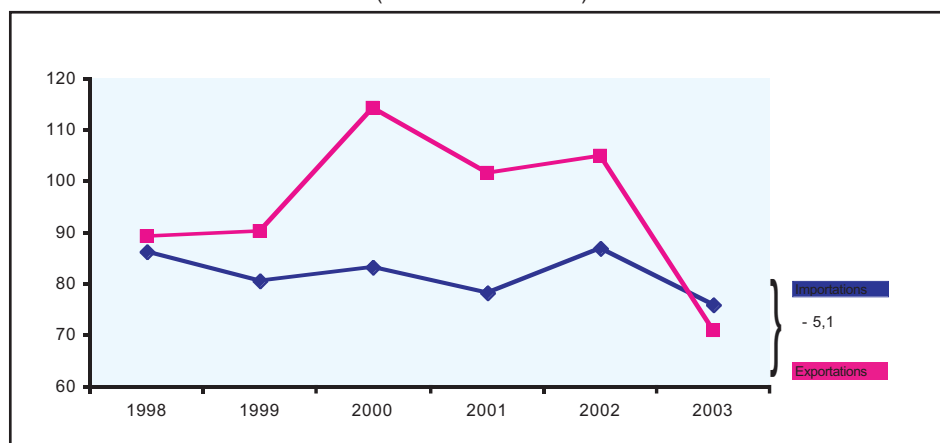


## COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	86,4	80,7	83,3	78,4	87,0	76,0
Exportations	89,5	90,4	114,5	101,7	105,0	70,9
Total	175,9	171,1	197,8	180,1	192,0	146,9
Balance commerciale	3,1	9,7	31,2	23,3	18,0	- 5,1
Taux de couverture	103,6 %	112,0 %	137,5 %	129,7 %	120,7 %	93,3 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

### BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (en milliards de FCFA)



### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

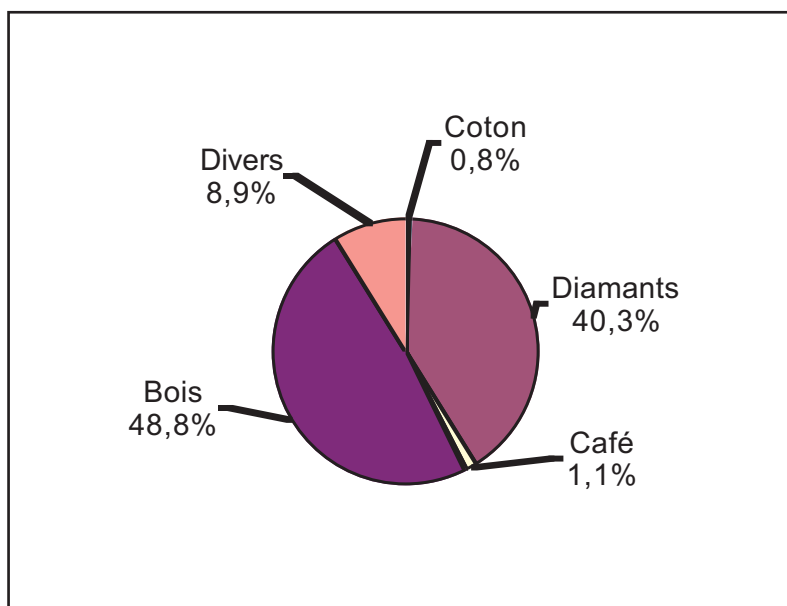
(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Coton	13,0	10,0	7,4	7,4	6,4	0,6
Diamants	34,9	38,2	43,9	41,2	36,3	28,6
Café	5,0	8,5	6,4	1,6	1,0	0,8
Tabac	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Bois	28,1	27,9	48,9	45,3	52,0	34,6
Divers	8,3	5,4	7,7	6,1	9,1	6,3
<b>Total</b>	<b>89,5</b>	<b>90,4</b>	<b>114,5</b>	<b>101,7</b>	<b>105,0</b>	<b>70,9</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

(en pourcentage - 2003)



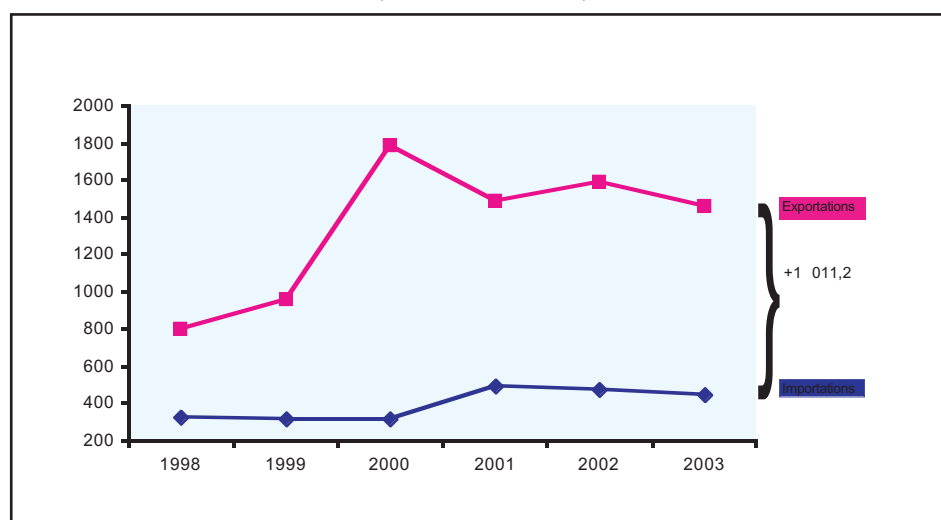
## COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Valeur (en milliards de F CFA)						
Importations	329,4	321,8	324,1	499,5	475,3	449,9
Exportations	807,0	960,5	1784,7	1491,5	1588,8	1461,1
Total	1 136,4	1 282,3	2 108,8	1 991,0	2 064,1	1 911,0
Balance commerciale	477,6	638,7	1 460,6	992,0	1 113,5	1 011,2
Taux de couverture	245,0 %	298,5 %	550,7 %	298,6 %	334,3 %	324,8 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

## BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

(en milliards de FCFA)



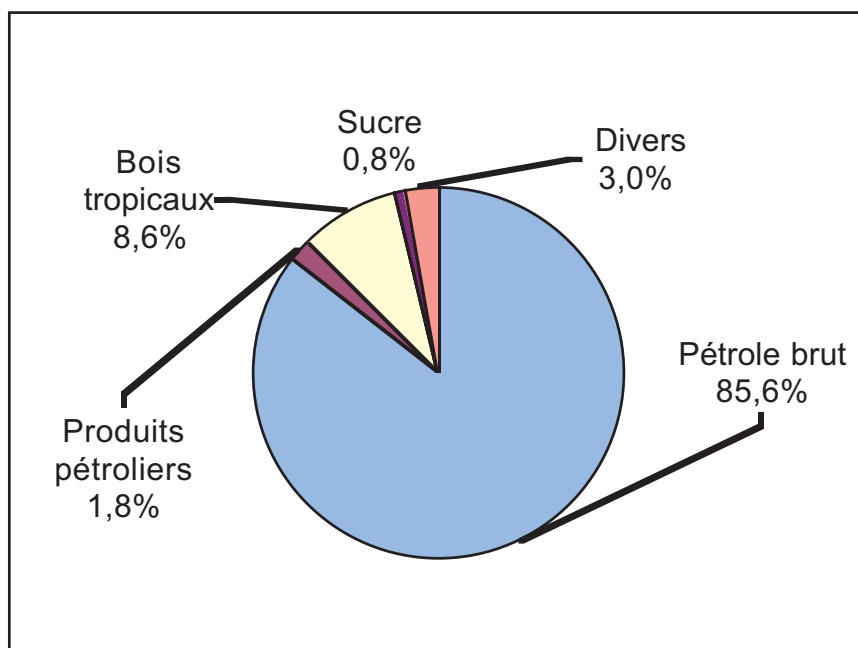


**PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB)  
DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO**  
(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pétrole brut	707,0	881,8	1633,2	1325,2	1373,7	1251,4
Produits pétroliers	0,0	0,0	13,7	3,3	23,4	26,9
Bois tropicaux	71,9	37,3	65,8	88,5	119,9	125,8
Rondins d'eucalyptus	11,4	14,6	12,5	8,8	0,8	1,5
Sucre	6,5	6,5	9,0	10,5	10,5	11,9
Divers	10,1	20,3	50,5	55,2	60,5	43,5
<b>Total</b>	<b>807,0</b>	<b>960,5</b>	<b>1784,7</b>	<b>1491,5</b>	<b>1588,8</b>	<b>1461,1</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

**PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB)  
DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO**  
(en pourcentage - 2003)



## COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE

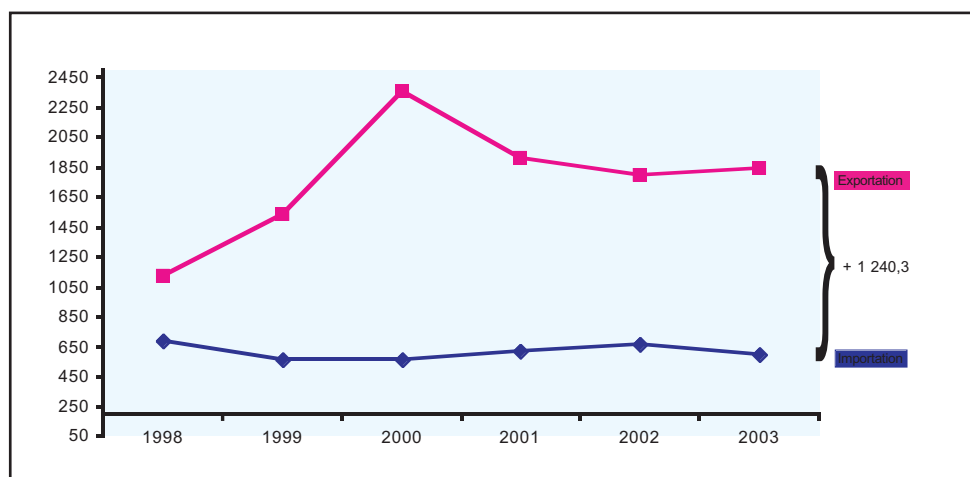
en milliards de FCFA

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Valeur (en milliards de F CFA)						
Importations	686,2	560,6	568,2	621,2	665,1	602,0
Exportations	1125,4	1538,5	2364,2	1916	1806,5	1842,3
<b>Total</b>	<b>1 811,6</b>	<b>2 099,1</b>	<b>2 932,4</b>	<b>2 537,2</b>	<b>2 471,6</b>	<b>2 444,3</b>
Balance commerciale	439,2	977,9	1 796,0	1 294,8	1 141,4	1 240,3
Taux de couverture	164,0 %	274,4 %	416,1 %	308,4 %	271,6 %	306,0 %

Source : Données de la programmation Monétaire

## BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE

(en milliards de FCFA)





### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE

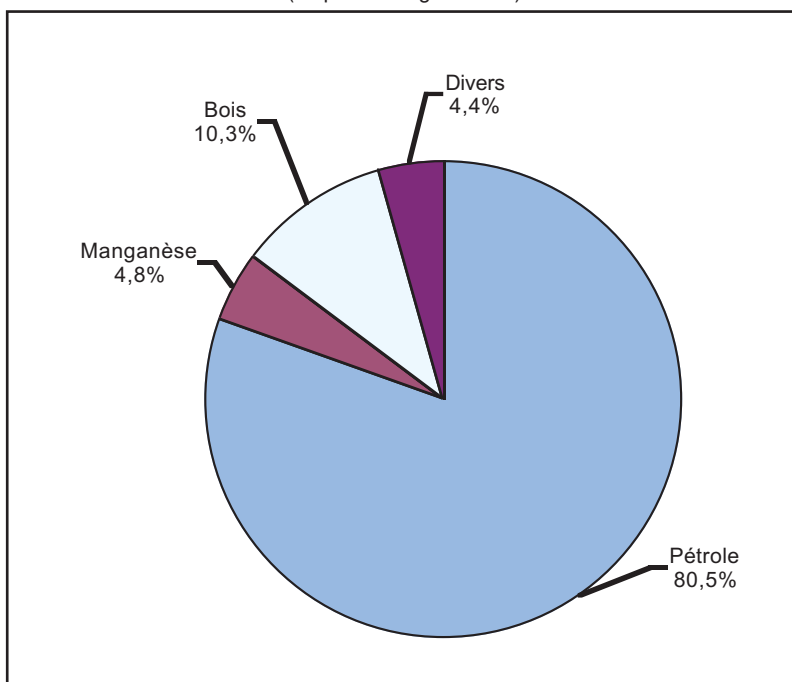
(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pétrole	844,9	1124,2	1890,6	1511,3	1254,4	1483,0
Manganèse	83,2	83,3	94,5	90,9	105,0	88,3
Uranium	16,4	7,8	...	...	...	...
Bois	130,6	247,5	282,1	241,7	220,6	189,2
Divers	59,9	54,5	76,3	68,9	62,8	81,9
<b>Total</b>	<b>1135,1</b>	<b>1517,2</b>	<b>2343,5</b>	<b>1912,8</b>	<b>1642,8</b>	<b>1842,3</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE

(en pourcentage - 2003)

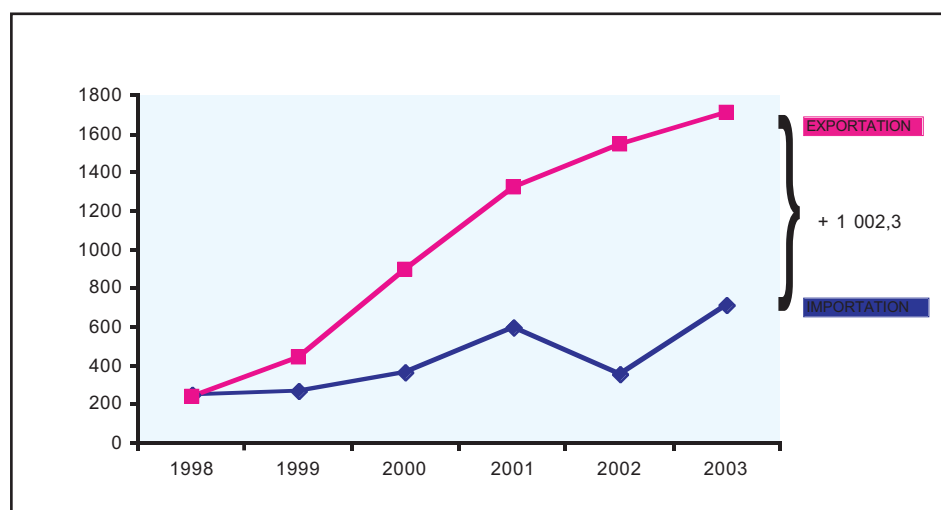


## COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Valeur (en milliards de F CFA)						
Importations	249,1	269,4	366,7	596,3	353,3	711,7
Exportations	243,6	445,3	896,8	1330,4	1544,9	1714,0
Total	492,7	714,7	1 263,5	1 926,7	1 898,2	2 425,7
Balance commerciale	- 5,5	175,9	530,1	734,1	1 191,6	1 002,3
Taux de couverture	97,8 %	165,3 %	244,6 %	223,1 %	437,3 %	240,8 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

### BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE (en milliards de F CFA)





### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

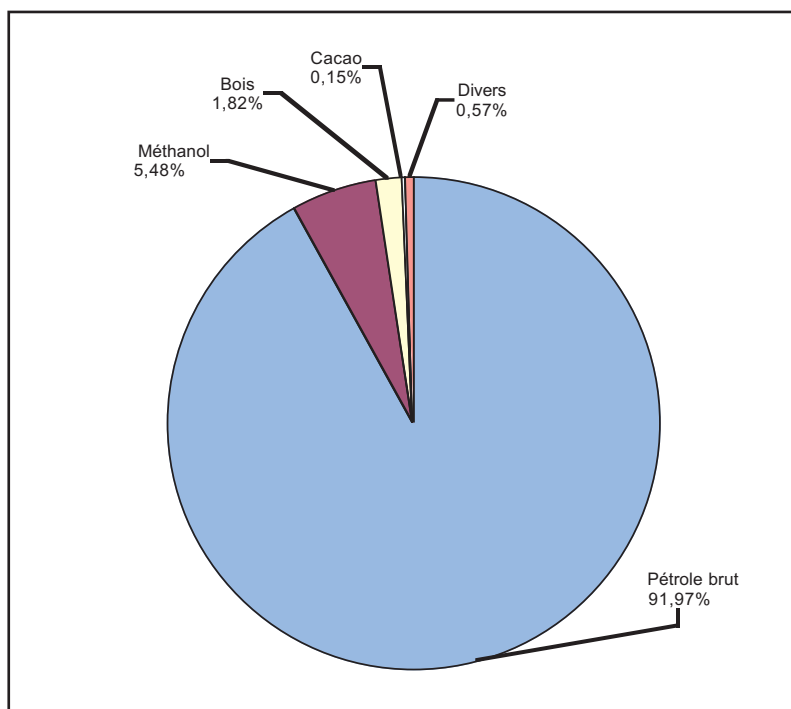
(en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pétrole brut	208,2	392,8	837,8	1219,8	1411,0	1576,4
Méthanol	...	...	...	62,5	89,9	94,0
Bois	22,9	39,5	46,5	38,8	33,3	31,1
Cacao	3,8	4,0	2,0	1,2	1,6	2,6
Café	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Divers	8,7	9,1	10,5	8,1	9,0	9,8
<b>Total</b>	<b>243,6</b>	<b>445,3</b>	<b>896,8</b>	<b>1330,4</b>	<b>1544,9</b>	<b>1714,0</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

(en pourcentage - 2003)



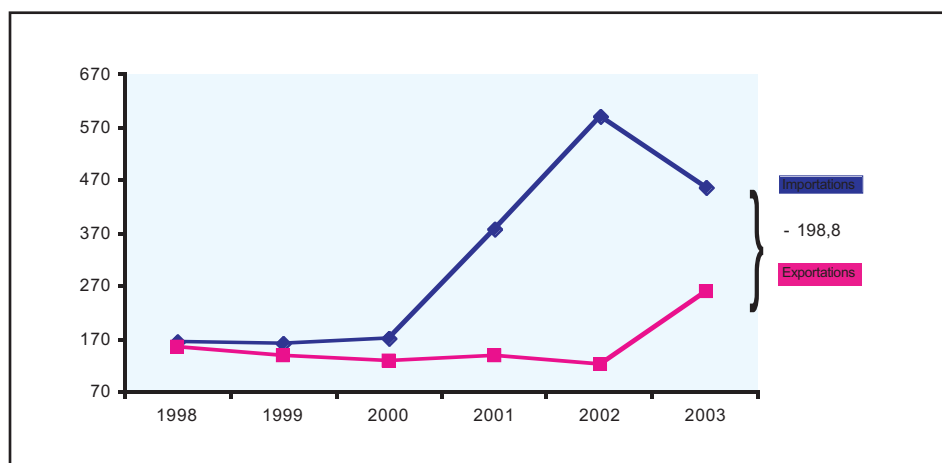
## COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Valeur (en milliards de F CFA)						
Importations	165,8	162,3	170,4	377,7	590,0	458,1
Exportations	154,4	140,2	130,2	138,3	123,8	259,3
<b>Total</b>	<b>320,2</b>	<b>302,5</b>	<b>300,6</b>	<b>516,0</b>	<b>713,8</b>	<b>717,4</b>
Balance commerciale	- 11,4	- 22,1	- 40,2	- 239,4	- 466,2	- 198,8
Taux de couverture	93,1 %	86,4 %	76,4 %	36,6 %	21,0 %	56,6 %

Sources : Données de la Programmation Monétaire

## BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD

( en milliards de FCFA)



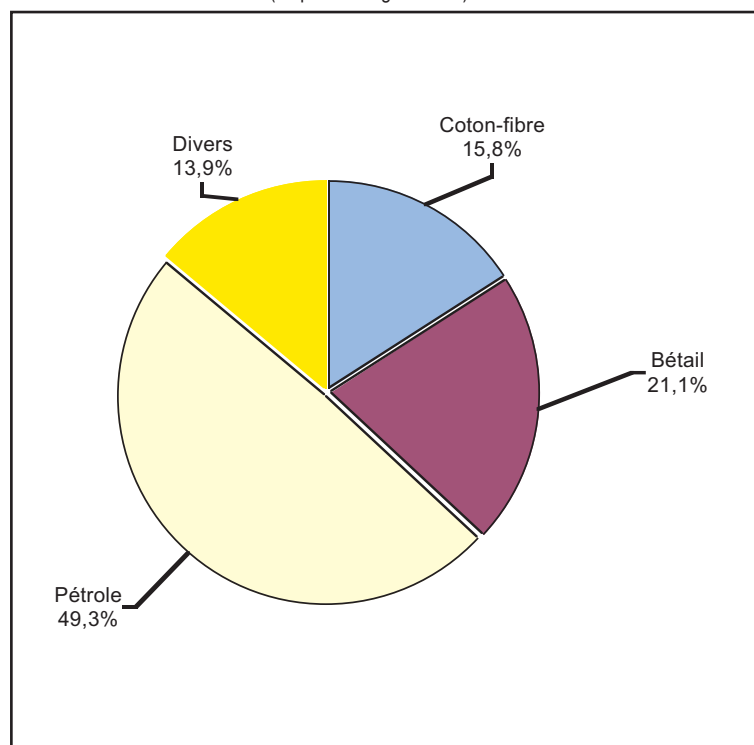


### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD (en milliards de FCFA)

	1998	1999	2000	2001	20012	2003
						Estim.
Coton- fibre	77,7	60,1	50,6	56,9	38,9	41,0
Bétail	48,8	42,9	48,8	49,5	52,0	54,6
Pétrole	...	...	...	...	...	127,8
Divers	27,8	37,2	30,8	31,9	32,9	36,0
<b>Total</b>	<b>154,4</b>	<b>140,2</b>	<b>130,2</b>	<b>138,3</b>	<b>123,8</b>	<b>259,3</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD (en pourcentage - 2003)







## BALANCE DES PAIEMENTS

## BALANCE DES PAIEMENTS DES ÉTATS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC			
	2000/01	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	
	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	Est.	
<b>ICOMPTÉ DES TRANSACTIONS COURANTES</b>																						
Biens et Services	-370,7	-532,7	-304,5	-11,8	-11,3	-16,5	-20,8	132,5	-2,7	379,5	179,9	208,6	-52,8	-134,0	-604,1	-418,6	-1 324,3	-563,8	-1 035,2	-1 689,9	-1 283,0	
Biens	-264,6	-432,7	-231,2	-31,5	-33,8	-48,5	487,9	611,7	550,9	896,1	676,0	703,9	333,5	780,2	497,1	-438,1	-1 325,2	-464,8	985,3	276,2	947,4	
Exportations	48,0	13,6	66,5	25,8	18,5	-5,1	1 007,1	1 006,3	1 012,2	1 294,8	1 414,4	1 240,3	760,2	1 191,6	1 002,3	-239,4	-904,7	-198,8	2 896,5	2 488,7	3 116,4	
Importations	1 414,3	1 308,6	1 318,1	104,3	112,6	70,9	1 506,6	1 479,2	1 461,1	1 916,0	1 886,5	1 842,3	1 344,4	1 544,9	1 714,0	138,3	128,7	259,3	6 423,8	6 380,5	6 665,7	
Services	-1 386,3	-1 295,0	-1 251,6	-78,5	-146,3	-76,0	-499,5	-470,9	-449,9	-621,2	-685,1	-602,0	-584,2	-353,3	-711,7	-377,7	-1 033,4	-458,1	-3 527,4	-3 671,4	-3 549,3	
Services	-312,6	-446,3	-297,7	-57,4	-52,3	-43,4	-519,2	-396,6	-460,3	-396,7	-465,4	-536,4	-426,7	-411,4	-565,2	-198,7	-420,5	-266,0	-1 911,3	-2 192,5	-2 169,0	
Fret et assurance	-74,9	-98,8	-61,3	-26,3	-27,8	-22,0	-70,1	-81,3	-77,6	-110,1	-110,9	-97,0	-84,1	-63,3	-127,8	-11,4	-322,5	-136,6	-376,8	-704,6	-622,3	
Autres Transports	-37,5	-53,5	-56,4	-34,6	-9,1	-8,8	-57,9	1,7	6,5	-8,7	-8,7	-8,4	-9,3	-9,3	-13,3	-1,7	-242,0	-17,6	-242,0	-92,2	-98,0	
Voyages	-36,9	-32,9	-30,4	-17,6	-18,4	-16,5	-31,4	-31,6	-32,7	-153,6	-162,5	-166,0	-11,9	-1,5	-1,7	-24,6	-38,3	-43,4	-276,1	-285,2	-290,7	
Autres services aux entreprises	-177,4	-275,6	-164,4	-5,9	-2,6	-1,4	-406,2	-287,8	-354,2	-131,5	-191	-272,1	-285,4	-335,9	-421,0	-167,4	-62,0	-84,2	-1 173,7	-1 154,9	-1 297,3	
Services fournis ou reçus par les administrations publiques	14,1	14,5	14,8	6,0	5,6	5,3	-2,2	2,4	-2,3	7,2	7,7	7,1	13,0	-1,4	-1,4	14,5	15,5	15,8	52,6	44,3	39,3	
<b>Revenus</b>	-220,3	-207,7	-206,3	-5,5	-6,1	-4,4	-497,6	-464,1	-546,1	-461,2	-441,1	-438,8	-924,7	-906,5	-1 026,0	-16,5	-41,5	-158,2	-2 125,8	-2 067,0	-2 379,8	
Rémunérations des salariés	0,0	0,0	0,0	3,1	3,4	2,1	-13,9	-12,1	-20,9	-7,4	-7,5	-7,7	-3,7	-3,7	-62,9	-3,9	-28,9	-30,8	-25,7	-82,9	-100,2	
Revenus des investissements	-220,3	-207,7	-206,3	-8,7	-9,5	-6,5	-483,7	-452,0	-525,2	-453,8	-433,6	-431,1	-921,1	-868,7	-983,1	-12,5	-12,6	-127,4	-2 100,1	-1 984,1	-2 279,6	
Investissements directs	nd	nd	nd	-1,5	-0,8	nd	-270,4	nd	nd	-133,0	nd	nd	-833,8	-857,8	-971,4	-3,2	9,5	0,8	nd	nd	nd	
Investissements de portefeuille	nd	nd	nd	0,0	0	nd	0,2	nd	nd	-3,3	nd	nd	0,0	0,0	nd	nd	0,0	nd	nd	nd	nd	
Intérêts sur les autres investissements	nd	nd	nd	-7,2	-8,7	-6,5	-213,5	-156,4	-320,5	-320,5	-320,5	-320,5	-87,3	-2,6	-2,3	-9,3	-22,1	-128,2	nd	nd	nd	
dont Administrations Publiques	-185,5	-174,5	-172,3	-6,6	-8,5	-6,0	-145,3	-120,7	-90,5	-263,0	-119,3	-111,1	-4,7	-2,6	-2,3	-8,5	-10,0	-10,3	-613,6	-435,6	-392,5	
<b>Transferts courants</b>	114,2	107,7	133,0	25,3	28,6	36,4	-11,2	-15,1	-7,5	-57,4	-55,0	-56,5	-1,5	-7,7	-15,2	35,9	42,4	59,2	105,3	100,9	148,4	
Adm. Publiques	102,7	93,4	115,8	22,8	27	31,8	-4,9	5,2	2,6	6,5	7,5	7,2	10,6	10,6	10,6	21,6	19,5	36,4	159,2	163,2	204,4	
Autres secteurs	11,5	14,3	17,2	2,4	1,6	4,6	-6,3	-20,3	-10,1	-63,9	-62,5	-63,7	-12,1	-18,3	-25,8	14,3	22,9	22,8	-54,0	-62,3	-55,0	
<b>COMPTES DE CAPITAL &amp; D'OPER. FINANC.</b>	185,1	179,8	-75,9	-19,7	-23,6	-2,9	-254,5	-319,1	-48,7	-492,2	-254,1	-257,8	630,7	136,1	758,7	406,1	1 339,0	527,2	455,4	1 058,1	903,6	
Transferts de capital	22,2	2,0	3,1	14,3	16,9	6,0	9,8	6,8	9,9	1,9	0,0	0,0	4,8	0,0	0,0	42,2	40,0	48,4	95,2	65,7	67,4	
Administrations Publiques	22,2	2,0	3,1	14,2	16,9	6,0	3,7	7,3	9,9	1,7	0,0	0,0	4,7	0,0	0,0	40,4	38,3	47,4	87,0	64,5	66,4	
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	6,1	-0,5	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	1,8	1,7	1,0	8,2	1,2	1,0	
Acq./cessions d'actifs non fin. non prod.	0,0	0,0	0,0	-0,4	0	0,0	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,0	0,0	0,0	
Oper. Fin. autres que financ. du solide global	162,9	177,8	-76,0	-33,5	-40,8	-8,9	-263,8	-325,9	-58,6	-494,1	-254,1	-257,8	626,0	136,1	758,7	363,8	1 299,0	478,8	361,3	992,1	836,2	
Investissements directs	nd	nd	nd	3,8	3	1,9	52,3	91,0	201,0	-68,1	157,1	79,6	689,6	225,4	831,5	337,1	644,1	434,5	nd	nd	nd	
Investissements de portefeuille	nd	nd	nd	-0,3	-0,3	0,0	-8,5	0,0	-5,1	0,3	0,1	0,0	-0,3	0,0	0,0	0,0	-0,4	0,0	nd	nd	nd	
Autres investissements	162,9	177,8	-76,0	-37,1	-43,2	-10,8	-307,6	-416,9	-254,5	-426,3	-411,3	-337,4	-63,4	-89,3	-72,8	26,7	655,3	44,3	-644,7	-127,6	-707,2	
dont Emprunts LT/Administrations Publiques	-217,9	-224,8	-259,6	-17,1	-18,7	-11,4	-285,1	-230,2	-8,1	-211,4	-225,9	-209,0	-9,2	-5,4	-4,1	17,4	60,4	80,8	-723,4	-644,6	-410,4	
<b>ERREURS ET OMISSIONS</b>	-38,1	223,6	15,6	1,2	1,8	-10,0	-9,1	-59,1	-108,8	-84,4	-64,5	-21,5	-95,1	1,6	-83,5	6,4	23,5	9,4	-219,2	126,9	-198,8	
<b>SOLDE GLOBAL DE LA BALANCE</b>	-223,6	-129,5	-361,8	-30,3	-33	-29,4	-284,5	-245,7	-160,2	-197,0	-138,7	-70,7	37,0	3,7	71,1	-6,2	38,2	-27,2	-704,6	-505,0	-576,2	
<b>FINANCEMENT DU SOLDE GLOBAL</b>	223,6	129,5	361,8	30,3	33	29,4	284,5	245,7	160,2	197,0	138,7	70,7	-37,0	-3,7	-71,1	6,2	-38,2	27,2	704,6	505,0	576,2	
Position extérieure des autorités monétaires	-83,8	-135,8	50,6	14,4	8,3	6,3	104,6	24,9	-5,5	119,1	-13,5	-20,9	-37,9	-4,1	-68,0	-3,0	-46,4	28,1	113,4	-166,6	-9,4	
Financements exceptionnels	307,4	265,3	311,2	15,9	24,8	23,1	179,9	220,8	165,7	77,9	230,8	91,6	0,9	0,4	-3,1	9,2	8,2	-0,9	591,2	790,3	558,6	
Reschellonnement et remises de dettes	307,4	849,4	311,2	0,0	0,0	0,0	63,7	10,6	1,5	0,0	13,5	37,8	0,0	0,0	47,4	0,0	5,4	1,1	371,1	878,9	373,3	
Variation d'arriérés	-1,0	-584,2	0,0	0,0	24,9	23,1	58,9	210,2	164,2	0,0	217,3	53,8	0,0	0,4	-50,5	0,0	6,5	-2,0	57,9	-124,9	185,3	
Autres financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	15,9	-0,2	0,0	116,2	0,0	0,0	77,9	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	9,2	-3,8	0,0	220,2	-4,0	0,0	

Est.: Estimations  
Source: BEAC



### SOLDE EXTÉRIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS)

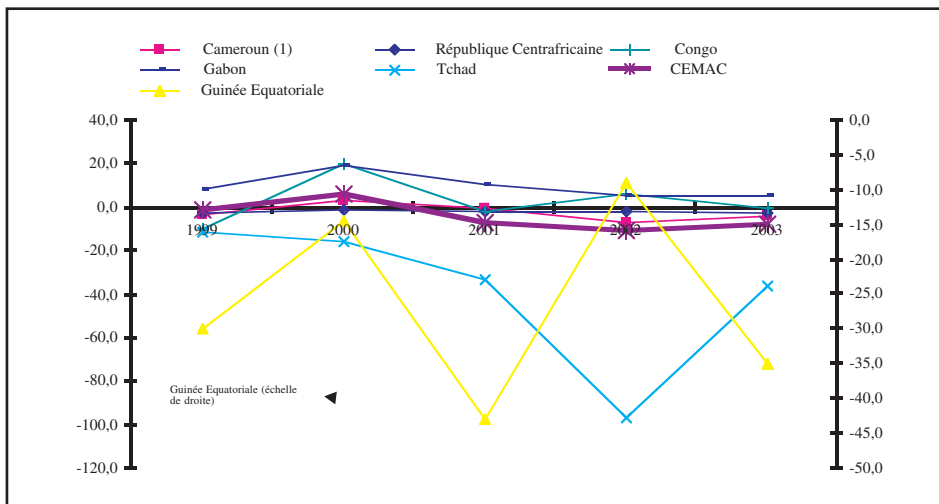
(en % du PIB)

	1999	2000	2001	2002	2003
CAMEROUN	- 3,3	3,2	- 0,5	- 7,0	- 3,8
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 2,6	- 1,1	- 2,0	- 1,6	- 2,4
CONGO	- 9,8	20,6	- 1,5	6,3	- 0,1
GABON	8,5	19,9	10,7	5,4	6,0
GUINEE EQUATORIALE	- 29,9	- 14,3	- 42,9	- 8,8	- 34,9
TCHAD	- 11,3	- 15,3	- 33,1	- 96,4	- 35,8
<b>CEMAC</b>	<b>- 1,2</b>	<b>6,6</b>	<b>- 6,5</b>	<b>- 10,1</b>	<b>- 7,3</b>

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC.

(1) Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, sauf 2002 et 2003.

### SOLDE EXTÉRIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS) EN PIB



## DETTE PUBLIQUE EXTÉRIÈRE CONSOLIDÉE DES ETATS DE LA CEMAC

(2001, 2002 et 2003)

(en milliards de FCFA)

	Cameroun		République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC			
	2000/ 2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003			
Encours de fin de période	4 525,8	3 769,6	3 546,9	672,3	679,7	683,4	3 738,4	3 921,5	3 839,4	2 059,2	2 052,4	1 899,1	1 55,6	1 50,8	1 19,9	626,6	654,5	690,7	11 776,3	11 228,5	10 888,4
dont arriérés sur les intérêts et le principal	584,2	0,0	584,2	115,4	141,6	164,8	2 062,4	2 266,9	2 341,1	73,8	291,1	326,0	62,2	62,6	12,1	3,8	4,0	2,0	2 901,8	2 766,2	3 430,2
Services dus	487,7	457,2	490,3	25,1	27,3	23,4	377,9	422,0	263,7	570,4	362,9	309,7	10,6	7,8	6,6	23,9	30,8	25,1	1 495,6	1 308,0	1 118,8
Indicateurs																					
Service dette/ PIB	6,8%	6,0%	6,2%	3,5%	3,8%	3,4%	18,4%	20,1%	12,8%	17,0%	10,8%	9,0%	0,8%	0,5%	0,4%	2,0%	2,2%	1,6%	9,5%	7,8%	6,4%
Service dette/revenues budgétaires	39,0%	34,0%	36,0%	39,7%	34,8%	43,2%	60,2%	73,8%	43,7%	48,6%	35,6%	29,5%	3,0%	1,9%	1,4%	25,9%	28,0%	18,9%	42,1%	37,0%	30,4%
Service dette/exportations	28,6%	28,1%	29,7%	21,9%	23,7%	29,3%	23,6%	24,7%	16,7%	28,0%	18,9%	15,8%	0,8%	0,5%	0,4%	12,9%	18,0%	8,1%	21,4%	18,4%	15,3%
Stock dette/PIB	63,5%	49,6%	44,6%	93,1%	93,9%	100,2%	182,5%	186,5%	190,6%	61,2%	61,3%	55,1%	11,9%	9,9%	6,9%	51,3%	47,6%	49,8%	74,6%	67,4%	62,4%

Sources : Administrations nationales et BEAC

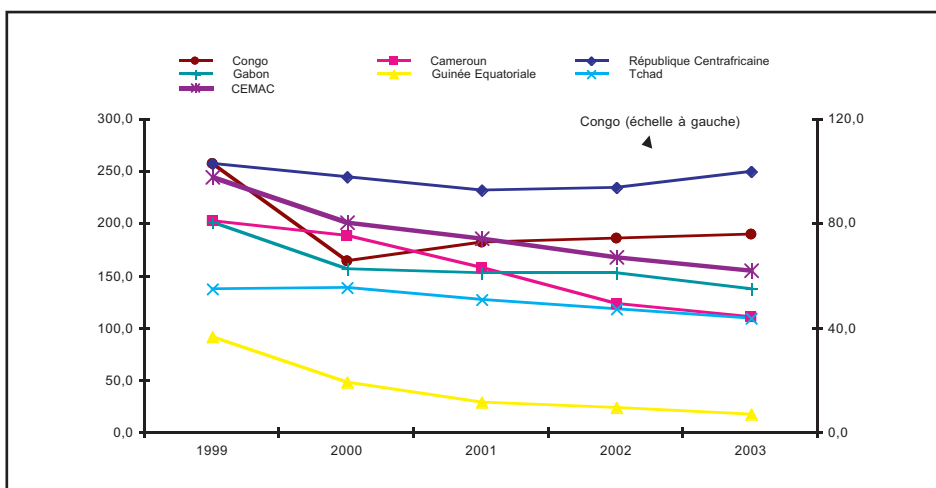
## TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTÉRIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)

	1999	2000	2001	2002	2003
CAMEROUN (1)	81,0	75,4	63,5	49,6	44,6
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	103,0	97,8	93,1	93,9	100,2
CONGO	258,5	165,0	182,5	186,5	190,6
GABON	80,9	62,8	61,2	61,3	55,1
GUINEE EQUATORIALE	36,6	19,2	11,9	9,9	6,9
TCHAD	55,4	55,8	51,3	47,6	43,8
<b>CEMAC</b>	<b>97,9</b>	<b>80,6</b>	<b>74,6</b>	<b>67,4</b>	<b>62,4</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

(1) Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, sauf en 2002 et 2003.

## TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTÉRIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)





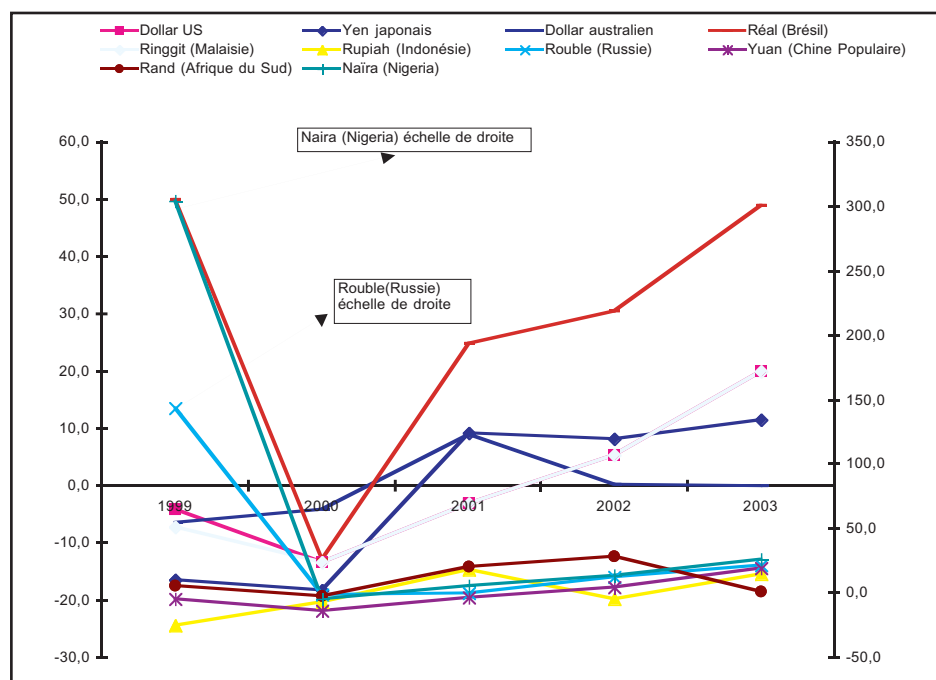
# COMPETITIVITE EXTERIEURE

**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES  
PAR RAPPORT AU FRANC CFA (COTATION AU CERTAIN)**

	1999	2000	2001	2002	2003
Dollar US	- 4,0	- 13,4	- 3,1	5,3	20,0
Yen japonais	- 16,5	- 18,1	9,2	8,3	11,6
Dollar australien	- 6,4	- 4,0	9,0	0,2	0,1
Réal (Brésil)	50,0	- 12,7	24,8	30,4	48,9
Ringgit (Malaisie)	- 7,1	- 13,4	- 3,1	5,3	20,0
Rupiah (Indonésie)	- 24,7	- 7,2	18,0	- 4,5	14,8
Rouble (Russie)	143,4	- 1,1	0,5	12,8	22,2
Yuan (Chine Populaire)	- 4,0	- 13,4	- 3,1	5,2	20,0
Rand (Afrique du Sud)	6,1	- 1,6	20,2	28,9	1,8
Naira (Nigeria)	304,9	- 4,6	6,0	13,6	26,2

Sources : FMI et BEAC

**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES  
PAR RAPPORT AU FRANC CFA**





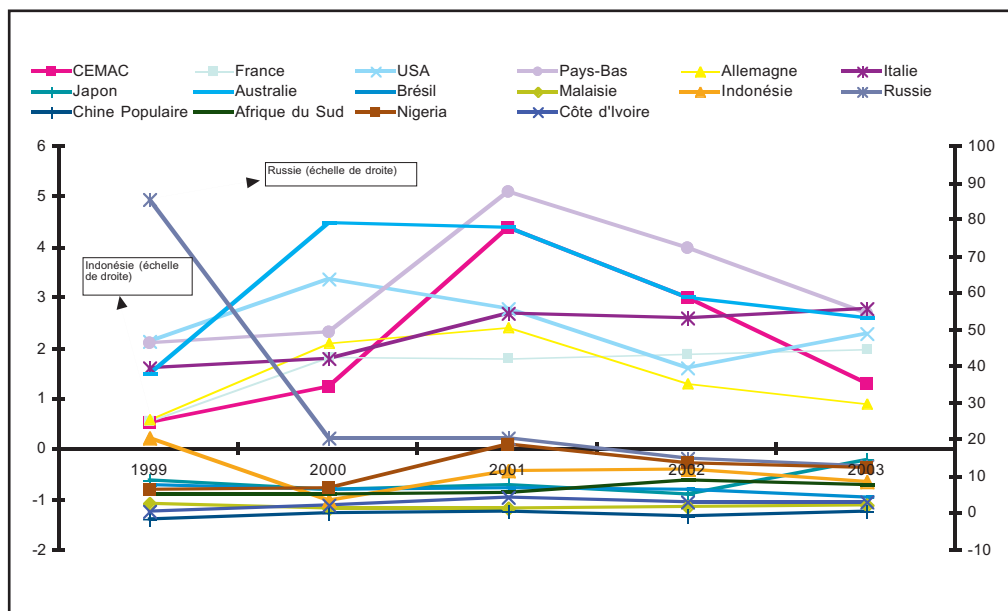
## TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS DE LA CEMAC

(Variation en moyenne annuelle)

	1999	2000	2001	2002	2003
CEMAC	0,5	1,3	4,4	3,0	1,2
France	0,6	1,8	1,8	1,9	2,0
USA	2,1	3,4	2,8	1,6	2,3
Pays- Bas	2,1	2,3	5,1	4,0	2,7
Allemagne	0,6	2,1	2,4	1,3	0,9
Italie	1,6	1,8	2,7	2,6	2,8
Japon	- 0,6	- 0,8	- 0,7	- 0,9	- 0,2
Australie	1,5	4,5	4,4	3,0	2,6
Brésil	8,0	6,5	6,8	6,5	4,3
Malaisie	2,8	1,3	1,4	1,8	2,5
Indonésie	20,5	3,7	11,5	11,9	8,7
Russie	85,7	20,8	20,7	15,1	13,0
Chine Populaire	- 1,4	0,3	0,7	- 0,8	0,6
Afrique du Sud	5,2	5,3	5,7	9,1	7,7
Nigeria	6,7	6,9	18,9	13,7	12,3
Côte d'Ivoire	0,8	2,4	4,3	3,1	3,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

## TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS DE LA CEMAC

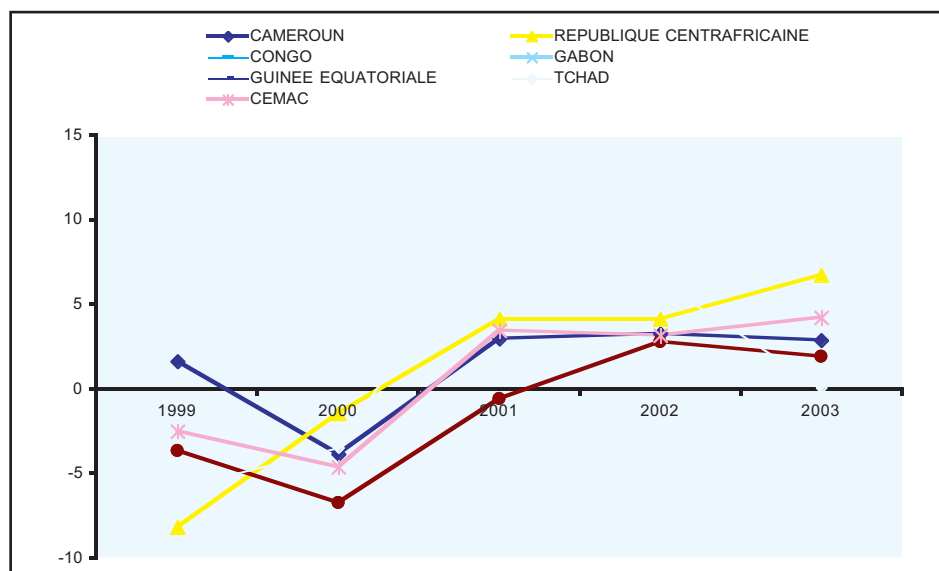


**VARIATION EN % DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES PAYS DE LA CEMAC**

	1999	2000	2001	2002	2003
CAMEROUN	1,6	- 3,8	3,0	3,3	2,9
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 8,2	- 1,4	4,1	4,1	6,7
CONGO	- 3,7	- 6,7	- 0,6	2,8	1,9
GABON	- 6,2	- 6,9	1,3	- 0,2	5,6
GUINEE EQUATORIALE	- 8,5	- 2,7	5,5	6,4	11,5
TCHAD	- 5,9	- 3,5	11,3	6,3	0,1
<b>CEMAC</b>	<b>- 2,5</b>	<b>- 4,6</b>	<b>3,5</b>	<b>3,2</b>	<b>4,2</b>

Sources : BEAC et FMI

**VARIATION EN % DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES PAYS DE LA CEMAC**



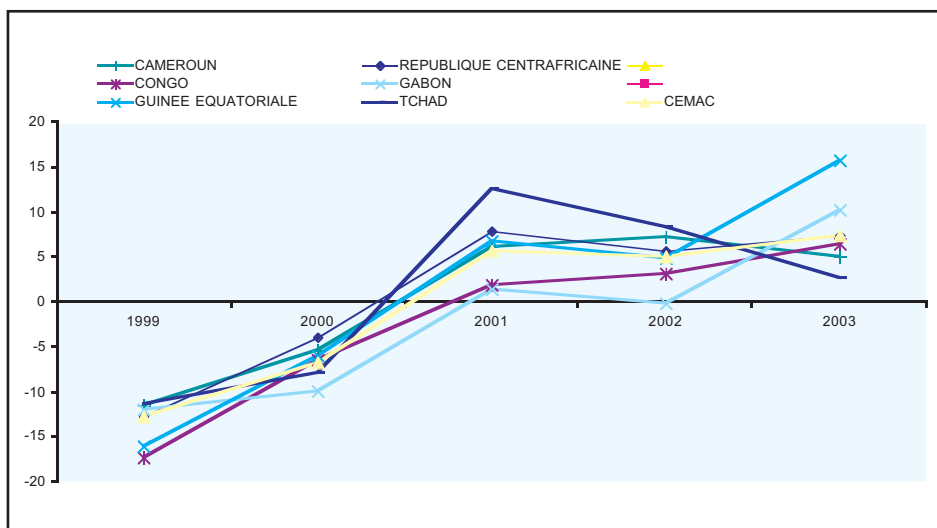


### VARIATION EN % DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC

	1999	2000	2001	2002	2003
CAMEROUN	- 11,5	- 5,4	6,1	7,3	5,1
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 12,8	- 3,9	7,8	5,6	7,4
CONGO	- 17,4	- 6,5	1,9	3,1	6,5
GABON	- 12,0	- 9,9	1,4	- 0,2	10,3
GUINEE EQUATORIALE	- 16,0	- 6,0	6,8	4,9	15,7
TCHAD	- 11,3	- 7,8	12,6	8,4	2,7
<b>CEMAC</b>	<b>- 12,8</b>	<b>- 6,8</b>	<b>5,6</b>	<b>5,0</b>	<b>7,4</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

### VARIATION EN % DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC

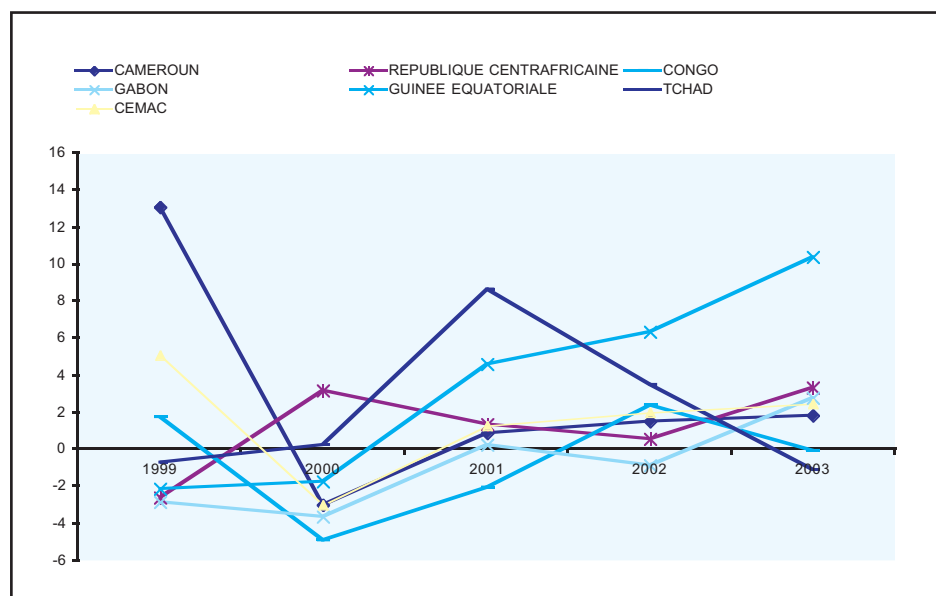


### VARIATION EN % DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC

	1999	2000	2001	2002	2003
CAMEROUN	13,1	- 3,0	0,9	1,5	1,8
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 2,6	3,2	1,4	0,6	3,3
CONGO	1,8	- 4,9	- 2,0	2,4	- 0,1
GABON	- 2,8	- 3,6	0,3	- 0,9	2,8
GUINEE EQUATORIALE	- 2,1	- 1,7	4,6	6,3	10,4
TCHAD	- 0,7	0,3	8,6	3,5	- 1,1
<b>CEMAC</b>	<b>5,1</b>	<b>- 3,0</b>	<b>1,3</b>	<b>2,0</b>	<b>2,5</b>

Sources : BEAC

### VARIATION EN % DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC



## **PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERS**

## CULTURES VIVRIERES

(En milliers de tonnes)

	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
<b>Cameroun</b>				
Plantain	1397,2	1441,6	1489,1	1533,8
Manioc	1522,0	1567,6	1619,3	1677,8
Macabo/Taro	1116,8	1151,8	1189,8	1232,7
Maïs	863,6	892,0	921,4	954,6
Riz paddy	70,9	73,8	76,2	78,9
Huile de palme	126,6	124,7	137,2	142,7
Pommes de terre	164,1	173,3	177,2	184,4
Mil et sorgho	306,4	320,4	330,9	344,2
<b>République Centrafricaine</b>				
Arachides	115,9	121,9	123,7	125,8
Manioc	560,4	561,7	570,1	579,8
Mil et sorgho	47,6	50,3	51,1	51,9
Maïs	101,0	107,0	108,6	110,5
Riz Paddy	23,1	25,3	25,7	26,1
Sésame	37,7	39,4	40,0	40,7
Courges	24,3	25,5	25,9	26,3
<b>Congo</b>				
Maïs	8,1	N.D	N.D	N.D
Riz paddy	10,0	N.D	N.D	N.D
Manioc	672,8	N.D	N.D	N.D
Pomme de terre	3,4	N.D	N.D	N.D
Plantain	67,4	N.D	N.D	N.D
Macabo/Taro/Igname	10,0	N.D	N.D	N.D
Arachide	18,2	N.D	N.D	N.D
<b>Gabon</b>				
Régime de Palme	29,9	34,8	N.D	N.D
Maïs	25,2	25,3	N.D	N.D
Manioc	225,0	226,0	N.D	N.D
Plantain	286,5	269,3	N.D	N.D
Taro	46,0	55,5	N.D	N.D
Arachide	16,3	16,2	N.D	N.D
<b>Tchad</b>				
Pénicillaire	397,6	357,4	404,2	424,4
Sorgho	497,2	480,7	564,5	592,7
Berbéré	205,1	150,7	287,4	301,8
Maïs	105,3	84,3	118,0	123,9
Riz paddy	112,2	134,9	126,0	132,3
Arachides	477,1	379,5	414,9	435,6
Manioc	306,0	292,6	349,0	366,5
Canne à sucre	314,0	335,0	267,0	285,0
Gomme arabique	13,0	14,0	16,0	16,2
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>				
Mil et Sorgho	1248,8	1208,8	1350,7	1413,2
Maïs	1103,2	1108,6	1148,0	1189,0
Riz Paddy	216,2	234,0	227,9	237,3
Pomme de terre	167,5	173,3	177,2	184,4
Manioc	3286,2	2647,9	2538,4	2624,1
Macabo/Taro/Igname	1172,8	1207,3	1189,8	1232,7
Plantain	1751,1	1710,9	1489,1	1533,8
Arachides	627,5	517,6	538,6	561,4
Berbéré	205,1	150,7	287,4	301,8
Canne à sucre	314,0	335,0	267,0	285,0
Sésame	37,7	39,4	40,0	40,7
Huile de palme	126,6	124,7	137,2	142,7
Regime de palme	29,9	34,8	0,0	0,0
Courges	24,3	25,5	25,9	26,3
<b>Production vivrière totale</b>	<b>10310,9</b>	<b>9518,5</b>	<b>9417,2</b>	<b>9772,4</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

## PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

(en tonnes)

	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
<b>Cameroun</b>				
- Cacao	117000	153200	151200	154300
- Café	50800	48000	53500	55100
- Coton fibre	86400	100900	92600	92600
- Banane	240000	238400	313000	330000
- Caoutchouc	35800	37700	41200	42400
- Huile de Palme	125000	126600	214700	142700
- Sucre brut	82000	82100	99119	99119
<b>République Centrafricaine</b>				
- Café	5600	5700	2100	6000
- Coton fibre	9900	12200	900	5200
- Tabac	119500	172000	213000	219400
- Huile de Palme	2514	2514	2705	2705
- Sucre brut	13716	13716	10450	10450
<b>Congo</b>				
- Cacao	112	112	400	400
- Café	160	160	300	300
- Sucre brut	33800	33000	38000	60300
<b>Gabon</b>				
- Cacao	400	500	500	500
- Café	100	200	200	200
- Caoutchouc	4148000	7500000	3000000	4200000
- Huile de Palme	5090	5090	3563	3563
- Sucre brut	21000	21002	23310	23310
<b>Guinée Equatoriale</b>				
- Cacao	4400	1600	2400	2400
- Café	83,3	115	126,5	139,2
<b>Tchad</b>				
- Coton fibre	55600	59300	54600	59300
- Gomme Arabique	13000	14000	16000	16200
- Sucre brut	28300	25559	23193	35743
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>				
- Cacao	121912	155412	154500	157600
- Café	56743,3	54175	56226,5	61739,2
- Coton graine	151900	172400	148100	157100
- Banane	240000	238400	313000	330000
- Caoutchouc	4183800	7537700	nd	nd
- Ananas	nd	nd	nd	nd
- Thé	nd	nd	nd	nd
- Huile de Palme	132604	134204	220968	148968
- Sucre brut	178816	175377	194072	228922
- Tabac	119500	172000	213000	219400
- Gomme Arabique	13000	14000	16000	16200

### CAMPAGNE DE CACAO

	2002/2003	2003/2004	Variation en %
Cameroun	170000	171000	0,6 %
Congo	400	400	0,0 %
Gabon	500	500	0,0 %
Guinée Equatoriale	2000	2400	20,0 %
<b>Total</b>	<b>172900</b>	<b>174300</b>	<b>0,8 %</b>

### CAMPAGNE DE CAFÉ

	2002/2003	2003/2004	Variation en %
Cameroun	55000	58000	5,5 %
Congo	300	300	0,0 %
Guinée Equatoriale	126,5	139,2	10,0 %
Gabon	200	200	0,0 %
Centrafrique	2400	6000	150,0 %
<b>Total</b>	<b>58026,5</b>	<b>64639,2</b>	<b>11,4 %</b>

### CAMPAGNE DE COTON (GRAINE)

	2002/2003	2003/2004	Variation en %
Cameroun	246000	263100	7,0 %
Centrafrique	14000	1500	- 89,3 %
Tchad	178000	150000	- 15,7 %
<b>Total</b>	<b>438000</b>	<b>414600</b>	<b>- 5,3 %</b>

### CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC NATUREL

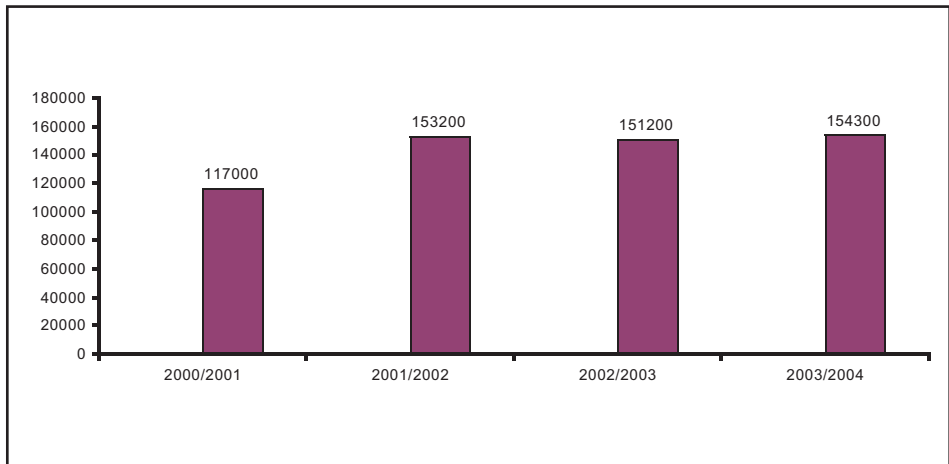
	2002/2003	2003/2004	Variation en %
Cameroun	41200	42400	2,9 %
Gabon	3000000	4200000	40,0 %
<b>Total</b>	<b>3041200</b>	<b>4242400</b>	<b>39,5 %</b>

### CAMPAGNE DE BANANE

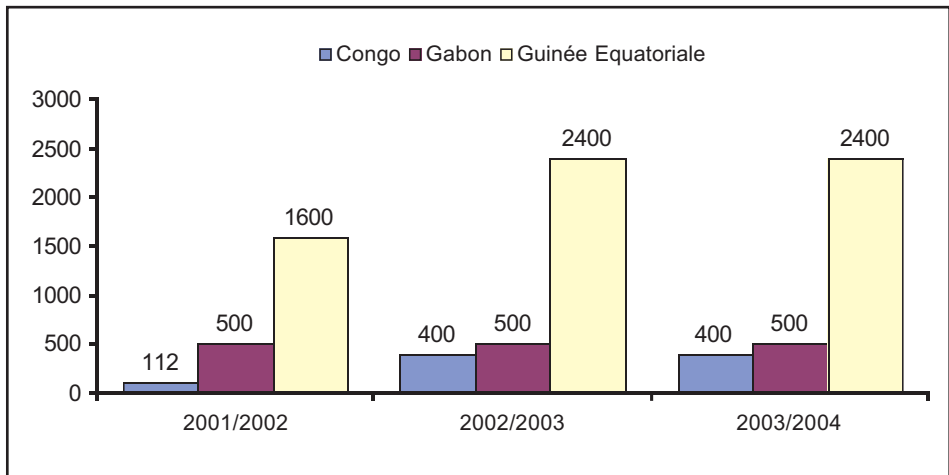
	2002/2003	2003/2004	Variation en %
Cameroun	313000	330000	5,4 %
<b>Total</b>	<b>313000</b>	<b>330000</b>	<b>5,4 %</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

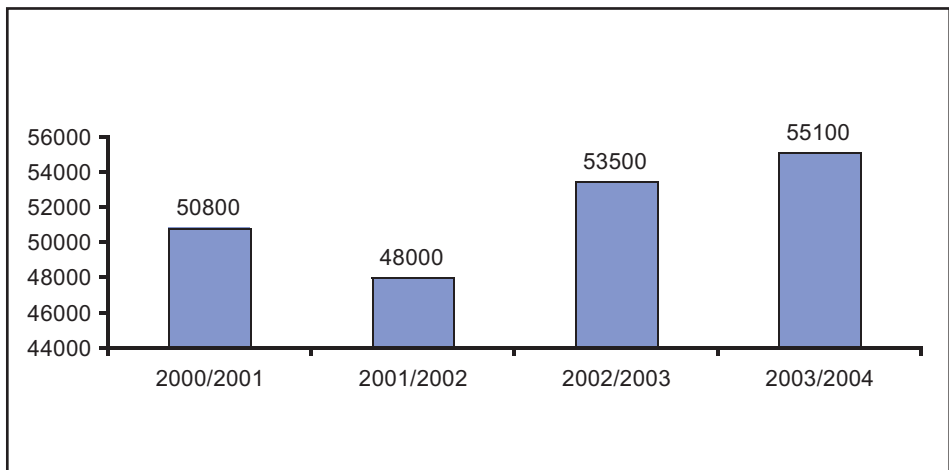
**CAMPAGNE DE CACAO AU CAMEROUN**  
(en tonnes)



**CAMPAGNE DE CACAO AU CONGO, GABON ET GUINEE EQUATORIALE**  
(en tonnes)



**CAMPAGNE DE CAFÉ AU CAMEROUN**  
(en tonnes)

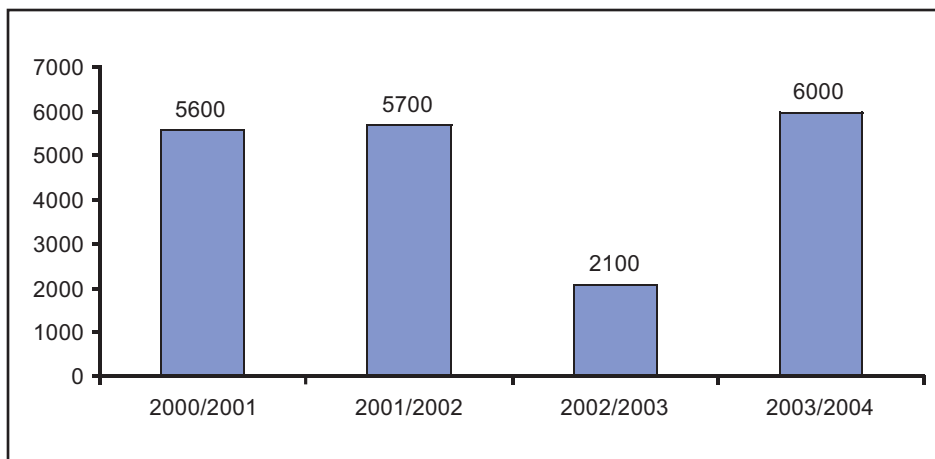






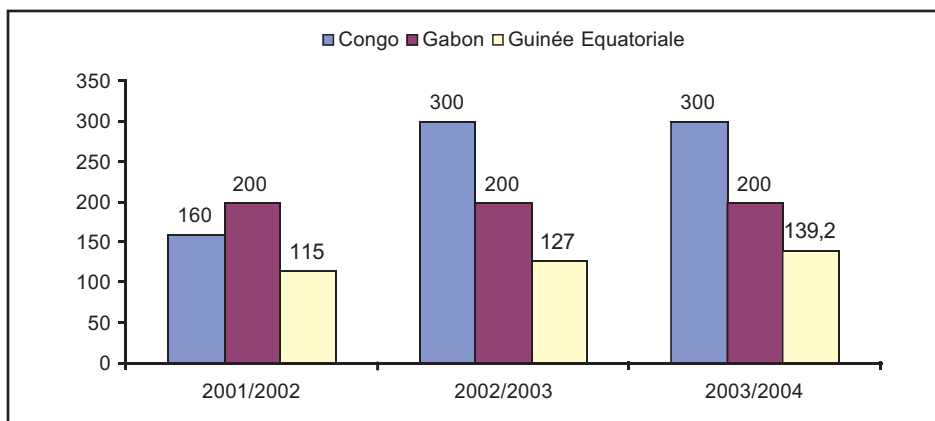
### CAMPAGNE DE CAFE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

(en tonnes)



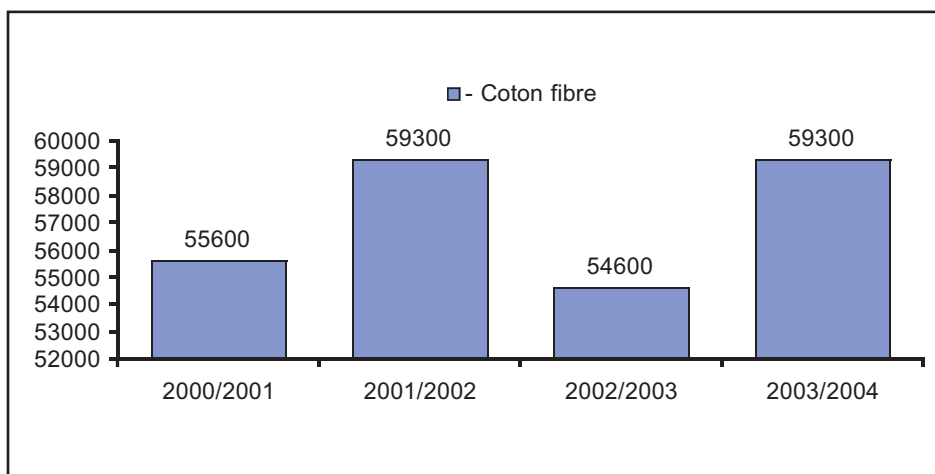
### CAMPAGNE DE CAFE AU CONGO, GABON ET GUINEE EQUATORIALE

(en tonnes)

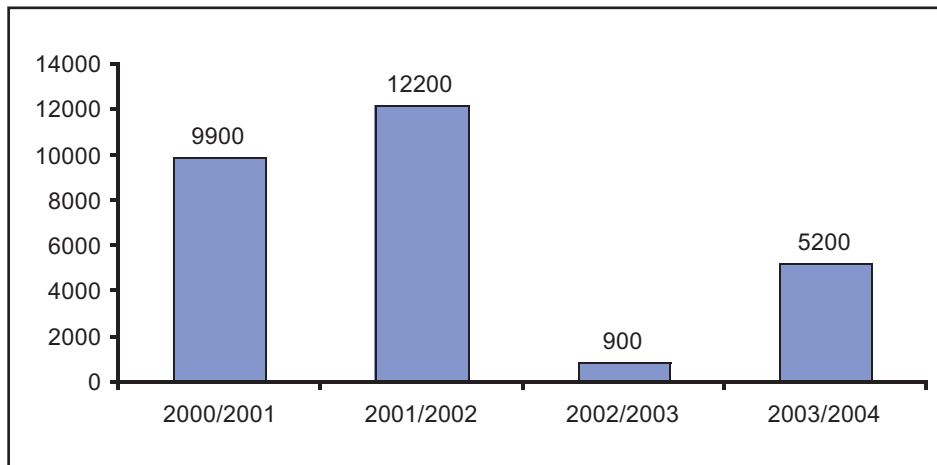


### CAMPAGNE DE COTON AU CAMEROUN ET AU TCHAD

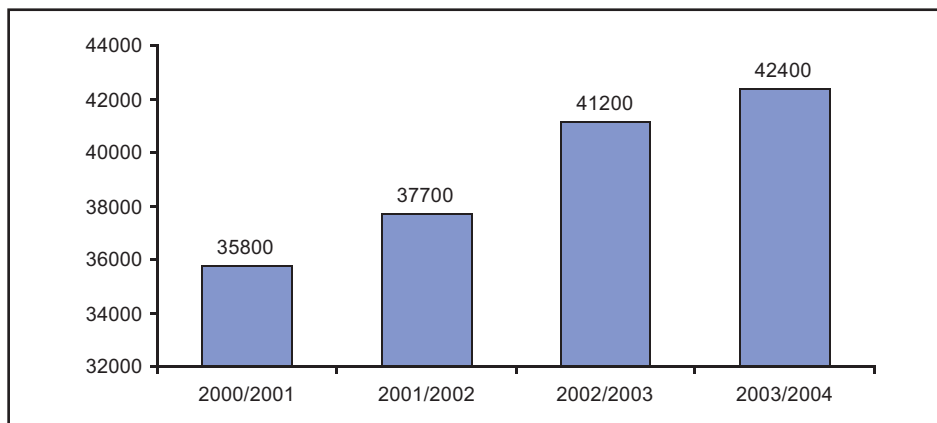
(en tonnes)



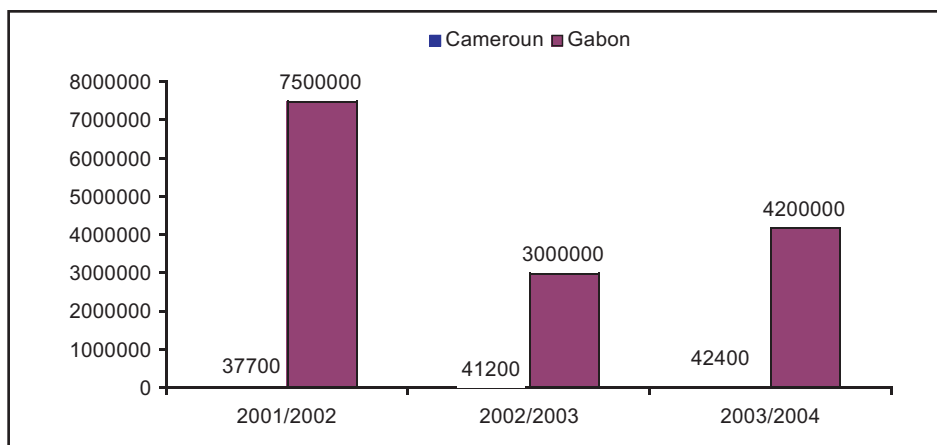
### CAMPAGNE DE COTON EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (en tonne)



### CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC AU CAMEROUN (en tonnes)



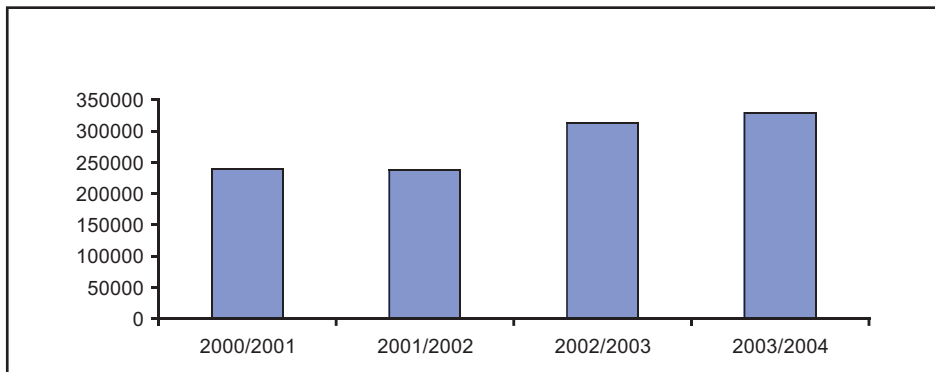
### CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC AU CAMEROUN ET AU GABON (en tonnes)





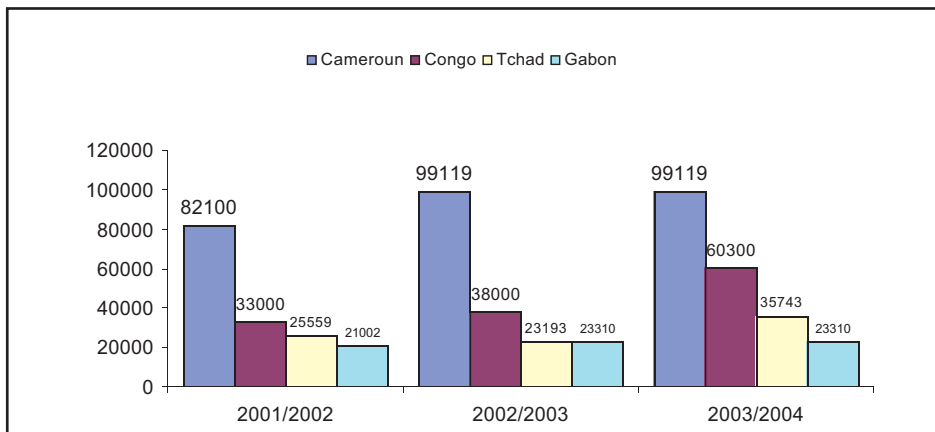
### CAMPAGNE DE LA BANANE AU CAMEROUN

(en tonnes)



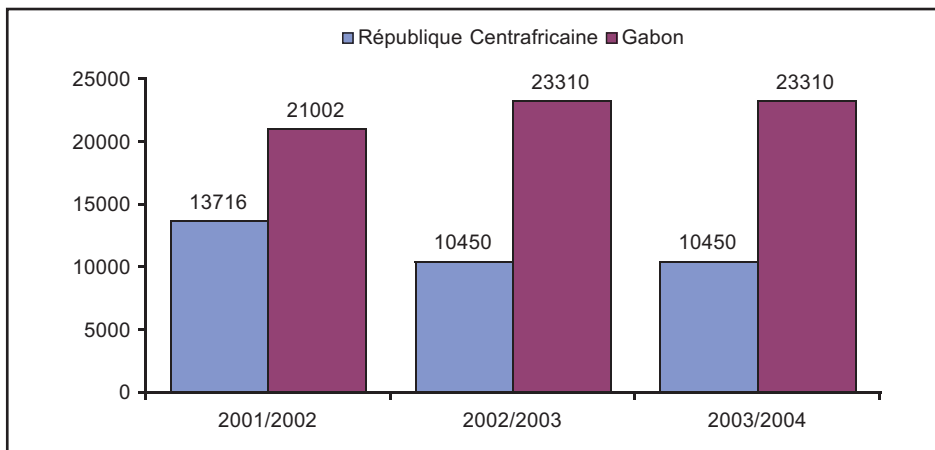
### CAMPAGNE DU SUCRE BRUT AU CAMEROUN, AU CONGO, AU TCHAD ET AU GABON

(en tonnes)



### CAMPAGNE DU SUCRE BRUT EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET AU GABON

(en tonnes)



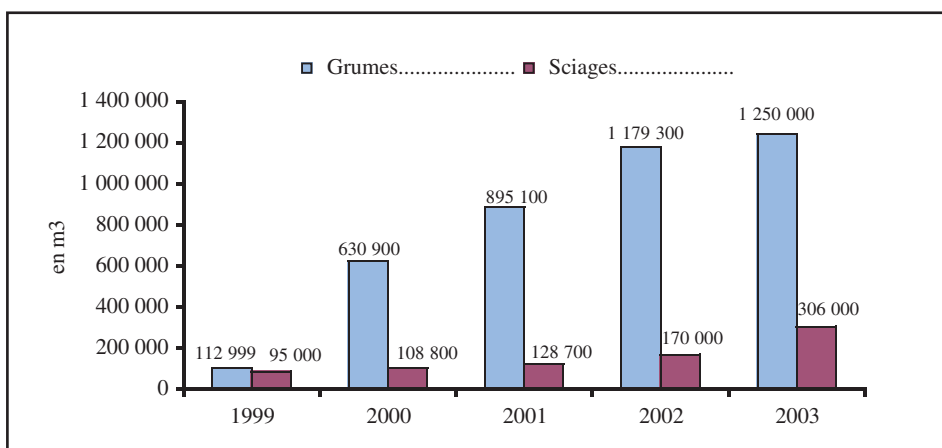
## BOIS

	Données définitives					Variations en % (2)/(1)
	1999	2000	2001	2002	2003	
<b>GABON</b>						
OKOUME (en m3)						
Production	1 124 886	1 709 875	1 249 999	1 006 171	985 932	- 2,0
Exportations.....	1 099 694	1 589 423	1 345 977	1 032 300	931 190	- 9,8
OZIGO (en m3)						
Production	51 976	71 317	27 812	25 142	6 835	- 72,8
Exportations .....	47 523	73 330	29 962	23 097	6 979	- 69,8
BOIS DIVERS (en m3)						
Production	563 621	790 498	683 684	488 281	467 098	- 4,3
Exportations .....	721 766	855 648	812 912	683 826	553 101	- 19,1
<b>CONGO</b>						
BOIS tropicaux et semis œuvrés						
Production (en m3)						
Grumes.....	112 999	630 900	895 100	1 179 300	1 250 000	6,0
Sciages.....	95 000	108 800	128 700	170 000	306 000	80,0
Exportations (en m3)						
Grumes.....	207 000	281 800	481 400	455 400	594 400	30,5
Sciages.....	20 000	91 000	321 600	293 000	407 300	39,0
EUCALYPTUS						
Production (en tonnes)	536 700	531 100	318 700	82 600	61 200	- 25,9
Exportations (en tonnes)	469 200	413 200	247 900	23 000	51 300	123,0
<b>CAMEROUN</b>						
BOIS DIVERS*						
Grumes (en m3).....						
Production	2 500 000	3 400 000	2 070 000	1 931 300	1 738 200	- 10,0
Exportations	231 800	225 800	225 800	214 000	136 300	- 36,3
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>						
BOIS DIVERS (en m3)						
Production						
Grumes.....	552 809	702 900	671 200	649 700	478 500	- 26,4
Sciages.....	80 600	103 900	111 100	87 800	46 000	- 47,6
Exportations						
Grumes.....	207 600	328 300	335 700	395 300	276 200	- 30,1
Sciages et contreplaqués	64 700	72 800	73 700	64 500	51 500	- 20,2
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>						
OKOUME et BOIS DIVERS(en m3)						
Production	788 600	689 200	634 800	510 300	500 800	- 1,9
Exportations.....	664 100	733 900	620 800	537 200	531 000	- 1,2
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>						
OKOUME et BOIS DIVERS(en m3)						
Production .....	6 407 191	8 738 490	6 791 095	6 130 594	5 840 565	- 4,7
Exportations.....	3 733 383	4 665 201	4 495 751	3 721 623	3 539 270	- 4,9

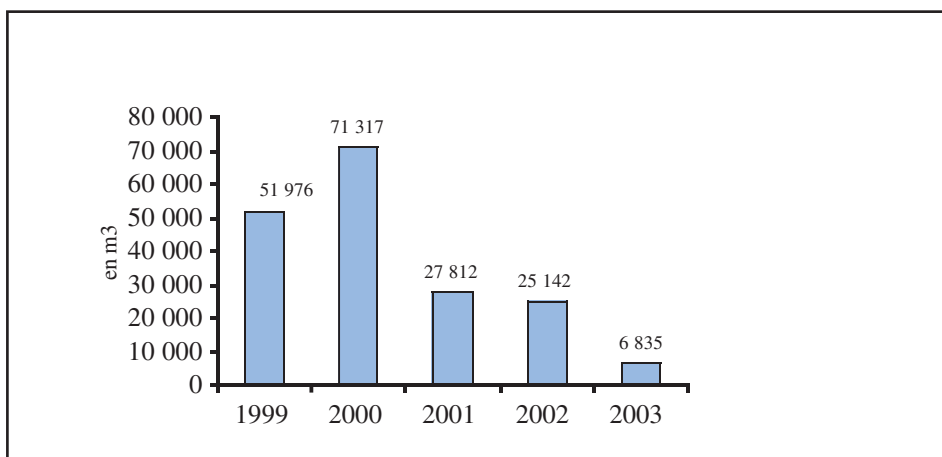
Sources : Administrations nationales et BEAC  
(1)Exercice budgétaire, allant de juillet à juin, sauf en 2002 et 2003



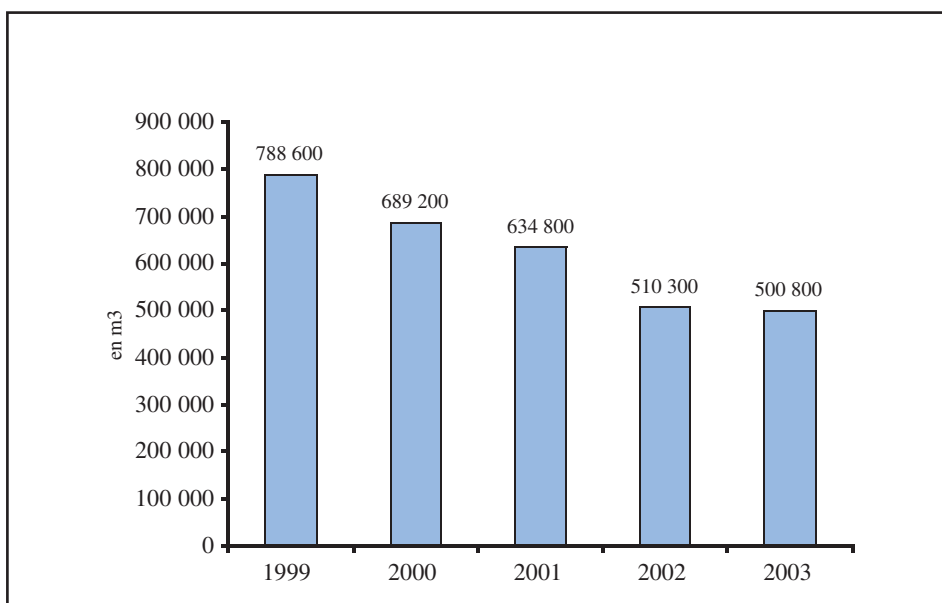
### PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CONGO



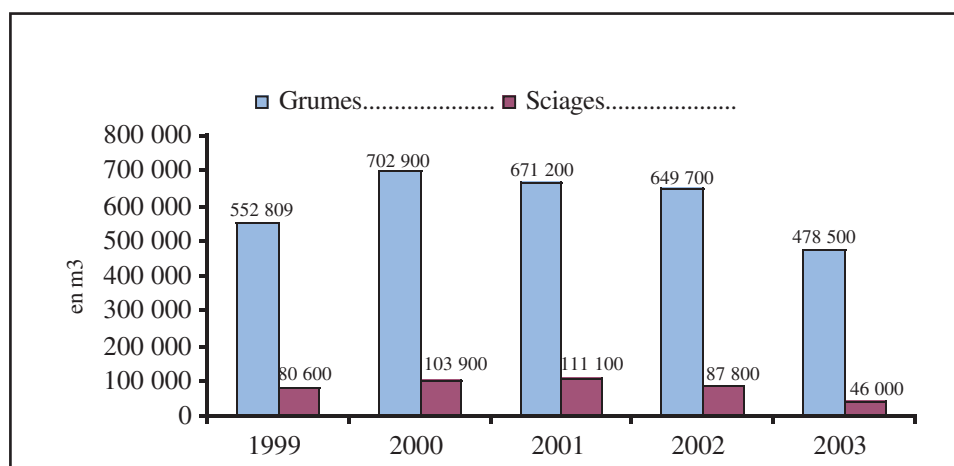
### PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU GABON



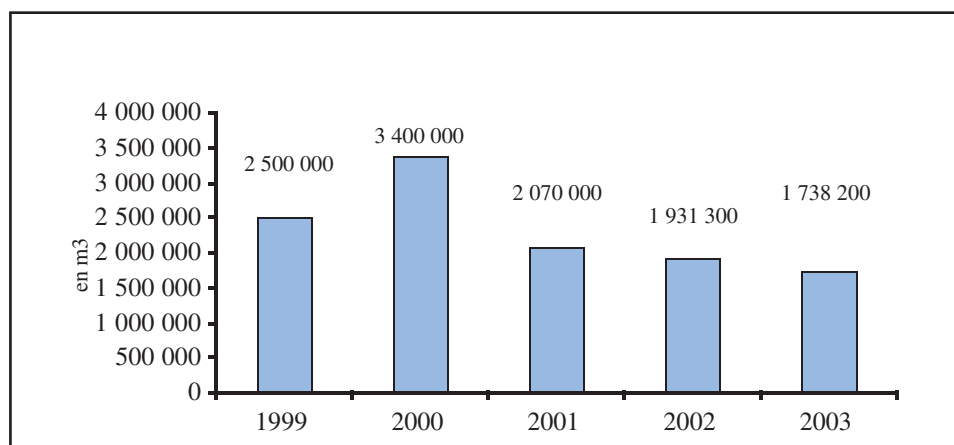
### PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN GUINEE EQUATORIALE



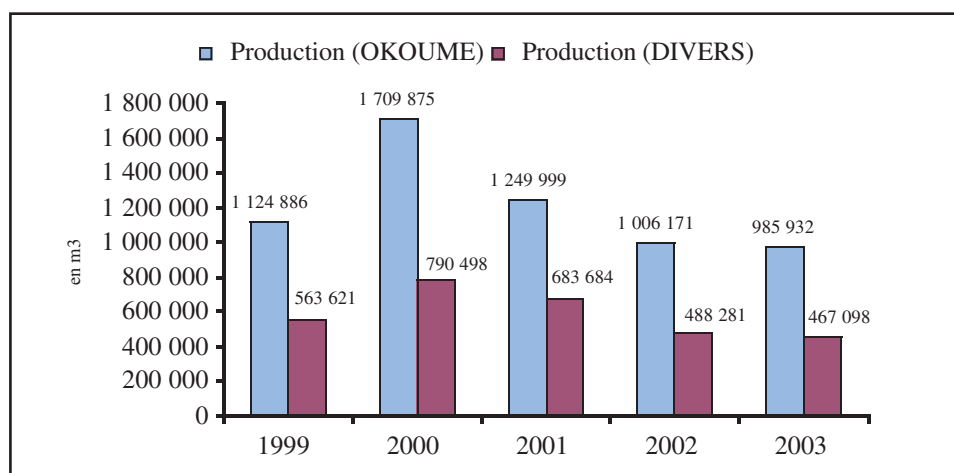
## PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



## PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CAMEROUN



## PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU GABON BOIS DIVERS



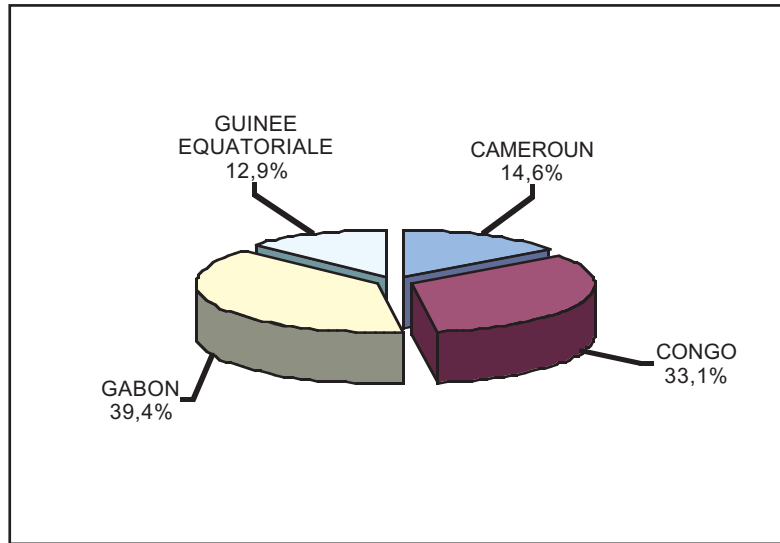
## ACTIVITÉS PETROLIÈRES ET MINIÈRES

	Données définitives					Variations en % (2)/(1)
	1999	2000	2001	2002(1)	2003 (2)	
<b>GABON</b>						
Pétrole brut (en 1000 T)						
- Production .....	15 600	13 600	12 900	12 600	13 400	6,3
- Exportations.....	14 700	13 100	12 300	11 900	12 500	5,0
Manganèse (en 1000 T)						
- Production.....	1 908	1 700	1 800	1 900	2 000	5,3
- Exportations.....	2 000	1 900	1 700	1 900	1 900	0,0
<b>CONGO</b>						
Pétrole brut (en 1000 T)						
- Production.....	13 100	13 100	12 100	11 800	11 200	- 5,1
- Exportations.....	13 000	12 900	11 100	11 600	10 800	- 6,9
<b>CAMEROUN</b>						
Pétrole brut (en 1000 T) *						
- Production.....	5 800	5 800	5 200	5 200	4 900	- 5,8
- Exportations.....	5 600	5 700	5 300	5 000	4 600	- 8,0
Aluminium (en T)						
- Exportations.....	78 900	66 900	45 800	47 200	56 800	20,3
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>						
Diamants (en 1000 carats)						
- Production.....	431	461	449	415	333	- 19,8
- Exportations.....	431	461	449	415	333	- 19,8
Or (en kg)						
- Production.....	39	12	34	16	3	- 81,3
- Exportations.....	31	10	16	15	3	- 80,0
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>						
Pétrole (en 1000 T)						
- Production	5 100	5 900	9 700	11 500	13 300	15,7
- Exportations	5 000	6 000	9 600	11 400	13 200	15,8
Méthanol (en milliers de tonnes)						
- Exportations	-	-	473	725	770	6,1
<b>TCHAD</b>						
Pétrole (en 1000 T)						
- Production	-	-	-	-	1800	
- Exportations	-	-	-	-	1200	
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>						
Pétrole						
- Production (en 1000T)....	39 600	38 400	39 900	41 100	44 600	11,4
- Exportations (en 1000 T).	38 300	37 700	38 300	39 900	42 300	10,0
Manganèse (en 1000 T)						
- Production.....	1 908	1 700	1 800	1 900	2 000	10,5
- Exportations.....	2 000	1 900	1 700	1 900	1 900	10,5
Aluminium (en T)						
- Exportations.....	78 900	66 900	45 800	47 200	56 800	23,3
Diamants (en 1000 carats)						
- Production.....	431	461	449	415	333	- 28,1
- Exportations.....	431	461	449	415	333	- 28,1
Or (en Kg)						
- Production.....	39	12	34	16	3	- 193,1
- Exportations.....	31	10	16	15	3	- 88,0
Méthanol (en milliers de tonnes)						
- Exportations	-	-	473	725	770	40,9

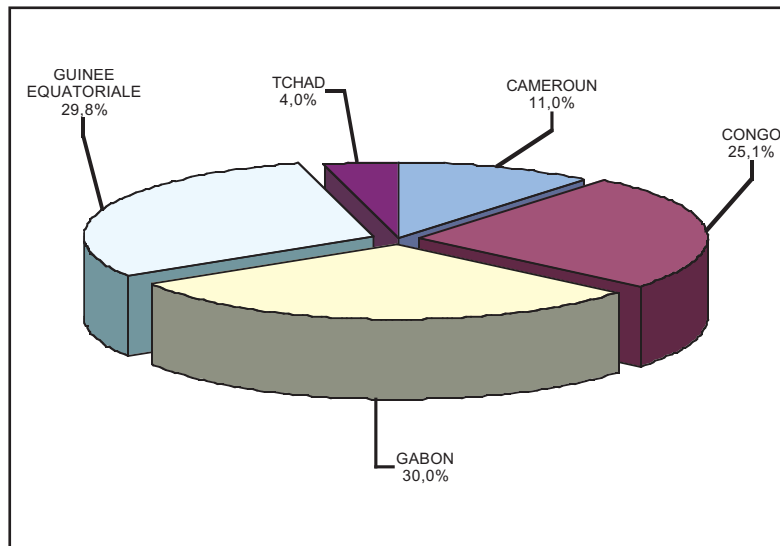
Sources : Administrations nationales et BEAC

\* les statistiques pétrolières du Cameroun sont fournies en année civile à partir de 2001, 2002 et 2003.

**RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT  
DANS LA CEMAC EN 1999**



**RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT  
DANS LA CEMAC EN 2003**





**PRINCIPAUX COURS MONDIAUX  
DU CACAO, DU CAFE, DU COTON,  
DU CAOUTCHOUC, DES BOIS TROPICAUX  
ET DU PETROLE BRUT**

**ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON ET DU CAOUTCHOUC**  
(en moyennes mensuelles)

**CACAO**

	janvier-03	fév-03	mars-03	avr-03	mai-03	juin-03	juil-03	août-03	sep-03	oct-03	nov-03	déc-03
en dollar le kg	2,17	2,29	1,99	1,93	1,74	1,59	1,54	1,55	1,64	1,49	1,50	1,63
en francs CFA le kg	1 337,67	1 394,88	1 208,39	1 168,21	987,33	896,07	890,37	913,04	959,57	838,72	839,55	871,43

**CAFE**

	janvier-03	fév-03	mars-03	avr-03	mai-03	juin-03	juil-03	août-03	sep-03	oct-03	nov-03	déc-03
en dollar le kg	0,95	0,95	0,85	0,85	0,86	0,79	0,8	0,84	0,86	0,82	0,79	0,82
en francs CFA le kg	584,30	577,95	516,58	515,98	485,83	441,87	462,80	497,37	500,17	462,72	445,29	438,14

**COTON**

	janvier-03	février-03	mars-03	avr-03	mai-03	juin-03	juil-03	août-03	sep-03	oct-03	nov-03	déc-03
en dollar le kg	1,25	1,28	1,34	1,34	1,27	1,28	1,33	1,34	1,41	1,6	1,71	1,63
en francs CFA le kg	771,91	780,1	813,9	811,42	718,5	718,79	767,3	787,09	825	903,36	956,81	871,48

**CAOUTCHOUC**

	janvier-03	février-03	mars-03	avr-03	mai-03	juin-03	juil-03	août-03	sep-03	oct-03	nov-03	déc-03
en livre sterling le kg	0,91	0,94	0,95	0,87	0,85	0,85	0,88	0,95	1,09	1,3	1,26	1,25
en francs CFA le kg	558,98	569,97	575,21	524,61	481,1	478,02	506,17	556,51	635,07	1242,52	1197,17	1163,65

Source: BEAC

## ÉVOLUTION DES INDICES COMPOSITES DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES EXPORTÉS PAR LA CEMAC

### Indice composite global (cours en dollars)

	2000	2001	2002	2003	Var 03/02
Janvier	0,91	0,94	0,74	1,09	46,2 %
Février	0,98	0,98	0,77	1,14	48,9 %
Mars	0,98	0,89	0,86	1,07	24,8 %
Avril	0,83	0,92	0,93	0,91	-1,8 %
Mai	0,96	1,00	0,95	0,94	-0,6 %
Juin	1,04	0,98	0,90	0,99	10,6 %
Juillet	1,01	0,88	0,94	1,00	6,6 %
Août	1,05	0,91	0,97	1,04	8,0 %
Septembre	1,13	0,96	1,01	0,97	-4,2 %
Octobre	1,07	0,76	0,98	1,05	7,7 %
Novembre	1,10	0,72	0,89	1,04	17,0 %
Décembre	0,93	0,72	1,03	1,03	0,8 %
moyenne annuelle	1,00	0,89	0,91	1,02	12,2 %

Sources : Services de la BEAC

### Indice composite global (cours en FCFA)

	2000	2001	2002	2003	Var 03/02
Janvier	0,83	0,92	0,77	0,96	24,6 %
Février	0,92	0,98	0,81	0,99	22,9 %
Mars	0,94	0,90	0,90	0,94	3,9 %
Avril	0,81	0,94	0,96	0,80	-17,4 %
Mai	0,98	1,04	0,95	0,77	-19,3 %
Juin	1,01	1,05	0,86	0,80	-6,9 %
Juillet	0,99	0,94	0,87	0,83	-4,4 %
Août	1,07	0,97	0,91	0,88	-2,7 %
Septembre	1,19	0,96	0,95	0,81	-14,3 %
Octobre	1,15	0,77	0,92	0,86	-6,2 %
Novembre	1,18	0,74	0,82	0,84	3,4 %
Décembre	0,95	0,74	0,93	0,81	-12,9 %
moyenne annuelle	1,00	0,91	0,89	0,86	-2,1 %

Sources : Services de la BEAC

### Indice composite hors pétrole (cours en dollars)

	2000	2001	2002	2003	Var 03/02
Janvier	1,01	1,07	1,02	1,09	7,1 %
Février	1,01	1,06	1,03	1,11	7,7 %
Mars	1,02	1,04	1,06	1,09	2,9 %
Avril	1,00	1,03	1,05	1,08	2,6 %
Mai	0,97	1,02	1,15	1,10	-4,0 %
Juin	1,00	0,98	1,14	1,09	-4,5 %
Juillet	1,04	0,97	1,10	1,06	-3,6 %
Août	1,00	0,99	1,10	1,05	-4,3 %
Septembre	1,00	0,97	1,12	1,07	-4,8 %
Octobre	0,97	0,99	1,10	1,12	1,9 %
Novembre	0,96	0,98	1,06	1,14	8,5 %
Décembre	1,01	1,01	1,07	1,17	9,4 %
moyenne annuelle	1,00	1,01	1,08	1,10	1,4 %

Sources : Services de la BEAC

### Indice composite hors pétrole (cours en FCFA)

	2000	2001	2002	2003	Var 03/02
Janvier	0,92	1,05	1,06	1,07	1,0 %
Février	0,95	1,06	1,09	1,07	-2,1 %
Mars	0,98	1,05	1,11	1,06	-4,5 %
Avril	0,98	1,07	1,10	1,05	-4,4 %
Mai	0,99	1,08	1,16	0,99	-14,5 %
Juin	0,97	1,06	1,10	0,98	-11,4 %
Juillet	1,02	1,04	1,01	0,97	-4,1 %
Août	1,02	1,06	1,03	0,98	-4,4 %
Septembre	1,06	0,98	1,05	0,98	-6,5 %
Octobre	1,05	1,01	1,04	1,04	-0,1 %
Novembre	1,03	1,02	0,99	1,07	8,3 %
Décembre	1,03	1,04	0,99	1,05	6,6 %
moyenne annuelle	1,00	1,04	1,06	1,03	-3,2 %

Sources : Services de la BEAC

### Indice composite des produits agricoles (cours en dollars)

	2000	2001	2002	2003	Var 03/02
Janvier	1,03	1,03	0,97	1,30	34,0 %
Février	1,03	1,07	1,00	1,35	34,7 %
Mars	1,06	1,04	1,07	1,24	16,1 %
Avril	1,05	1,00	1,08	1,22	12,9 %
Mai	1,04	0,99	1,05	1,14	8,7 %
Juin	1,01	0,90	1,07	1,08	0,7 %
Juillet	0,98	0,89	1,12	1,08	-3,1 %
Août	0,97	0,88	1,18	1,10	-6,9 %
Septembre	0,99	0,82	1,31	1,15	-12,3 %
Octobre	0,97	0,83	1,29	1,14	-11,6 %
Novembre	0,92	0,85	1,12	1,16	3,6 %
Décembre	0,95	0,92	1,19	1,19	0,7 %
moyenne annuelle	1,00	0,93	1,12	1,18	5,3 %

Sources : Services de la BEAC

### Indice composite des produits agricoles (cours en FCFA)

	2000	2001	2002	2003	Var 03/02
Janvier	0,94	1,01	1,01	1,24	22,6 %
Février	0,98	1,05	1,06	1,28	20,2 %
Mars	1,05	1,05	1,13	1,19	5,3 %
Avril	1,07	1,02	1,13	1,17	3,2 %
Mai	1,10	1,00	1,06	1,01	-4,3 %
Juin	1,03	0,94	1,03	0,96	-7,3 %
Juillet	1,03	0,86	1,04	0,98	-5,7 %
Août	1,03	0,88	1,11	0,98	-11,5 %
Septembre	1,06	0,82	1,23	1,02	-17,1 %
Octobre	1,05	0,81	1,21	0,98	-19,1 %
Novembre	0,99	0,85	1,10	0,99	-9,4 %
Décembre	0,95	0,92	1,14	0,97	-14,7 %
moyenne annuelle	1,02	0,93	1,10	1,06	-3,6 %

Sources : Services de la BEAC

## ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS

### CAFE

	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
<b>Cameroun</b>						
- café robusta	544	300	300	375	75- 300	75- 300
- café arabica	708	350	800	800	nd	nd
<b>Republique Centrafricaine</b>						
- café	180	155	40	40	65	50
<b>Congo</b>						
- café robusta	115	115	115	115	115	115
- café arabica	230	230	230	230	230	230
<b>Gabon</b>						
- qualité courante	400	400	400	400	400	400
<b>Guinée Equatoriale</b>						
- café non décortiqué	225	350	234	360	251	200- 351

### COTON

	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
<b>Cameroun</b>						
- coton trié	175	180	193	195	175	186
- coton non trié	165	170	170	170	170	170
<b>Republique Centrafricaine</b>						
- coton blanc	155	170	150	165	165	165
- coton jaune	125	125	105	110	110	110
<b>Tchad</b>						
- coton blanc	150	183	163	199	167	157,5

### CACAO

	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
<b>Cameroun</b>						
- grades 1 et 2	556	300	450	300	550-1020	450-1356
<b>Congo</b>						
- qualité supérieure	144	144	144	144	144	144
<b>Gabon</b>						
- qualité supérieure	600	600	600	600	600	600
<b>Guinée Equatoriale</b>						
- grade 1	600	400	482	786	788	600

Source: BEAC

## ÉVOLUTION DES COURS DES BOIS DE LA CEMAC

(grumes en FCFA le m<sup>3</sup>)

	janv.-03	fév.-03	mars-03	avril-03	mai-03	juin-03	juil.-03	août-03	sept.-03	oct.-03	nov.-03	déc.-03
<b>Cameroun</b>												
Azobé	150	150	150	150	150	150	150	150	150	160	160	160
Ayous	205	205	205	192,5	192,5	192,5	215	215	215	210	210	210
Bilinga loyal marchand	145	145	145	145	145	145	145	145	145	150	150	150
<b>Republique Centrafricaine</b>												
Sapelli	245	245	245	245	245	270	270	270	270	270	270	270
Sipo	330	330	330	330	330	350	350	350	350	350	350	350
Iroko	310	310	310	310	310	325	325	325	325	330	330	330
<b>Gabon</b>												
Okoumé loyal marchand	213	213	213	213	213	213	213	213	213	220	220	220
Okoumé qualité seconde	195	195	195	195	195	195	195	195	195	200	200	200
Okoumé choix industriel	167	167	167	167	167	167	167	167	167	173,5	173,5	173,5

Source: BEAC

**ÉVOLUTION DES COURS DE PÉTROLE BRUT INTERNATIONALUX ET DE LA CEMAC EN 2003**  
(En dollars US/barril)

Mois	Bruts internationaux				CAMEROUN				CONGO				GABON				GUINEE EQUATORIALE			
	Brent	WTI	EBOME	KOLE	LOKELE	MOUDI	DJENO	NKOSSA	KITINA	YOMBO	MANDJI	MBYA	OGUEN	RABI	RABI L	ALBA	ZAFIRO			
Janvier	31,00	32,31	32,74	30,78	30,06	31,23	29,64	31,29	31,18	27,92	29,82	30,44	30,74	30,92	30,53	31,14	31,03			
Février	32,74	35,45	34,36	31,73	30,71	32,20	30,23	32,29	32,35	27,60	30,47	31,33	31,62	31,91	31,71	31,62	31,99			
Mars	30,46	33,32	35,96	32,72	31,55	33,37	30,92	33,62	33,45	27,83	31,23	32,24	32,64	32,91	32,62	32,96	33,06			
Avril	24,98	28,16	35,81	32,62	31,43	33,30	30,82	33,59	33,34	27,80	31,14	32,16	32,56	32,77	32,49	32,95	32,96			
Mai	25,91	27,83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Juin	27,67	30,27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Juillet	28,20	30,48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Août	29,79	31,63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Septembre	26,99	28,11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Octobre	29,62	30,44	29,66	27,76	26,51	28,23	26,32	28,39	28,20	24,21	26,63	27,48	27,67	27,72	27,60	29,78	27,75			
Novembre	28,89	31,02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Décembre	28,66	32,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
<b>Moyenne 2003</b>	<b>28,74</b>	<b>30,93</b>	<b>33,71</b>	<b>31,12</b>	<b>30,05</b>	<b>31,66</b>	<b>29,59</b>	<b>31,84</b>	<b>31,70</b>	<b>27,07</b>	<b>29,86</b>	<b>30,73</b>	<b>31,05</b>	<b>31,25</b>	<b>30,99</b>	<b>31,69</b>	<b>31,36</b>			
<b>Rappel moyenne 2002</b>	<b>25,01</b>	<b>26,01</b>	<b>26,21</b>	<b>24,57</b>	<b>23,60</b>	<b>24,95</b>	<b>23,85</b>	<b>25,05</b>	<b>25,00</b>	<b>21,58</b>	<b>23,56</b>	<b>24,27</b>	-	<b>24,54</b>	-	<b>24,98</b>	<b>24,64</b>			

Source: BEAC



## ELEVAGE

**ELEVAGE**

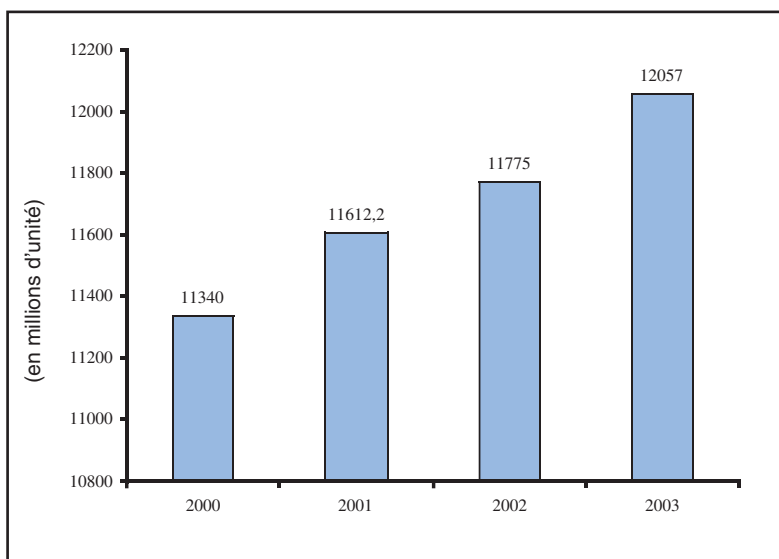
	2000	2001	2002	2003
<b>ÉLEVAGE (en milliers de têtes)</b>				
<b>CAMEROUN (1)</b>				
Bovins	3367	3430,8	3469	3563
Ovins	2226	2289,4	2323	2386
Caprins	2519	2590,5	2628	2699
Porcins	490	511,8	524	538
Volailles (en milliers d'unités)	11340	11612,2	11775	12057
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>				
Bovins	3129	3200	3273	3236
Ovins	222	234	246	251
Caprins	2614	2763	2921	2985
Porcins	678	707	738	746
Volailles (en milliers d'unités)	4211	4389	4575	4612
<b>TCHAD</b>				
Bovins	5848	5988	6128	6268
Ovins/Caprins	7553	7735	7917	8099
Porcins	69	73	77	81
Equins	249	255	261	267
Camelins	1172	1209	1246	1283
Asins	285	291	297	303
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>				
Bovin	12344	12618,8	12870	13067
Ovins+caprins	15134	15611,9	16036	16420
Porcins	1237	1291,8	1339	1365
Equins	246	246	246	246
Camelins	698	698	698	698
Asins	278	278	278	278
Volailles (en milliers d'unités)	15551	16001,2	16350	16669

Sources: Administrations Nationales.  
 (1) Données en exercice budgétaire, allant de juillet à juin

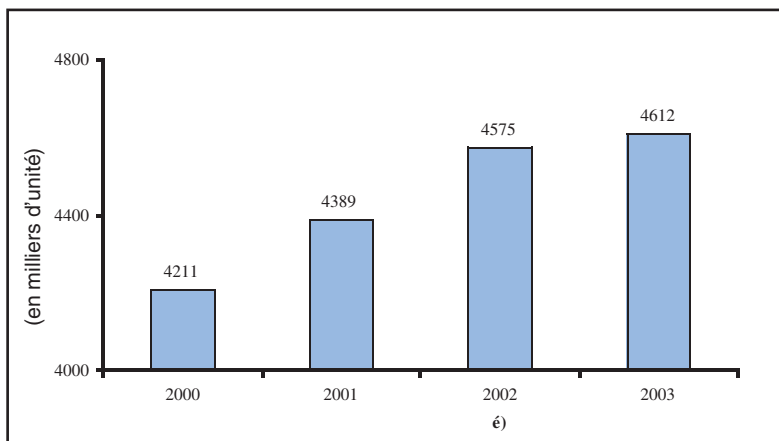




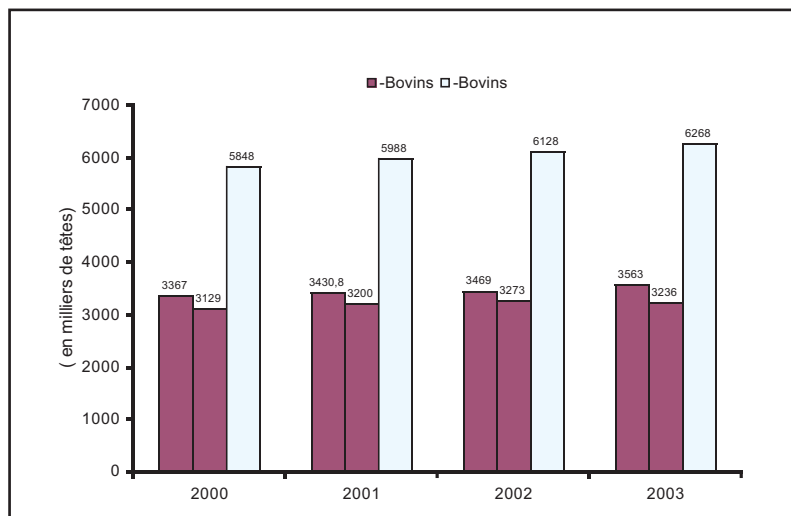
### ÉVOLUTION DE L'AVICULTURE AU CAMEROUN



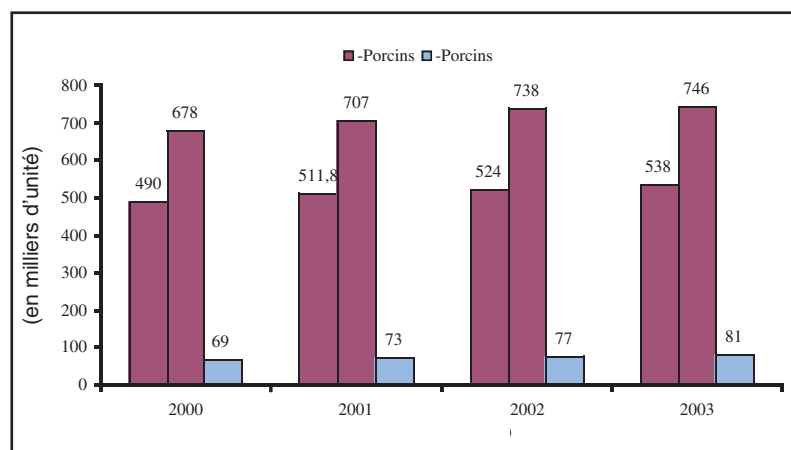
### ÉVOLUTION DE L'AVICULTURE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



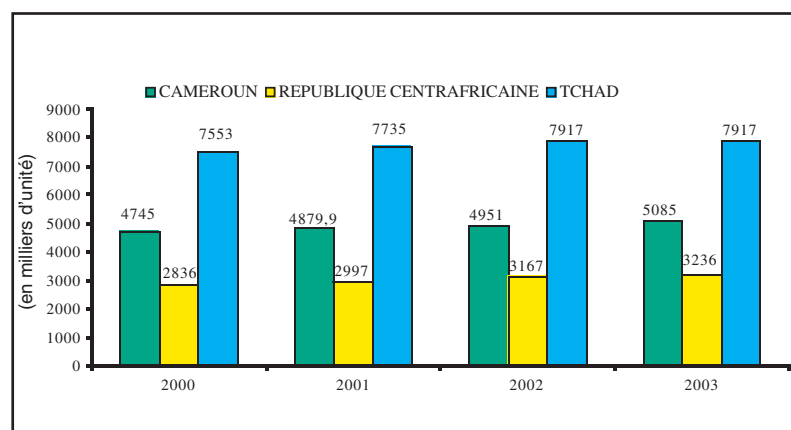
### ÉVOLUTION DES BOVINS AU CAMEROUN, EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET AU TCHAD



### ÉVOLUTION DES PORCINS AU CAMEROUN, EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET AU TCHAD



### ÉVOLUTION DES OVINS ET CAPRINS AU CAMEROUN, EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET AU TCHAD



# Annexes monétaires



# SOMMAIRE DES ANNEXES MONÉTAIRES

## TABLEAUX

- Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, objectifs de refinancement et utilisations .....	304
- Contreparties des ressources du système monétaire .....	305
- Ressources du système monétaire .....	305
- Avoirs extérieurs nets du système monétaire .....	306
- Créances nettes du système monétaire sur l'Etat.....	307
- Créances du système monétaire sur le reste de l'économie .....	308
- Position nette du Gouvernement vis- à- vis du système monétaire.....	309
- Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire.....	310
- Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque.....	312
- Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires.	313

## GRAPHIQUES

- Avoirs extérieurs nets du système monétaire.....	316
- Créances nettes sur l'Etat .....	316
- Monnaie fiduciaire.....	317
- Créances du système monétaire sur l'économie .....	317
- Monnaie scripturale .....	318
- Quasi- monnaie.....	318

## TABLEAUX

**PLAFONDS DES AVANCES AUX TRÉSORS NATIONAUX,  
OBJECTIFS DE REFINANCEMENT AUX BANQUES ET UTILISATIONS**

(situation de fin de période, en millions de CFA)

PAYS	2003										Taux d'utilisation au 31/12/03(b)/(a) en %	
	Décembre		Mars		Juin		Septembre		Décembre			
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/02 (a)	Utilisations au 31/12/02 (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/03 (a)	Utilisations au 31/03/03 (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/03 (a)	Utilisations au 30/06/03 (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/03 (a)	Utilisations au 30/09/03 (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/03 (a)	Utilisations au 31/12/03 (b)		
<b>A - CAMEROUN</b>												
1 - Trésor	259 520	249 761	259 520	253 003	259 520	252 023	259 520	515 632	259 520	256 732	256 732	98,93 %
2 - Banques	15 000	0	10 000	0	8 000	5 000	8 000	5 000	6 000	0	0	0,00 %
<b>B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>												
1 - Trésor*	12 631	12 631	12 631	14 141	15 540	17 050	15 540	17 050	15 540	17 050	17 050	109,72 %
2 - Banques	8 000	3 339	8 000	2 949	8 000	1 750	8 000	1 618	8 000	1 824	1 824	22,80 %
<b>C - CONGO</b>												
1 - Trésor	132 437	132 272	161 362	145 664	161 362	161 156	161 362	161 049	161 362	161 044	161 044	99,80 %
2 - Banques	5 000	0	5 000	777	5 000	721	5 000	0	5 000	610	610	12,20 %
<b>D - GABON</b>												
1 - Trésor	188 731	187 931	188 731	186 145	183 261	177 584	188 731	172 948	181 164	165 198	165 198	91,19 %
2 - Banques	8 000	8 000	8 000	5 000	8 000	0	8 000	0	8 000	0	0	0,00 %
<b>E - GUINEE EQUATORIALE</b>												
1 - Trésor	69 600	0	19 922	0	69 000	1 950	69 600	0	69 600	0	0	0,00 %
2 - Banques	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	0	0,00 %
<b>F - TCHAD</b>												
1 - Trésor**	18 687	21 687	18 687	21 687	22 918	25 918	22 918	25 918	22 918	25 918	25 918	113,09 %
2 - Banques	20 000	1 500	30 000	3 260	30 000	685	30 000	7 640	30 000	10 425	10 425	34,75 %
<b>G - ENSEMBLE ZONE</b>												
1 - Trésor	681 606	604 282	660 853	620 640	711 601	635 681	717 671	892 597	710 104	625 942	625 942	88,15 %
2 - Système bancaire	56 500	12 839	61 500	11 986	59 500	8 156	59 500	14 258	57 500	12 859	12 859	22,36 %

\* Les dépassements correspondent à une avance exceptionnelle de 1 510 M consentie le 16 septembre 2001

\*\* Les dépassements correspondent à une avance exceptionnelle de 3 000 M consentie le 07 octobre 2002

## SITUATION MONETAIRE (au sens large)

CEMAC

(En millions de francs CFA)

### 1 - CONTREPARTIES DES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) (Situation consolidée de la BEAC, des BCM et des AIBE)

#### CREDIT INTERIEUR

Fin de période	Avoirs Extérieurs (nets)	CREANCS NETTES SUR L'ETAT			CREANCS SUR L'ECONOMIE				Total du crédit intérieur	Total des Contre parties
		Position nette du Gouvernement	Autres créances nettes sur l'Etat	Total	Inst. fin. non mon. (AIBN, IBL et IFNB)	Entreprises publiques non financières	Secteur privé	Total		
2 001	591 336	948 445	-90 100	858 345	31 901	170 415	1 299 145	1 501 461	2 359 806	2 951 142
2 002	853 025	900 041	-123 752	776 289	51 592	157 242	1 384 349	1 593 183	2 369 472	3 222 497
2 003	809 743	926 259	-100 815	825 444	33 904	172 188	1 467 800	1 673 892	2 499 336	3 309 079
2 001 Mars	796 411	745 092	-100 241	644 851	33 521	176 423	1 114 549	1 324 493	1 969 344	2 765 755
Juin	648 954	833 235	-104 057	729 178	35 689	195 265	1 164 617	1 395 571	2 124 749	2 773 703
Septembre	636 112	894 801	-96 951	797 850	30 760	179 069	1 239 211	1 449 040	2 246 890	2 883 002
Décembre	591 336	948 445	-90 100	858 345	31 901	170 415	1 299 145	1 501 461	2 359 806	2 951 142
2 002 Mars	723 256	928 466	-125 598	802 868	40 291	179 249	1 267 310	1 486 850	2 289 718	3 012 974
Juin	760 677	894 632	-103 819	790 813	34 553	177 500	1 265 424	1 477 477	2 268 290	3 028 967
Septembre	787 519	916 029	-131 414	784 615	46 348	173 028	1 316 718	1 536 094	2 320 709	3 108 228
Décembre	853 025	900 041	-123 752	776 289	51 592	157 242	1 384 349	1 593 183	2 369 472	3 222 497
2 003 Janvier	891 502	815 767	-104 577	711 190	67 744	182 471	1 361 460	1 611 675	2 322 865	3 214 367
Février	864 429	831 791	-104 639	727 152	35 513	188 032	1 368 238	1 591 783	2 318 935	3 183 364
Mars	891 849	835 074	-104 673	730 401	36 160	191 683	1 363 253	1 591 096	2 321 497	3 213 346
Avril	926 623	864 174	-160 857	703 317	33 185	201 955	1 369 806	1 604 946	2 308 263	3 234 886
Mai	885 301	882 654	-141 822	740 832	30 624	179 364	1 360 327	1 570 315	2 311 147	3 196 448
Juin	843 729	809 555	-121 334	688 221	33 055	190 836	1 415 993	1 639 884	2 328 105	3 171 834
Juillet	816 847	899 183	-119 783	779 400	33 055	190 836	1 415 993	1 639 884	2 419 284	3 236 131
Aout	819 754	896 596	-108 161	788 435	37 213	161 633	1 415 833	1 614 679	2 403 114	3 222 868
Septembre	798 805	909 318	-135 445	773 873	34 460	170 389	1 425 730	1 630 579	2 404 452	3 203 257
Octobre	871 035	906 689	-135 023	771 666	38 283	164 078	1 431 973	1 634 334	2 406 000	3 277 035
Novembre	841 326	888 996	-87 111	801 885	37 849	165 015	1 461 635	1 664 499	2 466 384	3 307 710
Décembre	809 743	926 259	-100 815	825 444	33 904	172 188	1 467 800	1 673 892	2 499 336	3 309 079

### 2 - RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (Situation consolidée de la BEAC, des BANQUES et des CCP)

Fin de période	Mon. fiduciaire (hors BCM et AIBE)	MONNAIE SCRIPTURALE					Total disponibilités monétaires (M1)	QUASI-MONNAIE			Disponibilités mon. et quasi-monnaies (M2)	Fonds propres	Allocations de D.T.S	Autres postes nets	Total des ressources
		BEAC	Banques	CCP	AIBE	Total		BCM	AIBE	Total Quasi-monnaie					
2 001	761 621	16 118	761 401	7 083	9 194	793 796	1 555 417	721 466	5 581	727 047	2 282 464	763 852	68 054	- 163 228	2 951 142
2 002	812 095	14 133	933 446	7 314	5 383	960 276	1 772 371	837 682	5 537	843 219	2 615 590	763 853	62 212	- 219 158	3 222 497
2 003	770 077	15 503	904 661	10 805	4 557	935 526	1 705 603	947 821	6 579	954 400	2 660 003	804 413	56 198	- 211 535	3 309 079
2 001 Mars	662 851	17 138	727 097	8 057	11 163	763 455	1 426 306	684 727	4 831	689 558	2 115 864	740 179	68 180	- 158 468	2 765 755
Juin	673 059	15 833	713 646	8 489	11 615	749 583	1 422 642	726 531	5 592	732 123	2 154 765	729 410	70 164	- 180 636	2 773 703
Septembre	681 193	16 530	784 063	7 971	10 156	818 720	1 499 913	733 432	5 695	739 127	2 239 040	750 841	67 430	- 174 309	2 883 002
Décembre	761 621	16 118	761 401	7 083	9 194	793 796	1 555 417	721 466	5 581	727 047	2 282 464	763 852	68 054	- 163 228	2 951 142
2 002 Mars	719 478	13 695	825 730	6 863	10 852	857 140	1 576 618	761 435	5 727	767 162	2 343 780	801 082	68 266	- 200 154	3 012 974
Juin	735 586	14 153	834 439	9 110	10 386	868 088	1 603 674	803 010	10 102	813 112	2 416 786	752 398	63 961	- 204 178	3 028 967
Septembre	730 653	14 388	927 376	9 618	4 428	955 810	1 686 463	810 582	5 734	816 316	2 502 779	768 423	64 076	- 227 050	3 108 228
Décembre	812 095	14 133	933 446	7 314	5 383	960 276	1 772 371	837 682	5 537	843 219	2 615 590	763 853	62 212	- 219 158	3 222 497
2 003 Janvier	732 844	15 129	912 165	7 692	3 880	938 866	1 671 710	871 975	8 725	880 700	2 552 410	795 505	60 792	- 194 340	3 214 367
Février	718 840	14 211	911 701	8 977	4 459	939 348	1 658 188	874 004	3 563	877 567	2 535 755	795 278	60 371	- 208 040	3 183 364
Mars	725 167	14 251	946 312	8 977	4 430	973 970	1 699 137	871 088	7 462	878 550	2 577 687	792 419	60 230	- 216 991	3 213 346
Avril	719 199	15 329	945 645	7 235	3 852	972 061	1 691 260	881 878	7 454	889 332	2 580 592	782 986	59 486	- 188 177	3 234 887
Mai	712 487	15 749	933 161	6 383	4 127	959 420	1 671 907	899 168	7 610	906 778	2 578 685	786 737	57 372	- 226 346	3 196 448
Juin	689 640	15 396	916 087	6 196	4 185	941 864	1 631 504	899 436	7 091	906 527	2 538 031	778 603	58 624	- 203 425	3 171 833
Juillet	724 446	16 510	908 133	6 104	3 847	934 594	1 659 040	904 240	7 055	911 295	2 570 335	780 059	58 747	- 192 006	3 217 135
Aout	725 620	15 490	1 000 580	6 039	6 040	1 028 149	1 753 769	901 117	6 447	907 564	2 661 333	787 190	59 435	- 285 090	3 222 868
Septembre	705 111	15 368	915 964	6 009	5 292	942 633	1 647 744	906 336	6 310	912 646	2 560 390	794 919	58 717	- 210 769	3 203 257
Octobre	716 405	16 010	886 270	5 918	4 803	913 001	1 629 406	929 401	4 649	934 050	2 563 456	794 949	58 845	- 140 215	3 277 035
Novembre	712 787	14 927	921 012	7 547	4 069	947 555	1 660 342	938 110	6 653	944 763	2 605 105	800 532	57 504	- 155 431	3 307 710
Décembre	770 077	15 503	904 661	10 805	4 557	935 526	1 705 603	947 821	6 579	954 400	2 660 003	804 413	56 198	- 211 535	3 309 079

Annexes

**AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DU SYSTÈME MONÉTAIRE (au sens large)**

CEMAC		(en millions de francs CFA)												
		AVOIRS EXTÉRIEURS DE LA BEAC				ENGAGEMENTS DE LA BEAC				ENGAGEMENTS EXTÉRIEURS DES BANQUES (BCM et AIBE)				
Fin de période	or	DTS	Position de réserve au FMI	Cpte d'opérat. (sol. créd.)	Autres avoires en devises	Total des avoires extérieurs de la BEAC	Avoirs extérieurs des banques (BCM et AIBE)	Recours crédits FMI	Autres engagements	Total	Dette postale	Autres	Total	Avoirs nets du système monétaire
2 001	47 401	4 182	1 513	680 382	116 239	849 717	273 970	356 556	8 757	365 313	6 281	160 757	167 038	591 336
2 002	49 039	3 147	1 279	867 671	125 843	1 046 979	337 205	344 066	8 967	353 033	6 281	171 845	178 126	853 025
2 003	49 644	1 791	1 341	814 086	124 235	991 097	274 359	299 350	16 362	315 712	6 281	133 720	140 001	809 743
2 001	43 853	4 014	1 472	798 984	99 834	948 157	299 342	341 967	12 922	354 889	6 281	89 918	96 199	796 411
Juin	47 759	3 863	1 560	682 176	106 603	841 961	283 142	358 078	13 845	371 923	6 281	97 945	104 226	648 954
Septembre	47 759	6 729	1 499	689 084	112 535	857 606	262 216	358 501	14 264	372 765	6 281	104 664	110 945	636 112
Décembre	47 401	4 182	1 513	680 382	116 239	849 717	273 970	356 556	8 757	365 313	6 281	160 757	167 038	591 336
2 002	51 938	3 427	1 518	786 367	140 515	983 765	246 851	374 468	9 382	383 850	6 281	117 229	123 510	723 256
Juin	48 585	2 442	1 461	795 447	133 416	981 351	254 974	346 051	10 506	356 557	6 281	112 810	119 091	760 677
Septembre	49 127	2 776	1 478	843 706	144 097	1 041 184	284 921	358 204	7 538	365 742	6 281	166 563	172 844	787 519
Décembre	49 039	3 147	1 279	867 671	125 843	1 046 979	337 205	344 066	8 967	353 033	6 281	171 845	178 126	853 025
2 003	49 039	3 620	1 168	817 352	125 500	996 679	424 371	334 977	8 736	343 713	6 281	179 554	185 835	891 502
Février	48 820	2 799	1 402	866 813	125 332	1 065 166	355 009	332 391	9 228	341 619	6 281	207 846	214 127	864 429
Mars	46 059	2 777	1 341	886 014	125 657	1 061 848	332 266	328 765	10 886	339 651	6 281	156 333	162 614	891 849
Avril	45 316	2 755	1 393	908 258	123 573	1 081 295	342 233	323 564	11 642	335 206	6 281	155 418	161 699	926 623
Mai	46 098	2 082	1 344	860 184	122 051	1 031 759	344 506	310 545	13 617	324 162	6 281	160 521	166 802	885 301
Juin	45 178	2 143	1 366	833 478	117 082	999 247	358 879	310 900	11 414	322 314	6 281	185 802	192 083	843 729
Juillet	45 902	2 628	1 378	818 860	120 092	988 860	369 784	313 842	10 460	324 302	6 281	211 214	217 495	816 847
Aout	51 321	1 971	1 200	844 491	116 402	1 015 385	352 596	315 316	13 524	328 840	6 281	213 106	219 387	819 754
Septembre	50 033	1 944	1 364	835 522	115 843	1 004 706	310 570	310 570	12 518	323 088	6 281	188 569	194 850	798 805
Octobre	49 848	2 471	1 380	793 872	110 809	958 380	393 151	307 161	17 539	324 700	6 281	149 515	155 796	871 035
Novembre	49 880	1 860	1 370	802 924	116 317	972 351	325 086	297 411	9 714	307 124	6 281	142 706	148 987	841 326
Décembre	49 644	1 791	1 341	814 086	124 235	991 097	274 359	299 350	16 362	315 712	6 281	133 720	140 001	809 743



## CREANCES NETTES DU SYSTEME MONÉTAIRE (au sens large) SUR L'ÉTAT

(en millions de FCFA)

**CEMAC**

Fin de période	BEAC										BANQUES (BCM & AIBE)				Total des créances nettes	
	CREANCES			ENGAGEMENTS				CREANCES			Dépôts de l'Etat	Créances nettes				
	Court terme	Moyen terme	Crédit des sur l'Etat consolidés sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Comptes créditeurs	Total des engagements	Créances nettes	Effets publics	Dettes postale			Autres	Total		
2 001	501 165	68 649	155 836	725 650	15 391	257 686	273 077	452 573	356 556	190 426	6 281	115 897	312 604	263 388	49 216	858 345
2 002	542 143	68 649	135 611	746 403	18 897	319 626	338 523	407 880	344 066	191 810	6 281	131 951	330 042	305 699	24 343	776 289
2 003	562 293	68 649	107 460	738 402	19 461	248 970	268 431	469 971	299 350	180 711	6 281	120 124	307 116	250 993	56 123	825 444
2 001	262 401	68 649	173 312	504 362	15 993	218 111	234 104	270 258	341 967	191 637	6 281	116 562	314 480	281 854	32 626	644 851
Juin	369 617	68 649	166 903	605 169	18 027	218 246	236 273	368 896	358 078	191 806	6 281	114 082	312 169	309 965	2 204	729 178
Septembre	452 718	68 649	161 238	682 605	20 306	236 339	256 645	425 960	358 501	190 562	6 281	112 072	308 915	295 526	13 389	797 850
Décembre	501 165	68 649	155 836	725 650	15 391	257 686	273 077	452 573	356 556	190 426	6 281	115 897	312 604	263 388	49 216	858 345
2 002	505 440	68 649	150 314	724 403	15 578	292 224	307 802	416 601	374 468	192 208	6 281	99 883	298 372	286 573	11 799	802 868
Juin	528 618	68 649	144 568	741 835	16 946	282 225	299 171	442 664	346 051	190 116	6 281	120 001	316 398	314 300	2 098	790 813
Septembre	510 883	68 649	141 203	720 735	16 715	274 780	291 496	429 239	358 204	188 688	6 281	121 857	316 826	319 654	-2 828	784 615
Décembre	542 143	68 649	135 611	746 403	18 897	319 626	338 523	407 880	344 066	191 810	6 281	131 951	330 042	305 699	24 343	776 289
2 003	546 719	68 649	133 496	748 864	19 395	303 610	323 005	425 859	334 977	193 867	6 281	129 935	330 083	379 729	-49 646	711 190
Février	520 792	68 649	131 562	721 003	27 360	327 889	355 249	365 754	332 391	192 671	6 281	118 138	317 090	288 083	29 007	727 152
Mars	551 991	68 649	125 874	746 514	22 352	330 347	352 699	393 815	328 765	189 406	6 281	113 833	309 520	301 699	7 821	730 401
Avril	573 206	68 649	123 873	765 728	21 820	321 608	343 428	422 300	323 564	191 269	6 281	105 606	303 156	345 703	-42 547	703 317
Mai	567 176	68 649	120 738	756 563	20 566	303 054	323 620	432 943	310 845	189 726	6 281	109 139	305 146	307 802	-2 656	740 832
Juin	567 032	68 649	118 597	754 278	21 747	310 926	332 673	421 605	310 900	188 646	6 281	112 954	307 881	352 165	-44 284	688 221
Juillet	565 381	68 649	116 695	750 725	24 876	276 301	301 177	449 548	313 842	189 146	6 281	108 670	304 097	288 087	16 010	779 400
Août	545 512	68 649	114 714	728 875	21 775	265 082	286 857	442 018	315 316	190 193	6 281	119 531	316 005	284 904	31 101	788 435
Septembre	559 948	68 649	112 803	741 400	24 788	251 285	276 073	465 327	310 570	180 235	6 281	109 105	295 621	297 645	-2 024	773 873
Octobre	553 933	68 649	110 887	733 469	16 369	246 881	263 250	470 219	307 161	184 488	6 281	108 007	298 776	304 490	-5 714	771 666
Novembre	562 708	68 649	109 634	740 991	24 682	251 115	275 797	465 195	297 411	184 488	6 281	121 001	311 770	272 490	39 280	801 885
Décembre	562 293	68 649	107 460	738 402	19 461	248 970	268 431	469 971	299 350	180 711	6 281	120 124	307 116	250 993	56 123	825 444

CRÉANCES DU SYSTÈME MONÉTAIRE (au sens large) SUR LE RESTE DE L'ÉCONOMIE

CEMAC

(en millions de FCFA)

Fin de périodes	REPARTITION SELON LA DUREE DU CREDIT					REPARTITION SELON LA NATURE DES BENEFICIAIRES					REFINANCEMENT DE LA BEAC									
	COURT TERME		MOYEN TERME		LONG TERME	INSTITUTIONS FINANCIERES NON MONETAIRES		Entreprises publ. non finan- cières		Secteur privé	Total des crédits à l'écono- mie		COURT TERME		COURT TERME		Total des refinancem- ents de la BEAC			
	Crédits de cam- pagne	Autres crédits	Total	Crédits de cam- pagne	Autres crédits	Total	I.B.L.	A.I.B.N.E	I.F.N.B.	Total	publ.	non finan- cières	Secteur privé	BCM	AIBE	BCM		AIBE		
2 001	30 039	1 080 352	1 110 391	0	347 232	347 232	43 838	1 501 461	464	0	31 437	31 901	170 415	1 299 145	1 501 461	37 300	3 850	7 178	0	48 328
2 002	23 816	1 100 236	1 124 112	0	425 556	425 556	43 515	1 593 183	341	642	50 609	51 592	157 242	1 384 349	1 583 183	25 435	3 298	3 396	0	32 129
2 003	25 312	1 128 469	1 153 781	0	474 131	474 131	45 980	1 673 892	341	0	33 563	33 904	172 188	1 467 800	1 673 892	7 788	4 000	3 640	0	15 428
2 001	50 199	912 236	962 435	0	313 426	313 426	48 632	1 324 493	341	0	33 180	33 521	176 423	1 114 549	1 324 493	40 718	7 000	6 367	0	54 085
2 002	47 343	968 038	1 015 381	0	331 195	331 195	48 995	1 395 571	442	0	35 247	35 689	195 265	1 164 617	1 395 571	31 081	6 900	4 497	0	42 478
2 003	47 519	1 018 588	1 066 107	0	335 021	335 021	47 912	1 449 040	341	0	30 419	30 760	179 069	1 239 211	1 449 040	19 340	3 900	4 438	0	27 678
2 001	30 039	1 080 352	1 110 391	0	347 232	347 232	43 838	1 501 461	464	0	31 437	31 901	170 415	1 299 145	1 501 461	25 435	3 298	3 396	0	32 129
2 002	63 919	1 031 769	1 095 688	0	347 976	347 976	43 186	1 486 850	343	7	39 941	40 291	179 249	1 267 310	1 486 850	16 132	4 135	4 304	0	24 571
2 003	42 292	1 005 995	1 047 887	0	386 239	386 239	43 351	1 477 477	344	0	34 209	34 553	177 500	1 265 424	1 477 477	21 414	3 800	3 605	0	28 819
2 001	33 046	1 060 892	1 093 938	0	398 771	398 771	43 385	1 536 094	644	0	45 704	46 348	173 028	1 316 718	1 536 094	12 254	4 000	3 573	0	19 827
2 002	23 816	1 100 296	1 124 112	0	425 556	425 556	43 515	1 593 183	341	642	50 609	51 592	157 242	1 384 349	1 593 183	7 788	4 000	3 640	0	15 428
2 003	27 548	1 121 493	1 149 041	0	419 121	419 121	43 513	1 611 675	341	47	67 356	67 744	182 471	1 361 460	1 611 675	9 033	3 900	3 311	0	16 244
2 001	34 602	1 000 553	1 035 155	0	412 959	412 959	43 669	1 591 783	341	47	35 125	35 513	188 032	1 368 238	1 591 783	10 400	4 300	3 267	0	17 967
2 002	36 216	1 096 092	1 132 308	0	415 179	415 179	43 609	1 591 096	343	78	35 739	36 160	191 663	1 363 253	1 591 096	6 999	6 000	2 543	0	15 542
2 003	38 396	1 100 754	1 139 150	0	422 214	422 214	43 582	1 604 946	343	14	32 828	33 185	201 955	1 369 806	1 604 946	6 854	7 300	2 371	0	16 525
2 001	42 825	1 050 939	1 093 764	0	432 928	432 928	43 623	1 570 315	341	0	30 283	30 624	179 364	1 360 327	1 570 315	9 639	3 600	2 483	0	15 922
2 002	38 047	1 124 735	1 162 782	0	433 417	433 417	43 685	1 639 884	341	0	32 714	33 055	190 836	1 415 993	1 639 884	10 832	4 000	1 702	0	16 534
2 003	29 068	1 110 521	1 139 589	0	437 354	437 354	43 949	1 620 892	341	48	49 445	49 834	178 171	1 392 887	1 620 892	9 843	3 000	1 366	0	14 209
2 001	28 816	1 088 284	1 117 100	0	453 152	453 152	44 427	1 614 679	341	0	36 872	37 213	161 633	1 415 833	1 614 679	6 543	3 600	2 787	0	12 930
2 002	27 765	1 103 739	1 131 504	0	454 668	454 668	44 407	1 630 579	341	0	34 119	34 460	170 389	1 425 730	1 630 579	7 566	2 600	2 798	0	12 964
2 003	31 841	1 091 739	1 123 580	0	465 375	465 375	45 379	1 634 334	341	1	37 941	38 283	164 078	1 431 973	1 634 334	6 643	1 600	2 698	0	10 941
2 001	23 655	1 121 979	1 145 634	0	472 784	472 784	46 081	1 664 499	341	0	37 508	37 849	165 015	1 461 635	1 664 499	2 794	2 200	2 999	0	7 993
2 002	25 312	1 128 469	1 153 781	0	474 131	474 131	45 980	1 673 892	341	0	33 563	33 904	172 188	1 467 800	1 673 892	9 996	3 000	2 343	0	15 339

## POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS- A- VIS DU SYSTÈME MONÉTAIRE (au sens large)

**CEIMAC**

(en millions de francs CFA)

Fin de période	POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS- A- VIS DE LA BEAC										P.N.G. du FMI		P.N.G. VIS-A-VIS DES BANQUES		Total des P. N. G.
	CREANCES					ENGAGEMENTS					Crédits du FMI ET divers	Dépôts du gouvernement	P.N.G vis-à-vis des banques		
	Court terme	Moyen terme	Créances sur les BEI créées sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Compte créditeur	Total des engagements	P. N. G. vis-à-vis de la BEAC							
2 001	501 165	68 649	155 836	725 650	254 075	254 075	289 466	456 184	356 556	276 714	141 010	135 705	948 445		
2 002	542 143	68 649	135 611	746 403	318 075	318 075	336 972	409 431	344 066	295 659	149 115	146 544	900 041		
2 003	562 293	68 649	107 460	738 402	243 900	243 900	263 361	475 041	299 350	268 403	116 535	151 868	926 259		
2 001	262 401	68 649	173 312	504 362	213 618	213 618	229 611	274 751	341 967	281 839	153 465	128 374	745 092		
Juin	369 617	68 649	166 903	605 169	214 258	214 258	232 285	372 884	358 078	276 280	174 007	102 273	833 235		
Septembre	452 718	68 649	161 238	682 605	232 776	232 776	253 082	429 523	358 501	274 949	168 172	106 777	894 801		
Décembre	501 165	68 649	155 836	725 650	254 075	254 075	269 466	456 184	356 556	276 714	141 010	135 705	948 445		
2 002	505 440	68 649	150 314	724 403	288 416	288 416	303 994	420 409	374 468	265 964	132 375	133 589	928 466		
Juin	528 618	68 649	144 568	741 835	278 310	278 310	295 256	446 579	346 051	283 117	181 115	102 002	894 632		
Septembre	510 883	68 649	141 203	720 735	272 135	272 135	288 851	431 884	358 204	280 775	154 834	125 941	916 029		
Décembre	542 143	68 649	135 611	746 403	318 075	318 075	336 972	409 431	344 066	295 659	149 115	146 544	900 041		
2 003	546 719	68 649	133 496	748 864	301 171	301 171	320 566	428 298	334 977	294 719	242 227	52 492	815 767		
Février	520 792	68 649	131 562	721 003	326 337	326 337	353 697	367 306	332 391	280 733	148 639	132 094	831 791		
Mars	551 991	68 649	125 874	746 514	326 256	326 256	348 608	397 906	328 765	275 499	167 096	108 403	835 074		
Avril	573 206	68 649	123 873	765 728	316 331	316 331	338 151	427 577	323 564	273 362	160 329	113 033	864 174		
Mai	567 176	68 649	120 738	756 563	296 589	296 589	317 155	439 408	310 545	272 407	139 706	132 701	882 654		
Juin	567 032	68 649	118 597	754 278	304 891	304 891	326 638	427 640	310 900	272 669	201 654	71 015	809 555		
Juillet	565 381	68 649	116 695	750 725	272 961	272 961	297 837	452 888	313 842	270 990	138 537	132 453	899 183		
Août	545 512	68 649	114 714	728 875	261 806	261 806	283 581	445 294	315 316	274 700	138 714	135 986	896 596		
Septembre	559 948	68 649	112 803	741 400	246 271	246 271	271 059	470 341	310 570	261 968	133 561	128 407	909 318		
Octobre	553 933	68 649	110 887	733 469	243 336	243 336	259 705	473 764	307 161	282 871	137 107	125 764	906 689		
Novembre	562 708	68 649	109 634	740 991	246 450	246 450	271 132	469 860	297 411	266 212	144 486	121 726	888 996		
Décembre	562 293	68 649	107 460	738 402	243 900	243 900	263 361	475 041	299 350	268 403	116 535	151 868	926 259		

**ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT  
ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE**  
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)							TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS	Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	GUICHET "A"				GUICHET "B"					
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certificats de placement	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à moyen terme irrévocables			
<b>1. CAMEROUN</b>										
Décembre 02	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	124 016
Janvier 03	0	0	0	0	0	0	0	0	19 000	107 629
Février 03	0	0	0	0	0	0	0	0	9 900	106 107
Mars 03	0	0	0	0	0	0	0	0	7 900	103 210
Avril 03	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000	99 137
Mai 03	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	95 936
Juin 03	0	0	0	0	0	0	0	0	4 256	93 283
Juillet 03	0	0	141	0	0	141	0	141	19 000	73 693
Août 03	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	69 032
Septembre 03	0	0	167	0	0	167	0	167	5 000	58 467
Octobre 03	0	0	161	0	0	161	0	161	4 000	41 839
Novembre 03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 900
Décembre 03	0	0	774	0	0	774	0	774	5 000	59 677
<b>2. CENTRAFRIQUE</b>										
Décembre 02	1 550	813	0	0	7	2 370	189	2 559	0	0
Janvier 03	1 800	1 057	0	0	7	2 864	280	3 144	0	0
Février 03	1 900	729	0	0	0	2 629	52	2 681	0	0
Mars 03	1 963	1 154	0	0	0	3 117	174	3 291	0	0
Avril 03	1 800	522	0	0	0	2 322	117	2 439	0	0
Mai 03	1 630	446	0	0	0	2 076	83	2 159	0	0
Juin 03	1 700	147	0	0	0	1 847	0	1 847	0	0
Juillet 03	1 490	19	0	0	0	1 509	0	1 509	0	0
Août 03	1 325	191	0	0	0	1 516	32	1 548	0	242
Septembre 03	706	0	0	0	680	1 386	131	1 517	0	1 657
Octobre 03	576	84	0	0	32	692	187	879	0	1 094
Novembre 03	81	107	0	0	60	248	176	424	0	160
Décembre 03	11	523	0	0	0	534	108	642	0	0
<b>3. CONGO</b>										
Décembre 02	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	13 313
Janvier 03	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500	20 294
Février 03	0	0	0	0	0	0	56	56	1 000	19 614
Mars 03	0	0	0	0	0	0	777	777	1 000	20 822
Avril 03	0	0	0	0	0	0	777	777	7 000	25 316
Mai 03	0	0	0	0	0	0	743	743	0	26 129
Juin 03	0	0	0	0	0	0	721	721	0	20 600
Juillet 03	0	0	0	0	0	0	721	721	0	12 726
Août 03	0	0	0	0	0	0	687	687	0	14 145
Septembre 03	0	0	0	0	0	0	178	178	0	15 033
Octobre 03	0	0	0	0	0	0	64	64	5 000	14 113
Novembre 03	0	0	0	0	0	0	632	632	0	11 060
Décembre 03	0	0	0	0	0	0	610	610	0	11 623

## ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA, sauf indications contraires)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC	
	GUICHET "A"					TOTAL	GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVEN- TIONS	Volume des transactions interban- (montants effectifs des transactions)	DE LA BEAC (appels d'offr. négatifs)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except.gar- ranties p/des cert.placem.	Intervention Ponctuelle (IP)	Avances au taux de pénalité		Crédits à M.T. irrévocabl.			
<b>4. GABON</b>										
Décembre 02	3 750	1 935	0	0	0	5 685	0	<b>5 685</b>	3 000	2 790
Janvier 03	7 200	532	0	403	0	8 135	0	<b>8 135</b>	3 000	677
Février 03	5 000	0	0	1 036	0	6 036	0	<b>6 036</b>	0	1 375
Mars 03	0	161	0	0	0	161	0	<b>161</b>	500	2 210
Avril 03	0	367	0	0	0	367	0	<b>367</b>	3 000	2 967
Mai 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	3 000	6 871
Juin 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	9 967
Juillet 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	11 903
Août 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	7 773
Septembre 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	12 500
Octobre 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	17 403
Novembre 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	21 767
Décembre 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	13 129
<b>5. GUINEE EQUATORIALE</b>										
Décembre 02	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	4 484
Janvier 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	4 758
Février 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	4 471
Mars 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	4 435
Avril 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	5 330
Mai 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	2 629
Juin 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	7 333
Juillet 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	8 452
Août 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	9 032
Septembre 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	8 000
Octobre 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	10 000
Novembre 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	10 000
Décembre 03	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	1 708
<b>6. TCHAD</b>										
Décembre 02	1 300	329	0	0	0	1 629	0	<b>1 629</b>	0	5 484
Janvier 03	1 304	55	0	0	0	1 359	0	<b>1 359</b>	0	6 871
Février 03	974	200	0	0	17	1 191	0	<b>1 191</b>	0	7 321
Mars 03	2 413	145	0	0	0	2 558	0	<b>2 558</b>	0	6 468
Avril 03	2 238	153	0	0	0	2 391	0	<b>2 391</b>	0	5 950
Mai 03	714	0	0	0	0	714	0	<b>714</b>	0	2 435
Juin 03	698	0	0	0	0	698	0	<b>698</b>	0	1 800
Juillet 03	681	0	0	0	0	681	0	<b>681</b>	0	984
Août 03	2 538	226	0	0	0	2 764	0	<b>2 764</b>	0	0
Septembre 03	5 646	150	0	0	0	5 796	0	<b>5 796</b>	0	0
Octobre 03	6 590	750	0	0	0	7 340	0	<b>7 340</b>	0	0
Novembre 03	8 709	125	0	0	0	8 834	0	<b>8 834</b>	0	0
Décembre 03	10 049	97	0	0	0	10 146	890	<b>11 036</b>	0	0
<b>7. TOTAL CEMAC</b>										
Décembre 02	6 600	3 077	0	0	7	9 684	189	<b>9 873</b>	16 000	150 087
Janvier 03	10 304	1 644	0	403	7	12 358	280	<b>12 638</b>	26 500	140 229
Février 03	7 874	929	0	1 036	17	9 856	108	<b>9 964</b>	10 900	138 888
Mars 03	4 376	1 460	0	0	0	5 836	951	<b>6 787</b>	9 400	137 145
Avril 03	4 038	1 042	0	0	0	5 080	894	<b>5 974</b>	14 000	138 700
Mai 03	2 344	446	0	0	0	2 790	826	<b>3 616</b>	4 000	134 000
Juin 03	2 398	147	0	0	0	2 545	721	<b>3 266</b>	4 256	132 983
Juillet 03	2 171	19	141	0	0	2 331	721	<b>3 052</b>	19 000	107 758
Août 03	3 863	417	0	0	0	4 280	719	<b>4 999</b>	3 000	100 225
Septembre 03	6 352	150	167	0	680	7 349	309	<b>7 658</b>	5 000	95 657
Octobre 03	7 166	834	161	0	32	8 193	251	<b>8 444</b>	9 000	84 449
Novembre 03	8 790	232	0	0	60	9 082	808	<b>9 890</b>	0	98 887
Décembre 03	10 060	620	774	0	0	11 454	1 608	<b>13 062</b>	5 000	86 137

**ÉVOLUTION DES TAUX D'INTERET DE LA BEAC ET DES CONDITIONS DE BANQUE**  
(en pourcentage)

RUBRIQUES	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	03.11.03 01.12.03	02.12.03 AU 31.12.03
<b>I - LES OPERATIONS DES TRESORS</b> (Hors Marché)											
. Taux des avances aux Trésors	7,75	8,00	7,75	7,50	7,00	7,60	7,00	6,50	6,30	6,30	6,00
. Taux de pénalité aux Trésors	10,50	10,50	10,25	10,25	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,00
. Taux des dépôts spéciaux	4,00	4,50	3,00	3,00	2,75	3,15	3,60	3,60	2,70	1,95	1,95
<b>II - MARCHÉ MONÉTAIRE</b>											
A- Injections de liquidités											
1- Guichet "A"											
. Taux des appels d'offres (TIAO)	7,75	8,60	7,75	7,50	7,00	7,60	7,00	6,50	6,30	6,30	6,00
. Taux des prises en pension (TIPO)	9,25	10,75	9,75	9,50	9,00	9,60	9,00	8,50	8,30	8,30	7,80
. Taux des interventions Ponctuelles (TISP)	-	-	9,75-15	9,50-15	9,00-15	9,60-15	9,00-15	8,50-15	8,30-15	7,80-15	7,80-15
. Taux des Av. except. s. Cert. de Plac. (TACP)*	-	-	7,75	7,50	7,00	7,60	7,00	6,50	6,30	6,30	6,00
. Taux de pénalité aux banques (TPB)	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
2- Guichet "B"											
. Taux s/nouveaux crédits d'invest. productifs **	7,75	8,60	7,75	7,500	7,4375	7,1875	7,000	7,000	6,3750	6,3125	6,3125
. Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables	N.D.	N.D.	6,5-14	7,50-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	4,30-7,00	4,30-6,50	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35
B- Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)											
. Taux d'imérêt sur placements à 7 jours "TISP"	-	-	3,0000	3,0000	2,7500	3,1500	3,6000	3,6000	2,7000	1,9500	1,9500
. Taux d'imérêt sur placements à 28 jours "TISP"	-	-	3,0625	3,0625	2,8125	3,2125	3,6625	3,6625	2,7625	2,0125	2,0125
. Taux d'imérêt sur placements à 64 jours "TISP"	-	-	3,1250	3,1250	2,8750	3,2750	3,7250	3,7250	2,8250	2,0750	2,0750
C- Taux des dépôts spéciaux des Organismes Publics											
	4,00	4,50	3,00	3,00	2,75	3,15	3,60	3,60	2,70	1,95	1,95
<b>III - CONDITIONS DE BANQUE</b>											
- Libres, avec 2 bornes :											
1. Taux débiteur maximum (TDM)**	16,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	18,00	18,00	18,00	18,00
2. Taux créateur minimum (TCM)	5,50	5,50	5,00	5,00	4,75	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00

\* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

\*\* Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré), sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

\*\*\* Le taux débiteur maximum s'applique à la clientèle de tous les établissements de crédit (banques et établissements financiers).

## ÉVOLUTION DES COEFFICIENTS ET DU TAUX DE RÉMUNÉRATION DES RÉSERVES OBLIGATOIRES

(en pourcentage)

Date d'entrée en vigueur

RUBRIQUES	01.09.01 30.12.01	31.12.01 31.07.02	01.08.02 11.12.02	12.12.02 10.03.03	11.03.03 au 31/12/03
<b>I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES (1)</b>					
- Groupe I *					
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	1,00	2,50	3,50	6,00	7,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	0,50	1,50	2,50	4,00	5,75
- Groupe II **					
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	2,00	3,00	5,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	1,00	1,75	3,00
<b>II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES</b>					
	1,20	1,10	1,10	0,80	0,70

(1) La répartition des pays de la CEMAC en deux groupes a pris effet pour compter du 1er août 2002 :

\* Pays dont la situation de liquidité est jugée satisfaisante : Cameroun, Congo et Guinée Equatoriale.

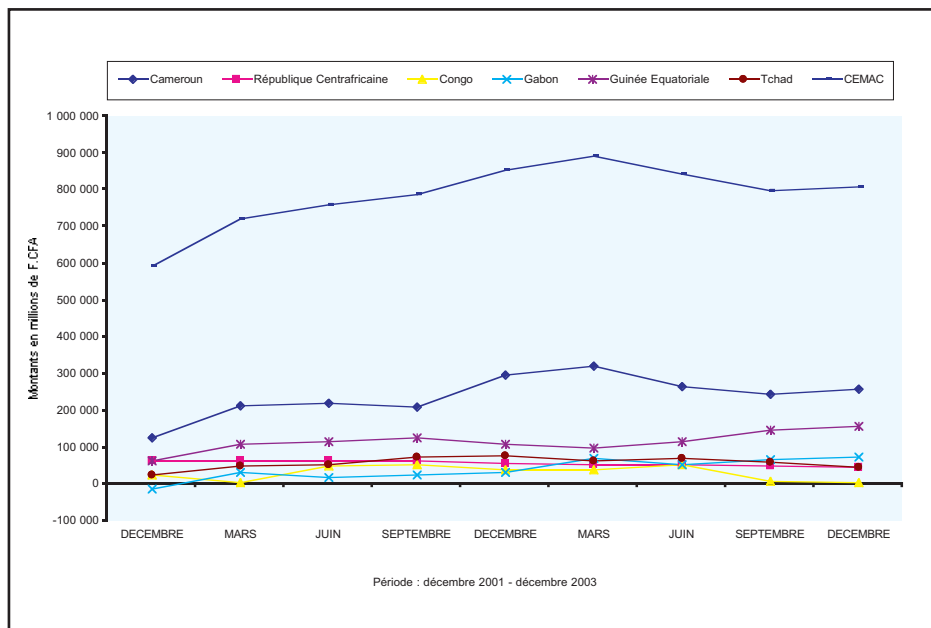
\*\* Pays dont la situation de liquidité est jugée fragile : Centrafrique, Gabon et Tchad.



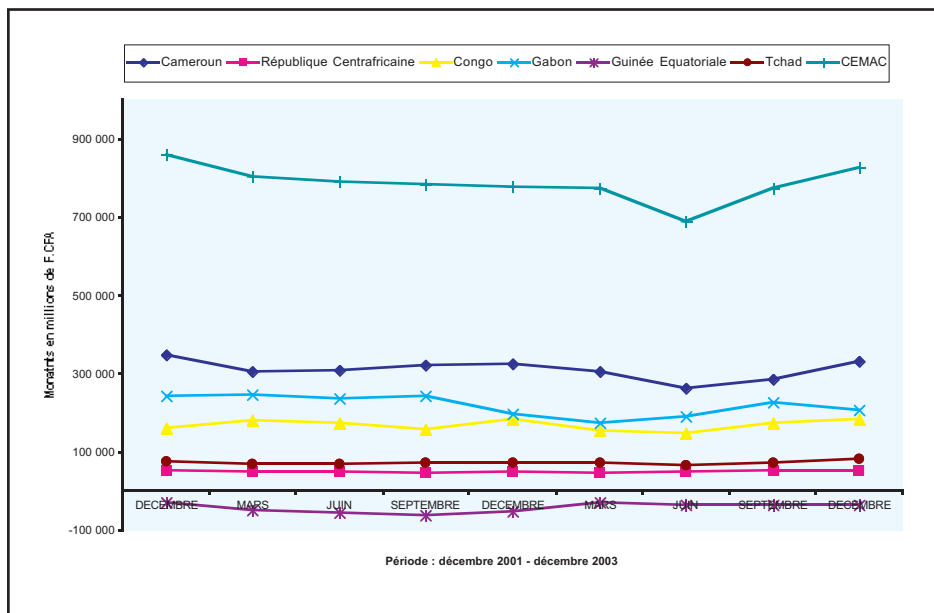


## GRAPHIQUES

### ÉVOLUTION DES AVOIRS EXTÉRIERS NETS DU SYSTEME MONETAIRE

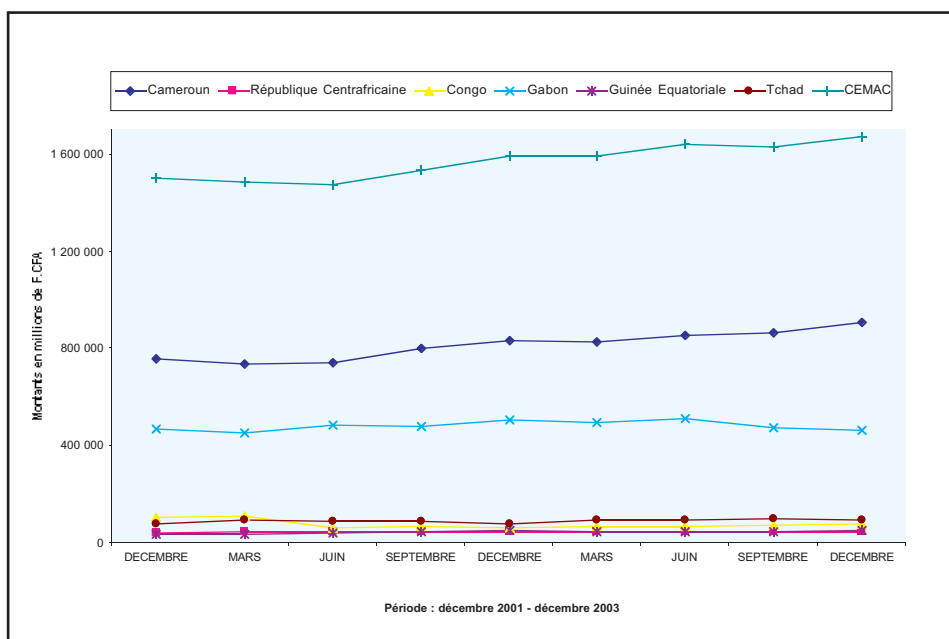


### ÉVOLUTION DES CRÉANCES NETTES SUR L'ETAT

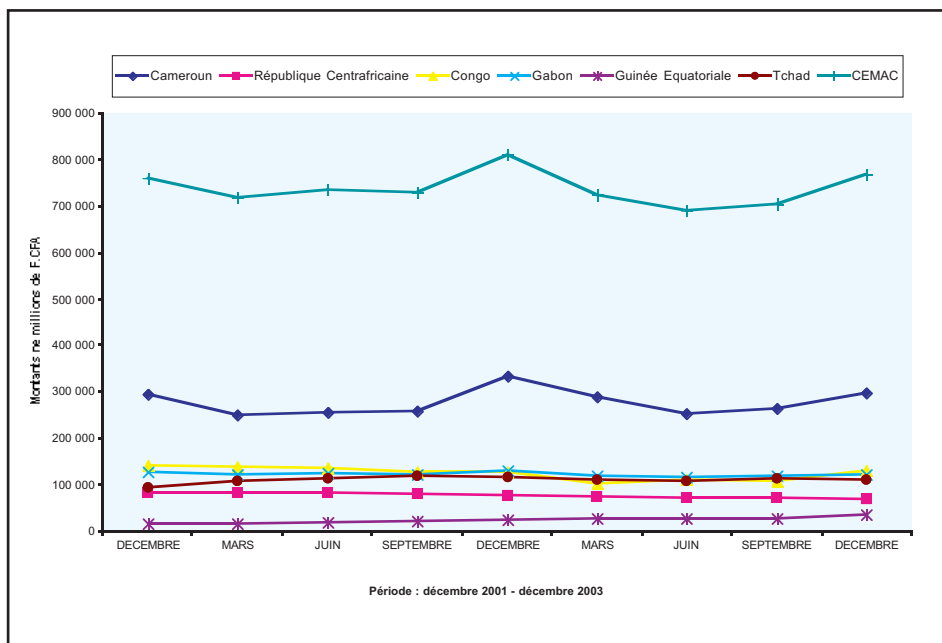




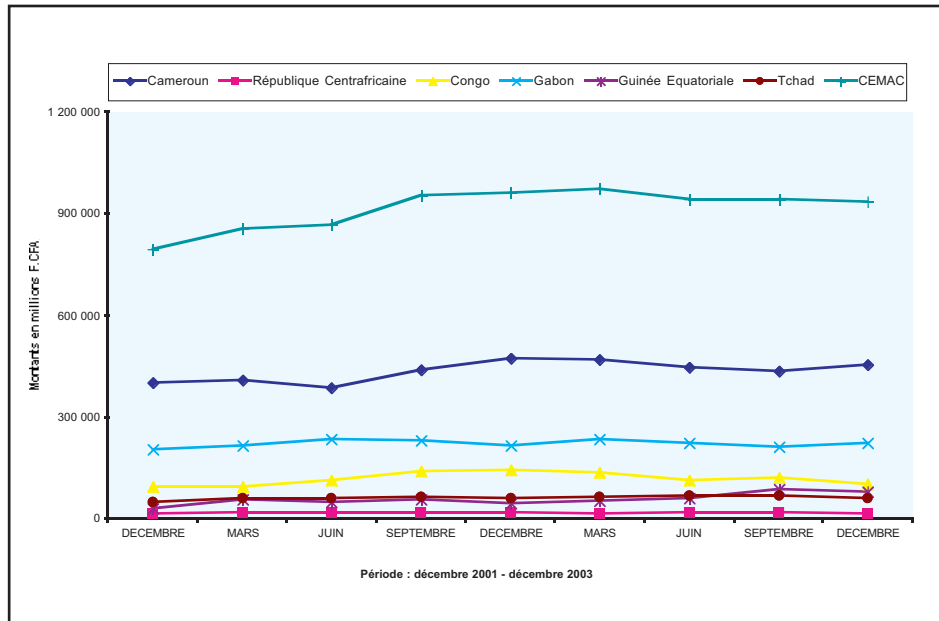
### ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



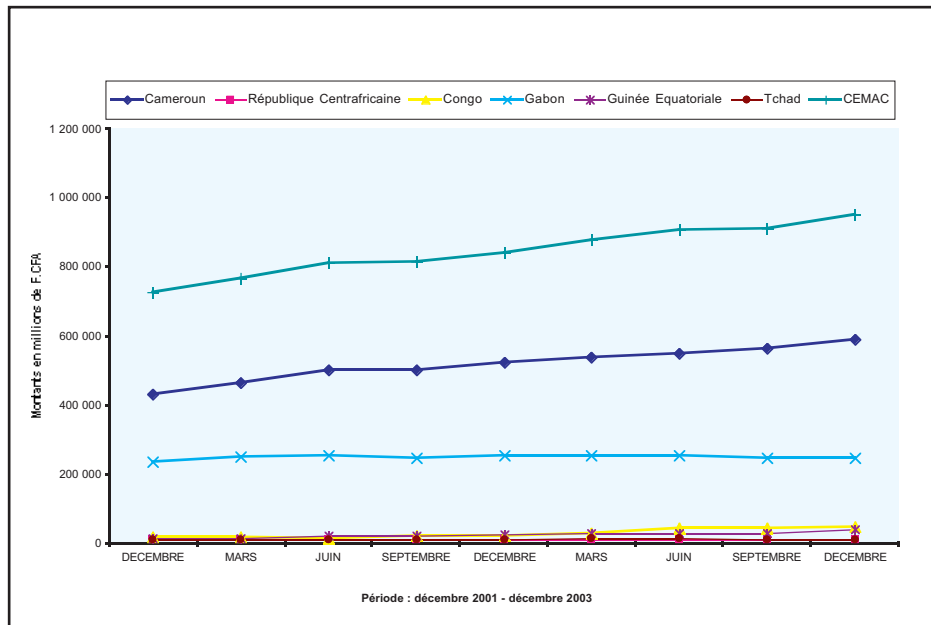
### ÉVOLUTION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE



## ÉVOLUTION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE



## ÉVOLUTION DE LA QUASI-MONNAIE



# Autres Annexes



## SOMMAIRE DES AUTRES ANNEXES

- Circulation fiduciaire de la CEMAC par mois .....	321
- Evolution de la circulation fiduciaire par Etat .....	322
- Evolution des versements des banques et des comptables publics .....	322
- Evolution des prélèvements des banques et des comptables publics .....	323
- Evolution comparée du montant des encaisses des billets et pièces par rapport à la circulation moyenne .....	323
- Billets de la CEMAC exportés hors de leur territoire d'origine.....	
- Evolution des encaisses et de la circulation fiduciaire moyenne...	324
- Créances du FMI sur les Etats membres de la CEMAC .....	324
- Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre et répartition du personnel par tranches d'âge et par sexe .....	225
- Etat d'avancement des vingt principales mesures du Programme Sous- Régional de Redressement économique et financier des pays de la CEMAC (PSR) .....	326 328

## CIRCULATION FIDUCIAIRE DE LA CEMAC PAR MOIS

Exercice 2003

(En FCFA)

Mois	Cameroun	Tchad	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Eq.	Total CEMAC
Janvier	340 194 685 061	122 211 681 710	77 635 959 545	119 401 893 698	145 776 092 915	27 678 437 881	832 898 750 810
Février	339 249 560 368	122 963 252 739	76 787 241 375	117 451 263 776	143 462 046 998	28 180 756 021	828 094 121 277
Mars	339 837 306 489	121 441 903 343	75 620 332 740	116 165 700 572	143 618 766 033	29 955 195 054	826 639 204 231
Avril	323 766 307 036	126 604 007 692	75 867 538 847	116 924 744 005	145 232 993 818	32 939 644 781	821 335 236 179
Mai	316 573 710 329	123 375 993 223	75 121 511 103	128 691 578 306	138 747 303 073	30 783 056 739	813 293 152 773
Juin	305 475 471 184	122 811 417 863	73 645 174 050	124 105 491 436	142 709 819 771	32 761 212 950	801 508 587 254
Juillet	323 662 578 991	126 381 226 849	72 775 529 259	133 578 154 688	143 879 423 356	34 646 578 254	834 923 491 397
Août	318 759 371 560	125 013 942 178	72 740 930 012	124 739 189 249	147 103 071 922	33 273 618 121	821 630 123 042
Septembre	317 194 505 698	125 279 161 603	72 194 946 578	121 664 631 594	141 687 679 720	34 119 185 598	812 140 110 791
Octobre	313 091 701 155	123 101 326 353	71 615 729 393	122 493 677 986	140 605 197 028	35 261 665 513	806 169 297 428
Novembre	320 023 389 978	123 821 995 892	72 039 912 671	127 388 387 045	143 142 236 672	37 366 075 176	823 781 997 434
Décembre	362 120 179 297	123 399 717 098	71 880 048 512	141 506 993 391	151 199 313 143	40 174 964 434	890 281 215 875
<b>Total général</b>	<b>3 919 948 767 146</b>	<b>1 486 405 626 543</b>	<b>887 924 854 085</b>	<b>1 494 111 705 746</b>	<b>1 727 163 944 449</b>	<b>397 140 390 522</b>	<b>9 912 695 288 491</b>
<b>Circulation moyenne</b>	<b>326 662 397 262</b>	<b>123 867 135 545</b>	<b>73 993 737 840</b>	<b>124 509 308 812</b>	<b>143 930 328 704</b>	<b>33 095 032 544</b>	<b>826 057 940 708</b>
<b>Part de chaque Etat</b>	<b>39,54 %</b>	<b>14,99 %</b>	<b>8,96 %</b>	<b>15,07 %</b>	<b>17,42 %</b>	<b>4,01 %</b>	<b>100,00 %</b>

**ÉVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE PAR ÉTAT**  
(en millions de FCFA)

ÉTATS	Montants			Variations en %	
	31- déc.- 01	31- déc.- 02	31- déc.- 03	2002/2001	2003/2002
CAMEROUN	332 211	394 319	362 120	18,70 %	- 8,17 %
TCHAD	102 085	129 409	123 400	26,77 %	- 4,64 %
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	83 368	78 500	71 880	- 5,84 %	- 8,43 %
CONGO	156 229	142 528	141 507	- 8,77 %	- 0,72 %
GABON	154 441	159 715	151 199	3,41 %	- 5,33 %
GUINEE EQUATORIALE	21 517	32 416	40 175	50,65 %	23,94 %
CEMAC	849 851	936 887	890 281	10,24 %	- 4,97 %

**ÉVOLUTION DES VERSEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS**

(cumul du 1er janvier au 31 décembre)

ÉTATS	BILLETS			PIECES			TOTAL BILLETS ET PIECES		VARIATION
	2002	2003	2002	2002	2003	2002	2003	2002	2003
CAMEROUN	747 588 568 000	792 257 535 500	78 896 265	237 842 827	747 667 464 265	792 495 378 327	6,0 %		
TCHAD	104 610 072 000	149 757 150 000	134 280 341	50 112 489	104 744 352 341	149 807 262 489	43,0 %		
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	18 091 593 500	19 037 088 500	33 712 506	24 599 084	18 125 306 006	19 061 687 584	5,2 %		
CONGO	301 935 847 500	272 444 368 000	193 947	57 897	301 936 041 447	272 444 425 897	- 9,8 %		
GABON	269 907 027 500	291 389 848 000	5 299 699	86 014	269 912 327 199	291 389 934 014	8,0 %		
GUINEE EQUATORIALE	25 261 491 500	31 584 624 000	4 353 579	50 409	25 265 845 079	31 584 674 409	25,0 %		
CEMAC	1 467 394 600 000	1 556 470 614 000	256 736 337	312 748 720	1 467 651 336 337	1 556 783 362 720	6,1 %		





**BILLETS DE LA ZONE D'EMISSION EXPORTÉS HORS DE LEUR TERRITOIRE D'ORIGINE**

(En millions de FCFA)

Situation des stocks au 31 décembre

ETATS	Billets Cameroun		Billets Tchad		Billets RCA		Billets Congo		Billets Gabon		Billets Guinée Equatoriale		Total billets exportés	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003
	CAMEROUN	0,00	0,00	65 796,50	79 664,50	47 458,00	55 000,50	25 464,00	30 954,50	51 036,50	38 800,50	16 703,00	10 175,00	206 458,00
TCHAD	6 088,00	14 177,50	0,00	0,00	42 887,00	52 292,00	533,00	2 450,50	635,50	3 142,00	509,50	1 346,00	50 603,00	73 408,00
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	972,00	3 026,00	454,50	1 231,00	0,00	0,00	827,50	1 881,00	252,50	808,50	47,00	205,50	2 553,50	7 152,00
CONGO	5 902,50	12 239,50	2 475,00	5 809,50	3 907,00	8 162,50	0,00	0,00	5 993,00	18 779,00	619,50	3 397,50	18 897,00	48 388,00
GABON	1 474,50	4 331,00	923,50	723,50	1 414,00	911,00	5 660,00	1 443,50	0,00	0,00	1 745,00	1 007,00	11 217,00	8 416,00
GUINEE EQUATORIALE	3 147,50	1 783,00	676,50	795,50	1 128,00	1 286,00	964,50	1 248,50	16 551,00	1 405,50	0,00	0,00	22 467,50	6 518,50
Total Billets Exportés	17 584,50	35 557,00	70 326,00	88 224,00	96 744,00	117 652,00	33 449,00	37 978,00	74 468,50	62 935,50	19 624,00	16 131,00	312 196,00	358 477,50

**ENCAISSES DES ÉTATS DE LA CEMAC PAR MOIS**

Exercice 2003

(En FCFA)

Mois	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE												Total CEMAC	
	Cameroun		Tchad		REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		Congo		Gabon		Guinée Eq.			
Janvier	336 940	356 988	219 365	168 234	176 088	234 090	290 898	109 500	360 451	461 090	75 935	579 619	1 459 678	909 521
Février	333 937	421 681	218 613	597 205	176 936	952 260	275 911	739 472	362 765	507 007	75 433	261 479	1 443 598	479 104
Mars	333 349	675 500	220 134	946 601	178 103	860 895	277 197	302 676	352 591	787 972	73 658	822 446	1 435 036	396 090
Avril	361 381	175 013	214 972	842 252	177 856	654 788	276 438	259 243	345 407	560 187	70 674	372 719	1 446 730	864 202
Mai	354 398	952 990	227 983	856 721	146 202	482 532	263 931	424 942	350 863	250 932	72 394	960 761	1 415 714	928 878
Juin	365 497	192 135	228 548	432 081	142 093	819 585	268 517	511 812	345 775	734 234	70 356	804 550	1 420 789	494 397
Juillet	332 272	084 328	224 978	623 095	142 963	464 376	259 044	848 560	344 606	130 649	68 646	578 254	1 372 511	729 262
Août	321 454	791 759	209 945	907 766	142 998	063 623	267 883	813 999	341 382	482 083	69 844	399 379	1 353 509	458 609
Septembre	322 385	157 621	195 155	688 341	143 544	047 057	270 958	371 654	340 342	874 285	68 998	831 902	1 341 384	970 860
Octobre	345 785	762 164	200 833	523 591	144 773	264 242	271 079	325 262	339 764	356 977	67 856	351 987	1 370 092	584 223
Novembre	331 389	273 341	209 112	854 052	150 124	080 964	276 734	616 203	347 987	227 333	71 026	942 324	1 386 374	994 217
Décembre	289 408	134 022	209 575	632 846	150 324	445 123	262 721	389 857	340 012	860 862	67 843	053 062	1 319 885	515 772
Total général	4 028 199	977 542	2 579 221	072 785	1 872 009	369 535	3 261 316	713 180	4 171 951	233 611	852 609	958 482	16 765 308	325 135
Circulation moyenne	335 683	331 462	214 935	089 399	156 000	780 795	271 776	392 765	347 662	602 801	71 050	829 874	1 397 109	027 095
Part de chaque Etat	24,03 %		15,38 %		11,17 %		19,45 %		24,88 %		5,09 %		100,00 %	

# CRÉANCES DU FMI SUR LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC (AU COURS DE TRÉSORERIE)

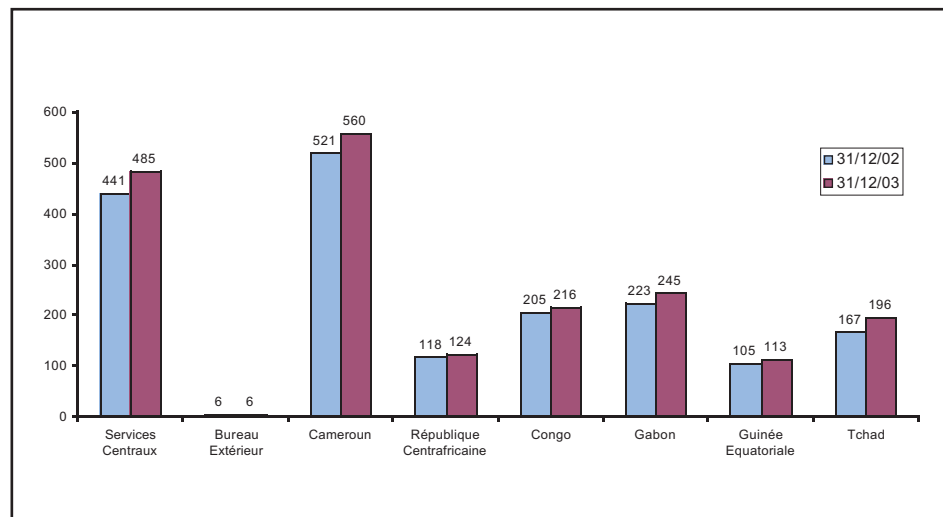
31 DECEMBRE 2003

NATURE DES OPERATIONS	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		CONGO		GABON		GUINEE EQUATORIALE		TCHAD		CEMAC	
	CAMEROUN											
<b>1 - ENCOURS NETS AU 01 DECEMBRE 2003</b>												
Accord de confirmation	0	0	10 575 000	0	0	0	0	0	0	0	0	10 575 000
Accord Elargi	0	0	0	0	44 475 003	0	0	0	0	0	0	44 475 003
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance	217 694 000	24 480 000	8 337 600	0	0	184 000	0	71 692 000	0	0	0	322 387 600
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tranche de Réserve	43 250 000	10 878 761	17 590 000	0	29 866 962	5 303 874	0	12 800 000	0	0	0	119 689 597
TOTAL en DTS	260 944 000	35 358 761	36 502 600	0	74 341 965	5 487 874	0	84 492 000	0	0	0	497 127 200
TOTAL en F CFA	212 812 252 787	28 836 752 653	29 769 607 803	0	60 629 411 093	4 475 622 467	0	68 907 247 772	0	0	0	405 430 894 574
<b>VENTILATION EN DTS :</b>												
Concours aux Trésors	217 694 000	24 480 000	18 912 600	0	44 475 003	1 937 874	0	71 692 000	0	0	0	379 191 477
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	43 250 000	10 878 761	17 590 000	0	29 866 962	3 550 000	0	12 800 000	0	0	0	117 935 723
<b>2 - TIRAGES DU MOIS DE DECEMBRE 2003</b>												
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance	15 910 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 910 000
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tranche de Réserve	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL en DTS	15 910 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 910 000
<b>3 - RACHATS DU MOIS DE DECEMBRE 2003</b>												
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	0	5 055 833	0	0	0	0	0	0	5 055 833
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	0	0	0	0	0	0	0	0	412 174	0	0	412 174
Tranche de Réserve	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL en DTS	0	0	0	0	5 055 833	0	0	0	412 174	0	0	5 468 007
<b>4 - ENCOURS NETS AU 31 DECEMBRE 2003</b>												
Accord de confirmation	0	0	10 575 000	0	0	0	0	0	0	0	0	10 575 000
Accord Elargi	0	0	0	0	39 419 170	0	0	0	0	0	0	39 419 170
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance	233 604 000	24 480 000	8 337 600	0	0	184 000	0	71 279 826	0	0	0	337 885 426
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tranche de Réserve	43 250 000	10 878 761	17 590 000	0	29 866 962	5 303 874	0	12 800 000	0	0	0	119 689 597
TOTAL en DTS	276 854 000	35 358 761	36 502 600	0	69 286 132	5 487 874	0	84 079 826	0	0	0	507 569 193
TOTAL en F CFA	225 787 615 094	28 836 752 653	29 769 607 803	0	56 506 138 627	4 475 622 467	0	68 571 100 255	0	0	0	413 946 836 899
<b>VENTILATION EN FCFA :</b>												
Concours aux Trésors	190 515 181 419	19 964 605 234	15 424 125 529	0	32 148 209 465	150 060 758	0	58 132 090 982	0	0	0	316 334 273 388
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	35 272 433 676	8 872 147 418	14 345 482 274	0	24 357 929 162	4 325 561 708	0	10 499 009 273	0	0	0	97 612 563 511

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2003		
	31/12/2002	31/12/2003	en nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						en nombre	en %
Services Centraux	441	485	44	10, %	24,9 %	141	52,4 %
Bureau Extérieur	6	6	0	0,0 %	0,3 %	2	0,7 %
Cameroun	521	560	39	7,5 %	28,8 %	36	13,4 %
République Centrafricaine	118	124	6	5,1 %	6,4 %	12	4,5 %
Congo	205	216	11	5,4 %	11,1 %	20	7,4 %
Gabon	223	245	22	9,9 %	12,6 %	27	10,0 %
Guinée Equatoriale	105	113	8	7,6 %	5,8 %	11	4,1 %
Tchad	167	196	29	17, %	10,1 %	20	7,4 %
<b>Total</b>	<b>1786</b>	<b>1945</b>	<b>159</b>	<b>8,9 %</b>	<b>100, %</b>	<b>269</b>	<b>100, %</b>

### STRUCTURE DES EFFECTIFS PAR PAYS OU CENTRE

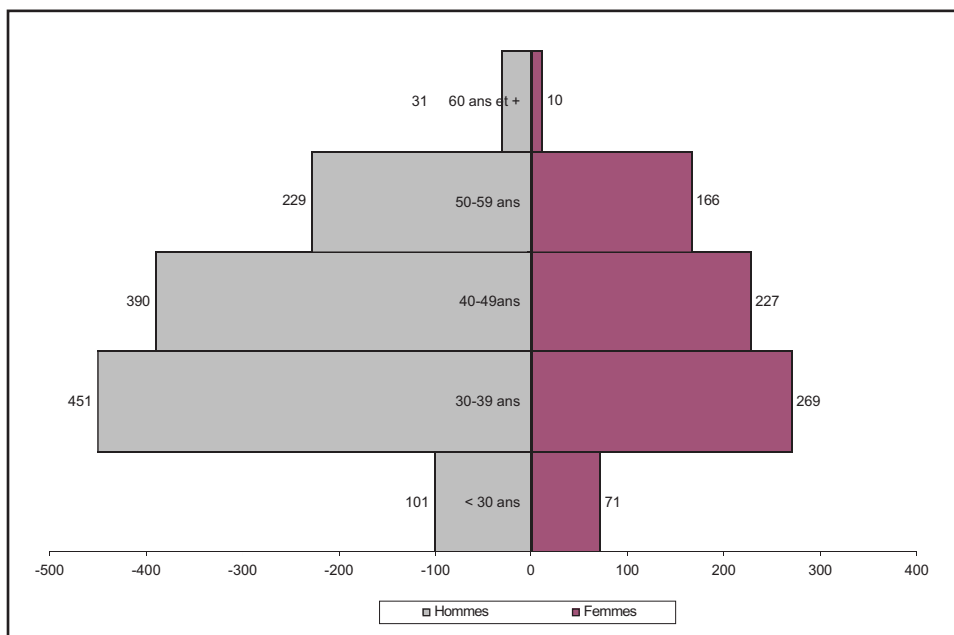




### REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE

Tranches d'âge	Hommes		Femmes		Total	en %
	Effectifs	en %	Effectifs	en %		
60 ans et +	31	3	10	1,3	41	2
50- 59 ans	229	19	166	22,3	395	20
40- 49 ans	390	32	227	30,6	617	32
30- 39 ans	451	38	269	36,2	720	37
Moins de 30 ans	101	8	71	9,6	172	9
<b>Total</b>	<b>1202</b>	<b>100</b>	<b>743</b>	<b>100</b>	<b>1945</b>	<b>100</b>

### REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE



**MATRICE DES VINGT PRINCIPALES MESURES  
DE REDRESSEMENT ET DE RELANCE ECONOMIQUE EN AFRIQUE CENTRALE**  
(Version 2003)

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL	1	Signature de programmes d'ajustement structurels	Guinée Équatoriale	2004	Tous les pays de la CEMAC sont en programme ou en négociation avec le FMI pour la mise en place d'un programme, à l'exception de la Guinée Equatoriale.
	2	Mise en œuvre des politiques et des réformes macroéconomiques et structurelles, avec pour objectif d'atteindre le point de décision de l'Initiative PPTE	Cameroun RCA Congo Tchad	Décembre 2004	Le Cameroun et le Tchad ont déjà atteint le point de décision (en octobre 2000 et mai 2001 respectivement). La République Centrafricaine et le Congo se sont engagés dans des programmes qui leur permettront de négocier avec les Institutions de Bretton Woods des accords à moyen terme, soutenus par la FRPC en vue d'être éligibles au Point de Décision de l'initiative PPTE.
CONSOLIDATION DES FINANCES PUBLIQUES	3	Renforcement des moyens de lutte contre l'évasion fiscale, réduction des exonérations non réglementaires et redynamisation des régies financières avec l'objectif de porter les recettes non pétrolières à un minimum de 15 % du PIB non pétrolier	Cameroun RCA Tchad	Décembre 2004	Le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale ont réalisé le ratio de 15 % fixé. Le Cameroun, la RCA et le Tchad doivent encore faire des progrès dans ce sens.
		Elaboration et mise en place d'un plan national pour la bonne gouvernance	Tous les pays	Juin 2004	A l'instar du Cameroun et du Gabon qui ont bien démarré dans ce domaine, les autres pays doivent accélérer la mise en place de cette mesure.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
<b>CONSOLIDATION DES FINANCES PUBLIQUES</b>	4	Elaboration des textes et fixation des modalités pratiques des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires	BEAC Pays pétroliers	Mars 2004	Les grandes lignes du fonctionnement des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires définies par la BEAC serviront de base à ces travaux. Les projets de convention ayant trait à la gestion des revenus pétroliers du Tchad ont été présentés au Conseil d'Administration de la BEAC en décembre 2003.
		Adoption des textes relatifs à la mise en place des mécanismes de stabilisation	Pays pétroliers	Juin 2004	
<b>RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE</b>	5	Adoption des mesures visant à renforcer la libre circulation des biens et des personnes (y compris passeport CEMAC)	Tous les pays S.E. CEMAC	Mars 2004	L'objectif doit être la mise en place de passeports du même type que celui des pays européens participant à l'espace Schengen.
	6	Réaménagement de l'exercice budgétaire du Cameroun pour l'aligner sur l'année civile	Cameroun	Janvier 2003	La décision du réaménagement de l'exercice budgétaire du Cameroun a été prise au second trimestre 2002 et est entrée en vigueur à compter de l'année civile 2003.
	7	Lancement d'une étude sur la stratégie de développement économique à moyen terme des pays de la CEMAC	BEAC S.E. CEMAC BDEAC	Juillet 2004	Compte tenu du programme de travail des services de la BEAC et du Secrétariat Exécutif de la CEMAC, le lancement de cette étude est prévu à partir du second semestre 2004.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
<b>RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE</b>	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Mise en place des structures définitives de la surveillance multilatérale</li> </ul>	<p>S.E. CEMAC BEAC Tous les pays</p>	<p>Juin 2001</p>	<p>Les différents organes de la surveillance multilatérale (Cellules nationales, Cellule communautaire et Collège de surveillance) ont été mis en place et sont déjà opérationnels. Un atelier sur la surveillance multilatérale dans la CEMAC a été organisé à Brazzaville du 17 au 20 avril 2001. Les réunions des différentes instances de la surveillance multilatérale se tiennent régulièrement depuis juillet 2001.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Adhésion des Etats au SGDD</li> </ul>	<p>Tous les pays, sauf le Cameroun</p>	<p>Mars 2004</p>	<p>Le Cameroun a été sélectionné comme l'un des pays pilote de ce projet. Les autres pays sont invités à adhérer au Système Général de Diffusion des Données (SGDD).</p>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Mise en œuvre du Programme statistique minimum</li> </ul>	<p>S.E. CEMAC BEAC Tous les pays</p>	<p>Juin 2004</p>	<p>Avec comme objectif la production de l'indice des prix harmonisés et des PIB comparables.</p>
	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Elaboration et mise en œuvre des plans nationaux de convergence</li> </ul>	<p>S.E. CEMAC BEAC Tous les pays</p>	<p>Septembre 2004</p>	<p>Le principe de l'élaboration des programmes nationaux de convergence a été arrêté lors de l'atelier de Brazzaville. Des directives ont été adoptées à cet effet par le Conseil des Ministres de l'UEAC en août 2001. Tous les pays sont invités à produire ces programmes.</p>



DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
<b>RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE</b>	9	♦ Renforcement des critères de surveillance multilatérale	S.E. CEMAC BEAC Tous les pays	Décembre 2001	Les réflexions engagées sur le renforcement des critères de la surveillance multilatérale se sont traduites, lors de l'atelier sur la surveillance multilatérale à Brazzaville en avril 2001, par la sélection de quatre nouveaux critères qui ont été adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEAC en août 2001. Il s'agit du solde budgétaire de base rapporté au PIB qui doit être positif ou nul à l'horizon 2004, du stock de la dette publique rapporté au PIB qui doit être inférieur ou égal à 70 % à l'horizon 2004, de la non accumulation d'arriérés sur la gestion de la période courante (le stock actuel d'arriérés doit être apuré à l'horizon 2004) et du taux d'inflation annuel qui doit être inférieur ou égal à 3 %.
	10	Organisation d'un séminaire sur l'amélioration du cadre institutionnel et incitatif en Afrique Centrale	S.E. CEMAC Tous les pays	Décembre 2004	La BEAC et le Secrétariat Exécutif de la CEMAC se concerteront en vue de l'organisation de ce séminaire.
	11	Elaboration et suivi d'indicateurs pour la réduction de la pauvreté	S.E. CEMAC BEAC Tous les pays	Juin 2004	Des réflexions seront engagées pour la définition des indicateurs de pauvreté.
	12	Définition d'une stratégie régionale de communication	S.E. CEMAC BEAC Tous les pays	Juin 2004	La BEAC et le Secrétariat Exécutif de la CEMAC se concerteront en vue de la mise en œuvre de cette mesure.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
<p><b>POLITIQUE MONETAIRE ET REFORMES FINANCIERES</b></p>	13	<p>Finalisation des réformes monétaires (taux débiteur maximum, taux créditeur minimum, etc.)</p>	<p>BEAC</p>	<p>Date indéterminée</p>	<p>Les conditions débitrices et créditrices applicables par les banques à leur clientèle ont été libéralisées à l'exception des deux bornes que constituent le taux débiteur maximum (TDM) et le taux créditeur minimum (TCM). La suppression de ces deux bornes est conditionnée par l'achèvement des restructurations bancaires, l'amélioration de la concurrence entre les banques et l'adoption d'une loi sur l'usure. Lorsque ces conditions seront réunies, le Conseil d'Administration de la BEAC pourra alors décider de la suppression du TDM et du TCM.</p>
		<p>Réduction progressive des avances directes de la Banque Centrale aux Trésors nationaux et lancement des titres publics à souscription libre</p>	<p>BEAC Etats</p>	<p>Entrée en vigueur reportée</p>	<p>La date d'entrée en vigueur de la réforme a été reportée afin de favoriser une meilleure préparation des Etats, notamment aux plans réglementaire et financier, tout en permettant un affinement du dispositif par la BEAC.</p>
		<p>Ratification du projet de texte portant création du fonds de garantie des dépôts en Afrique Centrale</p>	<p>RCA, Gabon, Guinée Equatoriale</p>	<p>Décembre 2004</p>	<p>Ce projet sera désormais présenté sous forme de Règlement CEMAC.</p>
	14	<p>Intensification de la restructuration des banques avec implication directe et technique de la COBAC</p>	<p>BEAC COBAC Congo</p>	<p>Juin 2004</p>	<p>Les systèmes bancaires ont été globalement assainis dans tous les pays sauf au Congo où ce processus se poursuit avec notamment la restructuration du CAIC qui n'est pas encore achevée. Après la rupture des négociations en vue de la reprise de l'établissement par certaines banques étrangères, un nouveau plan de réhabilitation est en cours d'élaboration par la nouvelle Direction Générale.</p>

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
POLITIQUE MONETAIRE ET REFORMES FINANCIERES	15	Amélioration du rapatriement des recettes d'exportation	Tous pays	Décembre 2000	Mesure dans l'ensemble bien appliquée par tous les pays.
	16	Mise en place d'une réglementation pour les Etablissements de Microfinance (EMF)	BEAC COBAC Tous les pays	Décembre 2004	Le Cadre Réglementaire relatif à l'exercice des activités de la microfinance dans les Etats de la CEMAC est en vigueur depuis avril 2002. Pour les établissements de microfinance en activité à cette date, son application totale est différée en 2005 pour le règlement CEMAC, et en 2007 pour les normes prudentielles.
	17	Finalisation des textes relatifs à la réforme des systèmes de paiements et de règlement	BEAC Tous les pays	Décembre 2005	L'année 2003 a vu le lancement des appels d'offres internationaux pour l'attribution des marchés de fournitures des logiciels et matériels nécessaires à la mise en place des différents systèmes de paiement et de centralisation des incidents de paiement composantes de la Réforme. Le programme d'implantation des différents systèmes prévoit un déploiement complet de l'ensemble des systèmes à fin décembre 2005.  Le Règlement CEMAC relatif aux systèmes, moyens et incidents de paiement a été adopté le 04 avril 2003 ; son entrée en vigueur est prévue pour le 1er juillet 2004. Le 14 avril 2003 à Brazzaville, le Comité Régional de Normalisation Financière (CORENOFI) a adopté une première série normes relatives au Code établissement, code guichet, au numéro de comptes bancaires, aux formules de chèques, à la ligne magnétique des chèques et effets de commerce, au format et aux types de cartes bancaires. Ces normes ont fait l'objet d'une homologation par Règlement du Comité Ministériel de la CEMAC.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
<p align="center"><b>POLITIQUE MONETAIRE ET REFORMES FINANCIERES</b></p>	18	<p>Réalisation de la Bourse des Valeurs Mobilières en Afrique Centrale (BVMAC)</p>	<p>Tous les pays</p>	<p>Deuxième trimestre 2004</p>	<p>L'Assemblée Générale Constitutive de la BVMAC s'est tenue à Libreville, le 27 juin 2003. Elle a été suivie par la réunion du premier Conseil d'Administration de la société. Le capital social de la société a été arrêté à 1,779 milliard. Il est réparti entre 28 actionnaires à raison de 57,3 % pour les banques, 14,6 % pour les compagnies d'assurances et 28,1 % pour d'autres entreprises de la Sous- région. Au cours du Sommet des Chefs d'Etat du 23 Janvier 2003 à Libreville, la capitale gabonaise avait été confirmée comme siège de la COSUMAF et M. Alexandre GANDOU, de nationalité congolaise, nommé au poste de Président de cette Institution.  Le Comité Ministériel de l'UMAC lors de sa séance du 15 septembre 2003 a nommé Monsieur Etienne DJIMARIM de nationalité centrafricaine aux fonctions de Secrétaire Général de la COSUMAF. Par ailleurs, au cours de cette réunion, excepté les représentants du Cameroun qui seront désignés ultérieurement, les membres de la COSUMAF (huit) ont été nommés ainsi que leurs suppléants.</p>
	19	<p>Adoption du Règlement CEMAC contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme</p>	<p>Etats</p>	<p>Mars 2003</p>	<p>Le Comité Ministériel de l'UMAC a adopté lors de sa session du 28 mars 2003, le Règlement n° 01/03- CEMAC portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme en Afrique Centrale.</p>

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
		Création des Agences Nationales d'Investigations Financière (ANIF)	Tous les pays BEAC S.E. CEMAC	Mars 2004	Ces Agences, créées par le Règlement sus-cité, seront rattachées au Ministère en charge des finances. Leur organisation et leur fonctionnement seront précisés par un décret dont un modèle est fourni par la BEAC aux Etats.
<b>POLITIQUE MONETAIRE ET REFORMES FINANCIERES</b>	20	Finalisation de la restructuration de la BDEAC et apurement des arriérés de paiements sur le capital et sur les prêts aux Etats	Tous les pays BDEAC	Octobre 2002	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Tous les pays ont apuré leurs arriérés de paiements sur le capital appelé.</li> <li>◆ En ce qui concerne les arriérés sur les prêts directs aux Etats, tous les pays sont à jour sauf la République Centrafricaine.</li> <li>◆ La restructuration de la BDEAC a connu des avancées avec l'adoption de nouveaux statuts et l'élaboration d'un programme pour la relance des activités. En outre, le poste de Directeur Général et celui du Directeur Général Adjoint ont été transformés respectivement en poste de Président et de Vice- Président de la Banque. Par ailleurs, les Administrateurs de la Banque sont désormais des Hauts fonctionnaires représentant leur Etat.</li> </ul>





Directeur de la publication : Antoine NKODIA  
Directeur des Études  
de la BEAC

Rédacteur en Chef : Alexandre RENAMY- LARIOT  
2<sup>e</sup> Adjoint au Directeur des Études  
de la BEAC

Conception et réalisation :  
Reprographie - BEAC